LE DEVOIR

FAIS CE QUE DOIS

L'événement-théâtre de l'année

tit-coq de Gratien Gélinas

Tél.: 253-8974

THÉÂTRE DENISE-PELLETIER

Vol. LXXII — No 198 | Ensoleillé avec passages nuageux. Maximum 12 **(détail en page 16)** | Montréal, samedi 31 octobre 1981 | (Hauterive, Baie-Comeau, Sept-Iles **40 cents**) **25 CENTS**

Guy Tardif confirme sa démarche pour trouver un emploi à Latouche

LE SCANDALE DE LA SHQ

par Jean-Claude Picard

QUÉBEC — Le ministre délégué à l'Habitation, M. Guy Tardif, a demandé, à l'automne 1980, à un de ses conseillers politiques, M. Jean Foisy, d'effectuer des démarches en vue de trouver un emploi à M. Yvan Latouche, un ex-employé contractuel de la Société d'habitation du Québec.

M. Foisy, qui est maintenant adjoint au président de la Société nationale d'aménagement du territoire, a déclaré hier au DEVOIR, «qu'en exécutant cette démarche, il a, à l'insu de son ministre, mentionné à M. Ronald Perrault, un entrepreneur en construction, que $50,000 pourraient être ajoutés sur le tas pour M. Latouche.»

M. Foisy a expliqué qu'il ne faisait alors que rapporter des propos tenus quelques heures plus tôt entre lui-même et M. Michel Lemieux, alors chef de cabinet de M. Tardif. M. Lemieux, que LE DEVOIR a également rejoint, nie toutefois catégoriquement avoir déjà parlé de cette affaire de $50,000 avec M. Foisy. Il confirme cependant avoir déjà discuté avec celui-ci de la possibilité de trouver un emploi à M. Latouche.

M. Foisy a également précisé que, tout de suite après avoir fait cette suggestion à M. Perrault, il avait conclu que «l'affaire n'avait aucun sens».

Selon lui, cette conversation entre M. Perrault et lui-même, qui est à l'origine de l'allégation de l'opposition libérale selon laquelle un pot-de-vin de $50,000 avait été offert à M. Latouche pour le faire taire, est «une parole malheureuse qu'il regrette profondément».

Il explique en outre avoir fait part de tous ces événements aux policiers de la Sûreté du Québec, qui enquêtent sur cette affaire depuis déjà plusieurs mois. Le rapport de cette enquête devrait d'ailleurs être remis au cours des prochains jours au ministre de la Justice, M. Marc-André Bédard.

Pour bien comprendre ce qui s'est passé dans cette affaire, sur laquelle LE DEVOIR mène une enquête approfondie depuis une quinzaine de jours, il convient de replacer dans son contexte chaque élément et chaque personnage de cette histoire qui défraie les manchettes depuis déjà plus d'un an.

Au début de septembre 1980, M. Yvan Latouche vient d'être congédié par la Société d'habitation du Québec. Or, son contrat avec la SHQ, que LE DEVOIR a pu consulter, interdit, selon lui, pareil congédiement. De plus, M. Latouche, qui travaille depuis onze mois à la division des réparations majeures de la SHQ, a accumulé plusieurs documents compromettants relatifs aux irrégularités administratives que le patron de cette division, M. Luc Cyr, a commises. Depuis lors, le vérificateur-général du Québec a confirmé, dans deux documents publics, l'essentiel des allégations de M. Latouche relatives à ces irrégularités.

Tout au long de l'été 80, M. Latouche, qui a été prévenu qu'il va perdre son emploi, explique à un militant péquiste important, M. Claude Dumas, la gravité des renseignements qu'il a recueillis à la

Voir page 20: Tardif

LE DEVOIR à 35 cents

À compter de lundi, le prix du DEVOIR sera porté à 35 cents et à compter du premier janvier 1982, le prix d'un abonnement annuel sera de $95. Nous n'échappons pas à la croissance des coûts qui ont été considérables depuis le dernier ajustement du prix en 1975. Nos lecteurs devraient d'ailleurs bénéficier de services améliorés et d'un journal encore plus complet grâce aux investissements que nous ferons dans le développement du DEVOIR.

culture & société



Jovette Marchessault

Après le succès de *La Saga des poules mouillées* au TNM l'an dernier, voici que Jovette Marchessault revient au théâtre en écrivant pour Luce Guilbault une pièce sur l'écrivain français Violette Leduc, mise en scène par Pol Pelletier au Théâtre expérimental des femmes. Jean Royer a rencontré la dramaturge, qui est aussi peintre, sculpteur et romancière. **Page 21**

Odette Blouin-Cliche

C'est un retour aux sources pour la comédienne qu'elle a été mais un défi pour l'administratrice qu'elle est devenue, que ce poste de la direction du théâtre au ministère des Affaires culturelles, qu'occupe Odette Blouin-Cliche. La fonctionnaire s'explique à Julie Stanton sur les vues de ministère, pendant que se préparent les États généraux du théâtre québécois. **Page 34**

Brassens meurt à 60 ans

PARIS (d'après l'AFP, l'AP et Reuter) — Georges Brassens, un des plus grands poètes de la chanson française, héritier de la lignée des Villon et des Rabelais, est mort hier dans sa maison natale des environs de Sète, une semaine après avoir fêté son 60e anniversaire.

On ne verra plus sur les scènes des music-halls sa silhouette maladroite, son imposante crinière devenue blanche et cette sombre moustache qui barrait son visage de vieux sage. Depuis longtemps, ce chanteur bon enfant qui entrait sur scène en tenant sa guitare comme une cognée avait apprivoisé le public qui s'était pris à aimer ses manières bourrues. Même ses écarts de langage ne choquaient plus ses ennemis héréditaires, les bourgeois.

Il souffrait depuis 20 ans de la maladie de la pierre et il avait dû être hospitalisé récemment pour une phlébite. Il était venu dans sa chère ville de Sète pour se reposer avant de faire sa rentrée à Bobino en 1982. Il sera enterré aujourd'hui dans la plus stricte intimité.

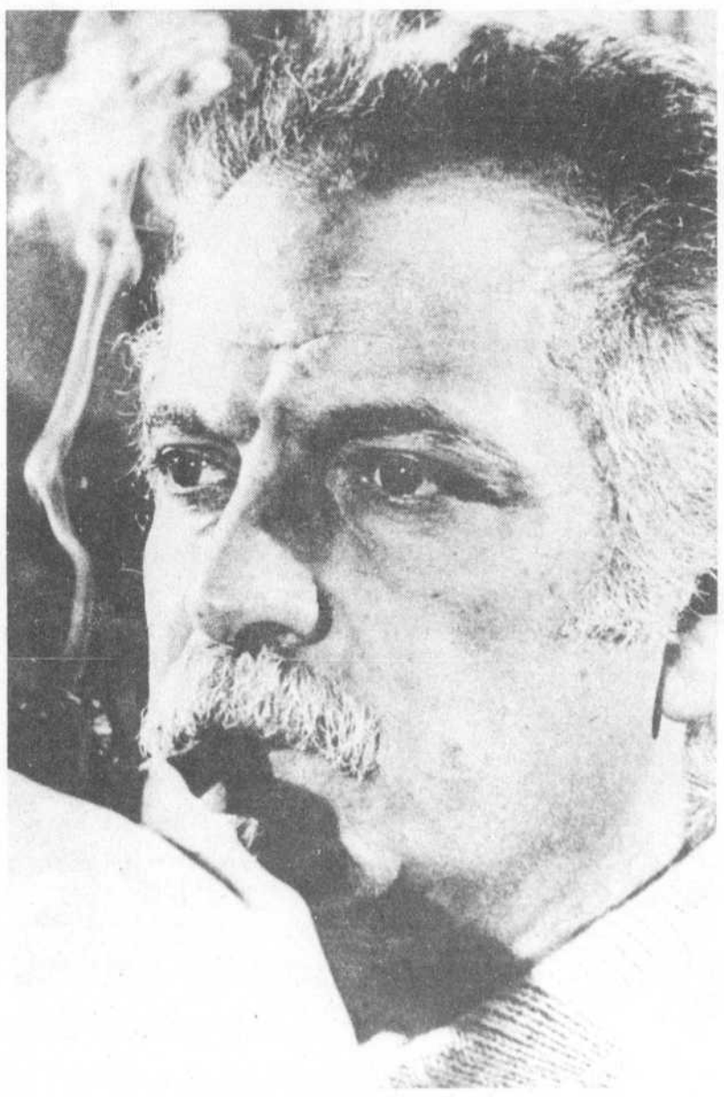
«L'un des vrais poètes de ce temps vient de nous quitter», a affirmé hier le président de la République française, M. François Mitterrand, dans un télégramme adressé à la famille du chanteur.

«Georges Brassens, poursuit M. Mitterrand, avait su porter haut l'alliance de la poésie de la musique et son oeuvre est déjà inscrite dans le patrimoine culturel français. Nous sommes tous profondément tristes ce soir avec ceux qui l'aimaient».

Le ministre français de la Culture, M. Jack Lang, a déclaré pour sa part: «La mort de Georges Brassens touche tous les Français. Sa voix confidentielle était devenue, depuis plus de 30 ans, la voix intérieure de plusieurs générations.

«Il avait réalisé une synthèse rare entre la poésie et la musique. Il chantait sans tabou, comme on pense au fort de soi-même. Le miracle est que

Voir page 20: Brassens



Georges Brassens 1921 - 1981

Trudeau se dit prêt à briser une convention

par Claude Turcotte

OTTAWA — Si le chef du gouvernement maintient l'attitude qu'il a adoptée hier en conférence de presse, c'est avec une main de fer dans un gant de velours qu'il se présentera lundi matin à «l'ultime» conférence fédérale-provinciale sur la constitution. Ultime, en effet, comme l'indiquait sa dernière lettre aux premiers ministres des provinces, puisqu'il compte bien, en cas d'échec, faire approuver par le Parlement son projet de résolution, avec ou sans amendements.

En une demi-heure avec les journalistes, M. Pierre Elliott Trudeau, a commenté les aspects majeurs de sa démarche de réforme constitutionnelle, en débordant même sur des considérations politiques à propos de MM. René Lévesque et Claude Ryan et leur parti respectif.

À 48 heures donc de cette conférence, M. Trudeau espère accroître ses appuis. «C'est le but même de la réunion», a-t-il dit, en prévenant qu'il ne veut pas commencer la semaine en mettant trop de pression.

Mais, il n'est aucunement question pour lui de retirer sa résolution du Parlement, si jamais quelqu'un en faisait une condition pour poursuivre la discussion la semaine prochaine.

«Vous savez, a déclaré le premier ministre, la résolution est aux Communes; il ne reste que deux jours de débats à traverser. Mais, ça alors, je recherche un accord fédéral-provincial depuis 1968 et je vais certainement le rechercher encore dans les premiers jours de la semaine prochaine».

Cependant, M. Trudeau n'a aucunement l'intention de respecter la convention selon laquelle le gouvernement fédéral doit obtenir l'accord des provinces avant de demander à Westminster d'apporter des amendements à l'AANB.

«Je dis que je suis prêt à briser une convention et à en payer le prix politiquement. Comme politicien je suis prêt à prendre ce risque», a lancé le premier ministre en expliquant un peu plus tard que ce risque pourrait être la perte du pouvoir par son parti ou la détérioration des relations fédérales-provinciales.

D'ailleurs, M. Trudeau a concédé au gouvernement britannique le même droit ou privilège de briser la convention de faire voter à Westminster tout ce que lui demande de faire le Parlement canadien. Londres le ferait alors également à ses risques, ce qui pourrait vouloir dire une

Voir page 20: Trudeau

Trudeau: l'attitude de Ryan me dépasse

par Claude Turcotte

OTTAWA — Le premier ministre, M. Trudeau, s'en est pris hier à M. Claude Ryan pour son appui à la motion du gouvernement du Québec à l'Assemblée nationale le 2 octobre. «Je pense qu'il a commis une erreur tactique. Je ne sais pas encore pourquoi il a appuyé le PQ au moment où nous disions «ayons une autre réunion».

«Il aurait pu attendre et se dire: voyons, si le gouvernement fédéral est déraisonnable, peut-être que je vais appuyer le PQ: si le PQ est déraisonnable, peut-être je vais appuyer le gouvernement fédéral. Mais pourquoi, dans les jours qui ont suivi le jugement de la Cour suprême, a-t-il eu à appuyer ses ennemis politiques, cela me dépasse».

Le premier ministre canadien a poursuivi ainsi: «Je pense que les libéraux provinciaux et M. Ryan devront surveiller ce qui va se passer la semaine prochaine et s'ils voient que M. Lévesque essaie de bonne foi de construire un meilleur Canada, ce sera le devoir de M. Ryan d'appuyer M. Lévesque, parce qu'il veut un meilleur Canada. Mais si le contraire arrive, j'espère qu'il nous donnera son appui».

M. Trudeau, commentant d'autre part l'entrée hypothétique des péquistes sur la scène fédérale, a déclaré que cela pouvait avoir l'air d'une tactique pour qu'il reste lui, M. Trudeau, en politique jusqu'après les prochaines élections, «parce que je ne sais pas comment je pourrais quitter au moment où ils envoient des candidats ici».

M. Trudeau a cependant ajouté qu'il ne prenait pas plus au sérieux l'entrée du Parti québécois sur la scène fédérale que «les déclarations des conservateurs qui, à la veille des élections, promettent toujours qu'ils gagneront 20 sièges au Québec».

Voir page 20: Attitude

Nos droits et libertés

2) Entre le souvenir et l'anticipation de l'échec

par Jean-Louis Roy

À quelques heures de la Conférence constitutionnelle, il apparaît de plus en plus évident que la réconciliation ou la consolidation des antagonismes dépendra du sort qui sera fait au projet de Charte canadienne des droits et libertés. Cet examen s'impose. Le rythme irréfléchi de l'entreprise et les conflits qu'il a suscités, ont fait glisser dans l'ombre les effets considérables de cette Charte dans les aspects les plus privilégiés de nos vies.

LE Parlement fédéral a donné au Canada une déclaration des droits en 1960. Il s'agissait d'une loi ordinaire. Elle n'avait aucun caractère de prépondérance sur les autres législations ni évidemment aucun caractère constitutionnel. Son adoption a été accueillie avec enthousiasme et ces espoirs se sont évanouis. Dans les faits, les tribunaux et notamment la Cour suprême, détenteurs de l'interprétation de ce texte, ont maintenu le statu quo au sujet des droits en invoquant l'intention du législateur de se conformer à la déclaration et faisant apparaître les failles et les omissions du texte.

M. Alain Borovoy, le président de l'association canadienne des libertés civiles, affirmait en octobre 1980 que les cours de justice canadiennes ont toujours manifesté beaucoup de retenue pour assurer la protection des droits et libertés. En fait, «je ne vois pas, ajoutait-il, quelle sera la différence dans l'attitude des juges même si les droits étaient enchâssés dans la constitution.» Pour sa part un juriste eminent, M. André Morel affirmait en octobre 1980 que «la déclaration n'a rien changé dans la société canadienne depuis 1960 d'un point de vue réel.»

Tel est le paradoxe de la situation actuelle. Le transfert du pouvoir des parlements aux tribunaux, consacré par l'inclusion d'une charte des droits dans la constitution, pourrait signifier le statu quo, voire le rétrécissement de nos droits. De plus, une charte «constitutionnalisée» serait un monument de plomb figé et pour longtemps. Comme société, nous perdrions les éléments de souplesse qui permettent en ce moment de répondre de manière relativement rapide aux exigences de l'évolution constante et de modifier ou d'élargir en conséquence les mandats des organismes de protection des droits.

Pour modifier une charte «constitutionnalisée», il faudra emprunter les voies étroites et pleines de risques de l'amendement constitutionnel.

L'expérience navrante consécutive à la déclaration canadienne des droits, l'évaluation qu'en ont fait de nombreux experts et la rigidité de la situation juridique de la charte, fraction d'une constitution nouvelle, rendent impérieuse l'analyse de son contenu. Sa dimension actuelle, la précision ou l'imprécition des termes, leur caractère restrictif ou contraignant auront un impact considérable sur les travaux et les décisions des cours de justice qui s'y réfèreront, en plus de fixer les bornes du cadastre des

Voir page 20: Droits

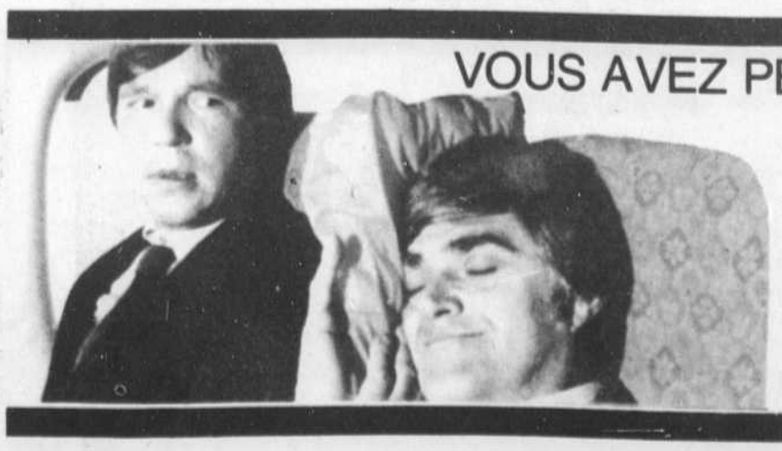
AU SOMMAIRE

Éditorial

Il est bien que les évêques s'intéressent à la politique canadienne, écrit Jean-Pierre Proulx en éditorial, mais les catholiques souhaiteraient que chaque chrétien, dans chaque diocèse, sente qu'il appartient à la même Église que son évêque. **Page 18**

Des contraintes d'espace nous obligent à reporter à lundi le cinquième article de Michel Tatu (du *Monde*) sur «le Pacifisme en Europe». De même nos lecteurs pourront lire lundi, en page «des idées, la troisième partie de l'allocution de Léon Dion devant les militants du Parti québécois.

VOUS AVEZ PEUR EN AVION? LISEZ...



L'AVION SANS PEUR

AFRA BOTTERI hôtesse de l'air (AIR CANADA) et CÉCILE GATEFF



Stanké

les Éditions internationales Alain Stanké , 2127, rue Guy, Montréal H3H 2L9 (514) 935-7452

Fête nationale: les libéraux demandent en vain une enquête

par Clément Trudel

QUÉBEC — Les libéraux ont vainement tenté à plusieurs reprises hier en commission parlementaire de convaincre le ministre Lucien Lessard d'instituer une enquête publique et impartiale sur les «irrégularités» qui auraient été commises lors de l'organisation de la Fête nationale du Québec en 1981.

Au Journal des débats du 1er octobre, on peut relire le premier René Lévesque qui évoque le rôle de «vendeur sous pression» qu'il eut à jouer le 10 juin au 22ième étage du siége de Hydro-Québec, face à des hommes d'affaires auxquels on proposait de commanditer des chars de la Saint-Jean. M. Lévesque dit plus loin souhaiter un «nettoyage» et «des contrôles extrêmement sévères» dans le mode de fonctionnement du Comité d'organisation de la Fête nationale des Québécois. Ira-t-on jusqu'à une enquête publique, comme l'exigent les quelques députés libéraux qui talonnaient encore hier, à la Commission des engagements financiers le ministre responsable de la Fête nationale, M. Lessard?

Les libéraux allèguent que M. Lévesque, quelques jours avant la Saint-Jean, faisait aux futurs commanditaires des «offres qu'ils ne pouvaient refuser». Des militants péquistes ont déjà réclamé qu'une telle enquête se fasse mais en commission, hier, le ministre a rappelé les balises que lui et le premier ministre tracent dans ce dossier:

1) si des éléments de preuve son avancés menant à des situations où il y eut fraude ou soupçon de fraude ou de malversation, le vérificateur général sera prié d'enquêter dans la région de Montréal, sur laquelle des comptables indépendants préparent un rapport attendu dans trois semaines; 2) au Saguenay Lac Saint-Jean, l'ex-vérificateur Gérard Larose est mandaté pour enquêter, avec pouvoirs de commissaire enquêteur et si M. Larose dans son rapport — en mars 1981 — indiquait des pratiques susceptibles de justifier des poursuites, le ministre de la Justice serait chargé de prendre les mesures appropriées, 3) une enquête globale et publique n'est pas dans l'air pour l'instant.

On estime le déficit global des Fêtes nationales de 1981 à $850,000, M. Lessard fournira sous peu la liste des créanciers qui attendent toujours paiement dans ces multiples dossiers.

M. Lessard a une manière toute duplessiste de rejouer le disque de ses explications: comme il existait 5 600 comités locaux et que dans chaque cas ces organisateurs étaient élus, ou ne saurait reprocher au ministre de ne pas intervenir parce qu'un tel se plaint que ses appels ne sont pas retournés; le ministre serait «irresponsable» de court-circuiter ainsi le processus normal d'une fête décentralisée qui a tout de même eu ses bons côtés: retour du défilé après 13 ans d'absence, présence de 500,000 personnes à la Fête du Port (avec le précédent désagréable d'une facture de police de $75,000) mais «au moment où je vous parle», ne cesse de répéter le ministre, il n'y a pas de points précis indiquant qu'il y eut fraudes ou malversations à Montréal. Or donc...

Des faits mentionnés en commission hier, grâce à une attaque serrée et parfois cabotine de l'opposition libérale, il ressort que:

■ Claude Lortie a touché une avance de $50,000 en vue de se consacrer à la cueillette de fonds pour la Saint-Jean; il n'a rien récolté et le ministre a donné instruction de récupérer cette avance, qu'il regrette;

■ Yves Petit, Normand David et Michel Blouin, militants péquistes de Saint-Jacques, ont joué un rôle dans la préparation des fêtes de leur comté mais le porte-parole libéral, Max Polack, demande au ministre de vérifier si ces péquistes n'ont pas touché des deniers publics pour s'occuper en même temps d'activités politiques au profit du ministre Claude Charron; ces allégations ont déjà mis en branle une enquête du Bureau de financement des partis politiques;

■ Deux enquêtes policières sont en cours où la police de la CUM essaie d'éclaircir un vol de $1 800 de matériaux au comité de la Fête de la St-Jean dans St-Jacques et un vol de $2,000 en argent au comité de Maisonneuve (la première de ces plaintes date du 25 juin, pour l'incident de Maisonneuve, la deuxième du 27 octobre);

Maurice Cusson, de Communications 2000, a touché $78,000 de commissions mais il n'aurait «vendu» que trois chars allégoriques, quoique les contacts qu'il eut avec 12 autres commanditaires lui donnent droit à ses commissions; sans compter les ristournes touchées pour l'insertion de réclame dans le *Journal souvenir* ($61,000).

Il fut également fait mention de lithographies d'une oeuvre de Michel Pellus, réalisées à New York et tirées à 300 exemplaires — il en reste 252 évalués à $112 l'unité. Le Comité d'organisation d'une brochure: *Héros et héroïnes du Québec*, projet abandonné en raison du coût trop élevé de sa réalisation; un agenda ou manuel d'organisation, tiré à 8000 exemplaires, a coûté $70,000 et il en reste 4000 qu'on dit pouvoir servir l'an prochain.

Quand se font pressantes les questions sur des vérifications de curriculum vitae de telle personne citée dans des articles de journaux ou par des députés de l'Opposition, le ministre rappelle qu'il ne se livrera pas à la chasse aux sorcières ou à du mccarthyisme en condamnant sur de simples soupçons ou allégations.

Le député de Brome-Missisquoi a invoqué, hier après-midi ses privilèges de parlementaire pour forcer le ministre Lessard à retirer des propos qui accusaient le député Paradis (Pierre) d'avoir trompé la population, le 22 octobre, en affirmant qu'il n'y avait pas eu plainte à la police pour le vol survenu au comité de la Fête Nationale de Maisonneuve. En fait, M. Paradis avait signalé le vol au comité de Saint-Jacques, à propos duquel une plainte ne fut faite à la police de la CUM que le 27 octobre.

L'engagement financier portant le numéro 800, dont doit répondre le ministre, était de $3.3 millions; ceux qui avaient à administrer les subventions recevaient un «manuel de gestion» fort complet dont les membres de la commission ont reçu copie mais il semble bien que cette précaution n'a pas joué dans tous les coins.



M. Lucien Lessard

Le «vécu» des évêques de langue française étonne leurs collègues

par Denise Robillard

Il a longuement été question de politique au cours de l'assemblée plénière des évêques catholiques du Canada, qui s'est terminée hier. Pour la première fois dans son histoire, la Conférence des évêques catholiques du Canada (CECC) a donné à ses 80 membres l'occasion de discuter ouvertement d'une question aussi explosive que celle, non pas de la vie politique prise objectivement, mais de leur vécu en tant que citoyens et évêques.

Un exercice qui a été un choc pour un bon nombre d'évêques anglophones. Mgr Gérard Dionne, évêque de Sault-Ste-Marie, et originaire du Nouveau-Brunswick, a fait état de son itinéraire de francophone minoritaire à Edmundston, puis à Halifax où il a fait ses études théologiques, avant d'être nommé à Sault-Ste-Marie, à l'époque, pas si lointaine, où tous les évêques des Maritimes étaient Irlandais: «je vivais aux Maritimes ce que les Irlandais d'alors expérimentaient à Toronto, eux à cause de leur religion, moi à cause de ma langue et de ma foi.»

Comment ce discours a-t-il été perçu? Mgr Dionne a déclaré au DEVOIR que ses confrères anglophones ont trouvé que c'était des choses «dures à entendre, mais digérables, parce qu'elles étaient dites avec humour et sans aigreur». D'autres évêques ont fait des évaluations semblables. C'est le cas, par exemple, de Mgr Rémi de Roo, de Victoria, qui estime que les réactions des anglophones ont été très positives: «certains ont été surpris de l'intensité et de la force de conviction des évêques francophones.»

De l'avis de plusieurs, une des principales révélations de cette assemblée a été cette prise de parole franche et intrépide dont Mgr Bernard Hubert et Mgr Louis-Albert Vachon ont été les initiateurs, lorsqu'ils ont qualifié l'actuelle évolution politique du Québec de «mouvement irréversible». Ce que d'autres ont repris par la suite.

Mgr de Roo estime qu'il est bon que ces choses aient été précisées. À son avis, cela a permis une prise de conscience nouvelle de la réalité des deux nations fondatrices et de la nécessité de travailler ensemble à un projet de société, dans le plus grand respect des différences. «Un défi et un appel» à prendre conscience que le projet de société de l'avenir doit se situer «au-delà des tensions actuelles».

Mgr Dionne estime que l'intervention de Mgr Hubert a été déterminante: il a joué un rôle clé et permis de «libérer la parole». Quant à Mgr Vachon, le nouvel évêque de Québec, il s'est affirmé «avec beaucoup de force, d'expression et d'idées». Une révélation pour l'ensemble de la CECC, a-t-il dit, et pour les évêques francophones, «une joie de l'entendre ainsi parler».

Mgr Antoine Hacault, évêque de Saint-Boniface, au Manitoba, a, de son côté, reçu confirmation et réconfort touchant la légitimité des luttes menées traditionnellement par les minorités de sa région. Il en retire des convictions qui l'orienteront jusque dans l'exercice de sa charge pastorale diocésaine. Par exemple, a-t-il dit, il comprend mieux la nécessité de fonder des paroisses anglaises ou françaises, plutôt que des paroisses mixtes qui ne satisferont personne.

En définitive, l'exercice d'Ottawa aura été l'occasion, à son avis, de clarifier des concepts, et pour beaucoup d'évêques anglophones, l'opportunité de prendre conscience d'une réalité qui ne les a touchés jusqu'à présent que très peu. Surtout, a précisé Mgr Hacault, ceux qui n'ont pas eu, au cours de leur formation, l'occasion de vivre dans un milieu autre que le leur, que ce soit au Québec ou à Rome.

Mgr Hacault estime que des initiatives concrètes sont prévisibles, comme des invitations faites à des évêques de l'ouest par des évêques du Québec, à vivre quelques jours dans leur diocèse pour un contact direct avec le milieu francophone. L'évêque de St-Boniface estime que «plusieurs évêques anglophones sont devenus assez amis d'évêques francophones au cours des échanges de cette semaine, pour que des démarches de cette sorte soient entreprises aussi bien entre laïcs et jeunes qu'entre évêques».

Après avoir autant parlé de politique, on pouvait peut-être s'attendre à voir les évêques en venir à un consensus et à faire une déclaration en marge de la conférence qui s'amorce sur le débat constitutionnel. Mgr Hubert a déclaré, en conférence de presse, que «les évêques n'ont pas cherché de consensus», un consensus qui n'existe assurément pas «sur une manière unique» de s'exprimer sur le sujet. Si on n'est pas intervenu jusqu'à présent, a-t-il dit, «c'est à cause des jeux politiques, dans la crainte d'être perçus comme prenant une position subtile en faveur de l'une des thèses en présence».

Pour bien faire comprendre la position actuelle des évêques, on a rappelé deux interventions faites, la première en 1967, à l'occasion du centenaire de la Confédération et l'autre, en 1972, en faveur du droit à l'autodétermination des peuples. Depuis, a ajouté Mgr Hubert, les évêques n'ont pas manqué de s'exprimer dans chacune de leurs régions. C'est le cas des évêques de l'Alberta, de la Colombie-Britannique, des provinces de l'Atlantique, du Québec et de l'Ontario. Chacune de ces interventions, a-t-il fait remarquer, a été faite en fonction de la population locale et compte tenu des milieux et des mentalités.

Paquette: Québec devrait riposter par des élections référendaires anticipées

par Pierre O'Neill

Si le premier ministre Trudeau fait fi de l'opposition des provinces et poursuit son action unilatérale jusqu'à Londres, le gouvernement Lévesque devra alors tenir des élections anticipées et solliciter à nouveau des Québécois le mandat de réaliser la souveraineté.

Telle est l'opinion émise par le député péquiste de Rosemont, M. Gilbert Paquette, qui estime que l'échec de la conférence constitutionnelle et l'aboutissement du coup de force fédéral créeraient une situation «d'urgence nationale» pour les Québécois.

Au cours d'un entretien au DEVOIR, M. Paquette a déclaré que le Québec n'aurait pas d'autre choix que de riposter en prenant tous les moyens démocratiques disponibles pour empêcher d'être privé de ses droits et pouvoirs les plus fondamentaux.

Il s'agirait donc d'élections référendaires à moyen terme, dans un délai que M. Paquette préfère pour l'instant de pas préciser. D'autres moyens lui semblent à la portée du gouvernement québécois: a) un référendum pour obtenir le consentement de la population sur le choix des moyens de pressions; b) une déclaration de l'Assemblée nationale exprimant le refus du Québec de se conformer à la nouvelle constitution canadienne; c) la mise sur pied d'une constituante formée de représentants de tous les milieux de la société, en vue de l'élaboration d'une constitution québécoise.

Cette idée de déclencher des élections référendaires anticipées, M. Paquette la trouve et justifiable et rentable. Cette situation d'urgence nationale lui apparaît évidente à partir du moment où il ne s'agit plus seulement d'un coup de force constitutionnel mais d'un plan d'attaque du fédéral pour reprendre en mains les ressources fiscales et les pouvoirs administratifs des provinces.

Les militants de la région de Ville-Marie, au cours de leur congrès du week-end dernier, ont débattu une résolution qui allait sensiblement dans le même sens que la suggestion de M. Paquette en faveur d'élections référendaires anticipées. C'est grâce à l'appel lancé quelques heures plus tôt par M. Lévesque, que la résolution a pu être défaite, mais de justesse. Cette impatience des militants de la base à voir la souveraineté se réaliser s'est d'ailleurs manifestée dans plusieurs autres congrès régionaux. C'est un nouveau courant qui semble prendre de l'ampleur au sein du parti et qui se réflète dans les résolutions que le congrès de Montréal-Centre étudie au cours de la présente fin de semaine.

L'association du comté de Rosemont, représenté à l'Assemblée nationale par M. Paquette, propose précisément de «demander au peuple québécois un mandat clair pour réaliser la souveraineté nationale dès la prochaine élection, à moins que des circonstances exceptionnelles l'exigent, lors d'une élection anticipée». Or, M. Paquette jouit d'une influence considérable sur les orientations politiques des militants de sa région et il pourrait probablement, avec l'aide de Mme Louise Harel et du Dr. Marc Lavallée, parvenir à convaincre le congrès du week-end à appuyer le texte de cette résolution.

Candidat défait aux élections de 1973, M. Paquette a été élu pour la première fois en novembre 1976. Il s'est imposé dans les délibérations du caucus des députés et dans les débats du conseil national. Il a largement contribué à tous les débats de fond qui animent le PQ depuis son accession au pouvoir. Il a notamment participé aux travaux du Comité des Neuf, du Comité des Onze et du Comité de déroulement du 8e congrès. Entre les «nationaux et les «politiques», il s'identifie davantage aux «sociaux» du parti.

À l'instar de son collègue Jacques Parizeau, le député de Rosemont est d'avis que la prochaine étape que le PQ doit franchir s'il veut que son action garde un sens, une signification, c'est l'accession à la souveraineté. Et cela pour quatre principales raisons:

■ «un bon gouvernement pour le Québec, c'est un gouvernement souverain»; dit-il. Le gouvernement du PQ a tout fait ce qu'il pouvait à l'intérieur des juridictions provinciales vers l'objectif de la social-démocratie. Sans les pouvoirs additionnels d'un état souverain, il ne voit pas comment le PQ pourrait demander un nouveau mandat comme «bon gouvernement»;

■ le PQ ne doit plus laisser subsister plus longtemps les «ambiguités», et le «vague»; il doit couper court aux «subtilités stratégiques»; il lui faut consacrer la plus grande partie de son temps à promouvoir la souveraineté;

■ au référendum, Trudeau a promis l'égalité des chances entre les deux communautés fondatrices ainsi qu'une réforme en profondeur du régime fédéral. Il va de soi, dit Gilbert Paquette, que le délai maximal pour livrer la marchandise, c'est la limite du présent mandat du gouvernement Lévesque, après quoi une seule solution s'imposera: la souveraineté;

■ pendant que le gouvernement Lévesque est aux prises avec des compressions budgétaires qui menacent de compromettre l'objectif de la social-démocratie, Gilbert Paquette voit le gouvernement Trudeau s'enrichir et effacer ses déficits à même l'entente intervenue avec l'Alberta sur les redevances de l'industrie pétrolière; ainsi, croit-il, le fédéral aura suffisamment de ressources financières pour occuper de nouveaux champs de juridiction provinciale et réduira le peuple québécois à l'état de minorité. Il en conclut que les prochaines ne devront pas dissocier les objectifs de social-démocratie et de souveraineté.

Londres n'osera pas dire non (Chrétien)

Le ministre fédéral de la Justice, M. Jean Chrétien, est convaincu que le gouvernement britannique n'osera pas rejeter la requête du gouvernement canadien, parce qu'il sait trop bien qu'un tel refus indisposerait le Canada et entrainerait une détérioration des relations entre les deux pays.

Conférencier invité de l'Association canadienne des manufacturiers, hier à Montréal, M. Chrétien a longuement analysé les chances de la conférence constitutionnelle qui débute lundi à Ottawa. Interrogé par les journalistes, il s'est dit confiant que les premiers ministres en viendront à une entente.

Concernant les informations voulant qu'un nombre croissant de députés de Westminster soient opposés au projet de rapatriement unilatéral du gouvernement canadien, M. Chrétien a prévenu les parlementaires britanniques que la Grande-Bretagne n'a pas intérêt à bloquer les efforts du premier ministre Trudeau pour ramener la constitution au pays. «Le gouvernement britannique devra peser toutes les conséquences d'un refus de la requête du gouvernement canadien».

Mais cette hypothèse apparaît invraisemblable à M. Chrétien, qui fait valoir que le premier ministre Thatcher sait jusqu'à quel point ce débat est litigieux et qu'elle ne voudrait surement pas que le Canada devienne un facteur de complications plutôt qu'un allié capable de l'aider à solutionner ses problèmes de politique internationale. «Mme Thatcher connaît l'importance du Canada pour la Grande-Bretagne et l'importance du Canada pour le Commonwealth.»

Les remarques de M. Chrétien visaient les résultats d'un sondage effectué auprès des parlementaires britanniques et qui indique que la requête canadienne n'a pas l'appui de la majorité des députés. C'est le quotidien britannique *The Guardian* qui a publié les conclusions de cette enquête d'opinion auprès des membres de la Chambre des communes. Les députés interrogés au cours de ce sondage croient qu'il serait préférable que la requête canadienne soit défaite et que le premier ministre Trudeau soit invité à reprendre sa réflexion et à poursuivre les négociations avec les provinces.

Il est maintenant acquis que la reine Élizabeth fera référence au débat constitutionnel canadien dans son discours d'ouverture de la nouvelle session qui débutera la semaine prochaine au Parlement de Westminster. Un fonctionnaire du Foreign Office a néanmoins précisé que le discours du Trône n'engagera en rien le gouvernement britannique.

Pour ce qui est des chances de réussite de la conférence des premiers ministres, M. Chrétien se dit convaincu que le premier ministre Trudeau fera preuve de «flexibilité» et recherchera un compromis. Invité à préciser les formes que cette flexibilité pourrait prendre, M. Chrétien a révélé que le fédéral est disposé à soumettre de nouvelles dispositions relativement à la formule d'amendement et à modifier la Charte des droits de manière à recueillir un consensus autour du chapitre sur les droits linguistiques.

Qu'est-ce qui a fait que pessismiste lundi dernier, M. Chrétien était devenu hier optimiste. Il affirme à ce propos qu'il a eu au cours de la semaine des entretiens avec plusieurs procureurs généraux des provinces qui lui ont exprimé la détermination de leur gouvernement à rechercher un terrain d'entente.

Les Canadiens doivent dire non à la bombe à neutrons

«Aujourd'hui nous demandons aux chrétiens et à tous les citoyens du Canada de lutter contre la prolifération des armes nucléaires. Nous vous invitons à manifester votre opposition et à la faire connaître aux autorités responsables.

«Quant à nous, nous appuyons les initiatives de conversion des mentalités guerrières et de transformations sociales en faveur de la justice et de la paix et en particulier le travail accompli par Développement et Paix en ce domaine.»

C'est en ces termes que les évêques catholiques du Canada viennent d'intervenir, en communion d'esprit avec les évêques américains, pour manifester leur opposition à l'escalade de la course aux armements, qui représente une menace de destruction nucléaire totale pour le monde. «Tragique ironie», déclarent les évêques, que cette décision du gouvernement américain de procéder au déploiement de la bombe à neutrons le 9 août dernier, le jour du 36e anniversaire de la destruction de Nagasaki!

Les évêques estiment que, loin d'augmenter notre sécurité, la décision américaine «relance les États-Unis et l'Union soviétique sur le chemin périlleux de la guerre froide».

Les évêques sont d'avis que le gouvernement canadien «doit prendre ses responsabilités et faire l'impossible pour contrer les initiatives des États-Unis» et l'invitent à faire en sorte qu'on envisage «les conséquences morales et politiques engendrées par la production de telles armes».

D.R.

LA RECHERCHE

Dossier:
Le dépistage des cancers
par Catherine Sceautres

La mer Morte
par Joël Gat et Mariana Stiller

L'arithmétique aztèque
par Herbert R. Harvey et Barbara Williams

Le réseau immunitaire
par Jacques Urbain

La reconnaissance des caractères
par Philippe Coueignoux



n° 126 - $3.25

en vente dans les bonnes librairies et tabagies

Draperies...
Contemporaines et traditionnelles

La plus grande spécialiste de draperies tissées à la main au Québec depuis 1949

Boutique L'Artisane Inc.
165 est, rue St-Paul, Vieux-Montréal, 861-7697

Aragon - Drieu La Rochelle - Gide - Sartre - Malraux - Mauriac - Paulhan - Eluard - Céline - Kœstler...

font

La Rive gauche



396 pages, $21.95

De 1930 à 1950, à Paris, sur la rive gauche de la Seine, dans une demi-douzaine de cafés, deux ou trois lieux de réunion, quelques maisons d'édition et salles de rédaction, tous, ils vivaient, écrivaient, se retrouvaient. De Londres à New York, de Moscou à Barcelone, on guetta, au milieu des tragédies mondiales, leurs prises de position. La "rive gauche" parut bien être la vraie capitale intellectuelle du monde.

Seuil

Les élections municipales restent ternes

par Alain Duhamel

Les campagnes électorales arrivent à leur conclusion demain dans près de 1,000 municipalités québécoises. Pour toutes celles qui ont 20,000 habitants ou plus, les campagnes électorales se sont déroulées dans un contexte nouveau défini par la réforme du pouvoir municipal.

Les candidats des villes, petites et moyennes, de l'île de Montréal s'entendent au moins sur une observation: les nouvelles lois tendant à valoriser le pouvoir municipal et la démocratie municipale n'ont pas suscité un intérêt accru des électeurs pour la campagne électorale.

«Les nouveaux quartiers (un élu par quartier seulement) mêlent les gens un peu», affirme le maire de Lachine, M. Guy Descary. Ses deux adversaires, M. Noël Saint-Germain et M. Jean-Guy Chartier, tous deux aguerris à des campagnes électorales, le premier comme ancien député, le second comme ancien maire, ont une opinion semblable.

Le maire de Verdun, M. Lucien Caron, et son adversaire, M. William Gaudreau, sont du même avis. M. Gaudreau a constitué un parti politique, le Parti civique de Verdun, tandis que M. Caron a après avoir inscrit un parti politique sous le nom de «Action Verdun» l'été dernier, renoncé à s'en servir, ses candidats n'étant pas enthousiastes face à la perspective de devoir se soumettre à une forme quelconque de convention. Le Parti civique de Verdun, constitué en octobre dernier, a mis une quinzaine de jours à la préparation de son programme électoral et au recrutement de ses candidats.

Dans les autres villes de la Communauté urbaine où il y a élections, il n'y a que deux partis politiques officiellement constitués. Il s'agit de l'Alliance municipale d'Anjou, qui a déjà son leader, M. Jean Corbeil, élu à la mairie et trois de ses candidats élus dans les quartiers; et du Renouveau municipal dans la ville de Montréal-Est où l'élection doit avoir lieu lundi. Partout ailleurs, les candidats à la mairie et au Conseil municipal préfèrent demeurer sous étiquette indépendante de crainte, semble-t-il, de devoir s'astreindre à une discipline de parti.

En vérité, les lois qui gouvernent le financement des partis politiques et les élections municipales intéressent plus les organisateurs d'élections, à qui il revient d'articuler les machines électorales, qu'elles ne suscitent de véritable renouveau d'intérêt chez les électeurs. La plupart des candidats ne s'attendent pas du reste à un taux de participation substantiellement plus élevé que celui des dernières élections (aux environs de 50% dans des villes comme Verdun et Lachine).

L'essentiel de l'effort de campagne consiste à faire du porte-à-porte et à assurer la présence du candidat sur certaines places publiques, et même à des funérailles; peu d'assemblées publiques parce que, affirment la plupart des candidats, les électeurs ne s'y rendent pas. Compte tenu des limites imposées aux dépenses électorales, il devient alors préférable d'investir dans des placards publicitaires et dans les pages des journaux locaux plutôt que de dépenser de l'argent dans la location d'une salle. Le reste de la campagne se fait par téléphone.

Entre l'administration en recherche d'un nouveau mandat et l'opposition, constituée quelques semaines à peine avant la période électorale, il y a souvent peu de différence sur les thèmes (les taxes et les dépenses demeurent toujours trop élevées) et le même balbutiement sur les moyens de comprimer les dépenses et d'alléger le fardeau fiscal des contribuables. Partout, le niveau du débat ne s'élève guère au-dessus des clichés et le discours reste empreint d'insultes à l'égard de l'adversaire, surtout s'il sollicite un renouvellement de mandat. En élections municipales, le thème d'une ville propre ne se rapporte pas à des problèmes de salubrité et d'hygiène publique.

Les bureaux de scrutin ouvrent dimanche à 9 h et ferment à 18 h. Les électeurs doivent marquer leur vote par une croix faite avec un crayon à la mine de plomb. Toute autre façon de voter, acceptée aux élections québécoises, est réputée incorrecte aux élections municipales.

Télé-Médic ferme dans la colère

À l'occasion de la fermeture définitive de Télé-Médic, ce soir à 18 h, les 58 techniciens syndiqués (CSD) qui seront alors mis à pied ont l'intention de manifester leur mécontentement à l'endroit du gouvernement du Québec, du premier ministre Lévesque en particulier, pour rupture de promesse.

Accusant M. Lévesque de leur avoir faussement promis du travail lorsque le CRSSS prendrait la relève de Télé-Médic avec une centrale de médecine d'urgence à domicile, pour remplacer l'entreprise privée en faillite, le tuteur du syndicat, M. Roland Meunier, a révélé hier, en conférence de presse, qu'aucun autre organisme gouvernemental n'avait fait appel aux services des 58 nouveaux chômeurs.

«Est-ce ça le cadeau de l'Halloween de M. Lévesque à nos techniciens? a-t-il demandé. Nous devons conclure qu'il préfère les voir retirer des dollars de l'assurance-chômage au lieu de les mériter en pratiquant leur métier».

M. Meunier a aussi dénoncé l'entente récemment conclue entre le CRSSS et la Fédération des médecins omnipraticiens du Québec.



Il n'y a pas que les bonbons qui font plaisir aux enfants le soir de l'Hallowe'en. Il y a aussi les petites boîtes de raisins secs, les arachides, les petits sacs de noix, etc. (Photo Jacques Grenier)

L'Hallowe'en

Attention aux petits monstres

L'Hallowe'en, fête du plaisir, ramènera ce soir dans les rues de la métropole et autres municipalités du Québec des milliers d'enfants déguisés en petits monstres ou représentant différents personnages créés pour les bandes illustrées ou les dessins animés.

S'ils se réjouissent bien sûr de voir les enfants s'amuser, au bénéfice surtout de l'UNICEF qui s'associe à eux depuis plusieurs années maintenant, les organismes responsables de la sécurité des citoyens, entre autres la Sûreté du Québec, la Ligue de sécurité, l'Association parents-secours et les autres corps policiers du Québec, rappellent à la population certains conseils relatifs à la sécurité des enfants.

Ainsi, les recommandations suivantes sont de rigueur:

- que les enfants portent un costume de couleur claire, de matière ininflammable, décoré avec du ruban réfléchissant ou de la peinture fluorescente; le costume devrait être plutôt court afin que les enfants ne trébuchent pas;
- si les enfants portent un masque, les ouvertures des yeux devraient être assez grandes pour leur permettre de bien voir des deux côtés;
- les tout jeunes devraient être accompagnés d'une personne adulte, et les plus grands devraient faire leur sollicitation en groupe et non seuls;
- les enfants devraient traverser uniquement aux intersections et ne sonner aux portes que d'un côté de la rue à la fois;
- que tous les fruits et friandises recueillis soient vérifiés avant que les enfants ne les mangent;
- les enfants ne devraient pas accepter de randonnée ou de friandises d'un automobiliste inconnu, ou encore pénétrer à l'intérieur d'une maison dont les occupants sont des inconnus pour eux;
- il serait souhaitable de rappeler aux enfants qu'ils peuvent obtenir assistance là où ils verront le symbole rouge et blanc de Parents-secours, affiché dans une fenêtre;
- les enfants devraient se munir d'une lampe de poche afin d'être facilement repérés par les automobilistes.

Par ailleurs, les automobilistes sont invités à redoubler de vigilance, aujourd'hui pour parer à toute action imprudente sur leur parcours à cause des enfants qui y circuleront anormalement nombreux.

Les organismes rappellent enfin que la sécurité sous toutes ses formes est une responsabilité commune, et que tous devraient avoir à coeur une Hallowe'en joyeuse partout et pour tous.

Les omnipraticiens ouvrent les hostilités contre Québec

par Marie Laurier

Les négociations pour le renouvellement de l'entente entre le gouvernement et les 5,250 membres de la Fédération des médecins omnipraticiens du Québec (FMOQ) ne sont pas encore déclenchées que déjà les moyens de pression s'organisent un peu partout.

Le premier se manifestera le 4 novembre dans le sud de la région de l'Outaouais: les médecins y fermeront leur cabinet de 9 h à 17 h pour tenir une journée d'étude.

A Montréal, le 18 novembre, les 3,000 généralistes se désisteront des services médico-administratifs auxquels ils participent normalement. Des journées d'étude sont prévues aussi le 11 novembre dans le nord de l'Outaouais, le lendemain dans la région Laurentides-Lanaudière, dans l'Estrie, le 18 novembre, et d'autres s'ajouteront à la liste au fur et à mesure que les 18 associations régionales de la FMOQ en détermineront la date.

Cette attitude belliqueuse était à prévoir puisque dès le mois de septembre, au congrès de la FMOQ, des économistes et des actuaires faisaient la preuve que les médecins ne sont pas des Crésus et que leur pouvoir d'achat s'est considérablement érodé depuis dix ans. Par la même occasion, l'on apprenait que le syndicat professionnel avait en caisse un «fonds de contestation» de $500,000 destiné à parer à toute éventualité et, selon les informations recueillies hier, une décision sera prise le 1er novembre pour le nourrir davantage.

«Les médecins ont abandonné leurs hésitations et leur scrupule à contester et ils sont déterminés à obtenir ce qui leur revient de droit», a déclaré hier au DEVOIR M. Raymond Pronovost, directeur général adjoint de la FMOQ depuis trois ans et spécialiste en relations ouvrières.

L'Etat est sans contredit la cible visée par les généralistes puisque parallèlement à ce mouvement de contestation, la FMOQ entreprend une opération de séduction auprès du grand public pour lui démontrer que «le médecin omnipraticien est le spécialiste de toute la personne». L'organisme publiera six dépliants d'un tirage d'un million chacun pour expliquer les multiples facettes et services de la profession médicale et cette information sera disponible dans les établissements de santé et de nombreux édifices publics.

Par ailleurs, et la veille même du démantèlement de Télé-Médic, la FMOQ a conclu hier un accord de principe avec le Conseil régional de la santé et des services sociaux (CRSSS) du Montréal métropolitain quant à la participation des omnipraticiens au Centre de coordination des urgences de Montréal qui devrait naître officiellement ces prochaines semaines. L'accord prévoit que les médecins fourniront exclusivement des services professionnels auprès des patients. Leur intervention pourra se faire au domicile de l'appelant et, si besoin est, dans l'ambulance qui le transportera à l'hôpital et qui aura été dépêchée par le CRSSS. Le médecin sera assisté du chauffeur-technicien et ce dernier aura reçu une formation de 160 heures pour faire ce travail.

Cette façon de procéder sera de nature à éliminer le transport inutile de malades à un établissement hospitalier puisque l'expérience a démontré que tous les cas dits «urgents» ne le sont pas nécessairement au point de justifier le transport ambulancier.

Quant au débrayage des 23 médecins omnipraticiens anesthésistes dans les 11 hôpitaux de régions éloignées du Québec qui en est à sa troisième journée, il n'y a eu aucune évolution puisque l'on attend les résultats de la rencontre prévue entre la FMOQ et le MAS la semaine prochaine.

Mais ce conflit a provoqué de vifs commentaires hier de la part de Mme Thérèse Lavoie-Roux, critique du Parti libéral du Québec en affaires sociales. «Il est plus que temps pour le gouvernement de prendre ses propres responsabilités et de s'engager concrètement vers une solution de tout le problème des effectifs médicaux dans les régions périphériques», a souligné le député de l'Acadie à Québec, rappelant que c'est le ministre des Affaires sociales, M. Pierre-Marc Johnson, lui-même qui a fait appel au sens des responsabilités des anesthésistes-omnipraticiens.

L'Hôtel-Dieu réussit à sauver une mère de famille brûlée à 90%

par Marie Laurier

Grâce à une équipe médicale multidisciplinaire de l'Hôtel-Dieu de Montréal, une «grande brûlée» à 90% a été sauvée, ce qui devrait hâter l'implantation d'une unité spécialisée pour soigner adéquatement ces malades et promise par le ministère des Affaires sociales depuis plus d'un an.

L'Hôtel-Dieu a été désigné comme l'un des deux futurs centres supra-régionaux de soins aux grands brûlés — l'autre à l'hôpital Saint-Sacrement de Québec — qui devrait pouvoir recevoir 12 à 14 blessés. Les plans et devis de cette unité sont prêts et les autorités de l'hôpital attendent toujours le feu vert pour procéder à son aménagement au 7e étage du pavillon Le-Royer et au coût de $1.5 million.

À l'heure actuelle, l'hôpital de la rue Saint-Urbain traite «six grands brûlés» — un record — dans des conditions extrêmement difficiles, héroïques même, à tel point que les autorités hésitaient hier à permettre la visite des lieux aux journalistes qui ont insisté.

Mais cela n'a toutefois pas empêché la guérison «miraculeuse» d'une patiente de 32 ans qui, sans l'intervention des spécialistes — néphrologues, microbiologistes-immunologistes, chirurgiens-plasticiens — aurait été condamnée à mourir. Il a fallu, bien sûr, aussi la collaboration et le dévouement constant du personnel infirmier et soignant.

«Cela tient du miracle, de la chance, de la santé exceptionnelle de cette dame et aussi de sa volonté de guérir, si nous avons réussi à la sauver», commentait hier le Dr Guy Lemieux, néphrologue, en nous expliquant en détail les différentes étapes de ces traitements délicats et problématiques.

La patiente était brûlée à 90% de sa surface corporelle dont 60% au 2e degré et le reste au 3% degré. Selon le Dr Lemieux, le pronostic pour ces malades varie en fonction de l'étendue et de la gravité des brûlures. Ainsi, un patient brûlé à 50% au 2e et au 3e degrés, possède environ 60% de chance de survie.

Ce n'est pas la première fois que l'équipe de l'Hôtel-Dieu réussit des exploits dans le traitement des grands brûlés que les spécialistes raffinent depuis près de 15 ans.

Ainsi, récemment, un patient brûlé à 75% au cours d'une explosion a été sauvé et l'on considérait alors cette guérison comme un précédent mais celle qui vient d'être réalisée l'est davantage: on croit savoir qu'il s'agit là d'une première en Amérique du Nord sinon dans le monde entier. (Il semblerait qu'une guérison similaire ait été constatée en Chine).

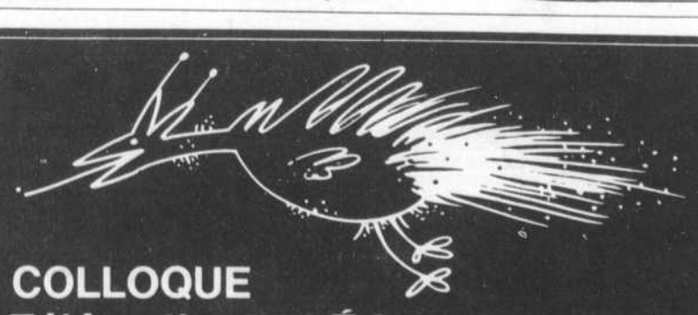
L'accident est survenu le 18 juin dernier au moment où la jeune femme s'est servie d'un liquide pour allumer les briquettes d'un barbecue. En quelques instants, elle était brûlée à 90% et il ne lui restait d'intacts que le cuir chevelu et une mince bande de chair à l'endroit séparant le dos de la partie inférieure du corps. Elle a été soignée pendant quatre jours dans un hôpital de sa région au mieux dans les circonstances pour être ensuite transportée à l'Hôtel-Dieu.

Toutes les étapes des traitements, de soins, de médication, d'alimentation, d'hydrothérapie, de greffes, etc. ont été rigoureusement suivies et observées et ce n'est qu'après 70 jours d'hospitalisation, soit le 1er septembre que l'on a considéré la patiente sauvée. Grâce à la chirurgie plastique, les brûlures de son visage n'ont pas laissé de séquelles, mais ses mains souffrent d'une rétractation de la peau dont les chirurgiens verront à corriger les effets.

La jeune femme, mère de quatre enfants, devra subir d'autres interventions chirurgicales et d'autres traitements pendant au moins un an, mais elle a pu regagner son foyer. Il ne lui reste qu'à se réadapter à une vie normale...

«Le problème de la réhabilitation des grands brûlés que l'on réussit à sauver est microbiologiste - immunologiste, et l'on ne saurait négliger cet aspect qui serait très important dans le futur centre.»

Le spécialiste rappelle le triste cas d'un patient traité avec succès pendant trois mois et qui, à sa sortie de l'hôpital, se trouvait si abominable qu'il s'est suicidé...



COLLOQUE
Télématique et Éducation

Le lieu	: Université Concordia, 1455 Boulevard Maisonneuve ouest à Montréal.
Le moment	: Les 5, 6 et 7 novembre 1981.
L'événement	: Un rendez-vous pour les individus, les groupes, les associations et les institutions qui réfléchissent sur l'impact des technologies de pointe en éducation.
La formule	: Une place publique d'idées et de matériel Des conférenciers Des invités Des ateliers, de la documentation Un débat, une assemblée, des propositions . . .
Coût	: $20.00 (incluant le dîner du vendredi soir).
Avertissement	: Des contenus aux contenants nous nous occupons de tout sauf de votre hébergement.
Information	: **Pour en savoir davantage, prière de communiquer avec nous aux Bureaux de la Télé-université à Montréal, aux numéros suivants:** **— À Montréal: (514) 935-7401.** **— De l'extérieur, sans frais: 1-800-361-4342.**

SOYEZ DES NÔTRES!

On a toujours du pain chaud sur la planche...

Spécial de la fin de semaine:

St-Honoré (8")

$6.50

LA BOULANGERIE ET PÂTISSERIE
BORDELAISE

3522, rue Masson
(angle 14e avenue à Rosemont)
376-6582
Tous les jours de 8 h à 22 h

GLENFIDDICH EST AU SCOTCH CE QUE LE NAPOLÉON EST AU COGNAC.

Les connaisseurs savent reconnaître un scotch unique.

Glenfiddich est le seul scotch «Pure Malt» jouissant du privilège d'être mis en bouteille à la distillerie de William S. Grant dans les Highlands d'Écosse, la région où l'on produit les meilleurs scotchs au monde.



GLENFIDDICH
«PURE MALT»
La vieille fine des scotchs.



L'aéroport-école

3) Un choix infléchi par un vigoureux lobbying

par Rodolphe Morissette

La décision du ministère de l'Éducation d'implanter son propre programme de formation des contrôleurs aériens au Cégep de Saint-Jean-sur-Richelieu aura fait suite à un lobbying absolument considérable.

Dès qu'il fut clair que le ministre de l'Éducation, M. Camille Laurin, se fut montré très favorable au projet soumis par la firme privée Avi International, dont ont traité les articles précédents, les pressions commencèrent à s'exercer de toutes parts. Au ministre fédéral du Transport, M. Laurin écrivait en effet le 5 janvier dernier: «Compte tenu de la nature et du sérieux de ce projet, notre ministère a donné son accord de principe à cette proposition pédagogique, etc.»

Dès le 6 février, le Conseil des collèges se prononce contre le projet d'Avi, essentiellement parce que ce dernier ne prévoit pas «un mécanisme de contrôle de l'enseignement par un collège», et que, contrairement au cheminement normal des étudiants des collèges, le projet proposé concentre pendant la première année les cours communs et les cours complémentaires requis pour l'obtention d'un diplôme d'enseignement collégial, plutôt que de les étaler sur deux ans.

Des malins ont noté que la présidente du Conseil, Mme Jeanne Blackburn, vient de la région de Chicoutimi et que cette dernière comptait, avec son député-parrain, M. Marc-André Bédard, ministre de la Justice, voir l'aéroport-école s'implanter à Saint-Honoré, avec l'école de pilotage qui y est rattachée au cégep local. Pour Mme Blackburn, ce sont là de pures déductions; quant au ministre, il a mené jusqu'en septembre la bataille en faveur de Saint-Honoré, mais en vain.

La Direction générale de l'enseignement collégial (DGEC) prépare en mars le rapport dit « (Pierre) Ruel», qui favorise aussi le site de Saint-Honoré, propose un règlement pédagogique et un cadre de programme permettant à un cégep — plutôt qu'à une firme privée — d'assurer la gestion du cours.

L'Association des gens de l'air du Québec (AGAQ) s'en mêle d'emblée et plusieurs de ses membres se livrent ici à un grenouillage assez retentissant. À tel point, du reste, que les contrôleurs aériens, qui avaient créé ce mouvement de pression lors de la crise du bilinguisme dans les airs en 1976, vont consommer jeudi prochain leur désaffiliation d'avec l'AGAQ. («Consommer», car il n'y en restait plus qu'une quarantaine de membres contrôleurs.)

Sur la question de l'aéroport-école, en effet, l'AGAQ est profondément déchirée. Officiellement, elle a toujours tenu à rester neutre sur la question du site de l'aéroport-école. À l'intérieur cependant, on est fort divisé. D'une part, les contrôleurs qui font partie de l'AGAQ (les pilotes en forment la majorité des membres) rejettent le site de Saint-Honoré: ils préfèrent un grand centre, soit la région de Montréal ou celle de Québec. De plus, la majorité d'entre eux voient d'un bon oeil le projet d'Avi International, conçu par deux des leurs, MM. Pierre Beaudry et Louis Doucet, qui avaient été à l'origine de l'AGAQ en 1975.

L'autre faction au sein de l'Association est représentée surtout par l'ex-président de celle-ci, M. Roger Demers, et par son ex-directeur général, M. Marcel Deschamps, tous deux employés du ministère des Transports du Québec. Ils préconisent, eux, à travers le lobbying que pratique le ministère qu'ils représentent et qui est directement impliqué dans l'affaire, le site de Saint-Honoré: l'aéroport local est celui du gouvernement québécois et ils voudraient y relier l'école des contrôleurs et l'école existante de pilotage. En février, le ministère québécois des Transports, par le moyen d'une note de service conçue à fine épouvante (en deux jours) et connue sous le nom de «rapport (Pierre) Pourchelle», appuie d'emblée le rapport Ruel de la DGEC. Il va sans dire que des fonctionnaires de Transports Québec veulent confier la gestion du programme à un cégep et y voir la présence du ministère fédéral du Transport la plus effacée possible.

C'est dans le contexte de ces pressions que le ministre de l'Éducation forme un comité ad hoc, multipartite, au début de l'été pour étudier le problème du site, celui du type de programme et celui des modalités de la gestion de l'aéroport-école — une première mondiale en l'occurence. Fin juillet, le comité expose au ministre la problématique du site: le comité «incline... à préférer» le site de Saint-Jean, écrira le ministre plus tard, qui dira s'être «rallié... à l'opinion du comité». La formation sera donc donnée par le Cégep de Saint-Jean, qui a déjà commencé, du reste, à recruter des étudiants pour janvier.

Entre-temps, l'AGAQ persiste dans son attitude de neutralité, pendant que des contrôleurs membres usent de stratagèmes pour l'amener à pencher du côté de leurs préférences. C'est ce contentieux qui a entraîné, il y a deux semaines, la démission du vice-président et du secrétaire général de l'AGAQ, MM. Pierre Ménard et Gaston Labonté, puis le mouvement de désaffiliation des contrôleurs.

Le comité ad hoc se prononcera le 4 novembre sur les parties de son mandat autres que le site de l'aéroport-école. Au plan du programme, on sait d'ores et déjà qu'il préconisera un syllabus plus conforme à ceux qu'on retrouve en collège actuellement que ne l'était le projet d'Avi International. Contrairement à ce dernier aussi, il se restreindra, du moins pour commencer, à la seule formation en contrôle de la circulation aérienne. Le projet Avi visait, lui, une formation d'emblée polyvalente. L'étudiant y faisait l'apprentissage concomitant de plusieurs disciplines connexes, afin d'ajouter à la polyvalence du candidat: assistance-contrôle (le côté informatique de la tâche d'aiguillage), répartition aéronautique, technique de l'administration aéroportuaire, service d'information de vol et techniques météorologiques.

Quant au mode de gestion de l'aéroport-école et à la nature de l'accord fédéral-provincial qui doit intervenir à cet égard, le comité ad hoc précisera le rôle du ministère fédéral du Transport et le mandat de la future corporation à but non lucratif composée des instances régionales qui sera amenée à prendre la responsabilité ultime de l'établissement. Le ministre de l'Éducation n'a pas encore mis fin à sa réflexion au sujet du mandat de la corporation et il n'est pas encore décidé si le fédéral se contentera de siéger au conseil d'administration de celle-là ou de participer directement, au sein de l'école, à la formation des futurs contrôleurs (voir LE DEVOIR de jeudi).

Toutes ces discussions autour de l'aéroport-école ont, par mode d'incidence, fait naître un autre projet, qui intéresse singulièrement plusieurs des partenaires de celui de Saint-Jean: l'idée d'une «université de l'air». De ce projet qui fait déjà son petit bonhomme de chemin on parlera bientôt.

—FIN—

Le président du Conseil supérieur de l'éducation s'en prend au «système»

par Angèle Dagenais

Le président du Conseil supérieur de l'éducation, M. Claude Benjamin, a critiqué avec vigueur l'école secondaire au Québec «qui n'a pas su et ne sait pas encore satisfaire le client» et le système d'éducation dans son ensemble qui «n'a pas de sens, ne marche pas» et auquel, personnellement, il ne «croit» pas.

M. Benjamin qui s'adressait jeudi à des directeurs d'études de l'Association des institutions d'enseignement secondaire (écoles privées), s'en est pris particulièrement au système de normalisation de notes des examens ministériels et des bulletins, véritable «procédé érigé en système que seuls les initiés parviennent à déchiffrer (et qui) a pour effet qu'on évite de se pencher sérieusement sur les examens donnés ainsi que la qualité de l'enseignement qui varie d'un milieu à l'autre».

M. Benjamin a fourni des statistiques qui révèlent que les résultats «bruts» de dix examens uniformes en sciences du ministère de l'Écudation pour les années 1973-74 à 1976-77 montrent un taux d'échecs de plus de 50%. «En fait dans cinq de ces examens on retrouve un taux d'échecs de 60% et dans quatre un taux d'échecs de 80%», a déclaré M. Benjamin. «En français l'analyse des résultats à six examens uniformes du MEQ révèle une tendance à l'augmentation du taux d'échecs très nette: en voie régulière le taux qui s'établissait à 4.2% en Secondaire V en 1972 passe à 22% en 1977, alors qu'en Secondaire IV le taux d'échecs qui s'établissait à 14.9% en 1974 passe à 48.2% en 1977. En voie allégée, poursuit-il, le taux d'échecs en Secondaire IV passe de 10.8% qu'il était en 1974 à 66.4% en 1977».

M. Benjamin affirme que personne n'est dupe de l'éducation «technocratisée» et normalisée qui est offerte présentement, les étudiants les premiers. «Bon nombre d'entre eux en sont rendus à nous dire qu' «il est préférable de ne pas être trop forts à l'école, la normalisation va nous remonter».

Il a critiqué abondamment ce système d'évaluation indéchiffrable ainsi que d'autres faits peu connus — le vandalisme dans les écoles publiques coûte des millions de dollars; plus de 400,000 élèves ont abandonné leurs études secondaires entre 1972 et 1977 — indiquant qu'ils sont tout à fait significatifs des rapports existants entre le système scolaire et l'étudiant.

M. Benjamin a souligné, entre autres choses, qu'il ne peut être d'accord avec un système pour lequel «éduquer» se comptabilise en minutes d'enseignement et d'encadrement. «Ce n'est pas vrai, a-t-il lancé, que l'on va continuer à négocier de cette façon et arriver à quelque chose.» Il est convaincu que les enseignants sont les premiers à s'interroger sur cette conception de l'éducation.

Tout en soulignant que les écoles privées vivaient à un moindre degré ces problèmes parce qu'elles peuvent notamment «choisir» leurs clientèles, il a néanmoins déclaré aux directeurs pédagogiques auxquels il s'adressait, qu'ils devraient davantage se demander si leurs établissements ne pouvaient devenir davantage «d'intérêt public». M. Benjamin souhaite voir les écoles privées renouveler la qualité des services qu'elles dispensent pour permettre «à ceux qui profitent peu ou mal de leur scolarisation d'améliorer leur situation par le biais de l'amélioration de l'institution comme telle».

Un nouveau regroupement de commissions scolaires pour la région de Montréal?

par Angèle Dagenais

Après les divergences de vue qui se sont exprimées au cours du week-end dernier, la grande région de Montréal aura des raisons supplémentaires de se sentir exclue des prises de décision de la Fédération des commissions scolaires catholiques du Québec. En effet, sur les sept membres qui composent le comité exécutif de la FDSCQ, un seul siège revient à un représentant d'une commission scolaire de Montréal, M. Jean-Guy Deschamps de la CECM. Les six autres membres sont Mme Estelle Gobeil, présidente (commission scolaire Sapinière), M. Lemieux, premier-vice président (c.s. Black Lake-Disraëli), M. Duchesne, deuxième vice-président (c.s. Chicoutimi), Mme Jeanne Lafrenière (c.s. Drummondville), M. Ghislain Maltais (c.s. Tadoussac) et M. Guy D'Anjou (Mont-Joli).

Le mouvement de protestation qui s'est élevé contre les réformes internes des structures de la Fédération et qui s'est concrétisé au cours de l'assemblée générale annuelle de la Fédération à Québec le week-end dernier par le départ des représentants non seulement de la CECM mais de la grande région de Montréal incluant la vallée du Richelieu, est très inquiétant, au dire de Me Jacques Mongeau, président de la commission scolaire Baldwin-Cartier et du Conseil scolaire de l'île de Montréal.

Selon M. Mongeau, il ne s'agit pas uniquement de la protestation isolée d'une commission scolaire même aussi importante que la CECM, mais bien d'un bloc entier de commissions scolaires de la Fédération qui iront peut-être jusqu'à remettre en question leur affiliation à cette structure. Les commissions scolaires qui auraient ce désir ont 30 jours avant la fin de l'année financière pour signaler officiellement leur intention.

Si le mouvement d'insatisfaction devait s'accentuer, il se pourrait que des commissions scolaires cherchent à reformer une nouvelle structure pour la région de Montréal, a précisé M. Mongeau.

Selon le président du Conseil scolaire de l'île de Montréal, «ce qui a heurté» les gens à l'assemblée annuelle de la Fédération, c'est le nouveau découpage régional, proposé par la Fédération, calqué sur les territoires des bureaux régionaux du ministère de l'Éducation. Actuellement, les commissions scolaires adhèrent à la Fédération par un système de représentation décidé au sein d'associations régionales plus ou moins actives. Pour la région du grand Montréal, elles sont au nombre de quatre: la CECM en forme une, l'île de Montréal moins la CECM en forme une autre, Laval et la Rive-Nord (Repentigny) sont les deux autres. Selon Me Mongeau, le découpage actuel convient aux commissions scolaires de la région de Montréal qui s'étaient habituées avec les années à travailler avec des associations fortes et représentatives de leur milieu.

Les nouvelles structures de la Fédération qui doivent être mises en place à compter d'avril 82 réduisent sensiblement la représentation de la région montréalaise au sein de l'assemblée générale. Le conseil d'administration auquel la délégation montréalaise est très bien représentée actuellement, avec 40% des sièges, sera également modifié en 1982, au détriment de Montréal.

M. Mongeau estime que jusqu'à maintenant s'était établi un équilibre fonctionnel entre Montréal et les autres régions du Québec grâce à des compromis nécessaires et consentis de part et d'autre. Au cours du week-end dernier, Montréal a perdu sur tous les fronts, explique Jacques Mongeau: refus du moratoire sur la réforme des structures, composition des membres du comité exécutif choisis par l'assemblée générale et par le conseil d'administration, éliminant tous les candidats de Montréal à l'exception d'un seul. Il s'agissait de trois votes importants, selon M. Mongeau, qui ont été perdus. «Un seul aurait peut-être pu sauver le bateau.»

Il y a 120,000 ans, le premier Nord-Américain?

LA JOLLA, Californie (AP) — L'homme a peut-être traversé pour la première fois le détroit de Behring pour entrer dans le Nouveau Monde il y a 120,000 ans. Bien plus tôt que la plupart des spécialistes ne le pensent, a déclaré mardi un archéologue canadien, le Dr Brian Reeves, de l'Université de Calgary.

Il parlait au cours d'un symposium sur les migrations humaines et sur l'archéologie sous-marine. Mais dans cette même assemblée un spécialiste soviétique, le Dr Dikov Nikolai Niloayevitch, de l'Institut soviétique de recherche scientifique, a contesté cette thèse. Les experts soviétiques, a-t-il dit, pensent que ce passage n'a pu avoir lieu qu'il y a 70,000 ans.

Jouir à mort

AUSTIN, Tex. (AP) — La Cour suprême du Texas s'est prononcée en faveur de l'épouse et de la mère d'un homme de 33 ans qui est mort après s'être attaché une corde autour du cou afin d'intensifier son plaisir en se masturbant.

La Cour a maintenu le jugement d'un tribunal inférieur, rendu mercredi, déclarant que la famille avait droit à une indemnité de $120,000 d'une société d'assurances parce que la mort de Jerry Lee Tommie en 1978 avait été vraiment accidentelle. Sa femme, Kathern Lee Tommie, et sa mère, Edith Jones, avaient réclamé cette somme de la Connecticut General Life Insurance Co.

Avant le jugement de la Cour suprême, deux autres tribunaux s'étaient prononcés en faveur de la famille et la compagnie en appelait, soutenant que Tommie avait causé sa propre mort.

Il a été établi en cour que Tommie avait employé la perruque de sa femme, sa robe de nuit, sa gaine-culotte et son soutien-gorge avant de se passer une corde autour du cou, d'ailleurs protégé par une bourrure. Il s'est servi de poulies, d'un pied et du dessus d'une porte pour contrôler la pression de la corde, selon la preuve. On a établi en cour que Tommie voulait intensifier son plaisir sexuel durant la masturbation en réduisant l'afflux de sang et d'oxygène au cerveau. Selon la Cour d'appel, il aurait perdu connaissance ou perdu l'équilibre et aurait donné de tout son poids sur la corde.

4e COLLOQUE ANNUEL SUR LE TRAITEMENT DES EAUX USÉES

16 et 17 novembre 1981
hôtel méridien
montréal

L'AQTE, Environnement Canada et la SQAE invitent tous les intervenants dans le domaine de la protection de l'environnement à participer à cet événement annuel.

Pour toute information additionnelle veuillez appeler:

Secrétariat de l'AQTE
(514) 337-4446

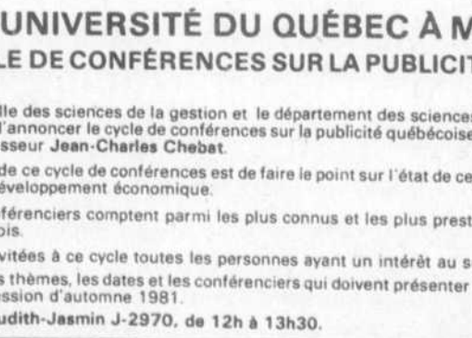
Les places étant limitées, il est recommandé de s'enregistrer au plus tôt. Veuillez utiliser la formule d'inscription et la poster immédiatement avec votre chèque fait au nom de l'AQTE - Colloque 1981

☐ Membre 80$ ☐ Non-membre 100$ ☐ Étudiant 25$

Nom
Poste Organisme
Adresse
Code postal Tél.

Postez à: **AQTE - Colloque 1981**
6290, rue Périnault, bureau 2
Montréal, Québec H4K 1K5

Cette carte pourrait sauver votre vie



LA CARTE MÉDICALE
La carte médicale est le système d'identification personnelle et médicale le plus poussé au monde.

LA CARTE MÉDICALE
Une carte d'identité avec microfilm contenant les renseignements médicaux nécessaires pour tout traitement d'urgence et un service téléphonique d'urgence sans frais 24 heures par jour à travers le monde.

Pour plus de renseignements écrire à

BANQUE DE DONNÉES MÉDICALES
2275 rue Laurier est, Montréal, Québec H2H 2N8
1-800-361-7400 — Montréal: 524-3574

Nom
Adresse
Ville Province
Code postal Tél.

Y-200

À L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL:
CYCLE DE CONFÉRENCES SUR LA PUBLICITÉ AU QUÉBEC

La famille des sciences de la gestion et le département des sciences administratives ont le plaisir d'annoncer le cycle de conférences sur la publicité québécoise, organisé et animé par le professeur **Jean-Charles Chebat**.

L'objet de ce cycle de conférences est de faire le point sur l'état de cette industrie vitale pour notre développement économique.

Les conférenciers comptent parmi les plus connus et les plus prestigieux des publicitaires québécois.

Sont invitées à ce cycle toutes les personnes ayant un intérêt au sujet.

Voici les thèmes, les dates et les conférenciers qui doivent présenter une causerie d'ici la fin de la session d'automne 1981.

Salle Judith-Jasmin J-2970, de 12h à 13h30.

THÈMES	DATE	CONFÉRENCIERS
Le média de demain: cherchez le public	5 novembre	Mario Savard, Vice-Président (Marketing) La Presse Robert de la Durantey, Directeur Réseau Télémédia Jean Longval, Directeur Hebdo A1 Pierre Hébert, Vice-Président Cablevision Diane Leduc-Jodoin C.H.A.I. - MF
L'avenir de la recherche publicitaire	26 novembre	Claude Gousse, Président Multi Réso
Les publicités industrielle et institutionnelle: qu'ont-elles de spécifique?	3 décembre	F. Wrensfall, P-D-G des Services Industriels du Marketing Jean-Guy Thibault Directeur de l'information ALCAN
Les carrières en publicité (en collaboration avec l'American Marketing Association et le Professeur R. Tamilia)	17 décembre	R. Dupuis Ogilvy Mathers M. Frappier J.W. Thompson Y. Martin Publicité Martin

Université du Québec à Montréal



Disponible dès maintenant dans les kiosques et bonnes librairies

Armoiries — Écussons

N'ATTENDEZ PAS!
COMMANDEZ DÈS MAINTENANT POUR NOËL
PRÉSERVEZ VOTRE HÉRITAGE



Bagues-chevalières gravées à la main avec armoiries en or, argent.

Nous avons une disponibilités de 500,000 noms, 32 nationalités: Allemande, Américaine, Britannique, Canadienne-française, Française, Italienne, Écossaise, Espagnole, Scandinave, etc. Plaques murales faites artistiquement à la main sur véritable bois dur, allant de la miniature aux modèles de foyer, parchemins, marteaux de porte, magnifiques décorations murales pour votre résidence ou bureau. $29.95 et plus.

VOS RACINES: Retracer votre famille, nous avons à votre disposition des livres généalogiques en anglais et en français.



MAISON HÉRALDIQUE
HÔTEL SHERATON MONT-ROYAL
1455 rue Peel (près métro Peel)
Aussi à la Place Bonaventure Le Viaduc

Le Tchad somme la Libye de retirer ses troupes

Le gouvernement du président Goukouni Weddeye a demandé hier le retrait total des troupes libyennes du territoire tchadien. Cette demande qui, selon une source proche de la présidence, n'a pas reçu l'accord préalable de Tripoli, place la Libye au pied du mur, estiment les observateurs à N'djamena: le problème est de savoir si le régime libyen acceptera le retrait de ses quelque dix mille hommes de troupe.

Une source tchadienne a indiqué que le numéro deux libyen le commandant Abdessalam Jalloud n'avait pas été informé de la décision tchadienne lors de la visite de trois jours qu'il vient d'effectuer à N'djamena.

Le président Goukouni a justifié sa demande devant le conseil des ministres par le fait que les conditions du maintien de la paix au Tchad semblent désormais être assurées, a ajouté cette source, qui a reconnu que l'annonce d'un appui logistique de la France a été l'une des «conditions déterminantes».

Il a fallu au président Goukouni cinq heures de discussions pour obtenir l'adhésion des membres de son gouvernement. Seul un ministre, dont le nom n'a pas été cité, a marqué son désaccord «le plus total».

Le communiqué du gouvernement tchadien précise que le retrait libyen doit être «total et immédiat» pour N'djamena et la région du Chari Baguirmi, (zone de 300 km autour de la capitale). En ce qui concerne le reste du territoire, ajoute le communiqué, le retrait libyen doit être effectif au 31 décembre 1981.

Une commission ministérielle a été chargée de déterminer, en accord avec les Libyens, les modalités de ce retrait. Pour les autorités tchadiennes, il s'agit simplement de convenir avec eux, région par région, ville par ville, des dates de leur départ.

Les militaires tchadiens reconnaissent toutefois qu'il sera malaisé pour des questions matérielles, d'évaluer d'évacuer dans «l'immédiat» les forces libyennes de N'djamena. Même si la décision de retrait est scrupuleusement respectée par les Libyens, disent-ils, il devrait s'échelonner sur au moins trois semaines.

Alors qu'à N'djamena, la décision du président Goukouni Weddeye a surpris ses plus proches collaborateurs, à Paris, le ministère des Relations extérieures a «pris note», sans commentaire, du communiqué du GUNT.

Au Caire, le ministre d'État aux Affaires étrangères, M. Boutros Ghali, a déclaré que l'Égypte soutenait la demande tchadienne. Il a indiqué que son pays suivait de près les développements de la situation.

Le ministre égyptien a rappelé que son pays avait proposé de mettre des avions à la disposition de la force interafricaine pour la transporter au Tchad.

À Nairobi, les observateurs soulignent qu'une intense activité diplomatique auprès du président en exercice de l'OUA, M. Daniel Arap Moi, le chef de l'État kényan, a précédé la demande tchadienne.

Dans un message adressé jeudi au colonel Kadhafi, le président de l'OUA lui a demandé de «s'abstenir de toute action qui puisse déstabiliser encore plus la situation fragile du Tchad» et il a réaffirmé sans équivoque le soutien de l'organisation panafricaine au président Goukouni Weddeye en tant que chef du GUNT.

Au ministre tchadien de la Justice, M. Kasire Koumakoye qui lui remettait un message de son président, le chef de l'État kényan déclarait quelques jours auparavant qu'il s'efforcerait de réunir une force suffisante pour maintenir l'ordre et la paix au Tchad et qu'il ferait en sorte que ces troupes y partent sans délai.

Enfin, le président du Togo, le général Gnassingbe Eyadema a estimé hier à Paris que la conférence franco-africaine des 3 et 4 novembre à laquelle doit participer le président Goukouni Weddeye offre une occasion favorable à une concertation africaine sur le Tchad.

Israël s'attaque au plan de paix saoudien

JÉRUSALEM (AFP) — Après avoir perdu la bataille contre les AWACS, Israël est décidé à en livrer une nouvelle avec autant d'énergie: celle contre le plan saoudien de paix au Proche-Orient.

Les milieux gouvernementaux s'étaient faits à l'idée d'un échec après six mois d'une lutte acharnée pour empêcher la livraison d'avions-radars et d'autres équipements militaires des États-Unis à l'Arabie saoudite. Ils semblent moins choqués de cette rebuffade que de l'empressement du président Ronald Reagan, juste après l'approbation du Sénat américain pour la transaction d'armes, à vanter le plan du prince héritier saoudien Fahd Ben Abdel Aziz.

Ce plan, rendu public au début du mois d'août, est important, a dit le président Reagan, parce qu'il «reconnaît qu'Israël est un pays avec lequel il faut négocier». Les porte-parole officiels israéliens l'ont toujours décrit, au contraire, comme un «plan de destruction d'Israël». L'opposition israélienne à ce plan est absolue et irréductible. Et c'est pourquoi, hier, au cabinet du premier ministre Menahem Begin comme au ministère des Affaires étrangères, on s'indignait que le président Reagan ait pu proposer le «plan Fahd» dans son souci de rechercher un élargissement du processus de Camp David, selon le terme employé la veille par son conseiller pour la sécurité nationale, M. Richard Allen.

Jusqu'à présent, les accords de Camp David n'ont été appliqués qu'à moitié. D'une part, ils auront permis, le 25 avril prochain, la restitution par Israël du Sinaï à l'Égypte. De l'autre, les Palestiniens de Cisjordanie et Gaza ne veulent pas de l'autonomie administrative qu'on leur propose et réclament le droit à l'autodétermination. De toute façon, les négociations sur l'autonomie sont dans l'impasse.

Le gouvernement israélien, selon un porte-parole, s'étonne que l'administration américaine veuille élargir, c'est-à-dire dépasser le processus de Camp David alors que celui-ci n'est pas mort, du moins officiellement. Par la formule de l'autonomie, Israël espère consacrer sa présence dans les territoires arabes occupés. À l'inverse, le «plan Fahd» réclame le retrait d'Israël de tous ces territoires y compris du secteur arabe de Jérusalem et le démantèlement de toutes les colonies de peuplement juif qui y ont été établies depuis 1967.

Par ailleurs, un porte-parole du ministère israélien des Affaires étrangères a déclaré hier que «le plan saoudien, contrairement aux affirmations du président Reagan, ne reconnaît pas l'existence d'Israël.

«Ainsi, a expliqué le porte-parole, la proposition saoudienne de placer la Cisjordanie sous tutelle de l'ONU pendant quelques mois afin d'y créer ensuite un État palestinien ignore Israël en tant que puissance actuellement présente sur le terrain ainsi que son droit à s'asseoir à la table de négociations».

Pour Israël, le problème est de pouvoir compter sur la solidarité du président Reagan, le premier président américain à avoir imposé un embargo sur des livraisons d'armes à Israël (des chasseurs F-16, au début de l'été). Il est aussi le premier à avoir livré à un pays arabe du matériel plus sophistiqué que celui dont dispose Israël.

Après le vote au Sénat américain sur les AWACS, M. Begin, souligne-t-on officiellement à Jérusalem, a réagi jeudi «sur un ton modéré et dans un esprit d'apaisement». Militairement, cette tactique est d'autant plus aisée qu'Israël a reçu du président Reagan l'assurance qu'il livrera le matériel devant rendre à l'armée israélienne sa supériorité technologique. Politiquement, Israël veut éviter de renouveler l'erreur commise dans la bataille contre les AWACS en attaquant le président Reagan de front au risque de s'ingérer dans les affaires intérieures américaines.

En revanche, M. Begin s'apprêterait à lancer une campagne de grande envergure contre l'Arabie saoudite afin de détruire dans l'opinion publique mondiale ce que les Israéliens appellent «le mythe de la modération saoudienne».

Léger remaniement ministériel à la Diète

Varsovie veut mettre fin aux grèves

VARSOVIE (Reuter) — Alors que se poursuivent en Pologne les conflits du travail, le général Wojciech Jaruzelski, président du conseil et premier secrétaire du Parti ouvrier unifié (POUP), a déposé hier à la Diète un projet de loi suspendant le droit de grève.

Le général Jaruzelski, qui est aussi commandant-en-chef des forces armées, a engagé les députés à faire entrer en vigueur immédiatement cette suspension s'il n'était pas mis fin aux arrêts de travail.

Il a d'autre part annoncé six changements d'attributions ministérielles et réclame l'accession au gouvernement d'un plus grand nombre de personnalités extérieures au POUP.

Le principal changement intervenu est le remplacement du vice-président du conseil Stanislaw Mach par M. Edward Kowalczyk, chef du Parti démocratique allié au POUP.

Le ton adopté à la Diète par le général Jarüzelski était beaucoup plus ferme que lors de son appel en avril dernier à un moratoire de deux mois sur les grèves, auquel n'était pas donné de caractère coercitif sur le plan juridique.

Le chef du POUP a annoncé la mise au point d'une «résolution exigeant la cessation immédiate des grèves. Si elle n'est pas respectée, le gouvernement appliquera d'urgence toutes les mesures prévues dans le projet de loi».

Le général Jaruzelski, qui a évoqué cet égard des «mesures extraordinaires pour la protection des intérêts des citoyens et de l'État», a été vivement applaudi par les députés.

Selon un sondage cité dans la soirée par la télévision nationale, 67% des Polonais jugent souhaitable une interdiction des grèves dans les circonstances actuelles. 23% seulement y sont défavorables et dix sont sans avis.

Dans l'appel qu'il a lancé jeudi soir à la cessation des grèves sauvages, le syndicat indépendant Solidarité soulignait qu'il n'accepterait jamais de voir le droit de grève faire l'objet d'une interdiction légale.

M. Lech Walesa, président du syndicat, a passé la journée d'hier dans la région de Zielona Gora où dure depuis dix jours une grève générale engagée contre l'avis de Solidarité.

Le général Jaruzelski n'a pas hésité à déclarer que les grèves étaient devenues une façon de vivre et que «les appels et requêtes restent sans effet».

«Les arguments raisonnables se heurtent au mur de mauvaise volonté érigé par les extrémistes de Solidarité, a-t-il dit.

Il a aussi proposé la création d'un «conseil d'accord national» où les syndicats et les éléments extérieurs au parti pourraient jouer un rôle national plus actif. Le chef du POUP a dit que le gouvernement souhaitait s'entretenir de centaines de questions avec les syndicats, et il a jugé inévitable que le prix de l'essence et de l'alcool soit à nouveau relevé.

À Francfort, M. Zbigniew Bujak, chef d'une délégation de Solidarité en visite en RFA, a déclaré hier que le mouvement autogéré lutterait pour le maintien du droit de grève.

La baisse de la production en Pologne n'est pas due principalement aux arrêts de travail, a-t-il dit, mais à une mauvaise coordination et à la pénurie de pièces de rechange. Celle-ci a entraîné selon lui des pertes comparables aux effets d'une grève générale de sept jours rien que pour le premier semestre de 1981.

L'Italie dans la force du Sinaï

ROME (AFP) — Le gouvernement italien a donné hier son accord pour participer à la force multinationale qui prendra position dans le Sinaï après le retrait d'Israël de ce territoire égyptien, levant ainsi les réserves émises en début de semaine à Luxembourg par le chef de la diplomatie italienne, M. Emilio Colombo, constatent les observateurs après la décision adoptée hier à Rome en conseil des ministres.

Lundi à Luxembourg où se tenait la réunion des ministres des Affaires étrangères de la CEE, M. Colombo avait en effet posé quatre conditions à la participation de l'Italie à la force du Sinaï, face au représentant de la France M. Claude Cheysson, principal défenseur du projet parmi les Dix.

Pour M. Colombo, une participation italienne supposait d'une part que l'invitation émane des trois pays signataires des accords de Camp David (Egypte, Israël et États-Unis), d'autre part qu'elle respecte l'esprit de la déclaration de Venise des pays européens et la résolution 242 de l'ONU. Le ministre italien réclamait en outre une prise de position unanime des Dix, et enfin la «prise en considération des objectifs des pays du front du refus».

Tentative de coup d'État en Thaïlande?

BANGKOK (Reuter) — Des tanks ont pris position hier devant le Parlement thaïlandais alors que courait la rumeur d'une tentative de coup d'État. Le général Arthit Kamlang-Ek, chef d'état-major adjoint de l'armée, à déclaré qu'il s'agissait d'une mesure normale de précaution pour assurer la paix et la sécurité. Un millier de militaires ont été placés en état d'alerte à Bangkok.

Le général avait joué un rôle de premier plan dans l'écrasement de la tentative de coup d'État militaire d'avril dernier.

Mercredi, deux bombes avaient explosé dans des édifices gouvernementaux, faisant deux blessés.

La nuit dernière, on pouvait apercevoir des soldats patrouillant aux abords des maisons de deux officiers limogés à la suite du putsch manqué d'avril.

L'un d'eux, le colonel Prachak Sawangchit, s'est plaint hier à la police du fait que les militaires patrouillant devant chez lui effraient et alarment sa famille et les voisins.

Les deux colonels et des officiers «jeunes Turcs» commandant des régiments de combat de la première armée s'étaient emparés de Bangkok le 1er avril. La capitale fut reprise sans résistance trois jours après, sur l'intervention de la famille royale qui fit connaître son soutien au général Prem Tinsulanonda, premier ministre.

Moubarak prêt à se rendre à Riyad pour expliquer sa politique

LE CAIRE (Reuter) — Le président Hosni Moubarak s'est déclaré prêt à se rendre dans n'importe quel pays arabe pour y expliquer la politique égyptienne de paix avec Israël, rapporte l'hebdomadaire *Octobre* dans son édition à paraître aujourd'hui.

Lors d'une interview avec M. Anis Mansour, rédacteur en chef du journal, le successeur du président Sadate se dit prêt, s'il «trouve une occasion opportune de le faire», à se rendre «en Arabie saoudite ou dans tout autre pays arabe pour éclaircir la question et contribuer à surmonter nos divergences.»

Le nouveau président égyptien, qui exprime la volonté de tourner une page dans les relations du Caire avec le monde arabe, estime que l'amélioration des rapports n'est qu'une question de temps. Il n'en réaffirme pas moins que l'Égypte poursuivra le processus de paix engagé avec Israël.

«En choisissant la paix, nous consacrons au mieux-être du peuple égyptien des fonds considérables affectés auparavant à l'achat d'armes et de munitions. Il n'est donc pas question de tourner le dos à la paix. C'est un fait qui ne souffre aucune discussion et sur lequel je suis opposé à tout marchandage», souligne-t-il.

L'Égypte, poursuit M. Moubarak, n'a d'intention belliqueuse contre aucun pays arabe. «Nous avons convenu avec Israël que la Guerre d'octobre (1973) devait être la dernière entre nous. Dès lors, comment entrer en guerre avec un pays arabe?»

Le dirigeant égyptien prend soin toutefois de dire que son pays se porterait au secours du Soudan, auquel il est lié par un pacte de défense mutuelle, en cas d'attaque libyenne. «J'espère que nos frères de Libye ne nous amèneront pas à les combattre», dit-il.

À propos de l'URSS, M. Moubarak croit possible d'améliorer les relations bilatérales sur la base d'un respect réciproque et du principe de non-ingérence dans les affaires intérieures de l'autre.

L'impasse persiste aux Nations unies

NATIONS UNIES (Reuter) — La réunion du conseil de sécurité des Nations unies, qui devait avoir lieu hier pour tenter à nouveau de se mettre d'accord sur l'élection du secrétaire-général de l'ONU, a été annulée.

Les membres du Conseil de sécurité sont convenus de se revoir mardi, mais le délégué irlandais, M. Noël Dorr, a déclaré à la presse qu'il pourrait ne pas y avoir de réunion avant jeudi.

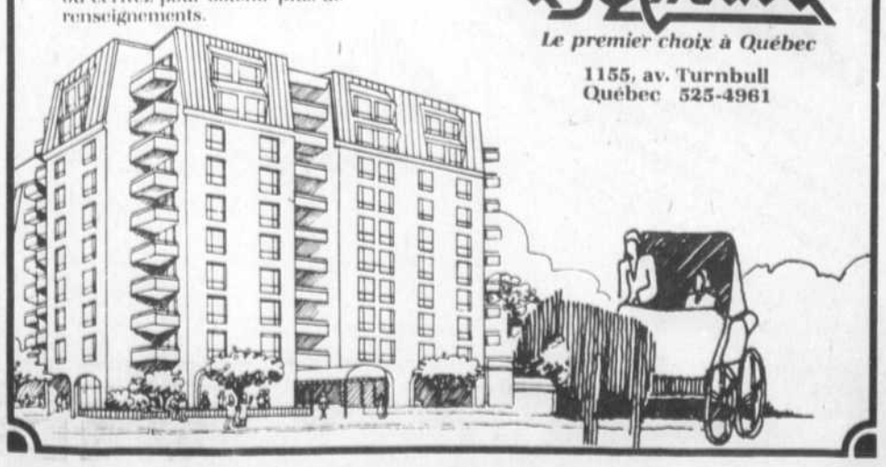
Mme Jeane Kirkpatrick, qui dirige la délégation américaine à l'ONU, a déclaré que ni M. Kurt Waldheim, secrétaire-général sortant, ni son rival, M. Salim Ahmed Salim, ministre tanzanien des Affaires étrangères, ne se retireraient unilatéralement, mais qu'aucun nouveau candidat ne voulait se présenter tant qu'ils ne se seraient pas retirés.

«Cela me semble être une impasse dans l'impasse», a dit Mme Kirkpatrick. Elle a refusé de confirmer qu'elle avait opposé son veto à l'élection de M. Salim dans deux tours de scrutin sur six. Pour les quatre autres tours, M. Salim n'avait pas recueilli la majorité nécessaire à son élection.

Les 15 membres du Conseil de sécurité se réunissent à huis clos pour la nomination du secrétaire-général et le scrutin est secret. La Chine n'a cependant pas caché qu'elle souhaitait l'élection d'une personnalité du tiers-monde et qu'elle opposerait dès lors son veto à M. Waldheim.

Dans les milieux diplomatiques, on estime que l'Ouganda a voté par deux fois contre M. Waldheim.

Club musical
La Bohème
Jeudi, vendredi et samedi à partir de 19h00
Vos hôtes: **Jean-Pierre CORBEIL,** basse
Fernande FAY, pianiste
Artiste invitée: **Danielle Pilon,** soprano
5240 est, Jarry, Montréal (Près Lacordaire) **Rés.: 327-0454**

Québec compte un charme de plus
Le St-Amable un condominium de prestige au coeur de la Vieille Capitale.
Au choix:
Une, deux ou trois chambres
Financement avantageux: 14%
Abri fiscal #31
Bureau ouvert de 10 à 17h.
Samedi et dimanche de 13 à 17h.
Le soir, sur rendez-vous.
Demandez Mariette Le May ou Yves Massicotte en composant (418) 525-4961 ou écrivez pour obtenir plus de renseignements.
le St-Amable
Le premier choix à Québec
1155, av. Turnbull
Québec 525-4961


CASAVANT
DES PRIX SPÉCIAUX
Casavant accordera des remises de 20% sur tous les fauteuils, canapés causeuses et accessoires en montre dans ses trois magasins.
Une occasion unique de renouveler votre intérieur de maison ou d'offrir un cadeau.
Les quantités sont limitées.
Exclusivement à
la Maison Casavant
• 206, rue Saint-Paul ouest, Montréal (514) 845-7118
• 900, rue Girouard est, Saint-Hyacinthe (514) 773-1457 ou 866-8120
• 6, Côte de la Fabrique, Québec (418) 692-1272
Nos boutiques sont fermées le mercredi

300,000 réfugiés salvadoriens

par
Brigitte Morissette
correspondance particulière

1) Vivre un tourment quotidien

LA VIRTUD (Honduras) — Maria Eugenia paraît 45 ans même si elle en a à peine 34. Déjà six enfants, enceinte du septième. Et une migraine qui ne lâche pas depuis un mois. Ses yeux rougis n'indiquent pas seulement la fatigue, le chagrin, mais surtout les excès du soleil. Elle a une conjonctivite aux deux yeux; le mal court à La Virtud, dans ce campement de réfugiés où sont entassés dans 200 tentes plus de 3,000 paysans salvadoriens.

Au total, ils sont près de 10,000 réfugiés salvadoriens dans la région de La Virtud, 26,000 au Honduras. Antonio, ouvrier dans une centrale électrique du Salvador, est arrivé en septembre 1980 avec la première vague de réfugiés; en décembre, la situation paraissait s'être calmée; il est reparti, pour revenir le 18 mars avec le grand exode. Au départ du Salvador, ils étaient 7,000, la plupart des paysans misérables fuyant les bombardements qui s'étaient abattus sur leurs villages.

À l'arrivée, à La Virtud, ils n'étaient plus que 4,000, raconte Maria Luisa, 24 ans et déjà cinq enfants dont le cinquième vient de naître au campement.

«Depuis cinq jours, on n'osait pas rentrer chez nous, dit-elle. On vivait caché dans des cavernes dans la montagne. Le 18 mars, on a mis toute la nuit à traverser le Rio Lempa (frontière naturelle entre une partie du Salvador et du Honduras).

«Des enfants sont morts noyés, des vieillards sont morts de fatigue. On était partis sous les bombardements de l'armée salvadorienne; on est arrivé au Honduras accueillis par le feu de l'armée hondurienne. (Elle rit par pudeur et par timidité:) Notre seul crime, c'est d'être pauvres et de souhaiter de meilleures conditions de vie. Chez nous, on louait la terre, et quand c'était le temps des semences ou de la récolte, il fallait s'occuper des terres du propriétaire; il ne restait jamais de temps pour nous».

La soeur de Maria Luisa travaillait comme bonne ($40 par mois) dans la ville de San Salvador et se trouvait dans son village de Cabanas, au moment du grand exode; elle n'a pas eu le choix: elle a suivi. Dans son malheur, c'est l'un des rares réfugiés qui a eu la chance de trouver un emploi: elle travaille comme bonne chez les Françaises, trois jeunes femmes médecins venus au Honduras sous l'égide des Médecins sans frontières.

Antonio, un bel homme grand et solide, se désespère de ne rien faire; et ne peut ainsi rester indéfiniment avec sa famille chez le maître d'école hondurien. Avant l'arrivée des réfugiés, La Virtud, petit village en pleine décadence, privé d'eau et d'électricité, avec ses chiens errants dans les rues en terre, n'avait pout tout divertissement que le papotage de ses habitants. Antonio voudrait partir, mais il ne peut pas. Les réfugiés sont maintenus sous un contrôle sévère par l'armée et les agents d'immigration honduriens. Pour circuler, il faut une carte d'identité spéciale, mais cette carte n'est pas facile à obtenir. Et pour franchir les quelques centaines de kilomètres qui séparent la capitale, Tegucigalpa, du Lempira, l'État où se trouvent le plus grand nombre de réfugiés, il faut 17 heures de route dans des bus qui n'ont plus que les freins et le moteur, dont cinq ou six heures sur une piste empierrée qui serpente dans les montagnes. Il faut franchir cinq ou six barrages militaires, et à un arrêt, j'ai failli moi-même goûter aux sollicitudes militaires parce qu'on avait pris mon teint bronzé et mes cheveux sombres pour ceux d'une réfugiée salvadorienne!

Pour tuer le temps au campement de La Virtud, les hommes ont commencé de tisser des hamacs qu'ils espèrent vendre, probablement aux observateurs des Nations unies ou aux journalistes qui n'ont cessé depuis trois mois de défiler, le plus souvent en avion, et à la misère, les frontieres sont vite franchies cependant.

Dans le petit hôpital de fortune installé dans l'une des maisons du village depuis l'affluence de réfugiés, une jeune Hondurienne accouche de son neuvième enfant. Tous ces médecins qui s'intéressent à son sort et discutent à savoir s'il faut accélérer l'accouchement, c'est un luxe (si luxe il y a dans les circonstances) qu'elle n'a jamais connu!

Pour ne pas provoquer de frictions inutiles, les différents organismes internationaux qui s'occupent des milliers de réfugiés salvadoriens tout au long de la frontière de 150 km, séparant le Honduras et le Salvador, prennent aussi soin des Honduriens vivant dans la région, dispersés dans les *aldeas*, les hameaux perdus dans les montagnes. «Ce sont du reste les Honduriens qui ont été les premiers à accueillir les réfugiés salvadoriens, avant que les organismes internationaux s'en occupent. Et pourtant, le niveau de vie des deux communautés est le même, tout aussi précaire», dit Chantal Trémoy.

«Durant la saison des pluies, la situation a empiré, signale une autre jeune infirmière française, Odile Veerpradt. On a vu apparaître toutes les maladies liées à l'humidité. Mais qu'est-ce qu'on peut faire? Leur donner à manger, un toit, un minimum de soins, et comprendre leur problème, comprendre surtout que la seule chose qu'ils veulent vraiment, c'est rentrer chez eux».





Photos BRIGITTE MORISSETTE

dans les camps de réfugiés, de La Virtud, Copan (réservé aux Guatémaltèques) ou Colomoncagua! Le reste du temps, ils ratissent les collines avoisinantes au campement dans l'espoir de trouver un peu de bois pour faire cuire le maïs qui servira à faire les *tortillas* et les *frijoles* (fèves noires). Dans la co-habitation forcée entre Salvadoriens et Honduriens, la rareté du bois, unique source d'énergie, a été la cause la plus fréquente de friction.

Malgré sa migraine et ses yeux douleureusement rougis, Maria Eugenia passe une partie de la journée sous le petit abri qui sert de cuisine. Il y a eu ces derniers mois des problèmes d'approvisionnement; les camions qui montent chaque jour de San Marcos, la ville la plus proche, quatre heures de route, n'arrivaient pas toujours; et lorsqu'ils arrivaient, c'était avec des chargements de maïs à moitié pourri ou de *frijoles* si durs qu'il faut désespérément prolonger la cuisson. Alors avec la rareté du bois, on sacrifie l'hygiène qui exigerait de faire bouillir l'eau.

«On a recensé beaucoup de cas de diarrhée et de parasitose intestinale, signale Dominique Doucin, l'une des six femmes médecins (deux Allemandes, trois Françaises et deux Honduriennes) rencontrées à La Virtud. Mais le plus dramatique, ce sont les cas de déshydratation chez les bébés» — des bébés qui ont l'air de changer de peau comme après une terrible insolation et dont quelques-uns sont encore hospitalisés dans le petit hôpital de fortune installé par les «Médecins sans frontières». Beaucoup d'enfants et de vieillards sont arrivés tellement sous-alimentés qu'il a fallu les nourrir au grain, comme des oiseaux.

2) Pris entre deux feux

DIX-HUIT heures. La nuit est déjà tombée sur le petit village de La Virtud où médecins et coordonnateurs de Caritas et du Ceden (Le comité évangélique de développement et d'urgence nationale) s'apprêtent à passer à table. Les coqs, toujours un peu déboussolés sous les tropiques, clament la fin du jour; les chiens errants aboient au ciel chargé d'orage.

Alerte! tout le monde au camp, installé à un kilomètre du village, en contrebas. L'armée a arrêté dans un hameau cinq réfugiés et un coordonnateur de Caritas-Honduras. Ce dernier a été relâché, mais les réfugiés sont en prison; deux ont été passés à tabac.

Au campement, une lueur sous l'une des tentes. C'est la chapelle remplie d'hommes et de femmes qui vont prier toute la nuit en l'honneur d'une curieuse fête qui n'apparaît pas au calendrier: le sang du Saint-Rédempteur! Étreints par l'angoisse, les réfugiés vont ainsi faire le guet dans le silence de la nuit, pendant que médecins et coordonnateurs vont finir la nuit étendus sous une tente sur des sacs de *frijoles*. Au petit matin, pourtant, tout va rentrer dans l'ordre; il n'y a même plus de trace de l'orage qui avait, comme chaque jour durant cette saison des pluies, transformé le camp en un véritable lac de boue.

À leur arrivée au Honduras, les réfugiés salvadoriens du grand exode du 18 mars ont passé plusieurs semaines à la belle étoile, jusqu'à ce que les Nations Unies installent le camp de tentes. Près de 3,000 réfugiés entassés sous deux-cents tentes oranges qui boivent la chaleur comme des capteurs solaires; 7,000 autres réfugiés sont dispersés dans les hameaux de la région, parfois jusqu'à trois familles sous un même toit.

Le Honduras et le Salvador sont de vieux ennemis, et personne n'a oublié la guerre de 1968 qualifiée ironiquement de «guerre du football». «Il existe pourtant une étonannte solidarité, raconte une jeune Française, Chantal Trémoy, venue au Honduras faire son apprentissage de médecin». Le niveau de vie des Honduriens dans cette région de l'État du Lempira, frontière avec le Salvador, n'est pas plus reluisant que celui des Salvadoriens installés de l'autre côté du Rio Lempa. Tous des paysans misérables, un peu plus tout de même au Salvador qui n'a pas connu la grande réforme agraire pratiquée il y a une dizaine d'années au Honduras et où les militaires au pouvoir depuis près de 50 ans ne paraissent pas disposés, comme au Honduras qui se prépare aux élections du 29 novembre, à passer totalement le pouvoir aux civils. Napoléon Duarte est le seul civil dans la junte civilo-militaire au pouvoir au Salvador.

Mais le Honduras, où la guerrilla, semble-t-il, en est encore à ses balbutiements, craint que l'incendie qui consume le Salvador ne soit communicatif. Entre paysans assujetties au pouvoir militaire et salvadoriens?

L'un de ces observateurs étrangers que l'on peut rencontrer au camp de La Virtud m'a confié: «Ils ne parlent jamais de politique; ils sont extrêmement discrets quant à leurs sympathies; ce sont des *campesinos*, savent-ils même ce que c'est que la politique? Mais ce qui est sûr, c'est qu'ils connaissent leurs droits et sont prêts à lutter pour retrouver une maison, un lopin de terre et ne pas continuer de vivre pour un propriétaire qui les exploite comme les anciens maitres d'esclaves.»

Beaucoup de ces réfugiés ne retrouveront jamais leurs maisons. Elles ont été brûlées, sauvagement détruites, à Cabanas, Jésus, Morazan, Chalatenango par les militaires engagées dans la chasse au gauchiste et à la guerilla.

3) Le délit de pauvreté

LE prix Nobel qui vient d'être décerné au Haut Commissariat aux réfugiés des Nations unies attire la compassion internationale vers un nouveau type de réfugiés. Il ne s'agit plus de vagues anticommunistes d'Asie ou d'Europe de l'Est, d'Africains fuyant la famine, mais de dizaines de milliers de payans d'Amérique centrale fuyant une chasse sanglante au *guerillero*.

«Au Salvador, être pauvres est un délit», m'ont dit unanimement les réfugiés que j'ai interrogés au Honduras le long de la frontière avec le Salvador. Des réfugiés qui sont pour la plupart des paysans dont le salaire quotidien pourrait être évalué à $0.50 par jour. Des paysans dont le travail ne valait rien et dont la vie, maintenant, ne vaut guère mieux. Même situation au Guatemala où depuis quelques années déjà une répression sauvage s'est d'abord abattue sur les paysans du Quiché qui réclamaient, avec l'appui de l'Église, un traitement moins moyenâgeux.

La conscience d'une exploitation séculaire de la part des propriétaires des grands *latifundios* est devenue une réalité dans les campagnes où vivent la majorité des Salvadoriens et des Guatémaltèques. Mais le prétexte est-il suffisant pour alimenter la terreur anticommuniste?

En deux ans, la guerre civile au Salvador a fait près de 30,000 morts; 300,000 Salvadoriens se sont réfugiés dans les pays voisins d'Amérique centrale. C'est ce qui a conduit à la formation d'un Front commun des organismes internationaux qui, depuis 1980, se sont portés au secours des réfugiés salvadoriens: Haut Commissariat aux réfugiés des Nations unies, Comité évangélique de développement et d'urgence nationale, Caritas, Église ménonite du Honduras et un groupe de médecins et d'étudiants de l'Université et du Ministère de la santé du Honduras.

Le programme comporte la distribution quotidienne d'aliments — un organisme comme le Ceden a même loué des terres pour permettre aux réfugiés de cultiver quelques légumes, soins, médecine préventive, sécurité et habitat.

Les camps ont été installés pour palier au plus pressé; mais ce n'est pas là la meilleure solution même s'ils permettent aux gouvernements d'accueil, comme c'est le cas au Honduras, d'exercer un meilleur contrôle sur les réfugiés. «En octobre 1980, lorsque je suis arrivée à La Virtud, raconte Odile Veerpradt, venue avec les Médecins sans frontières, le campement n'existait pas. Les réfugiés vivaient chez l'habitant, dans les hameaux, où l'on a par la suite construit des cabanes près des maisons. Le campement n'est pas vraiment une solution, car depuis qu'on a installé le camp de La Virtud (3,000 réfugiés regroupés dans 200 tentes,), il y a beaucoup plus de problèmes de santé causés par la promiscuité, les conditions d'hygiène plutôt déplorables. Dans les hameaux, les conditions d'hygiène et de santé se sont améliorées, et c'est ce qui explique que beaucoup de réfugiés voudraient retourner y vivre.»

Depuis quelque temps, une nouvelle angoisse étreint les 3,000 réfugiés du camp de La Virtud. Des rumeurs circulent voulant que le gouvernement hondurien déplace le camp à 50 km. dans les terres. Les réfugiés n'espèrent aucune amélioration de leur sort, avec ce déménagement, et même si le gouvernement hondurien promet de meilleures conditions de sécurité, les réfugiés s'inquiètent de l'inconnu, et surtout d'avoir à tout recommencer.

D'autres rumeurs circulent voulant qu'on suspende les programmes d'aide aux réfugiés. Eux voudraient rentrer chez eux, dès que la situation se sera pacifiée dans les départements d'où ils viennent en majorité, Chalatenango, Cabanas et Morazan, les trois départements les plus meurtris par la répression et la guerre civile qui bouleversent le Salvador.

Pendant que sur la scène internationale, on discute confortablement de la légitimité ou de la non-représentativité du Front démocratique révolutionnaire, le seul organisme représentant l'opposition armée et non armée, au Honduras la vague de réfugiés a plus que triplé en un an. Sont-ils politisés, sympathiques à la guerilla comme le soupçonnent les militaires honduriens

Des dollars US qui ne circuleront pas

WASHINGTON (AFP) — Le Trésor américain a trouvé une recette d'équilibre budgétaire et de limitation de la masse monétaire sans douleur pour les contribuables: il a mis en vente de la monnaie fraîchement imprimée plus chère que sa valeur nominale.

Il s'agit de planches de billets non coupés. Une planche de 32 billets d'un dollar est vendue $38 par le Trésor. Les planches de 16 billets sont vendues $20.25.

La mise en vente de planches de billets, qui n'avait pas eu lieu au Trésor depuis 1950, avait été réclamée par les numismates.

Les collectionneurs se sont précipités cette semaine au département américain du Trésor pour bénéficier de cette vente organisée par l'American Numismatic Association.

Université de Montréal
Faculté des arts et des sciences
Département
de science politique

Le Département de science politique
et la Société québécoise de science politique
vous invite à un débat

**"Québec:
coupures budgétaires,
fin de l'état
social-démocrate?"**

Ce débat, qui portera sur la situation financière
du Québec et des dépenses publiques,
et les conséquences sur le consensus social
et le rôle social et économique
des états modernes, réunira

M. Bernard Landry,
ministre d'état au Développement économique
M. Gérard Bergeron,
politicologue, Université Laval
M. André Blais,
politicologue, Université de Montréal
M. Claude Forget,
député, critique financier du parti Libéral du Québec
M. Raymond Laliberté,
politicologue, Université Laval

M. Marc Laurendeau animera cette rencontre
qui aura lieu

le mardi 3 novembre 1981
à 19:30
à la salle H-0245
Pavillon 3200, rue Jean-Brillant
Université de Montréal

Coût:
adultes 3,50 $
étudiants 2,00 $



LE POINT SUR...

Comment vit un réfugié sans statut

par Angèle Dagenais

DANS sept cas sur 10, l'étranger qui se présente dans un aéroport canadien, fuyant un pays dont le régime répressif constitue pour lui une menace réelle ou appréhendée, n'est pas aussitôt reconnu comme réfugié et doit trouver un autre pays d'asile, même s'il répond d'autre part aux conditions d'un immigrant éventuel. Mais celui qui sollicite ainsi un statut de réfugié peut quand même demeurer durant trois ans, et même davantage, en territoire canadien avant d'avoir épuisé tous les recours juridiques et administratifs auxquels lui donne droit sa requête.

Dans un article précédent (voir LE DEVOIR du 29 octobre), il était question de la longue procédure qui conduit à la reconnaissance du statut de réfugié au Canada. En signant la convention de Genève en 1969, le gouvernement canadien s'est engagé au plan international à offrir l'asile à ceux qui répondent à la définition de réfugié et dont le nombre total à travers le monde est aujourd'hui estimé à des dizaines de millions.

À l'étranger, le Canada a acquis une réputation d'accueil et de générosité. En revanche, pour contrebalancer la baisse de la natalité canadienne et soutenir ses marchés économiques, le Canada doit recevoir plus de 100,000 immigrants par année.

Comment vit un réfugié pendant les trois ou quatre années que durent l'attente d'une réponse du ministère de l'Immigration canadienne? Qu'est-ce qui le distingue d'un autre individu qui vit au Canada? LE DEVOIR a rencontré un jeune couple égyptien de religion copte (orthodoxe) qui désire garder l'anonymat, car une des caractéristiques fondamentales du réfugié, c'est d'avoir peur. Peur d'être dénoncé au consultat ou à l'ambassade du pays qu'il a quitté, peur d'être victime d'agression ou même tué (c'est déjà arrivé, certains pays n'appréciant pas du tout la mauvaise publicité que leur font certains réfugiés), peur d'être enlevé et expulsé sans autre forme de procès, peur des représailles que l'on peut faire subir à leur famille restée dans le pays d'origine, peur d'avoir à subir l'humiliation d'être pointé du doigt comme réfugié. D'une façon générale, les réfugiés d'un même pays sont très méfiants et ne se connaissent pas entre eux.

Nous appelerons Luka et Anna les deux personnes de 26 et 25 ans qui sont arrivées d'Egypte le 30 décembre 1979. Depuis ce temps ils ont eu un enfant qui aura un an le mois prochain. Ils ont appris récemment — un an et demi après leur demande — qu'ils n'étaient pas reconnus comme réfugiés au Canada et qu'ils devaient quitter le pays avant l'expiration de leur permis de séjour temporaire, plusieurs fois renouvelé, le 30 novembre prochain.

Ils ne quitteront toutefois pas le Canada car leur avocat déposera une nouvelle requête auprès des autorités canadiennes dès le 1er décembre revendiquant à nouveau le statut de réfugié conformément à l'article 45 (1) de la Loi de l'immigration, précisant cette fois qu'il y a un enfant (canadien) également en cause dans cette requête. Le Comité consultatif du statut de réfugié (CCSR) qui a étudié la première demande ne sait pas qu'il est né un enfant à ce couple. En effet, au moment où Luka et Anna déposaient leur première requête en mars 1980, Anna ne savait pas qu'elle était enceinte.

Les prochains mois s'annoncent durs pour ce couple car Luka ne pourra pas obtenir de permis de travail avant d'être soumis à une enquête du ministère de l'Immigration au cours de laquelle il revendiquera à nouveau le statut de réfugié. Son avocat estime qu'il pourrait être quelques mois sans pouvoir travailler. Jusqu'à maintenant il a eu des permis de travail et même réussi à faire quelques économies. Ce couple ne vit pas du tout «dans la misère». Ils sont concierges d'une maison d'appartements et habitent un joli logement avec leur enfant. Luka effectue de plus, de petits travaux de peinture et de rénovation d'appartements. Il est «pratiquement à son compte», m'a-t-il avoué, après avoir travaillé pour une autre entrepreneur. Les gens qui revendiquent le statut de réfugiés sont obligés de se débrouiller financièrement car ils n'ont pas droit à l'aide sociale, aux soins médicaux, dentaires, etc. Enfin, pour faciliter leur adaptation au milieu, Luka et Anna prennent des cours de français et d'anglais à leur frais et réussissent très bien.

Ce couple n'a pas envie de quitter le Canada et il est hors de question pour eux de retourner en Égypte où Luka a fait de la prison à plusieurs reprises pendant ses études universitaires qu'il a dû abandonner du reste parce qu'il a été expulsé de l'université. Il a reçu trois menaces écrites de mort pour ses activités de catéchète auprès de la communauté copte. «S'ils ont tué Sadate, précise Luka, ils sont parfaitement capables de tuer tous les Coptes d'Égypte qui les embêtent». Le «ils» fait référence aux intégristes musulmans.

Luka explique que bien que les Coptes représentent un bon pourcentage de la population égyptienne, la majorité musulmane lui a retiré progressivement depuis dix ans toute forme de participation active à la vie politique, sociale et spirituelle d'Égypte. Les Coptes ne sont pas représentés au parlement égyptien, ils sont marginalisés dans le monde des affaires, ils ne peuvent pratiquement pas faire d'études supérieures (ils sont expulsés au premier prétesteet les Frères musulmans sont très actifs dans les universités;) ils sont victimes de harcèlement s'ils fréquentent leurs églises, s'ils sortent le soir, etc. Mais aux yeux des Coptes, ces répressions ont atteint leur paroxysme cet été avec l'arrestation du pape Chenouda III, le chef spirituel des Coptes d'Afrique, et l'assassinat de plusieurs membres de la communauté copte.

Luka a des nouvelles fraîches d'Égypte fréquemment en appelant son frère aîné qui soutient les autres membres de la famille et qui l'informe de ce qui se passe là-bas. C'est ainsi qu'il a appris que son frère a été passé à tabac récemment par un groupe d'intégristes, menacé au couteau et s'est fait démolir sa voiture parce qu'il y avait suspendu une petite croix au rétroviseur avant.

Luka a fait deux années d'études en commerce à l'université du Caire. Très engagé religieusement dans les activités de sa communauté, il dirigeait la prière à l'université et visitait, l'été, les petits villages de l'arrière-pays pour y faire un enseignement religieux. Il a été détenu à plusieurs reprises dans des commissariats de police «surtout pendant la période des examens», précise-t-il, et expulsé à deux reprises de l'université. C'est ainsi qu'il a perdu son droit d'être réadmis à la faculté de commerce pour y terminer ses études. Pour lui l'avenir est «bouché» en Égypte. Pas de diplôme, pas d'activités religieuses, pas de liberté et des menaces directes à sa vie s'il continuait à vivre comme un «Copte» en Égypte.

Il a donc décidé de s'enfuir avec Anna et a longtemps préparé sa fuite. Son passeport lui a coûté plus de $4000. «Il faut soudoyer tout le monde en Egypte, précise-t-il, pour obtenir des choses élémentaires». Pourquoi ne pas être allé en Europe au lieu de venir ici. «Parce que l'Europe n'est pas assez loin de l'Égypte et que deux amis à moi qui avaient fui en Hollande, ajoute-t-il, ont été retrouvés et retournés en Égypte. En Europe, il est plus facile de se faire repérer et les forces policières s'entraident tandis que le Canada est loin du monde arabe, c'est un grand pays et il est facile de se fondre dans la population.»

Luka n'avait pas de parents et amis ici. Il ne pensait pas avoir de problèmes à rester au Canada. Son visa de touriste de trois semaines a été prolongé très facilement. Il a fait sa demande de réfugié en mars 1980, trois mois après son arrivée et obtenu son premier permis de travail en août 1980. Entre-temps il a vécu de l'argent qu'il avait apporté et d'emprunts de personnes de la communauté copte. Celle-ci compte environ 10,000 membres à Montréal et deux paroisses, l'une sur l'île de Montréal, l'autre à Longueuil. Une cinquantaine de Coptes, pour la plupart dans la vingtaine, font des demandes présentement pour être reconnus comme réfugiés.

Que fera-t-il s'il est contraint de quitter le Canada? Il regarde sa femme et la panique se lit dans ses yeux quand je lui parle de ça. Il ne «sait pas» mais avoue qu'il ne pourra pas promener à travers le monde sa femme et son enfant, d'un pays à l'autre, avant de trouver une terre d'asile. Il aime la paix et la liberté qu'il trouve dans ce pays. Il n'arrive pas à croire après presque deux ans de vie ici qu'il pourrait être mis sur le premier avion et interdit de séjour au Canada. Comme l'un de ses compatriotes qui déclarait à un journal récemment qu'il se tuerait plutôt que de retourner en Egypte, Luka fait aussi cette affirmation. Ces mots tombent comme un froid dans la conversation. On ne sait trop comment les interpréter.

Le refus de sa première demande l'a confondu. Elle se lit en deux paragraphes: «Les difficultés que vous avez pu éprouver sur le plan social en Égypte parce que vous étiez membre actif d'un groupe minoritaire chrétien ne constituent pas de la persécution. Vos assertions selon lesquelles vous avez été détenu à maintes reprises au cours d'une période de trois ans manquent de poids et sont peu convaincantes. Il ne paraît pas vraisemblable que vous ayez eu aussi souvent maille à partir avec la police et que vous ayez pu néanmoins quitter l'Egypte et y retourner sans difficultés entre 1977 et 1979».

Luka explique cette dernière phrase en précisant que tout s'achète en Egypte, papiers et sorties. Il a effectivement quitté le pays plusieurs fois pour s'occuper des affaires de son frère dans l'import-export. C'est pour cela d'ailleurs, précise-t-il, que sa fuite n'a pas éveillé de soupçon. Son avocat montréalais précise pour sa part que le ministère de l'Immigration invoque très souvent le fait que les gens peuvent entrer et sortir de leur pays ou avoir de petits commerces pour affirmer qu'ils ne subissent pas de répression ou de discrimination. Or, ajoute-t-il, dans ces pays aux bureaucraties inefficaces qui ne connaissent pas l'ordinateur, la main gauche ignore souvent ce que fait la main droite. Le Canada présume que tout l'appareil d'État de ces pays à tous ses niveaux exerce ses pressions sur les individus, ce qui n'est absolument pas conforme à la réalité.

Mais les explications reçues par Luka sont très «explicites» par rapport à d'autres refus, d'ajouter son avocat. Un réfugié de la République Dominicaine a reçu ceci comme réponse: «Le gouvernement de la République Dominicaine est un régime démocratique et rien n'indique que vous pourriez éprouver des difficultés à retourner dans ce pays».

Une Salvadorienne membre du syndicat des enseignants dont la fille a été gravement blessée reçoit cette réponse: «Vous n'avez fourni aucune preuve convaincante permettant de conclure que vous, en particulier, avez été tourmentée par les autorités salvadoriennes. Celles-ci ne vous ont d'ailleurs pas inquiétée outre mesure lorsque vous êtes rentrée dans votre pays en juin 1980, ce qui indique que vous ne craignez pas d'y retourner».

Un Arménien victime d'un réseau d'extorsion et de banditisme sur lequel les autorités policières turques ferment les yeux reçoit cette réponse: «Vous n'avez fourni aucun renseignement qui indiquerait que vous, en particulier, avez déjà été persécuté par les autorités turques». Selon cet avocat, les Arméniens de Turquie sont refoulés systématiquement par le Canada.

Comme ces explications le laissent voir, le réfugié doit convaincre le ministère de l'Immigration du Canada du bien-fondé de sa demande, sinon ses allégations sont jugées «invraisemblables», «irréalistes», «non pertinentes». Cette procédure qui peut durer des années «épuise moralement» les individus et le seul fait qu'un dossier puisse rester si longtemps ouvert et sujet à des règlements et des directives qui changent fréquemment et au pouvoir discrétionnaire d'officiers, d'arbitres et du ministre lui-même, est extrêmement éprouvant pour ces personnes qui ont souvent beaucoup souffert avant de venir ici, de conclure l'avocat de Luka et Anna.

Les samedis de la librairie HERMÈS

Élisabeth Marchaudon, libraire, vous donne rendez-vous, de 14h00 à 16h00

aujourd'hui avec
Madeleine Ouellette-Michalska

le 7 novembre avec
André Major

le 14 novembre avec
Julie Stanton

le 21 novembre avec
Jeanne Bourrin

le 28 novembre avec
Léandre Bergeron

le 5 décembre avec
Victor-Lévy Beaulieu

1120 ouest, ave. Laurier
(entre Querbes et De l'Épée)
Outremont, Montréal
Tél.: 274-3669

meilleur au petit déjeuner, mais garde sa fraîcheur toute la journée *

* Si 80% des lecteurs du DEVOIR lisent leur journal le matin, un sondage révèle que 14% en poursuivent la lecture l'après-midi et 40% le soir.

LE DEVOIR

du matin jusqu'au soir

L'OFFRE TIENT TOUJOURS!

PROFITEZ-EN POUR ABANDONNER LE CHAUFFAGE À L'HUILE.

LE PROGRAMME CANADIEN DE REMPLACEMENT DU PÉTROLE (PCRP) est activement engagé. On sait que l'un de ses premiers objectifs est de réduire à 10%, d'ici à 1990, la part qu'occupe l'huile dans la consommation énergétique totale des résidences. Pour inciter les consommateurs à abandonner le chauffage à l'huile, le PCRP leur offre des

SUBVENTIONS imposables couvrant 50% des coûts de conversion, jusqu'à un maximum de 800$ dans le cas d'une résidence unifamiliale, et de 1 000$ à 5 500$ dans le cas d'immeubles à logements multiples. Ces subventions sont octroyées pour les conversions admissibles effectuées depuis le 28 octobre 1980.

VOUS VOULEZ EN PROFITER? C'est facile. Selon la nouvelle forme d'énergie que vous avez l'intention de substituer au mazout, il suffit de s'adresser, soit au fournisseur, dans le cas de l'électricité et du gaz naturel, soit au bureau d'Énergie, Mines et Ressources Canada, dans le cas des autres formes d'énergie. Si vous vous proposez d'adopter

L'ÉLECTRICITÉ, communiquez avec le bureau d'affaires d'Hydro-Québec le plus proche. Pour les abonnés d'Hydro-Québec, l'adresse et le numéro de téléphone de ce bureau paraissent sur la facture d'électricité. Les formules de demande et l'information ayant trait au Programme sont disponibles à ses bureaux.

Toutes les conversions de l'huile à l'électricité sont sujettes aux critères du Programme canadien de remplacement du pétrole (PCRP).

GAZ NATUREL On peut obtenir la formule de demande ou le matériel d'information en s'adressant à la société distributrice du gaz naturel.

Le réseau de distribution du gaz naturel ne dessert actuellement que quelques secteurs de la province, mais il doit s'étendre bientôt. Les sociétés distributrices vous renseigneront sur les réseaux existants et sur leurs projets d'expansion.

Dans le cas du gaz naturel et des ressources autres que l'électricité, bien qu'il ne soit pas nécessaire d'isoler votre maison pour être admissible à la subvention accordée dans le cadre du PCRP, on vous invite à le faire, car une amélioration de l'isolation augmente le rendement énergétique. Au sujet des

AUTRES ÉNERGIES telles que le bois, l'énergie solaire, le propane ou toute autre forme d'énergie renouvelable, vous pouvez communiquer avec le bureau d'Énergie, Mines et Ressources Canada pour vous renseigner. Le bureau d'ÉMR est situé au 605, boul. Dorchester ouest, Montréal (Québec) H3B 1P4. Téléphone: (514) 283-5632 ou, sans frais, 1-800-361-8025.

Abandonner le chauffage à l'huile, c'est avantageux pour vous et pour tous.

Énergie, Mines et Ressources Canada — Energy, Mines and Resources Canada

UN AUTRE ASPECT DU PROGRAMME ÉNERGÉTIQUE NATIONAL DU CANADA

Canada

LES MÉDIAS

El Pais, l'austère mentor d'une démocratie qui se fait

par
Ramon-Luis Acuna
LE MONDE



DEPUIS cinq ans, un journal maintient jour après jour des positions tolérantes, progressistes et indépendantes avec l'appui des éléments les plus actifs de la population. C'est, en Espagne, une situation inédite.

El Pais («le Pays») est devenu le quotidien le plus influent de la péninsule, il fournit le «menu» politique, social et culturel des Espagnols, il axe la plupart des débats et il façonne les opinions. Son titre donne, sans doute, la meilleure définition de sa vocation et de son ambition.

Offre-t-il une sorte de condensé de la jeune démocratie espagnole, qui a à peu près son âge? En tout cas, il représente bien une Espagne qui monte et oblige à réviser le cliché d'un pays fatalement voué à l'intransigeance et à l'intolérance.

Les locaux spécialement construits pour *El Pais* sont situés dans une banlieue en plein essor. Un bâtiment aveugle, laid, imposant, fonctionnel. Une voiture de la police nationale veille à la porte, mais le contrôle est discret. À l'intérieur, le visiteur laisse sa carte d'identité à ses gardiens en uniforme. Règle fréquente dans une capitale où les attentats ne sont pas rares. En 1978, une bombe a tué un employé. L'attentat n'a pas été revendiqué de façon précise, mais, depuis lors, le directeur, Juan-Luis Cebrian, a une escorte permanente et le journal est soumis à une surveillance que le temps a rendu nonchalante.

Dès avant la fin du long règne du général Franco s'est répandue en Espagne une envie contagieuse de changement. La *«démocratie organique»*, comme se baptisait bizarrement le régime, avait de moins en moins de prise sur le peuple espagnol. Le projet de lancement d'*El Pais* réunit des personnalités d'origines politiques diverses, centristes, socialistes, et même communistes, toutes résolument hostiles à la dictature en train de s'éteindre. Il ne s'agissait pas d'un petit noyau, mais d'une large mosaïque d'opposants à un régime qui avait ligoté l'Espagne pendant quarante ans.

Conçu pendant l'interminable agonie de Franco, *El Pais* n'obtient l'autorisation de paraître qu'un mois avant sa mort, et son premier numéro n'est publié que six mois après, le 4 mai 1976.

Premier paradoxe: la conception d'un journal libéral sous le règne d'un homme aussi profondément antilibéral que Franco. Le nouvel *«establishment»* espagnol, la *«nouvelle classe dirigeante»* semblaient s'être donné rendez-vous autour de l'entreprise: cinq cents actionnaires, un éventail complet de l'opposition, toutes tendances confondues, mais aussi beaucoup d'hommes politiques de l'ancien régime, apparemment convertis aux vertus de la démocratie.

Tous ceux qui, en cette nouvelle Espagne, voulaient se débarrasser de ses structures politiques archaïques souhaitaient être actionnaires d'*El Pais*. Très rapidement, le journal compta mille trois cents actionnaires, ce qui, en élargissant l'éventail, lui permit de gagner son indépendance.

Second paradoxe: en pleine décadence apparente de l'écrit face à l'audiovisuel, alors que les journaux de tout le continent étaient en crise, réduisaient leur tirage, subissaient des concentrations ou changeaient de mains, on vit surgir à Madrid un quotidien tout à fait classique. Il se maintint, puis s'imposa, et finit par devenir indispensable.

Le journal se définit lui-même dans sa déclaration liminaire comme *«libéral, indépendant, socialement solidaire, national, européen, et attentif à la transformation qui s'opère aujourd'hui dans la société occidentale»*. En aucun cas révolutionnaire, ni dans sa forme ni dans son contenu. Un journal de 64 pages aux titres discrets et aux éditoriaux clairs, qui tient plutôt du modèle anglo-allemand que du modèle latin, tout en restant adapté à la mentalité espagnole. Anglais quant à la structure du contenu, allemand quant à la technique d'impression et au tirage. Un journal de qualité plutôt que populaire, très orienté vers le domaine culturel. Quelques-uns des «experts» et autres «concurrents» ne cachèrent pas un certain soulagement à la vue de ses premiers numéros. Ils pensaient que l'expérience était vouée à l'échec ou resterait limitée à un public restreint.

La nuit du 23 février 1981. Les rues de la capitale espagnole sont désertes. Il y a seulement une petite foule de manifestants aux environs de la Chambre des députés où le lieutenant-colonel Tejero et deux cents gardes civils ont séquestré le chef du gouvernement, le gouvernement au complet et tous les parlementaires. L'Espagne tout entière a l'oreille collée aux transistors. Les différentes radios, l'agence nationale de presse Efe, toute la presse écrite, à l'exception du quotidien *El Alcazar* — d'extrême droite, — agiront et réagiront avec un sang-froid qui démontrera leur bonne santé démocratique.

Mais dans le commentaire des événements, *El Pais* va devancer tout le monde avec une édition spéciale pour condamner le «putsch» à 9 heures du soir, trois heures seulement après le début de l'opération séditieuse, pour exprimer l'opinion générale.

D'autres éditions spéciales et les éditoriaux des journaux rejetteront unanimement, le lendemain, le coup d'État, dont l'issue est encore incertaine, mais *El Pais* a le premier montré la voie et réconforté ses lecteurs.

Il avait su, une fois de plus, traduire le désir de liberté de l'Espagnol d'aujourd'hui, sa volonté de modernisation, mais les avait aussi confortés.

Certes, les Espagnols les plus attentifs aux événements et à l'évolution des idées se fâchent de temps en temps contre *El Pais*. Ils n'en reconnaissent pas moins qu'il est devenu le mentor de la vie politique, la référence obligatoire.

Obligatoire également sur le plan culturel. En donnant une importance toute particulière aux beaux-arts et aux belles-lettres, il veut répondre à la soif de culture de l'Espagne actuelle... Même si les livres essentiels circulaient au vu et au su de tous dans la dernière décennie du franquisme — pour la plupart dans des éditions latino-américaines dirigées par des républicains espagnols, — au moment de la disparition du régime, la société espagnole était affamée de culture. Elle en réclame aujourd'hui encore. *El Pais* satisfait en partie cet appétit, du moins en ce qui concerne l'actualité la plus immédiate, et Rafael Conte, chef de la rédaction littéraire, a pour ambition de donner à son journal une place de premier plan dans la culture ibéro-américaine.

La jeunesse espagnole, en particulier, met maintenant les bouchées doubles. Quitte à avoir une indigestion aussi bien de produits autochtones que de textes plus ou moins bien traduits. L'Espagne publie vingt-quatre mille livres par an et se situe au sixième rang mondial de l'édition par le nombre des titres, avant l'Italie. Ce grand souffle culturel, le journal a su le canaliser et même créer une catégorie de lecteurs quotidiens, dont l'intérêt essentiel n'est pas le moins du monde la politique.

Chaque jour, près d'un million de lecteurs font confiance à *El Pais* pour interpréter les rebondissements d'une vie nationale agitée. C'est un chiffre extraordinairement élevé en Espagne pour un journal qui s'adresse ouvertement à une classe déterminée, d'universitaires, de cadres, d'étudiants et de notables. Plus de la moitié des lecteurs appartiennent à un groupe minoritairement privilégié, ces 5% de la population espagnole dont le revenu familial est qualifié sans ambages d' «élevé et confortable» par un prospectus publicitaire de l'entreprise.

Ce sont les lecteurs eux-mêmes, pour une fois, qui ont créé l'événement: *«El Pais,* dit son directeur, est, en cinq ans, passé de l'état de barque à celui de transatlantique: le lecteur influence davantage un journal qu'on ne le croit.»

Ces lecteurs, *El Pais* les a littéralement créés, au moins pour 20% de ses acheteurs habituels, jeunes, dans leur majorité. À la jeunesse de la clientèle répond la jeunesse des journalistes: vingt-huit ans en moyenne à la naissance du journal. Un succès presque immédiat et surtout les dimensions qu'il a prises furent une surprise, aussi bien à l'extérieur qu'à l'intérieur du journal. Surprise de l'influence politique acquise aussitôt, surprise de la rapide rentabilité économique.

El Pais vendait 90,000 exemplaires à sa parution en 1976, 120 000 exemplaires en 1977 au moment de l'arrivée au pouvoir du premier ministre Adolfo Suarez et d'une plus grande ouverture démocratique. En 1980, il a dépassé les 200 000 et son tirage se situe actuellement autour de 250,000 exemplaires, un des plus gros en Espagne.

Le directeur, Juan-Luis Cebrian, trente-sept ans, discret et précis, tient à revendiquer la paternité de la ligne éditoriale: «Notre ligne est marquée par la direction dans le contexte d'un pacte libéral, d'indépendance et d'information véridique.»

Cette ligne éditoriale a défendu — sans être seule en son genre dans la presse espagnole — une démocratisation en profondeur de la société, la légalisation du parti communiste, une Constitution qui a aboli la peine de mort et qui a permis la création des autonomies régionales. Elle a dénoncé tout excès de pouvoir, aussi bien dans la police que dans l'armée ou la magistrature, cette dernière prise de position ayant d'ailleurs valu un procès à Juan-Luis Cebrian.

Pour le reste, *El Pais* a comme seule limite à la liberté de publication la liberté des autres. «Plutôt partisans de publier que de ne pas publier, nous ne traitons cependant des scandales de la vie privée que s'ils ont des répercussions politiques.» Accusé d'être constamment négatif, de personnaliser à l'excès l'information internationale, d'être déjà un peu stéréotype, d'avoir une section économique étrangement conservatrice, le plus jeune grand journal démocratique européen n'est pas encore un produit fini. Et, comme toute chose humaine, il vit au milieu des contradictions.

Le conseil d'administration est un catalogue de l'ancienne opposition au franquisme. Parmi ses vingt membres, il y a des socialistes, des centristes, des indépendants et un ex-communiste, l'économiste Ramon Tamames. La plupart de ceux qui ont été ministres des gouvernements démocratiques de ces cinq dernières années sont actionnaires d'*El Pais,* qui parfois ne les a pas pour autant ménagés.

L'équilibre délicat de l'indépendance est maintenu par la répartition très dispersée des actions.

Un virage idéologique du journal est-il pour autant concevable? Sans doute pas. Pour la nomination d'un nouveau directeur, la rédaction a le droit d'être consultée. Le conseil d'administration nomme le directeur, mais les rédacteurs donnent leur opinion. Si les deux tiers votent contre le nouveau directeur, le conseil en tient compte, même s'il n'est pas obligé de suivre cet avis.

Un véritable pacte existe entre la direction et le personnel, régularisé par le statut de la rédaction, une déclaration de principe approuvée par l'assemblée générale des actionnaires en juin 1980. Un comité de rédaction de cinq membres est convoqué au moins une fois par mois par le directeur pour entendre ses conseils, ses initiatives et son point de vue sur les éventuels conflits internes. C'est la «voix» de la rédaction, le fleuron d'*El Pais,* mais ce n'est pas une société de rédacteurs participant à la propriété de l'entreprise, comme il en existe en France.

«El Pais est une société capitaliste typique», assure fermement Jesus de Polanco, conseiller délégué, poste qui concentre toutes les décisions de l'entreprise. Il explique qu'il n'y a rien de spécial dans l'organisation du journal, puisque bien d'autres sociétés de tous bords tiennent compte de l'avis de leurs employés pour la désignation des responsables.

De Polanco, homme d'affaires comblé par l'impact croissant d'*El Pais,* n'en précise pas moins que le nombre des ennemis du journal augmente en relation directe avec son succès. En fait, tous les problèmes d'*El Pais* découlent de sa réussite. D'abord, les fortes pressions exercées de toutes parts. Le directuer

Suite à la page 10



UN CHANGEMENT QUI S'ANNONCE BIEN...

parce qu'il vous permet, maintenant, de faire affaire avec une société pétrolière qui appartient à tous les Canadiens.

Ce changement, c'est l'avènement de Petro-Canada chez nous, pour mieux répondre à nos propres besoins énergétiques.

Bientôt toutes les stations Fina auront un nouveau nom... Petro-Canada, ce qui permettra à votre société pétrolière nationale d'être proche de vous avec des gens que vous connaissez bien: les détaillants Fina.

Ce changement, c'est aussi un investissement dans notre avenir. Parce que, en fin de compte, chaque fois que vous ferez le plein chez Petro-Canada, vous favoriserez la recherche et le développement de nos propres ressources.



Au cours des prochains mois, vous verrez de plus en plus de symboles Petro-Canada, tout comme ceux que vous voyez déjà sur nos camions. Des centaines de détaillants, des Grands Lacs à l'Atlantique, ont hâte de vous recevoir chaleureusement sous leurs nouvelles couleurs et seront heureux de mettre leur expérience à votre service. Quant à nous, nous sommes fiers d'afficher leurs noms à côté de notre symbole.



C'est ainsi que petit à petit nos stations-service se transformeront: une nouvelle apparence, des vitrines et comptoirs garnis d'une gamme complète de produits Petro-Canada incluant pneus, batteries et l'huile Multi-Plus, de qualité supérieure.



Et ajoutez à tout cela la commodité d'une carte Petro-Canada. Faites-en la demande en remplissant une formule que vous trouverez chez tout détaillant Petro-Canada ou Fina. Vous pouvez l'utiliser dans toutes nos stations-service et libre-service au pays (et évidemment dans les stations-service Fina durant la période de transformation).



Qu'ils soient affectés à l'extraction ou au raffinage du pétrole, chercheurs, ou encore ces détaillants que vous connaissez bien déjà, ces milliers de gens de chez nous, ensemble, déploient toute leur énergie pour bien vous servir.

PETRO-CANADA

L'énergie du pays à votre service.

St. Michael's

Université catholique, coéducationnelle.

l'Université peut accepter des étudiants dans les programmes de Baccalauréat ès arts

COURS D'ANGLAIS

Programme intensif de langue dans un milieu anglophone. Divers cours avec laboratoire.

Aussi un Institut, un certificat avancé, et maîtrise en TESL pour professeur.

Écrivez à:

INTERNATIONAL STUDENT PROGRAM
ST. MICHAEL'S COLLEGE
WINOOSKI, VERMONT 05404, U.S.A.

«Jean Paul Lemieux retrouve Maria Chapdelaine»:

Un succès sans précédent dans l'édition québécoise!

par Jean-Louis MORGAN

Événement sans précédent dans l'édition au Québec: une semaine après le lancement officiel de *«Jean Paul Lemieux retrouve Maria Chapdelaine»*, l'édition grand-luxe est totalement épuisée.

Cette merveilleuse aventure, qui couronne le travail d'un de nos plus grands peintres et d'une poignée d'artisans audacieux et passionnés de leur métier, mérite d'être racontée. Elle prend naissance le jour où le célèbre peintre confie à l'éditeur Alain Stanké qu'il caresse le projet de «raconter» Maria Chapdelaine à sa façon.

Dès lors, l'étincelle ayant allumé la flamme nécessaire à toute création, les rencontres entre les deux hommes se multiplient. De longs mois s'écoulent au cours desquels Jean Paul Lemieux fait et refait ses toiles, troque l'huile contre la craie et le pastel puis revient à son matériau favori. Maria Chapdelaine «l'habite» depuis tellement longtemps que sa narration picturale s'écoulera spontanément. Les dix toiles sont une réussite. Il ne reste à l'éditeur, séduit et enthousiasmé, qu'à publier l'oeuvre dans une présentation qui soit à la hauteur de la réputation de l'artiste.

Maria Chapdelaine de Jean Paul Lemieux se distinguera par une touche de *jamais vu*. Enthousiasmé à son tour, Henri Rivard, le conseiller en matière d'albums aux Éditions Stanké, décide de tenter l'impossible: imprimer les lithographies sur du papier fait-main par la Papeterie St-Gilles (Américains, Italiens et Allemands avaient tenté l'expérience avant lui mais sans succès). Pour réussir l'impossible les meilleurs spécialistes québécois sont aussitôt recrutés. On investit temps et argent sans calculer. «Une folie!» diront quelques témoins critiques. Pourtant toutes les règles techniques habituelles seront bousculées dans le procédé de la sélection de couleurs, l'encrage, la pression de la presse industrielle (qui, du coup est transformée en presse artisanale car aucune feuille de papier n'est d'épaisseur identique). On surveille jusqu'à la température et l'hygrométrie de l'atmosphère (car le papier St-Gilles est séché feuille par feuille sur une corde à linge!)

Finalement c'est le succès. «Eurêka! On a trouvé comment faire!» s'exclamera Rivard. Le rêve deviendra réalité.

Jamais on n'aura vu autant d'audace et d'esprit inventif dans la recherche des matières et de nouvelles techniques que dans la réalisation de ce projet auquel collaborera Denis Beauchamp, (Multi-Art) dont la réputation n'est plus à faire dans le domaine de la promotion d'artistes peintres québécois.



Les estampes obtenues par cette nouvelle variante du procédé lithographique pourront être universellement reconnues comme des oeuvres graphiques originales.

Pour situer l'oeuvre, l'éditeur demandera à Jean-Noël Tremblay — natif du pays de Maria Chapdelaine et grand spécialiste de Louis Hémon — de rédiger le texte qui sera placé au début de la série des dix reproductions. L'auteur de ces notes liminaires, lorsqu'il était ministre des Affaires culturelles, avait organisé — on s'en souviendra — la grande rétrospective Lemieux à Moscou, Léningrad, Bruxelles et Paris.

Le tout sera présenté dans un splendide étui relié pleine peau, avec des décorations manuelles poussées à l'or fin 21 carats.

Fasciné par cette réalisation québécoise exceptionnelle, qui conjugue l'esprit inventif, la qualité artisanale et le génie du peintre, le Premier ministre Lévesque tiendra à assister au lancement de l'oeuvre et à féliciter personnellement les responsables.

«C'est, une oeuvre, a-t-il déclaré, qui couronne la carrière d'un très grand peintre et une merveilleuse réalisation de chez nous!»

Tel est également l'avis de Jean Drapeau, maire de Montréal dont les commentaires élogieux ont été recueillis en même temps que ceux de nombreuses autres personnalités présentes à la cérémonie de lancement.

Ces témoignages ont d'ailleurs été enregistrés par le réalisateur Fernand Gagnon au cours du tournage du film *«Jean Paul Lemieux retrouve Maria Chapdelaine»*.

Lydia-Louis Hémon, fille du romancier rencontre elle-même Jean Paul Lemieux et reste frappée par la parenté de création, par l'osmose qui se manifeste entre le peintre et l'écrivain.



«De nombreux peintres ont illustré l'oeuvre de mon père, mais jamais de façon aussi grandiose» *(Lydia-Louis Hémon)*

«Plus de quarante-deux traductions ont été faites de Maria Chapdelaine, dira-t-elle. De nombreux peintres l'ont illustrée (Suzor Coté, Clarence Gagnon, Alexeieff) mais jamais leur expression n'a été aussi grandiose!»

C'est aussi l'avis de Gilbert Lévesque écrivain et conférencier, auteur d'un ouvrage sur Louis Hémon.

L'oeuvre, dans ses deux éditions vient d'être présentée à la Foire internationale du livre de Francfort.

Elle a saisi d'admiration les éditeurs étrangers d'albums d'art qui s'accordent à reconnaître dans ces éditions autant la qualité artistique du peintre le plus représentatif du Québec que la technique innovatrice leur donnant une valeur exceptionnelle.

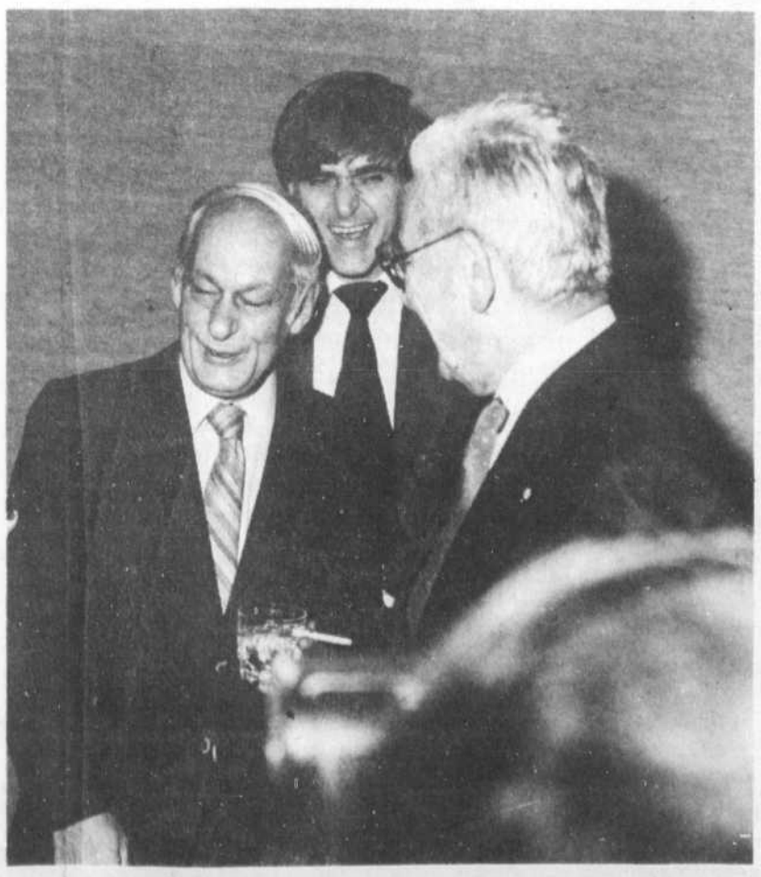
Après avoir été exposées au lancement, les toiles originales de Jean-Paul Lemieux, qui ne cessent d'enchanter les amateurs d'art, seront maintenant exposées à Toronto (Galerie Kaspar) puis à Vancouver (Galerie Heffet).

L'édition grand-luxe se vendait 5 000 $ l'exemplaire avant le lancement et 6 000 $ par la suite. Les plaques ayant servi à l'impression ont été détruites en présence de l'éditeur, de l'auteur et de son procureur, Me Yvon Brisson. Cette édition a été épuisée en quinze jours!

Dans quelques jours, l'édition populaire (limitée à 5 000 exemplaires) sera mise en vente au public dans les librairies et chez l'éditeur.



La destruction des plaques ayant servi à l'impression.



«Une merveilleuse réalisation de chez nous!» *(René Lévesque)*



«Cette oeuvre appartient déjà à notre patrimoine» *(Jean Drapeau)*



De gauche à droite: Madame Lemieux, le lieutenant gouverneur Jean-Pierre Côté et Madame. Près de l'artiste, Michel de la Chenelière vice-président des Éditions Stanké.

Photos prises lors du lancement de l'ouvrage qui marquait également le vingtième anniversaire d'édition d'Alain Stanké

SCIENCES ET TECHNIQUES

Après l'infarctus, le gymnase...

par
Gilles Provost

TANDIS que les cardiologues semblent de plus en plus favorables à une reprise rapide de l'activité physique à la suite d'une crise cardiaque, cinq hôpitaux de Québec ont fait un pas de plus en organisant un programe expérimental de conditionnement physique collectif, dans un gymnase, pour des patients qui ont souvent à peine un mois de convalescence.

L'expérience commence à peine, mais elle a déjà montré l'extrême utilité de soumettre les patients à des tests d'effort dès la troisième semaine, a déclaré au DEVOIR le Dr Guy Tremblay, en marge du congrès du Conseil canadien des infirmières en nursing cardiovasculaire, à l'hôtel Reine-Elizabeth.

Lorsque nous avons tenté de vérifier si nos patients étaient capables de participer à notre programme d'entraînement, nous avons découvert avec surprise que leur condition était souvent moins bonne que ne le laissaient croire les évaluations traditionnelles effectuées pendant que le malade est immobile au lit, de préciser M. Tremblay qui travaille à l'hôpital Enfant-Jésus de Québec.

Pour la personne atteinte, cette détection précoce des problèmes fera souvent la différence entre un retour rapide à une vie normale et le chômage pour le reste de ses jours, a-t-il précisé.

En effet, il est alors possible de mettre en place sans délai le traitement adéquat qui permettra à l'intéressé de reprendre son travail au bout de trois ou quatre mois. Sans cela, les difficultés ne sont identifiées que beaucoup plus tard et il peut s'écouler trois ou quatre mois de plus avant que le problème ne se règle.

Non seulement aura-t-on alors prolongé la convalescence, mais on aura aussi compromis, souvent de façon irrémédiable, la réinsertion de la personne sur le marché du travail. L'expérience prouve en effet, que la plupart des employeurs acceptent assez facilement d'attendre environ trois mois. Passé ce délai, ils ont tendance à combler le poste vacant par un travailleur plus jeune. La victime de crise cardiaque se retrouve alors en chômage.

«Étant donné l'âge habituel de ces patients, le délai supplémentaire a des conséquences incalculables», dit le Dr Tremblay. Cet exemple montre, à ses yeux, que le médecin ne doit pas se préoccuper simplement de sauver la vie de son patient et de lui redonner une santé physique acceptable; il doit aussi considérer d'autres facteurs plus subtils mais tout aussi importants.

C'est justement ce genre de facettes que l'étude en cours cherche à mettre en lumière. «Nous voulons comparer les divers programmes de conditionnement physique proposés aux victimes d'infarctus pour évaluer, en pratique, lequel correspond le mieux aux besoins de la population particulière de Québec», explique-t-il.

«On veut évaluer, par exemple, si des patients de ce genre peuvent se rendre jusqu'à un gymnase par leurs propres moyens. Nous voulons aussi mesurer l'impact de la dimension collective pour l'appui psychologique, etc.»

En théorie, n'importe qui pourrait se contenter de faire des promenades autour de chez lui, comme on le recommande maintenant. Mais essayez donc de «vendre» l'idée à un facteur qui a marché toute sa vie et qui désire profiter de sa maladie pour se reposer!

L'idée même d'une reprise rapide de l'activité physique est très récente au Québec, comme le raconte avec humour le Dr Tremblay: «Quand j'ai parlé pour la première fois du sujet, il y a trois ans à peine, mes collègues m'ont regardé de travers, avec un air bizarre. On m'a même demandé si j'avais pris la précaution de doubler le montant de mes assurances contre les fautes professionnelles!»

Un programme d'entraînement physique comme celui qu'expérimentent depuis six mois les principaux hôpitaux de Québec n'est pas non plus destiné à toutes les victimes, reconnaît M. Tremblay. Dès le départ, on a éliminé tous les patients âgés de plus de 65 ans ainsi que ceux qui souffraient d'autres problèmes de santé. Ces deux critères, à eux seuls, éliminent près de 60% des sujets. En outre, il y a un taux de décès d'environ 15% parmi les victimes de crises cardiaques.

Simplement pour avoir un programme minimal qui accueillera une centaine de patients par an au gymnase, il faut donc une banque de 700 victimes au départ. En outre, si on veut comparer les résultats avec un groupe-témoin, il faut pouvoir étudier 1,400 cas. C'est pour cela que l'expérience met plusieurs hôpitaux à contribution.

Selon M. Tremblay, ces travaux sont importants parce que les victimes de crises cardiaques réagissent très différemment selon les pays, pour des raisons qui tiennent sans doute de la génétique. Les données qu'on accumule sur le Québec permettront de distinguer les études étrangères qui sont applicables chez nous de celles qui ne le sont pas.

Ce souci de réadaptation a déjà amené le gouvernement du Québec, il y a deux ans, à permettre à des victimes cardiaques de reprendre leur travail de camionneur, ce qui leur était autrefois interdit.

La recherche actuelle pourrait aussi amener des changements pour les automobilistes. Par permission spéciale du ministère des Transports, en effet, les victimes de crise cardiaque qui participent à l'expérience peuvent utiliser leur voiture pour se rendre au gymnase, s'ils ont satisfait à certains tests de résistance à l'effort. Jusqu'à maintenant, cela n'a suscité aucun problème.

Aimer Montréal comme Whyte aime New York

par
Odile Hénault

L'UN des hommes qui, au cours des vingt dernières années, a le plus contribué à modifier l'opinion publique nord-américaine en matière d'aménagement urbain était de passage à Montréal la semaine dernière. Le YMCA centre-ville avait en effet invité à donner la première d'une nouvelle série de conférences sur l'urbanisme, William, H. Whyte auteur de plusieurs ouvrages sur la question urbaine, dont *The Last Landscape*, et l'un des concepteurs du schéma d'aménagement de New York.

En 1958, *Fortune Magazine* publiait un recueil d'articles intitulé *The Exploding Metropolis* et Whyte lancait sa préface avec cette petite phrase prophétique: «Ceci est un livre écrit par des gens qui aiment les villes». Parmi ces gens, on retrouvait Jane Jacobs dont le best-seller *The Life and Death of Great American Cities* devait avoir une influence considérable sur le sort des villes américaines au cours de la dernière décennie. (Mme Jacobs, qui est maintenant citoyenne canadienne et vit à Toronto, a d'ailleurs publié l'année dernière une étude extrêmement intéressante sur les grandes villes canadiennes, à la lumière de la thèse de la souveraineté-association dont elle souligne les avantages.)

Whyte, qui avait intitulé sa conférence *Lessons of the Street*, est devenu un fervent observateur de la rue, depuis une dizaine d'années plus particulièrement. Motivé à l'origine par l'image négative constamment donnée de New York, il a tenté de prouver par des scènes croquées sur le vif que les gens étaient heureux de vivre en ville, qu'ils souriaient dans la rue et qu'ils s'y trouvaient en fait beaucoup plus souvent par plaisir que par besoin. Armés de caméras et munis d'une subvention de la National Geographic Society... pour un voyage d'exploration à New York, Whyte et son équipe, le Street Life Project, se sont installés à diverses intersections majeures de la ville pour tenter d'observer ce qui créait le charme d'un environnement urbain aussi dense.

Après des centaines d'heures de patience et des milliers de pieds de pellicules, Whyte en est arrivé à un documentaire anti-«anti-ville» et à un certain nombre de conclusions pertinentes sur ce qui fait le succès d'un espace urbain par rapport à un autre. Sa découverte numéro un: les gens aiment regarder les autres! Évidemment, c'est une vérité connue de tout temps des peuples méditerranéens, mais d'observer la même chose à New York, il y a de quoi rassurer le peuple américain sur son état de santé mentale.

Autre observation fondamentale: il faut une certaine densité de passants pour créer un bon climat d'animation dans un espace urbain. Le trottoir, s'il est assez large (15 pieds de largeur et un rythme de 3,000 personnes à l'heure, pour reprendre les chiffres de Whyte comme type de situation propice), le trottoir est donc un lieu idéal en ce sens puisque les gens s'y côtoient de très près. D'ailleurs, les groupes d'amis qui s'arrêtent ici et là pour faire un brin de causette choisissent toujours de préférence les endroits les plus achalandés pour s'immobiliser quelques minutes.

Pour Whyte, la rue est l'élément unificateur par excellence et le mail piétonnier, de densité apparente beaucoup plus faible que le trottoir, n'est à son avis pas nécessaire. La rue Sainte-Catherine, à Montréal, est pour lui l'exemple parfait d'une situation où le nombre de passants est extrêmement favorable à la qualité de rapports humains dont les Montréalais sont tous fiers. Une autre leçon à tirer de l'enseignement de White, c'est qu'en rendant les lieux publics attrayants pour tous, on diminuera d'autant le monopole qu'y exercent parfois certains éléments de la société jugés indésirables! Ainsi, au lieu de lésiner sur le nombre de bancs publics disponibles, de peur que les robineux ne s'y installent en permanente, Whyte suggère qu'on les dispose en des endroits tellement attrayants que tout passant sera tenté de s'y arrêter plutôt que seuls les citoyens marginaux.

Sur la question du mobilier urbain, toutefois, le conférencier reproche aux administrations municipales de ne pas réfléchir suffisamment à leur conception avant d'en passer la commande. À Montréal, on pourrait commenter à cet égard le mobilier qui commence à apparaître sur le boulevard Saint-Laurent et qui suivra dans les futures rues à tendance piétonnière. L'intention, outre le motif électoral évident, est excellente; cependant, on pourrait, à juste titre, critiquer la précipitation avec laquelle ont été préparés les plans d'aménagement de ces rues et la superficialité de certaines applications intérimaires, comme l'éparpillement arbitraire de pots de fleurs fanées, rue Duluth, de la mi-août à la mi-octobre.

Pour William Whyte, New York est la plus belle ville du monde, comme l'est Montréal pour de nombreux Montréalais, et le plaisir de vivre en ville est bien réel. Malheureusement, les gouvernement municipaux n'en ont pas toujours été convaincus et ont négligé certains types d'action de nature essentielle. Car il importe non seulement de redonner des trottoirs aux gens, mais aussi de leur fournir des places urbaines et des parcs, ce dont Whyte a peut-être peu parlé cette fois-ci, mais ce sur quoi il a beaucoup écrit par le passé.

El Pais

Suite de la page 8

Juan Luis Cebrian a même été accusé d'avoir des rapports avec le KGB. La bombe meurtrière de 1978. Et puis les contraintes quotidiennes...

En outre, le crédit obtenu par le quotidien lui confère une redoutable responsabilité à l'égard de la société espagnole. Responsabilité qui peut chaque jour être remise en cause.

«Le journal continue d'être un projet, dit Jesus de Polanco. Le jour seulement où nous aurons transformé cet événement en une institution, nous aurons réalisé notre projet».

Université de Montréal
Faculté des sciences de l'éducation

Certificat en andragogie

(programme d'études de 1er cycle - 30 crédits)

Programme
Il est conçu pour les praticiens qui interviennent directement auprès de l'apprenant adulte dans une relation d'aide éducative; ces praticiens peuvent travailler tant dans le système scolaire du Québec que dans les groupes populaires et les organismes publics ou privés qui s'occupent d'éducation des adultes.

Scolarité
Elle peut se faire à temps partiel ou à plein temps. La scolarité minimale est de deux trimestres; la scolarité maximale est de quatre années civiles à compter de la première inscription.

Admission
Pour être admis le candidat doit:
- faire la preuve d'une préparation suffisante pour entreprendre les études choisies
- témoigner d'une expérience de travail à plein temps d'au moins une année, ou l'équivalent, auprès d'adultes en situation d'apprentissage
- être âgé d'au moins 23 ans

Les dates limites pour déposer une demande d'admission sont les suivantes:
Trimestre d'hiver 15 novembre
Trimestre d'été 15 mars
Trimestre d'automne 1er juin

Les formulaires de demande d'admission sont disponibles au
Secrétariat de la Section d'andragogie de la Faculté des sciences de l'éducation
Pavillon Marie-Victorin
90, av. Vincent d'Indy, local E-521
Téléphone: 343-7245

Adresse postale: C.P. 6203, succursale A
Montréal (Québec) H3C 3T3

A compter du 1er novembre 1981, exigez le symbole CGSB* de votre entrepreneur en isolation.



Le PITRC (Programme d'isolation thermique des résidences canadiennes) vous permet d'améliorer l'isolation de votre maison grâce à une subvention imposable d'un maximum de 500$. Mais après le 1er novembre 1981, vous ne devez transiger qu'avec les entrepreneurs qui affichent le symbole CGSB afin d'être admissible à la subvention.

La très grande majorité des entrepreneurs en isolation sont compétents et honnêtes. Mais il y a eu des cas de travaux mal exécutés et de fraudes. Afin de vous protéger, l'Office des normes générales du Canada a instauré un programme national d'accréditation pour les entrepreneurs en isolation de maison. Seuls les entrepreneurs inscrits à ce programme sont autorisés à utiliser le symbole CGSB.

Si vous le faites vous-même...

Si vous préférez faire les travaux vous-même, le PITRC peut vous aider lors de l'achat des matériaux. Mais rappelez-vous que les matériaux doivent être posés avant que vous ne demandiez la subvention.

Choisissez bien votre entrepreneur.

Le symbole CGSB peut vous protéger contre l'incompétence, mais vous devez aussi être vigilant et suivre les conseils suivants:

1. Déterminez vos besoins en matière d'isolation au moyen du questionnaire Éner$age. Demandez ce questionnaire en vous servant du Thermophone: 1-800-267-9563. Aucuns frais d'appel.

2. Ne vous laissez pas impressionner par la vente sous pression.

3. Renseignez-vous sur l'entrepreneur auprès d'amis et de voisins.

4. Vérifiez le numéro d'accréditation CGSB de l'entrepreneur en téléphonant au bureau du PITRC. Vérifiez son dossier au Bureau d'éthique commerciale ou auprès de votre bureau provincial de la protection du consommateur.

5. Comparez les coûts. Demandez trois devis écrits, donnant les dimensions des surfaces à isoler, le genre de matériaux utilisés et leur valeur RSI (ou R). RSI est la nouvelle mesure métrique de l'isolant.

6. Vérifiez attentivement les détails de votre contrat. Par exemple: le numéro d'accréditation CGSB, l'estimation actuelle en RSI (ou R) de l'isolation de votre maison, ce qui sera ajouté et les recommandations qui s'appliquent à votre région.

7. Supervisez le travail. Autant que possible, restez à la maison pendant les travaux et ne vous gênez pas pour poser des questions à l'entrepreneur.

8. Ne signez jamais un contrat et/ou une demande de subvention non remplis ou incomplets.

Il faut planifier et comparer les prix avant d'investir de l'argent dans l'isolation. Et il faut le faire dès le début.

Pour savoir comment obtenir votre subvention, téléphonez à votre bureau du PITRC. À Montréal, composez 341-7105. Si vous habitez à l'extérieur de Montréal, composez, sans frais, 1-800-361-2943.

*Symbole de l'Office des normes générales du Canada.

L'économie d'énergie à la maison: un des objectifs du PROGRAMME ÉNERGÉTIQUE NATIONAL DU CANADA

Énergie, Mines et Ressources Canada / Energy, Mines and Resources Canada

Canada

POURQUOI un front commun à l'Assemblée nationale CONTRE le plan d'Ottawa?

Parce que nos droits sont menacés

L'Assemblée nationale ne se réunit pas d'urgence sans raison grave. C'est toujours exceptionnel et pour faire face à un problème précis. Lorsqu'ils commencèrent les travaux de leur session extraordinaire, le 30 septembre, les députés québécois devaient considérer le fait qu'Ottawa voulait aller de l'avant avec son plan de modification du Pacte de 1867, même si la Cour suprême l'avait déclaré inconstitutionnel deux jours plus tôt. La menace d'une action unilatérale justifiait les parlementaires de se prononcer rapidement et sans détour pour défendre les intérêts légitimes du Québec.

La menace: le plan d'Ottawa

Le plan d'Ottawa prévoit le rapatriement de la constitution de 1867 en y ajoutant une formule d'amendement et en y insérant une Charte des droits. Voilà maintenant plus d'un an qu'Ottawa tente de faire passer son plan malgré l'opposition du Québec et de la majorité des provinces. S'il était adopté, ce plan viendrait affaiblir nos institutions politiques. Il serait en plus un facteur de désordre pour notre économie et notre vie sociale.
Ne pouvant convaincre ses partenaires, Ottawa a choisi d'essayer de les contraindre en voulant imposer par la force ce qu'il n'a pu obtenir par la négociation. Aussi, Ottawa annonce qu'il va agir seul en demandant à Londres, et à Londres seulement, de sanctionner son coup de force.

Ce que dit la Cour suprême

Le Québec, avec d'autres provinces, est allé devant la Cour suprême. Outre la question sur la légalité stricte de la démarche fédérale, le Québec a posé aux juges les deux questions suivantes:

"QUESTION A — La Loi sur le Canada et la Loi constitutionnelle de 1981 si elles entrent en vigueur et si elles sont valides à tous égards au Canada, auront-elles pour effet de porter atteinte:

(i) à l'autorité législative des législatures provinciales en vertu de la Constitution canadienne?

(ii) au statut ou rôle des législatures ou gouvernements provinciaux au sein de la fédération canadienne?"

À cette première question les juges ont été *unanimes* pour répondre oui. Oui, le plan d'Ottawa réduirait les droits et les pouvoirs des provinces tels qu'ils avaient été garantis en 1867.

"QUESTION B — La Constitution canadienne habilite-t-elle, soit par statut, convention ou autrement, le Sénat et la Chambre des communes du Canada à faire modifier la Constitution canadienne sans l'assentiment des provinces et malgré l'objection de plusieurs d'entre elles de façon à porter atteinte:

(i) à l'autorité législative des législatures provinciales en vertu de la Constitution canadienne?

(ii) au statut ou rôle des législatures ou gouvernements provinciaux au sein de la fédération canadienne?"

(Extraits du jugement de la Cour suprême du Canada, lundi le 28 septembre 1981)

À cette deuxième question, les juges confirment qu'il existe bel et bien des conventions au Canada qui font que le consentement des provinces est nécessaire — "constitutionnellement nécessaire" — pour procéder aux changements prévus par le plan d'Ottawa et que, jusqu'ici, depuis 114 ans, elles ont été respectées scrupuleusement par tous les partenaires de la confédération. Agir malgré tout, sans l'accord des provinces, ce serait aller à l'encontre des règles établies et du principe fédéral.

MM. Lévesque et Ryan ont compris la menace qui pèse sur le Québec

Face à l'urgence du moment, devant la gravité de la situation, l'Assemblée nationale, à l'unanimité des partis politiques, a réaffirmé avec force la détermination du Québec de s'opposer au plan illégitime et inconstitutionnel d'Ottawa.

À quoi sert cette motion?

En intervenant rapidement et de façon aussi énergique, l'Assemblée nationale a réussi dans l'immédiat à contenir l'impatience injustifiable d'Ottawa. Par ce geste, le Québec a confirmé solennellement sa détermination aux sept autres provinces qui s'opposent aussi à cette manoeuvre d'Ottawa. Surtout, les députés du Québec se sont engagés à défendre avec fermeté les droits et les pouvoirs du peuple québécois.

Ottawa, plutôt que de poursuivre aveuglément la voie de l'unilatéralisme, plutôt que d'intervenir de façon inconséquente, doit revenir à la table des négociations et accepter les solutions réalistes qui sont offertes par la majorité des gouvernements du pays.

Des dangers réels

La motion Lévesque-Ryan dénonce un plan fédéral bien arrêté qui, s'il se réalise, viendra bousculer de fond en comble des façons de faire, viendra annuler des progrès acquis qui profitent aux Québécoises et aux Québécois.

À première vue, on pourrait croire que la Charte d'Ottawa ne changerait pas tellement notre vie quotidienne. En effet, nos droits et nos libertés fondamentales sont déjà protégés par nos propres lois votées à l'Assemblée nationale. Mais, quand on y regarde de plus près, on voit à quel point cette charte attaque plusieurs des moyens que se sont donnés les Québécois pour redresser leur économie et améliorer leurs conditions de vie.

Par exemple:

- Les lois et les règlements qui garantissent aux résidents du Québec la priorité d'embauche dans nos grands chantiers pourraient être déclarés discriminatoires pour les autres Canadiens et on pourrait exiger leur abolition.
- Il en est de même pour les programmes d'aide à la petite et moyenne entreprise, pour les mêmes raisons.
- Ça peut aller très loin! La politique d'achat chez nous, la Loi 101 sur la langue, les mesures d'égalité des chances en faveur des Québécoises, les lois qui protègent les consommateurs et qui interdisent la publicité abusive s'adressant aux enfants de 13 ans et moins...

C'est tout cela que la Charte d'Ottawa veut remettre en question.

LA MOTION LÉVESQUE-RYAN

"La Cour suprême du Canada ayant décidé que le projet fédéral concernant la Constitution du Canada réduit les pouvoirs de l'Assemblée nationale du Québec et que l'action unilatérale du gouvernement fédéral, bien que légale, est inconstitutionnelle, parce que contraire aux conventions,

•

cette Assemblée réclame du gouvernement fédéral qu'il renonce à sa démarche unilatérale,

•

s'oppose à tout geste qui pourrait porter atteinte à ses droits et affecter ses pouvoirs sans son consentement,

•

et demande au gouvernement fédéral et à ceux des provinces qu'ils reprennent sans délai les négociations dans le respect des principes et des conventions qui doivent régir les modifications du régime fédéral canadien."

(Extrait du Journal des Débats, vendredi le 2 octobre 1981)

Québec

**La situation est grave. Elle nous concerne toutes et tous. Les Québécoises et les Québécois peuvent être assurés que leur Gouvernement les informera de l'évolution de la situation.

Affaiblir le Québec, JAMAIS!

L'ACTUALITÉ ÉCONOMIQUE

TORONTO

Nor Tel gagne $1.25

Les cours ont remonté hier à la Bourse de Toronto, dont l'indice composé termine en hausse de 13.77 points à 1842.62. On dénombre en fin de séance 263 valeurs en hausse, 213 en baisse et 231 stables.

Huit des onze secteurs du marché ont enregistré des gains, les meilleurs revenant aux hydrocarbures: 62.29 points à 3582.61. Les produits de consommation subissent les plus lourds revers: moins 22.33 points à 1729.13.

Quelque 4.7 millions d'actions d'une valeur globale de $62.74 millions ont été traitées.

Dans la catégorie des industrielles, Phillips Cables gagne 1 1-2 à $18 1-2, Hudson's Bay Oil 1 3-8 à $42 1-8, Northern Telecom 1 1-4 à $54, Mitel Corp. 1 1-8 à $37 1-2 et Dome Pete 1-2 à $14 3-8.

Falconbridge Nickel perd 2 à $57, Economic Investment 1 7-8 à $27, Alberta Natural Gas 1 1-4 à $28 1-4, MacMillan Bloedel 1-2 à $21 1-2 et Noranda Mines 1-2 à $19 3-4.

Sudbury Contact gagne 65 cents à $3.50, Yellowknife Bear 5-8 à $5 7-8 et Campbell Red Lake 3-8 à $18. United Keno Hill abandonne 2 à $17 et Placer Development 1-2 à $14.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
AMCA Int	1410	$20	20	20	+ ⅛
AbtiPrce	424	$19⅛	19⅛	19⅛	— ⅜
Abitbi10	241	$37½	37½	37½	+ ¼
Acklands	100	$14	14	14	
AdanacM	6000	120	101	120	+15
Advocate	8500	25	25	25	
AgnicoE	4400	$9⅛	8⅞	9	+ ⅛
Agra Ind A	400	$7⅛	7⅛	7⅛	— ⅛
Albany	3000	100	100	100	+ 1
AltEnergy	9060	$16⅜	16	16⅜	+ ⅜
Alta Nat	900	$28⅛	28	28¼	—1¼
Alcan	39204	$24⅞	24	24⅞	+ ⅜
AlgoCent	z25	$15¾	15¾	15¾	
AlgomaSt	712	$43¼	43¼	43¼	
AStel p	1400	$17¼	16⅞	17	+ ⅛
Alum 3rd p	1000	$19⅞	19⅞	19⅞	
Am Eagle	18200	290	280	290	+ 5
AmLeduc	5500	43	41	41	
AndresWA	100	$11½	11½	11½	— ½
Ang CT 290	z25	$18¼	18¼	18¼	
Ang D Gld	500	80	800	80	+ 5
Anthes	1.00	235	230	230	— 5
Arbor C	200	360	360	360	+10
Argosy	750	31	31	31	— 4
Argus	200	$6	6	6	
Args 250p	700	$19½	19	19	— ½
ArgusBpr	z25	$15¾	15¾	15¾	
ArgusCpr	200	465	465	465	+15
Asamera	5300	$12¼	12	12⅛	+ ¼
Asbestos	800	$37	36⅜	37	+ ½
AsocPorc	11700	415	405	405	
Atco I	3500	$7	6½	7	— ¼
Atco II	900	$7	6½	6½	— ¾
AtlCCop	900	86	86	86	
AtYk	107650	75	58	74	+17
Atlas w	130000	18½	11	18½	+5½
Augmitto	3300	200	190	190	— 5
BC Sugar A	1040	$16⅞	16½	16½	— ⅜
BC Sugar P	z45	$10	10	10	
BP Can	18882	$34⅝	33½	34⅜	+ ⅛
Bachelor	4100	405	400	405	+20
Bakertalc	2400	37	35	37	— 2
Banister C	700	450	450	450	
Bank BC	z76	$44⅝	42⅞	42⅞	
BkBC228	1300	$16	16	16	+ 1
Bank Mtl	37935	$24⅞	24	24⅞	+ ¼
Bk Mtl 285	2300	$28¼	27¾	28	— ¾
Bank NS	3591	$25¾	25¼	25½	+ ¼
Bankeno	1559	$7½	7⅜	7½	
Barbecon	100	$12	12	12	+ ¾
Bary Expl	4000	22	22	22	— 2
Bell Canad	74321	$18⅛	17⅞	18	+ ¼
BellApr	z5	$52½	52½	52½	
Bell 1.80	1300	$14⅜	13⅞	14	+ ¾
Bell 1.96	1440	$21½	21	21½	+ ½
Bell 2.05	4630	$18¼	18	18¼	+ ¼
BighartOG	2300	490	485	485	— 5
BI Hawk	8500	25	22	22	— 8
Black Phot	1000	$7⅛	7	7⅛	+ ⅛
Blackwod	1200	285	285	285	
BlakeRes	5700	$6	5½	6	+ ½
Bluesky	7550	415	405	410	+ 5
Bonza O	9382	385	375	385	+20
BonanzaW	z700				
Border C	400	275	275	275	—45
Bow Valy	14250	$16⅜	16	16¼	+ ⅜
BowVly7	100	$65½	65½	65½	
Bow Vly R	8550	$5⅜	5⅛	5¼	
Bralor Res	3925	$12	11½	12	+ ½
Bramalea	5100	$8	7¾	8	+ ¼
Brascan A	8512	$23⅞	23½	23½	— ⅛
Brscn 1981	1500	$20½	20¼	20¼	— ¼
Brenda M	1200	$12⅛	12⅛	12⅛	
Brinco	4050	$5¼	5	5	— ⅜
Brinco p	102	470	470	470	+10
BCFP	8750	$11⅜	11¼	11½	
BCRIC	23245	370	360	365	+ 5
BC Phone	900	$14½	14⅛	14⅛	— ⅛
BCPh43¼p	100	$32⅛	32⅛	32⅛	
BCPh1956	z5	$31⅛	31⅛	31⅛	
BCPh6pr	z30	$41	41	41	
BCPh6.80	200	$11⅜	11½	11½	+ ⅜
BCP 7.04p	z50	$12	12	12	
BCP 10.16p	400	$18	17½	18	+ ½
Broul Reef	6300	96	95	96	+ 3
Brunswk	9800	$12⅜	12¼	12½	+ ¼
BuddCan	200	$5	5	5	
CAE	4220	$10	9⅞	10	
CCL Ind	5150	$7⅜	7¼	7⅜	+ ⅛
CIL pr	z25	$28	28	28	
CME Res	11900	100	100	100	
CadFrv	5397	$11	10¾	11	
Cad Frv A	1500	$5¾	5¾	5¾	+ ⅜
Calvert	4300	65	63	65	
Camchib	200	475	475	475	
CamelOG	1000	485	485	485	
Camflo	850	$21	20¼	21	+ ½
Camp RL	6710	$18	17¾	18	+ ⅜
Camp Res	3424	$9¼	9⅛	9¼	
Camreco	1500	110	100	110	
Can Cem	5492	$10⅞	10⅝	10⅝	
CCem 2p	2000	$11	11	11	— ⅛
CDC	7510	$10⅜	10	10	— ⅜
CDC pr B	260	$103	102½	102½	— ½
CDC 1980	6875	$15⅜	15	15	
C Nor West	6700	$30⅜	30¼	30⅜	— ⅛
Can P Ent	49209	$17⅝	17⅜	17⅝	+ ⅛
C Packrs	300	$30⅜	30⅜	30⅜	+ ⅜
Can Perm	309	$35	35	35	
C Perm 6¾	400	$41¾	41¾	41¾	
CS Pete	8500	$6½	6⅛	6½	
Can Trust	2000	$26	25½	25½	— ½
C Trust 7¼	z25	$20¼	20¼	20¼	
C Trust 7¾	z25	$20½	20½	20½	
Canadex	6500	240	230	240	+20
CCurtis	2000	95	95	95	
C Formst	100	300	300	300	—50
CGE	300	32	32	32	— ¼
CIBK Com	11715	$29¼	28½	28½	— ½
CIBC 250p	5800	$20½	19¾	20½	+ 1
CIBC 2.05p	8180	$23	22	22⅜	— ⅜
CIBC w	6050	$7½	7⅛	7⅛	— ⅜
CLencour	500	28	28	28	— 2
CManoir	7700	375	355	355	—20
CMarconi	1650	$31	31	31	
CNat R	11763	$9	8½	9	+ ¼
CNat 8.50	100	$19	19	19	+ ½
COccdental	1600	$11⅜	11½	11⅜	+ ⅛
C Ocdntl p	z50	$17⅜	17⅜	17⅜	
CP Ltd	32725	$38¾	37⅜	38½	+ ⅜
CPL A p	100	$7	7	7	
CPL UK p	2000	$7	7	7	
CReserve	500	$20½	20½	20½	+ ½
CdnTire	5965	$30	29½	30	+ ½
CdnTire A	19411	$33¼	33	33¼	+ ½
CUilties	1000	$20	20	20	+ ½
CU 10¼	600	$18¼	18	18	
CUtil 9.24	200	$15¼	15¼	15¼	
CUtil 7.30	300	$12¾	12¾	12¾	+ ¾
CWN G 4pr	143	$5	5	5	—1½
Canbra	400	$7	6¾	6¾	— ¾
Canray	3500	60	59	59	— 1
CanronA	1150	$15⅞	15⅞	15⅞	
Canuc	5000	90	85	90	+ 5
Canusa	3000	235	230	230	+ 5
Cara	450	$5¾	5½	5¾	+ ⅛
Cara A	100	$5⅜	5⅜	5⅜	— ⅜
CarlOK	740	485	480	480	
CarlAp	325	$15¼	14½	14½	— ½
CarlBp	z25	$17¾	17¾	17¾	
CarmaA	2900	$8¾	8½	8¾	+ ⅜
Carmacvp	700	$13½	13½	13½	+1¼
Carolin M	400	$22½	22	22½	
Celanese	3240	$9½	9¼	9¼	
Celan 175 p	200	$12½	12½	12½	
CentrITr	100	$7¼	7¼	7¼	— ¾
Chnclr	2350	225	215	220	—10
Cherokee	5105	$5¾	5⅜	5¾	+ ⅛
ChibKay	2500	23	23	23	
ChieftanD	1312	$19	19	19	
ChieftanB	100	$45¼	45¾	45¾	+ ¾
Chrysler	500	475	475	475	
Clarion	9500	345	330	340	—20
CohoA	500	$8⅛	8⅛	8⅛	— ⅛
Coin Lake	10500	50	45	50	+ 4
Cominco	8303	$46	45	46	+ 1
ComincoA	1200	$18½	18¼	18½	+ ¼
CmrclOG	2400	130	120	125	+13
Cmpig	800	$9	8½	8½	
Coniagas	1000	180	175	180	+14
ConBath A	3315	$18	16½	18	+ 1
ConBathp	z25	$10¾	10¾	10¾	
ConFardy	500	225	225	225	
ConCopper	8500	36	33	36	— 1
CDurham	17350	235	222	235	+10
CLouanna	1675	300	290	300	+10
Cons Prof	28100	250	230	245	+ 6
CSummit	1000	41	41	41	
Consoltex	200	350	350	350	—50
ConDistrb	2100	$6⅞	6⅞	6⅞	
Con Gas A	z25	$34	34	34	
Con Gas B	z12	$37¾	37¾	37¾	
Conventrs	4750	$10¾	10½	10¾	+ ⅜
Conwest A	900	360	360	360	
Conwest B	1800	325	325	325	
CopFields	2433	$10¾	10¾	10¾	— ¼
Corby vt	z10	$23⅞	23⅞	23⅞	
Corby B	110	$23½	23½	23½	+1¼
CFalconC	2820	$10⅞	10⅝	10⅞	+ ¼
Coseka R	2600	$11¼	11	11	+ ¼
Coseka 7 p	2700	$7¼	7⅛	7¼	— ⅛
CostainLtd	1100	$8½	8½	8½	— ⅜
Courvan	2500	50	43	43	+ 1
Craigmt	2600	210	200	200	
Crestbrk	310	$40	40	40	
CrwnTrst	200	$17	17	17	+ ½
Cullaton	2500	$12	11⅜	12	+ ⅜
CuvierM	6000	47	45	47	+ 6
Cyprus	z40	$40½	40½	40½	
Czar Res	6300	$5	475	485	+ 5
Czar Wt	z166	67	67	67	
DRG A	1500	$6¾	6¾	6¾	
Dalco Pet	21300	230	225	230	+ 5
Dale-R pr	200	475	475	475	
Dalmys	100	$9¼	9¼	9¼	+ ⅛
Daon Dev	40100	455	430	440	— 5
DaonA	100	450	450	450	+10
Daon 8⅜ p	2500	450	435	450	+10
Daon 9½ p	5700	480	465	480	+ 5
DejourMn	4900	46	45	46	+ 3
DEldona	4600	98	93	97	+ 2
Delhi Pac	11200	78	76	77	— 1
Denison	1726	$28¼	28	28¼	+ ¼
DicknsnA	1356	310	290	290	—20
DicknsnB	1056	275	265	265	—25
Discovry	8895	150	140	143	— 7
DistTrA	3300	325	300	300	—60
DistTrB	500	325	325	325	—60
DofascoA	8189	$38¾	38¾	38¾	
Dfs 4¾	z10	$33¼	33¼	33¼	
Dfs 235	11300	$17	16½	17	+ ¼
Dofascowt	580	$8⅛	8⅛	8⅛	— ⅛
Dman	162700	420	410	415	—10
DomeCda	59735	$6⅜	6	6¼	+ ⅜
DomeMine	13423	$20¾	20½	20½	+ ⅛
D Pete	303939	$14⅝	13⅞	14⅜	+ ½
DPete A p	1400	$12¼	12	12	
DPete B p	200	$12¼	12¼	12¼	+ ¼
DExplor	1900	69	68	69	+ 2
Dom Store	989	$15½	15⅜	15⅜	— ⅛
D Textie	8700	$15¼	14¾	14¾	— ¾
Domtar	26800	$21⅞	21¼	21⅞	
Domtar pr	z50	$8	8	8	
Dover pr	z35	415	415	415	
Dr Mc C A	5350	$12¾	12¾	12¾	
Drumnd	13550	265	247	247	—18
Dunde Pal	1300	35	35	35	+ 3
Dunraie	5100	60	57	60	
DuPont A	100	$25½	25½	25½	— 1
Dylex L A	3050	$14½	14½	14½	+ ¼
Dynamar	4450	330	315	320	— 5
E-L Fin	276	$10¼	10¼	10¼	
EstMirtic	2210	292	292	292	— 8
EastSul	1000	259	251	259	+ 8
EchoB300	4650	$15⅝	15¼	15⅜	— ¼
Echo1986w	4750	400	365	390	—10
Echo1987w	750	340	325	325	—45
Echo1988w	1650	340	325	330	—10
Echo1989w	1550	335	335	335	—15
EconInv	6000	27	27	27	—1⅞
EgoRes	2700	63	62	62	— 2
ElcthomX	540	$13⅜	13⅜	13⅜	+ ⅜
ElcthomY	550	$13¾	13⅜	13¾	
Elks	34685	180	160	180	+20
Emco	700	$13¾	13¾	13¾	
Enrgy Res	1500	58	58	58	— 2
Extndcar	1500	$11½	11½	11½	
Extd A	1100	$11¾	11¾	11¾	— ¼
FCA Intl	7500	$7⅛	7	7⅛	+ ¼
Fibrg Nik	4125	58	57	57	— 2
FathmOcn	500	110	110	110	
FedIndA	2678	$10½	10	10½	+ ½
FedPion	200	$50	50	50	
Finning A	1050	$8	8	8	+ ½
Finning B	900	$8	7½	8	+ ½
FiranGndl	900	170	155	170	+10
FCalgary	1654	185	180	185	
FCalgryp	150	$7¾	7¾	7¾	+ ¼
FCity Fin	252	$18½	16½	18½	+ 1
FCity TrA	100	$7	7	7	+ ¼
FMar	2000	150	142	150	+ 5
Foodex p	100	360	360	360	
FordCdna	160	$43	43	43	— ⅛
Francana	7900	$17½	a7	17¼	+ ½
Fraser	750	$17	17	17	
G&H Steel	100	430	430	430	
G M Res	1000	325	325	325	
Galveston	2600	220	202	202	+ 2
Garbellp	200	320	320	320	
GazMetr	700	485	485	485	— 5
Gaz5.40p	200	$52	50	52	
Gaz5½p	200	$52	52	52	
GDistrbA	200	$15¼	15⅛	15¼	— ½
GDistrbw	200	$7⅛	7⅛	7⅛	
GMC	262	$43⅞	43⅞	43⅞	+ ¾
Genstar L	10290	$19⅝	19⅜	19½	
Gnstar 2.35	3300	$22¼	21⅞	21¾	+ ⅛
Geocrude	6700	245	240	240	
Gesco Dis	z50	280	280	280	
Gibraltar	4800	$6	5⅞	6	+ ⅛
Goldale A	5700	450	405	450	+45
GoldundM	4900	89	86	86	
Grandma	1697	$10¾	10½	10¾	+ ¼
Granduc	1500	130	125	125	+ 4
GLForest	10000	$71	71	71	— ¾
GtPacific	z25	$15½	15½	15½	
GWSteel A	300	$6⅛	6⅛	6⅛	
GGoose	820	$5	5	5	
Greyhnd	2200	$17¾	17½	17¾	+ ¼
GuarTrp	300	$10	10	10	— 1
GulfC	101058	$19⅜	18⅞	19⅛	+ ⅜
Gulfstrem	1802	$6	5⅞	6	+ ⅛
HCI Hldg A	2700	$7½	7¼	7½	+ ⅛
HCI Hldg B	200	$7½	7¼	7½	
Haley	2100	$5⅜	5¼	5¼	
Hardee	7500	60	60	60	— 3
HarrisA	300	$6	6	6	+ ½
Hawker	5525	$10⅛	9⅝	9¾	— ¼
Hawker pr	z10	$40¾	40¾	40¾	
Hayes D	1803	$7¾	7¾	7¾	
HighfieldA	500	270	270	270	
Highwood	10050	185	180	180	+ 5
HBay Mng	1201	$22⅜	22¼	22¼	— ⅛
HBay Co	2147	$24	24	24	
HBC pr	2187	$12	12	12	+ ¼
HBOG	106732	$42¼	41¼	42¼	+1⅜
Husky Oil	13900	$12⅛	11⅝	11⅞	— ¼
Hydra Ex	7980	49	47	47	— 3
IAC	10350	$7¼	6¾	6⅞	+ ⅛
IU Intl	6900	$15⅜	15⅜	15⅜	+ ⅛
Imasco	4300	$36¼	36	36	— ¼
Imasco Bp	700	$38⅞	38¼	38⅞	— ⅜
Imp Life p	600	$24½	24½	24½	+ ¼
Imp Oil A	25403	$26¼	25¾	26⅛	+ ⅜
Inco	34443	$16	15⅜	16	+ ⅜
Inco 7.85	3020	$13¾	13¾	13¾	— ¼
Inglis	z50	$12½	12½	12½	
Inland Gas	3490	$13⅞	13⅜	13⅜	— ¼
Inter-City	9690	$10⅜	10⅜	10⅜	+ ¼
Intrmetco	300	$7½	7½	7½	
IBM	2003	$59¾	58	59¾	+ 1
Int Mogul	z50	490	490	490	
Intl Thom	200	$5	5	5	+ 5
Intpr Pipe	3057	$13⅜	13¼	13⅜	— ½
Ipsco	100	$25½	25½	25½	— ½
Inverness	11100	440	405	440	+40
Invernw	3300	22	20	20	— 2
IronBay T	200	$5⅜	5⅜	5⅜	— ⅛
Irwin Toy	3555	$11½	11¼	11⅜	— ⅛
Island Tel	800	$13½	13½	13½	
IvacoCp	200	$30⅜	30⅜	30⅜	
IvacoDp	100	$18½	18½	18½	+ ½
JQRes	9000	95	90	95	
Jannock	2060	$9½	9⅜	9½	+ ¼
Jannock 8	193	$8⅜	8⅜	8⅜	+ ⅛
Janockwt 2	600	400	380	400	+30
JoffreRes	1500	230	220	230	+15
Joutel	26900	295	285	290	
Kam Kotia	5100	150	141	146	+ 4
KerrAdd	16505	$13¾	13½	13½	— ⅜
K Anacon	z400	75	75	75	
LK Res B	100	200	200	200	
LabattA	6932	$26⅛	26	26¼	+ ⅛
LabMin	300	$34	34	34	— 2
Lacana	9912	$5¼	5⅛	5¼	
Lacanaw	3500	105	87	99	— 1
LaidlawA	805	$7¾	7½	7½	— ¼
LaidlawB	700	$7⅜	7⅜	7⅜	— ⅛
Ldi 9¾	205	$6½	6½	6½	
LOntCem	200	$6	6	6	
LShore	350	$18¾	18½	18½	— ¾
LarderRes	2500	40	38	40	
Laurasia	12200	44	40	42	— 3
Lava Cap	4800	355	350	350	—15
Leigh1	100	$5¼	5¼	5¼	+ ¼
LevyApr	100	$6	6	6	
LL Lac	100	$17	17	17	
LoblawCo	7460	$6¼	6⅛	6⅛	— ⅛
LobCopr	350	$18⅜	18¼	18¼	— ⅜
Lob Ltd Ap	500	$11	10⅜	11	+ ½

Total sales: 330,258

JuniorMinesOils					
Abcourt	1066	160	160	160	
AigueInc.	2000	335	300	300	—35
Americ	26000	50	40	50	+6
Bachelor	1200	405	400	405	+5
Bateman	2000	12	12	12	
Belchas	5000	59	51	59	+4
Borelli s Ex	1100	$15¼	15	15¼	+ ¾
Bruneau	97500	52	39	50	+13
Cadillic Ex	1900	485	480	480	+5
Cartier Re	1500	75	73	73	+2
Cons I Rs	3500	67	66	66	—2
Dumont	31300	35	30	32	
DynaMn	30000	41	39½	41	+3
ExploQue	1200	73	73	73	—2
Humboldt	5000	35	35	35	—10
Kew Gold	2000	165	165	165	+15
Laduboro	10500	50	50	50	
Laurierrs	500	50	50	50	+15
Lynx Exp	5250	130	122	130	+8
MnrahMn	2000	30	30	30	—2
Muscocho	5000	95	93	93	+1
N Ungava	2000	65	60	65	—5
PetSun	1100	160	150	160	
QueCobit	500	70	70	70	—5
Queenstn	2600	250	240	240	
Stanford	200	350	340	340	+5
Talisman	3000	67	66	67	+1
Viking Rs	2000	18½	18½	18½	—3
Wrightbr	2000	75	75	75	

L'or et l'argent

■ L'once d'or en devise canadienne était cotée hier à la clôture des marchés à $512.80 (offre) et $521.45 (demande) par la Fiducie Guardian, un courtier de métaux précieux et de devises étrangères. L'once d'argent était cotée quand à elle à $10.81 (offre) et à $11.59 (demande).

■ Voici les cours de l'once Troy d'or à la fermeture hier des principaux marchés mondiaux, en dollars US avec, entre parenthèses, les cours de la veille: **Londres: $428.75 ($425.75); Paris: $438.96 ($432.90); Francfort: $432.02 ($424.01); Zurich: $428.50 ($426.50); Hong-Kong: $428.82 ($424.23).**

Un mode d'épargne supérieur
Nos certificats de depot garanti
18 ½ %
Intérêt annuel. Période de 1 an.
TRUST GENERAL

NEW YORK

Plus 19.5 points

Une déclaration de l'économiste Henry Kaufman, au lendemain d'une baisse sensible des taux d'intérêt hors banque à court terme et du taux d'intérêt de base bancaire, a déclenché une forte reprise hier à Wall Street. L'indice des industrielles a clôturé à 852.45 en hausse de 19.51 points. Quelque 58 millions d'actions ont été traitées.

M. Kaufman a déclaré que la récession et l'accroissement plus lent que prévu de la masse monétaire semblaient devoir permettre à la Réserve fédérale de relâcher le crédit, ce qui ferait rapidement perdre deux points de pourcentage au «prime rate». Bien que M. Kaufman n'ait donné aucune indication que son opinion pessimiste de longue date et maintes fois réitérée au sujet des taux d'intérêt à long terme avait changé, un tel commentaire de sa part ne pouvait manquer de provoquer une réaction à la Bourse, ont estimé les courtiers.

En clôture, le nombre des hausses dépasse celui des baisses: 1,205 contre 365 et 330 titres sont inchangés.

Cities Service a gagné 4 3-8 à $48 3-8. Schlumberger a monté de 3-8 à $57. Honeywell a clôturé à $83 1-8 en hausse de 2 3-4. Western Union a cédé 7-8 à $31 3-4. United Technologie a perdu 3-4 à $45. American Brands a clôturé à $7 3-4 en baisse de 1-4.

Parmi les valeurs canadiennes, Ashland Oil gagne 2 1-2 à $32 1-2, Canadian Pacific 1 1-8 à $32 1-8 et Alcan 3-4 à $20 1-4, Seagram Co. perd 3-8 à $53 1-2.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
ACF	11	100	37	36⅛	36¾ + ⅜
AM Intl	.	889	5	4¾	5 + ⅜
ASA Ltd	.	181	50⅜	50	50⅜ + ⅜
Alcan	5	x874	20¼	19⅝	20¼ + ¾
Allg Cp	8	110	45	43¼	45 + 1¼
Alg Int	8	100	33¾	33	33¾ + ⅛
AllisCh	10	1317	15½	15	15¼ — ⅜
Alcoa	5	x1104	24⅜	23¾	24⅛ + ⅜
Amax	10	2656	46⅞	42⅛	46¾ + 4⅜
Am Hess	8	2210	25	22¾	24⅞ + 2⅛
AmAir	26	2258	13¼	12¼	13¼ + ⅞
A Brnd	6	140	38⅛	37¾	37¾ — ⅛
AmCan	9	729	35⅞	33¼	35⅞ + 2¼
A Cyan	7	638	26¾	26	26¾ + ¼
Am EIPw	8	1758	16⅞	16¼	16⅞ + ⅜
Am Exp	8	2021	45¼	43⅞	45¼ + 1⅜
A Home	12	9350	u37⅛	35⅞	36⅞ + ⅜
AmMot	.	340	2⅞	2¾	2⅞ . . . .
Am Std	5	228	28½	28	28½ + ⅜
ATT	7	5798	59⅜	57⅜	59¼ + 2
Amp In	15	533	51¾	49½	51 + 1½
Armco S	5	x1220	25¼	d24½	25¼ + ⅞
Arm Win	6	x113	14¼	14	14¼ + ⅛
Asarco	14	710	26⅜	d25⅝	26 + ⅛
Atl Rich	8	x3022	48½	46⅞	48⅛ + 1⅜
Avco Cp	5	381	21⅜	19¼	21¼ + 2
Avnet	13	109	50¼	49	50¼ + 1½
Avon	8	772	33¼	32½	32⅞ . . . .
Bkr Int	13	1093	39⅜	38⅜	39⅛ + ⅜
Baxt T	16	555	62⅞	61¾	62⅞ + ⅞
Beckm	16	146	28¼	27⅛	28⅛ + ⅛
Bel How	7	51	17¼	16¾	17¼ + ¼
Bell Can	.	55	15⅛	14¾	15⅛ + ½
Benfi Cp	7	304	20¼	19½	20¼ + ¾
Beth Stl	4	1183	21	20¾	20⅞ . . . .
Black D	8	418	15¼	14⅞	15¼ . . . .
Boeing	5	3544	26¼	25¾	26 — ¼
Bois Cas	7	260	33	31⅜	32¾ + ⅜
Borden	5	x140	28	27	28 + ⅞
B

au jour le jour

■ Chez nous... en Ontario

La Chambre de commerce de Montréal se félicitait, hier, dans un communiqué, de la décision du ministre de l'Industrie et du Commerce du Québec de mettre sur pied un comité mixte sur la politique d'achat du gouvernement québécois. Assez curieusement, les deux représentants du monde des affaires montréalais sont les vice-présidents de deux compagnies dont le siège social est à Toronto, en Ontario: Northern Telecom et Canadian General Electric.

■ L'Hydro, Dave et Tom

Malgré les intentions du gouvernement de puiser dans les profits d'Hydro-Québec, l'image de cette firme se vend bien aux États-Unis comme le montre une page publicitaire paraissant ce mois-ci dans le prestigieux mensuel *Institutional Investors*. En gros caractères, on peut lire «Hydro-Quebec trusted Dave and Tom» sous la photo de deux hommes devant le barrage de la Manicouagan. La firme Chas. P. Young vante ainsi ses services d'impression de documents lors d'émissions d'obligations. L'entreprise aura beaucoup de travail au cours des prochaines années si Hydro-Québec réalise ses programmes d'emprunts de plusieurs milliards de dollars.

■ La loterie de Vancouver

Une étude confidentielle vient de démontrer qu'un investisseur moyen n'a pratiquement aucune chance de gagner en achetant des titres à la Bourse de Vancouver. Le document donne les conclusions d'une étude réparties sur 13 ans jusqu'en 1977. Les compagnies minières n'ont reçu que 51.3% du produit des émissions; les courtiers ont touché 27%, les promoteurs, 14% et les vendeurs de propriétés, 7.9%. Les seuls gagnants furent «les investisseurs sophistiqués, qui achètent les nouvelles actions pour les revendre assez rapidement». Ces statistiques intéresseront les avocats du financement minier à la Bourse de Montréal. À la loterie, l'acheteur du billet a au moins une chance de gagner...

■ Les rentes et l'ordinateur

Un lecteur, M. Germain Poirier, de Archer and Associates, nous écrit pour préciser que la firme «Cotations d'annuités canadiennes» n'est pas la seule au Canada à établir des tableaux comparatifs des rentes mensuelles des compagnies d'assurances. L'article de notre supplément sur les assurances précisait l'originalité de ce service dans l'utilisation de l'ordinateur, alors que plusieurs courtiers obtiennent ces données à travers des contacts personnels et «manuels» avec les compagnies. La grande question: le client reçoit-t-il **toutes** les propositions des compagnies?

■ En raccourci

Marshall Steel a ramené à 45% son objectif de prise de contrôles des actions de **Drummond McCall** dont la direction accuse Marshall de violer la loi. Selon les dirigeants de Drummond McCall, Marshall Steel aurait dû renvoyer les actions obtenues lors de la tentative infructueuse d'achat de 51% des actions. Les travailleurs de la **Baie James** verront le coût de leur ligne téléphonique grimper de $4.45 à $6.70, suite à une décision de la Régie des services publics... La **Réserve fédérale** américaine a ramené de 14% à 13% son taux d'escompte. Cette baisse est la première depuis septembre 1980... **Domco** paiera un dividende semestriel de 40 cents aux actionnaires inscrits aux livres le 15 janvier 1982... La **Banque Nationale** a émis des actions privilégiées de premier rang comportant un dividende cumulatif, dont le taux est égal à la moitié du taux préférentiel de la banque plus 2%... De nombreux investisseurs ne sont pas très heureux de voir les actions de **Provigo** tomber à $9.88 après les avoir achetées à $16.50 dans le cadre de l'épargne-actions... Le gouvernement français traduira en justice les dirigeants de **Paribas** qui ont vendu leur filiale suisse à un groupe d'investisseurs internationaux... La Nouvelle-Écosse a dit oui au principe du contrôle fédéral sur l'hydrocarbure **«offshore»**. Cette décision ne plaira pas à Terre-Neuve qui réclame la totalité des revenus de cette région... Le **dollar** grimpe de 3/10 de cent à 83.34 cents américains... **York Lambton** négocie avec un autre fabricant d'équipement électro-ménager «pour résoudre les difficultés financières» d'Admiral.

Michel Nadeau

D'ici 1986, la papeterie Reed investira $200 millions à Québec

QUÉBEC (PC) — La papeterie Reed investira près de $198.9 millions d'ici 1986 dans un vaste programme de modernisation de son usine du quartier Limoilou, à Québec.

Les détails de ce projet ont été rendus publics, hier, par le chef de la direction de la compagnie, M. J. Peter Williams, et le vice-président à l'exploitation des pâtes et papiers, M. André Sarrasin, en présence du ministre de la Défense nationale du Canada, M. Gilles Lamontagne, et du ministre de l'Énergie et des Ressources du Québec, M. Yves Duhaime.

Ce programme de modernisation, entrepris l'an dernier et échelonné sur une période de sept ans, doit permettre d'augmenter d'environ 20% la capacité globale de production de l'usine, tout en réduisant les coûts de production, la pollution et la consommation d'énergie. La papeterie Reed emploie 1,940 travailleurs permanents.

Les gouvernements d'Ottawa et de Québec contribueront au projet en versant des subventions totalisant $15.8 millions dans le cadre de l'entente auxiliaire Canada-Québec sur la modernisation de l'industrie des pâtes et papiers.

La contribution du ministère de l'Expansion économique régionale (MEER) s'élèvera à $8.8 millions et celle du ministère québécois de l'Énergie et des Ressources à $6.9 millions.

La papeterie Reed, une filiale à 100% de Reed International, de Londres, en Grande-Bretagne, produit annuellement 350,000 tonnes de papier journal, 160,000 tonnes de pâtes chimiques, 35,000 tonnes de carton et 55,000 tonnes de lignosulfonates, une liqueur résiduaire commercialisée sous le nom de Lignosol, et ayant des applications industrielles multiples.

Grâce à son programme de modernisation, la compagnie compte doubler sa production de Lignosol et augmenter respectivement de 12% et 40% sa capacité de production de papier journal et de cartonnage.

Le ministre Duhaime a profité de l'annonce de cet investissement pour faire le point au sujet du programme global de modernisation des usines de pâtes et papiers, qui vise principalement à permettre à cette industrie de demeurer concurrentielle sur les marchés mondiaux.

Selon lui, les résultats obtenus jusqu'à maintenant dépassent les objectifs initialement visés bien que certaines usines, qu'il n'a pas identifiées, demeurent dans une position précaire.

Le ministre a déclaré que $2.5 milliards auront été investis par les compagnies productrices dans le cadre de ce programme d'ici au printemps 1986.

Ces investissements devraient permettre à l'industrie québécoise des pâtes de papiers d'augmenter sa production de 15% d'ici 1985 tout en réduisant les coûts de production en moyenne de $15 à $45 la tonne.

Selon M. Duhaime, la capacité de production des usines québécoises augmentera de 3.6% par année au cours des cinq prochaines années, alors que le rythme d'augmentation de la capacité mondiale sera de 2.6%.

La contribution des gouvernements provincial et fédéral à ce programme s'élève à $240 millions au total.

Au chapitre de la pollution, la papeterie Reed procédera, d'une part, à l'installation d'équipement anti-pollution qui lui permettra de respecter les normes du ministère de l'Environnement du Québec en ce qui concerne les matières en suspension et de réduire les émissions d'anhydride sulfureux dans l'atmosphère. D'autre part, l'augmentation de la capacité de production de l'usine lignosol, permettra de hausser de 35% à 70% la récupération de la liqueur bisulfitique résiduaire de l'usine de papier.

Le prix des quotidiens à 50 cents dans un an?

par Michel Nadeau

Le prix des quotidiens montréalais atteindra 50 cents l'automne prochain, selon le président de Québecor, M. Pierre Péladeau.

Lors de la prochaine hausse du prix du papier journal, les quotidiens de la métropole québécoise imiteront LE DEVOIR et majoreront le prix de leur produit à 35 cents, de l'avis de l'homme d'affaires montréalais.

Commentant hier la baisse des actions de son entreprise au niveau de $12 par rapport à $20 le printemps dernier, M. Péladeau explique ce mouvement par une diminution générale sur le marché boursier.

«Le tirage du Journal de Montréal se maintient à 330,000 exemplaires quotidiens. Il est évident qu'il ne pourra grimper indéfiniment. Il y a des limites.» M. Péladeau se dit satisfait des recettes publicitaires qui sont à la hausse par rapport à celles de l'an dernier.

Le p.-d.g. de Québecor doute cependant de l'affirmation de son vis-à-vis à La Presse, M. Roger Landry, qui soutient que le quotidien de la rue Saint-Jacques a atteint 215,000 exemplaires par jour durant la semaine. «Si ce chiffre était celui du nombre réel d'exemplaires vendus — et non celui du bon à tirer — nous aurions senti une diminution de notre tirage, ce qui n'a pas été le cas.» Le Journal de Montréal a enregistré une baisse de tirage au cours de l'été en raison de la grève au baseball. Les chiffres de l'Audit Bureau of Circulation donnent 323,000 pour le Journal de Montréal à la fin du mois de septembre dernier.

Par ailleurs, Québecor annoncera bientôt la nomination de M. André Gourd, avocat, au poste de «secrétaire administratif» du Journal de Montréal. M. Gourd devient ainsi l'adjoint du patron, M. Maurice Custeau. «Son travail consistera à jouer dans différents dossiers. Il n'est pas question, pour le moment, de remplacer M. Custeau», de dire M. Péladeau. M. Gourd fait partie de la célèbre famille abitibienne qui détient des intérêts dans le monde des médias de cette région. L'un, d'entre eux, M. Alain Gourd, a pris récemment les rênes de CJMS; un autre, Robert, est au comité des Communications à la Chambre des communes. Le doyen, M. Jean-Joffre Gourd, en plus de posséder Radio-Nord, qui dessert toute l'Abitibi, est intéressé dans un projet de télévision payante.

M. Péladeau veut toujours prendre pied dans le domaine de l'électronique. Il attend présentement la décision du CRTC concernant la demande de transfert de permis de Cable TV au groupe de CFCF, de Montréal. Advenant un refus, M. Péladeau serait sur les rangs pour prendre le contrôle du réseau de câble bilingue de Montréal, Cablevision Nationale est également intéressée à étendre son territoire par cette éventuelle acquisition.

L'avionnerie Robin doit fermer ses portes temporairement

par André Bouthillier

Première entreprise à fabriquer des avions légers au pays, la société franco-québécoise Avions Pierre Robin, de Lachute, se voit dans l'obligation de fermer ses portes durant quelques mois. Jugée très décevante depuis ses débuts, la production pourrait même ne pas reprendre si le manufacturier n'obtenait pas ses droits de vente aux États-Unis.

«Sans cette certification américaine, nos espoirs de nous maintenir sur le marché deviennent très minces, car les acheteurs canadiens se font plutôt rares», a déclaré hier au DEVOIR M. Jacques Lécrivain, directeur général de la société, dont 48% du capital-actions de $1.2 million est détenu par la Société de développement industriel (SDI). Le reste est réparti entre des gens d'affaires de Lachute (13%) et Avions Robin de France (39%).

Née en 1979 à la suite de négociations menées par les gouvernements canadien et québécois auprès de la maison-mère française, la première avionnerie d'appareils volants légers du Canada n'a tout simplement pas donné les résultats escomptés. Sur les 62 unités qu'elle devait produire au cours de ses deux premières années (22 en 1980 et 40 en 1981), seulement dix sont sorties de l'usine. Et sur ce nombre, on n'a réussi qu'à en vendre six, soit trois au Canada, deux en Guadeloupe et une en Australie.

En juillet dernier, l'entreprise réduisait de 12 à six le nombre de ses employés. Ceux-ci seront mis à pied à leur tour très prochainement.

Selon M. Lécrivain, l'obtention du certificat de vente aux États-Unis permettrait au petit fabricant de Lachute d'avoir un carnet annuel de commandes de 150 monomoteurs au cours des prochaines années. Car, a-t-il précisé, le modèle R-2160 (dix places) de Robin intéresse déjà grandement les Américains. Cet avion est vendu $42,000.

«Jusqu'à ce jour, nous avons reçu 130 demandes d'information des États-Unis. Et si notre pénétration du marché américain est acceptée, je suis convaincu que les acheteurs canadiens suivront et frapperont à notre porte», a-t-il dit.

De plus, Avions Robin attend l'autorisation de commercer en Australie, ce qui signifierait la livraison presque immédiate de cinq appareils. Des pourparlers ont d'autre part commencé avec les Mexicains.

En général, M. Lécrivain n'a toutefois pas paru très optimiste. Le marché des avions légers aux États-Unis a baissé de moitié en 1981, passant de 16,000 à 8,000 unités vendues. La raison de cette chute est bien simple: comme les consommateurs de maisons et d'automobiles, les acheteurs d'avions légers doivent payer des frais d'intérêt élevés. Or, s'il y a reprise, les principaux fabricants américains, tels Cessna et Piper, feront une vive concurrence pour reprendre leur part du gâteau.

L'aide des gouvernements devra donc être accrue pour appuyer les efforts d'une industrie qui n'a pas encore pris son envol. À ce sujet, la SDI songe à augmenter sa participation dans l'entreprise, étant confiante que Avions Robin récompensera les efforts investis. Du côté des subventions, l'avionnerie de Lachute a reçu $100,000 de la SDI et $60,000 du ministère de l'Expansion économique régionale du Canada.

Noranda glisse sous les $20

par Michel Nadeau

Les actions des Mines Noranda ont fait un important pas en arrière, hier, reculant de 50 cents pour toucher $19.75, leur plus bas niveau des dernières années.

En tombant sous la barre des $20, les titres de la puissante société minière et forestière glissaient à 50% du prix payé à la fin du mois dernier par Brascade Resources, soit $40 pour un total de 22.5 millions d'actions.

Au début du mois de juillet, la maison Lévesque, Beaubien recommandait le titre à $33.12 affirmant que, malgré des années difficiles en 1981 et 1982, les profits dépasseraient en 1983 le niveau de l'an dernier ($4.06 par action).

«Nous avions fait le pari d'une prise de contrôle. Nous avons perdu», de dire l'auteur de l'étude, M. Chris Bryan, précisant que les rumeurs de prise de contrôle ont «gonflé» le titre de $10, probablement de $26 à $36. La publication éventuelle de mauvais résultats poussent certains investisseurs à vendre. Il est possible que les actions de Noranda baissent jusqu'à $16 ou $17, selon M. Bryan.

La filiale à 49.8% du groupe torontois, MacMillan Bloedel a annoncé jeudi dernier une perte de $8.4 millions ou 60 cents par action au dernier trimestre. La compagnie de Vancouver a licencié plusieurs centaines d'employés afin de réduire ses coûts.

Au premier semestre, les bénéfices de Noranda ont fondu de moitié par rapport aux six premiers mois de l'an dernier. Il est difficilement pensable que les gains atteignent les prévisions de $2.84 par action en 1981, lancée par M. Bryan au mois d'août.

Le dividende trimestriel est actuellement de 35 cents. Au taux annuel de $1.40, l'action fournit présentement un rendement de 7.0%. **M.N.**

Mobil se tourne vers Marathon Oil

NEW YORK (AFP) — Mobil, seconde compagnie pétrolière américaine, a annoncé hier une offre de $3.4 milliards pour la prise de contrôle de Marathon Oil.

Mobil a offert $85 par action pour le rachat de 40 millions d'actions de Marathon Oil, la 16e compagnie pétrolière américaine.

Cette offre qui est conditionnelle à l'obtention de 30 millions d'actions d'ici le 1er décembre, permettrait à Mobil d'acquérir les deux tiers du capital de Marathon Oil. Le restant serait obtenu par un échange d'actions ou un accord de fusion, a précisé Mobil.

Mobil avait cherché cet été à prendre le contrôle de Conoco (9è compagnie pétrolière), qui a finalement été rachetée par la firme chimique Du Pont.

«Ce projet de rachat est en accord avec la politique constante de Mobil d'accroître ses réserves de pétrole et de gaz», a déclaré le président de la firme, M. Rawleigh Warner.

Mobil a annoncé qu'elle avait prévenu le département de la Justice et la Commission fédérale du commerce en estimant que la transaction n'était pas contraire à la réglementation anti-trust.

AMCA INTERNATIONALE LIMITÉE

DIVIDENDE NO. 278

AVIS EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ qu'un dividende de VINGT-CINQ CENTS (25¢) en fonds U.S. par action sur les actions en circulation sans valeur au pair, de cette compagnie, a été déclaré pour le trimestre se terminant le 31 décembre 1981, payable le 31 décembre 1981, aux actionnaires inscrits à la fermeture des bureaux le 4 décembre 1981.

Par ordre du conseil

J.A. Davis
Secrétaire
Montréal, Québec
le 26 octobre 1981

1981 RÉGIME D'ÉPARGNE-ACTIONS DU QUÉBEC
INVESTISSEURS, NE REMETTEZ PAS

INVESTISSEZ ENCORE CETTE ANNÉE
DANS LES COMPAGNIES QUÉBÉCOISES SUIVANTES
ET DIMINUEZ VOS TAXES

BANQUE DE MONTRÉAL • DOMINION TEXTILE
ALCAN ALUMINIUM • BELL CANADA • DOMTAR
BANQUE NATIONALE DU CANADA

Pour de plus ample information quand,
comment et quoi faire veuillez téléphoner à: (514) 861-9751
ou veuillez envoyer ce coupon à:

RAD
R A Daly & Compagnie LIMITEE
Suite 1220
1200 avenue McGill College
Montréal, Québec H3B 4G7

Veuillez m'envoyer votre brochure sur
les R.E.A.Q. plans d'achat d'actions additionnelles.

NOM _____
ADRESSE _____
_____ TÉLÉPHONE _____

CABINET C.A. BILINGUE

Intéressé par clientèle comptabilité et vérification de praticiens désirant se retirer ou abandonner la pratique publique.

Possibilité d'achat, d'association ou d'arrangements successoraux.

Toute information sera tenue confidentielle.

Prière d'écrire à: Dossier no 1043

Le Devoir, C.P. 6033, Montréal H3C 3C9

Sous le thème

«Les coopératives dans la crise économique»

le DEVOIR
publiera son

cahier spécial

sur

LES COOPÉRATIVES

le 19 novembre prochain

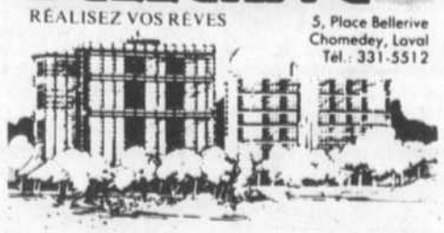
Pour tirés à part
SERVICE DU TIRAGE
844-3361

Publicité
Francine Gingras
844-3361

BELLERIVE

RÉALISEZ VOS RÊVES

5, Place Bellerive
Chomedey, Laval
Tél.: 331-5512



- 788 appartements spacieux et luxueux de 1½ à 6½ pièces.
- Jusqu'à 3 terrasses par appartement.
- Plusieurs salles de bains.

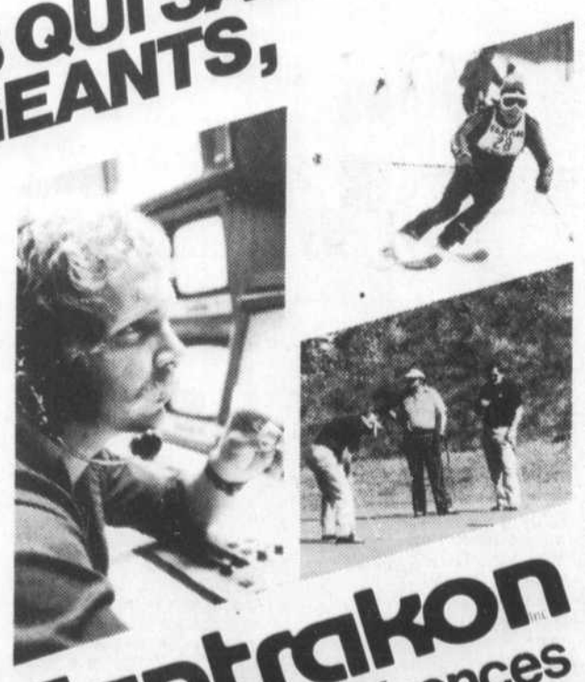
SERVICES:
- Transport gratuit par l'autobus «Bellerive»
- Parc à pique-nique avec B.B.Q.
- Magnifique promenade riveraine
- Club de l'âge d'or
- Salles de réception
- Garderie

SPORTS:
- Piscine extérieure
- Piscine intérieure de compétition, avec saunas
- Des courts de tennis
- Un environnement permettant le jogging, le ski de randonnée
- Parc d'amusement pour enfants
- Port de plaisance

H-1281

CANTRAKON, C'EST L'EXCEPTIONNEL AU PRIX DE L'ORDINAIRE. COMPAREZ!

LE CENTRE DE CONFÉRENCES QUI SATISFAIT LES PLUS EXIGEANTS, EN TOUTES SAISONS.



Cantrakon est le seul centre résidentiel de conférences au Canada réputé pour son professionnalisme de haut calibre. Cantrakon est à ce point supérieur qu'il est devenu le centre de conférences modèle par excellence. Nos services techniques hautement spécialisés, notre service d'aide à la création, nos facilités de production sur place de matériel audiovisuel et de diapositives avec bande sonore sont quelques avantages parmi tant d'autres qui rendent Cantrakon incomparable. Et vous profitez, en plus, des activités du centre de villégiature Mont Ste-Marie.

Un hôtel de première classe, golf, ski de fond et alpin, pêche, tennis, voile, natation, et une variété de programmes récréatifs et sociaux... trouver l'équivalent ailleurs est tout simplement impossible!

Cantrakon
Centre de conférences au Centre Mont Ste-Marie
Lac Ste-Marie, Québec, Canada J0X 1Z0

A SEULEMENT 88 KM D'OTTAWA/HULL
Pour information ou réservations composez:
Toronto 367-9617 Montréal 288-2188
Ottawa 523-7460
Ou sans frais 1-800-567-1255

ANNONCES CLASSÉES / 286-1202

Les offres d'emploi sont faites également aux hommes et aux femmes. Les annonceurs sont priés de vérifier la première parution de leurs annonces. Le Devoir ne se rend responsable que d'une seule insertion erronée. Toute erreur doit nous être signalée immédiatement.

Régulières
Chaque parution coûte $4.50 avec un maximum de 25 mots. Tout mot additionnel coûte $0.15 chacun. Minimum: deux parutions.

Encadrées
$0.55 la ligne agate. Minimum $8.80. Heure de tombée: 10 heures 30.

Nous acceptons

VISA MasterCard

par téléphone
286-1202
Pour tout autre service
844-3361

■ **Antiquités à vendre**

ATTENTION
Encan d'antiquités tous les dimanches à 1 heure
Chez Langlois et Frères, 390, Principale, St-Thomas d'Aquin, sortie St-Thomas d'Aquin, comté St-Hyacinthe, beaucoup d'antiquités de toutes sortes, spécialité: meubles en pin venant de tous les coins de la province seront vendus sans réserve. Pour renseignements: **LANGLOIS ET FRÈRES INC, ENCANTEURS BILINGUES LICENCIÉS.**
1-514-796-3695
2-11-81

DÉCAPAGE sur boiseries, portes et fenêtres, etc... Traitement du bois et finition. Travail personnalisé, estimation gratuite. 521-5135 ou 255-8950. J.N.O.

ENCAN D'ANTIQUITÉS samedi 31 octobre à 1h p.m.. Armoire en pin style Adam, bibliothèque en chêne, commode en pin, fixtures en laiton, table en pin, lampe à l'huile "Bull's eyes", coffre en pin bombé, chaise pressed back, courte pointe, pichet à bascule (plaqué argent)", CHRISTIAN RICHER ENCANTEUR, 18 boul. Labelle, Shawbridge. 1-224-5346. 2-11-81

SECRÉTAIRE Louis-Philippe acheté en France, certificat plus de 100 ans, placage d'acajou, dessus en marbre. 484-2274. 2-11-81

TABLE de réfectoire en pin 8½', 8 tiroirs, $700. 4 chaises $30 pièce. S. Caillé. 843-7637, 877-6555. 2-11-81

ANCIEN MOBILIER de salle à manger style Queen Anne, 9 morceaux en noyer, prix $1600. Un Kalabar 9 X 12 turquoise $300. Une fixture en cuivre, $175. 488-2181. 2-11-81

■ **Antiquités à vendre**

ÎLE D'ORLÉANS
Une nouvelle boutique et galerie d'antiquités au 700 avenue Royale, St-Jean, (418) 829-3197 s'ajoute à la boutique Aux Multiples du 69 rue Ste-Anne, Haute-Ville, Vieux-Québec, pour vous offrir des accessoires anciens, des objets de collection, et du mobilier québécois traditionnel.
2-11-81

SOFA Victorien 90 ans, $1000, nappe de lin domestique 80 ans 60"x80", $75. 467-8112. 2-11-81

TERREBONNE, VENTE DE FERMETURE, tout doit être vendu, jusqu'à 40% de réduction. Avons encore de belles pièces en pin couleur d'origine. 2 jours seulement samedi et dimanche de 11 à 17h. 906 St-Louis, Terrebonne. 471-3728. 2-11-81

ARMOIRE authentique en pin datant de 1750, venant de Kamouraska ($1150). 492-0406. 2-11-81

AVIS AUX CONNAISSEURS, parfait état, mobilier de chambre à coucher 5 morceaux, fin 19e, causeuse 1930 dossier à pipes. 524-5126. 2-11-81

MOBILIER de salon 3 pièces, victorien, radio phono RCA Victor, lampes, coffre en pin, 342-5427. 2-11-81

PIÈCES DE COLLECTION. Armoires de transition d'inspiration Louis XIII et Louis XV, milieu XVIIIe siècle, bois de pin, hauteur 6'6". Baromètre français sculpté en pin recouvert feuilles d'or, selon Coricelli et signé par Bevaly, Paris. Tél.: 1-(514)-479-6119. 2-11-81

ACHETONS antiquités de toutes sortes — Gravures par Louis Icard — tableaux — etc. Claude Morrier, 288-0318. 3-11-81

■ **Animaux**

LABRADORS chiots, enregistrés, vaccinés, sem.: 9 à 5 h, 277-1139. 9-11-81

■ **Ameublements à vendre**

MEUBLES NON PEINTS: vendons et fabriquons. Vaste choix (commodes, bureaux doubles et triples, etc.). Avons aussi matelas toutes grandeurs à prix d'aubaines, 207 est Beaubien. Tél.: 276-9067 ou 3611 ouest, Notre-Dame 935-6716 et 10,192 St-Michel, 387-2841. J.N.O.

MOBILIER chambre American of Martin's Ville, méditéranéen, 6 morceaux, dont armoire 2 portes. $1500. Mobilier salon Krohler, sofa 3 places et fauteuil $275. Foyer chêne, miroir biseauté $300. 277-4616. 3-11-81

■ **Autos à vendre**

BUICK familiale, "Estate Wagon", 1979, équipement grand luxe, 70 000 km, parfait état. 276-9167. 4-11-81

MERCEDÈS 71, modèle 250, 6 cylindres, sedan, refait à neuf. $5,500. Mtl. 331-4034, St-Sauveur, 1-227-2701. 2-11-81

B.M.W. 2002, 1975, 69 000 milles, parfait état, $5100, après 7 p.m. Privée: 482-3222. 6-11-81

■ **Condominium à vendre** ■ **Condominium à vendre**

PROPRIÉTÉS EN CONDOMINIUM À QUÉBEC
À PARTIR DE
$51,500
HYPOTHÈQUE À 15%
CONTACTEZ LE (418) **658-7383**
DOMAINE BEAUREGARD
2-11-81

■ **Autos/Motos**

RENAULT 5 GTL, 1981, 6,000 milles, sous garantie, stéréo-cassette, toit ouvrant, possibilité de location. Après 18h, 641-1092. 3-11-81

FORD Torino, 1975, radio am-fm, 46,000 milles, bonne condition, 738-7310. 2-11-81

PEUGEOT 504, GL, 76, stéréo, toit ouvrant, condition excellente, aucune rouille. $4000. 274-8804. 2-11-81

VOLKSWAGEN beatle, 1974, $2500. 381-2470. 5-11-81

■ **Appartements à louer**

TERRASSE OUTREMONT, 4½, chauffé à sous-louer, lave-vaisselle, sauna, piscine, "sun deck", immédiat. $500. Jour: 288-0453, soir: 277-0138. 3-11-81

VIEUX-LONGUEUIL, condo Le Square, 5½, 3 chambres à coucher, à louer seulement. 679-5725. 4-11-81

ÉDOUARD MONTPETIT, très grand 3½, donnant sur boisé, Collège Bréboeuf, $290/mois. 733-9753. 3-11-81

OUTREMONT, 33 Côte Ste-Catherine, 2½ à louer, bien meublé, location 6 mois, particulier, vue splendide, 22e étage. $350/mois. 274-7250, après 6.30h. 2-11-81

CENTRE-VILLE, près Carré St-Louis, rue Coloniale, grand 5½ entièrement rénové, 844-6829, ou 288-9454. 3-11-81

2½, Parc Lafontaine, semi-meublé, chauffé, $210, références. 525-6125. 2-11-81

QUÉBEC, luxueux 5 pièces, rue D'Auteuil, face au Parlement, entièrement meublé, chauffage-électricité fournis, stationnement inclus. $550. Le soir: (418) 844-3802. 6-11-81

■ **Aides domestiques**

CHERCHE gardienne, 1er janvier au 1er mai pour petite fille de 18 mois et nouveau-né. Pour renseignements: Greenwoods, 2018, Chambers St, Victoria B.C. V8T 3K9. 3-11-81

■ **Artisanats**

ARTISANAT DU PÉROU, directement des producteurs, gros et détail. Tous les matins, samedi 9h à 17h, dimanche 14h à 17h. 9310 Lajeunesse. 2-11-81

■ **Bureaux à louer**

IDÉAL pour professionnels, Laurier est, Banque Nationale, 1000 à 2500 p.c., chauffé, près autobus, loyer à négocier. / ST-MICHEL, 750 p.c., net, net $450 mensuel, immeuble béton neuf, salle d'attente décorée, à partager avec optométriste. Annie Bohbot 487-3115, Revest courtier. 932-1447. 2-11-81

VIEUX-MONTRÉAL, pour professionnel ou P.M.E., bureau à louer avec tous les services, réceptionniste, photocopie, climatiseur, s. d'attente. Demander Mme Parent: 842-9631. 2-11-81

■ **Chalets demandés**

FAMILLE 5 adultes désire louer chalet dans Laurentides près pistes de ski pour environ 4 semaines débutant le 20 décembre. Demander Linda Bourbonnais, jour: 334-9451, soir: 327-9119. 3-11-81

■ **Chalets à louer**

ST-SAUVEUR, face à la montagne, 250 St-Denis, Les Doyens, 4½, 5½, piscine intérieure, cable T.V., saison, tout fourni. 332-2655, St-Sauveur. 227-2485. 1-11-81

BROMONT, maison meublée, très bien équipée, 5 chambres, près de pentes de ski, saison $3500. Millor: Jour: 343-7501. 2-11-81

CANTONS DE L'EST, Frelighsburg, magnifique chalet à louer situé à l'orée d'un boisé de 100 acres, vue magnifique, tranquille, ½ mille patinoire du village, piste de ski de fond, 4cc, 2 s.b., tout meublé, électricité et chauffage électrique compris, foyer. Saison 1er nov. - 1er mai. (514) 298-5438. 2-11-81

LAC OUAREAU, 2 chalets, saison. (a) 2 chambres, foyer, chauffé, $2000. (b) 5 chambres, 2 foyers, 2 salons, laveuses. $3000. 486-6570, 819-424-3214. 8-11-81

35 MINUTES de Montréal, Lac Guindon, très grand chalet, 4 cc., 2 s.b., foyer, près pistes de ski. À la saison. 331-4679, 331-0263. 2-11-81

DUNHAM-FRELIGHSBUR chalets bois rond, foyer pierre, chauffage électrique, 2 cc. vue aussi chalet neuf, 3 cc, réduits à $1200 et $2200 pour 6 mois 1-295-2544. 2-11-81

■ **Chalets à louer**

VAL DAVID luxueux chalets neufs, proximité pentes de ski et piscine intérieure, tout équipé, 3, 6 chambres foyer, bar, sauna, lave-vaisselle. 527-5903, 525-0962, 819-322-6095. J.N.O.

ST-DONAT, La Sablière, 2 chambres à coucher, meublé à neuf, tapis, foyer, chauff. électrique. Près Mont Garceau. 271-5673. 2-11-81

ST-DONAT, Lac Ouareau, 3 chambres, cuisine, salon, foyer naturel, déneigement et bois compris. Saison $1800. 274-5256. 2-11-81

CHANTECLAIR, magnifique chalet Suisse de 4 chambres, $3500 pour la saison. Fin de sem.: 1-(819) - 326-7839, sem.: 272-9940. 2-11-81

STE-ADÈLE, chalet 5½ pièces avec foyer, près des pentes de ski, 229-5582, 581-2146. À la saison. 2-11-81

MAGOG 10 minutes centre ski Mont Orford, chalet vue magnifique, design original, 2 chambres à coucher, grand salon, $2000. 8 novembre - 30 avril. 761-7741, (819) 843-1954, (819) 843-7444. 2-11-81

ST-DONAT, lac Archambault, presqu'île, bord de lac, design d'architecte, foyer, 3 chambres, près pistes de ski, saison d'hiver. Bur.: 289-5135, soir: 270-6848. 2-11-81

■ **Chalets à vendre**

Chalet à finir 24' x 34', foyer, puit, grand terrain sur lac, 150 milles pont Cartierville, $12,000 sacrifice. 933-3863. 2-11-81

BORD LAC BONNALAY, Mont Orford, terrain 100 X 100, très beau site, chalet 34 X 39, 4 c.c., sous-sol prêt à finir, chauff. bois et électricité. 739-6508, 1-514-297-2103. 2-11-81

LAC ÉCHO (Prévost), 5 pièces, meublé, salle bain, chauff. central, eau chaude, beau terrain 20 250 p.c., $28 000 (hyp. $8000 à 11¾%). 342-1624, soir: 739-4637. 2-11-81

■ **Condominium à vendre**

DOMAINE PATON
Île Paton, Laval, luxueux condominium 2 chambres, directement sur le bord de l'eau, grande terrasse extérieure.
663-3236 ou 842-5482
2-11-81

DOMAINE PATON, Île Paton, Laval, luxueux condominium, 2 chambres, directement sur le bord de l'eau, grande terrasse extérieure, 663-3236. 2-11-81

HOLLYWOOD CONDO VENTE OU LOCATION - 1 chambre à coucher, 1 salle de bain, meublé, centre-ville, proximité de tout, $800 par mois. Prix de vente $38,500. Disponible 1er novembre 1981. Tél.: (305) 428-8161. Écrire: Art Soder, 2836 S.W. 13th Ct., Deerfield Beach, Fla. 33441. 2-11-81

■ **Condominium à louer**

CONDO à louer seulement, 5½, 3 chambres à coucher, dans le Vieux Longueuil, Le Square, 679-5725. 4-11-81

VIEUX-LONGUEUIL, condo, "Le Square", 4½, 2 chambres à coucher, très luxueux, à louer seulement. 679-5725. 4-11-81

COEUR du Vieux-Montréal, très beau condo, 2 chambres, salon, foyer, murs brique, poutres, cuisine moderne, laveuse-sécheuse, jardin intérieur, terrasse. $1400/mois. 279-8709. 3-11-81

■ **Commerces à vendre**

ESPAGNE, COSTA BLANCA, bord Méditerranée, restaurant de classe avec propriété, heures courtes, bon revenu. Chambord Courtier. 322-9610. 3-11-81

BELOEIL: Casse-croûte, près de tout, grand local intéressant, prix demandé $35,000 pour renseignements Murielle Plouffe 467-1365, 467-1211. Trust Général, courtier. 2-11-81

■ **Cours**

ESPAGNOL, professeur compétent, méthode efficace, cours privés ou petits groupes, $5 l'heure. 282-0945. 2-11-81

■ **Déménagements**

ACCEPTERAIS déménagements de tous genres. Spécialité: appareils électriques. Assurances complètes. Téléphone: 327-6026. J.N.O.

VOTRE conseiller en petits et gros déménagements, service rapide, qualité, courtoisie, bon prix. Demandez Jean-Paul. 670-7729. J.N.O.

■ **Divers / Services**

TRADUCTEUR
Membre agréé de la Société des traducteurs du Québec cherche travaux à la pige.
274-1577
2-11-81

Particulier vend sécheuse Général Électrique (comme neuve), laveuse à vaisselle R.C.A., table de ping pong. **POTERIE,** atelier à vendre comprenant: tour marque "Shimpo", modèle RK II, four "Evenheat", plus machinerie et outils divers. Prix à discuter. **527-5708.**
2-11-81

GESTALT-THÉRAPIE
— Groupe continu commençant le 11 nov. p.m. Rencontres bi-mensuelles jusqu'au 12 mai 1982.
— Atelier intensif 28-29 novembre. Je m'épanouis en vivant seul(e).
274-8097
3-11-81.

Magnétophone UHER, modèle 4200, report, stéréo, portatif, une batterie intérieure, 1 chargeur de batteries, en très bonne condition. (819) 658-3750, 563-8170. 2-11-81

TRADUCTION FRANJEA, anglais-français, français-anglais, arabe-français, français-arabe. 672-3149, 381-1713. 2-11-81

CONDUCTEUR très qualifié, 38 ans, conduirait en toute sécurité et à tout moment votre véhicule vers la Floride ou ailleurs. 522-4676. 3-11-81

À BAS PRIX ENTREPOSONS autos, bateaux, camionnettes, motos. 937-9491. 2-11-81

ACHETERAIS disques usagés et neufs, 33 tours et 10 pouces, en bon état. Classique, rock, jazz, blues, chansonniers français, québécois. 651-0736 de midi à 6 h 00. 13-11-81

COMPTABILITÉ générale, impôt, administration, S.C.G. Inc. 376-5862. 2-11-81

MANTEAU de mouton retourné, couleur cognac, 8-10 ans, $350. Veste de mouton après ski blanche (sans manche), 10 ans, $65. Veste en daim brune unisexe, $35, lampe suspendue style Tiffany, 20", motif fruitier bombée, $225. 277-4616. 3-11-81

RÉDACTEUR. Conception et rédaction de textes, publicitaire, éducatif, technique, scénario A.V.... Travail rapide et professionnel, références et échantillons de travail disponibles. 271-2136. 5-11-81

■ **Déménagements**

DISPONIBLE en tout temps pour petit et gros déménagements. Spécialité poêle et réfrigérateur; aussi emballage et bien-être social accepté. 253-3275. J.N.O.

À BAS PRIX, appelez Pierre Déménagements, en tout temps, estimation gratuite, 937-9491. J.N.O.

M. déménagement. Gros et petits déménagements. 677-9945, 677-8708 J.N.O.

■ **Demandes d'emploi**

RÉDACTRICE
De grande expérience, diplômée ès lettres Sorbonne, cherche travaux à la pige, textes littéraires, scientifique ou technique. Styles variés. Français impeccable. Travail rapide et soigné. **738-9762.**
2-11-81

DACTYLO À LA PIGE, travail impeccable. 522-1701, après 6h. 7-11-81

DAME d'âge mûr cherche travail de dactylo à réaliser à la maison. 389-7627. 3-11-81

■ **Gardienne**

PERSONNE RESPONSABLE bilingue, non fumeuse, dans la cinquantaine, pour garder enfant de 14 mois d'un à 5 jours semaine. Références. Excellente condition de travail. 735-5895. 3-11-81

CHERCHONS gardienne pour longue période, enfants 17 mois et 3½ ans, 5 jours semaine 8h à 5h, bonne condition, Notre-Dame de Grâce, métro Villa Maria, expérience et références nécessaires. 489-6360. 9-11-81

■ **Instruments de musique**

ORGUE Hammond, à vendre, très peu usagée. 259-1900. 2-11-81

PIANO Neuf, excellent état, très bon prix, garantie transférable. 735-6779. 2-11-81

■ **Livres**

ENCYCLOPÉDIE BRITANNICA (Édition française), 20 volumes, comme neuve. Valeur $1,300 sacrifierait $700. cause départ. 352-2532 2-11-81

IMPORTANTE DOCUMENTATION bibliographique sur les incunables: Claudin, cat. des incunables British Museum, Lepreux, Goff, Pellechet, Proctor, Panzer, Reichling, etc... Inf.: R. Laurier, C.P. 489, Oka, Québec, JON 1E0, Mtl. 727-7390. 2-11-81

■ **Logements à louer**

SNOWDON, rue Dornal, coin métro, bas duplex, 6½ et sous-sol, chauffé, garage, $675. 731-4867 - après 6h - 932-6332. 2-11-81

■ **Logements à louer**

AHUNTSIC, haut duplex, 9 pièces, luxueux, 2 minutes métro, secteur tranquille, références exigées. Entre 9h et 5h du lundi au vendredi, 282-0102 6-11-81

C.D.N., 3½ meublé, semi sous-sol, ensoleillé, très propre, près U. de M., $275. 739-6080. 3-11-81

OUTREMONT rue Bloomfield, grand 7½ à louer, $350 par mois, libre 1er novembre. 276-8680 soir et fin de semaine, 842-5874 jour. 3-11-81

BESOIN PLUS DE CHOIX! Compilons toutes les disponibilités résidentielles région de Montréal. Service Location Hart. 274-5606. FRAIS. OUVERT 7 JOURS. 3-11-81

VILLE ST-LAURENT, bas de duplex, 5½ + sous-sol fini, chauffé, cour, garage, très propre, références nécessaires. $40. 683-6505. 2-11-81

PRÈS UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL, 4½ chauffé, équipé, clair, magasins, autobus, 737-2112. 2-11-81

■ **Logement à partager**

5½ à partager, Parc Lafontaine, $175. Suis souvent en voyage, Bertrand 525-6125. 2-11-81

JEUNE femme demandée pour 8½ grandes pièces ensoleillées. Dans C.D.N 738-8072. 2-11-81

■ **Maisons à louer**

À LOUER, maison neuve meublée avec foyer pouvant accomoder jusqu'à 6 personnes, endroit calme et situé à 5 min. d'Eastman, 15 min. Mont-Orford. $350/mois ou $1500 saison d'hiver. (514) 297-2288. 2-11-81

BOUCHERVILLE, résidence à louer pour 6 mois jusqu'au 1er mai, toute meublée, face au fleuve, prix à discuter. 524-1157. 2-11-81

MONT St-Hilaire, ancien moulin en pierre magnifiquement converti en petite résidence, près du ruisseau, 3½, balcon intérieur, foyer, meublé d'antiquités, à louer saison d'hiver, $500. par mois tout compris. Personnes responsables seulement. 467-0006. 2-11-81

■ **Maison de campagne à louer**

ST-DENIS SUR RICHELIEU, (38 milles de Mtl), magnifique canadienne (33 x 31'), entièrement restauré (150 ans), chauf. électrique, poêle à bois, foyer, pour info.: 819-322-5290. 2-11-81

CANTONS DE L'EST, Valcourt, spacieuse maison loyaliste, 5 chambres, toutes commodités, cheminée et le reste. Cachet et site exceptionnel. Idéal ski de fond. 15 nov. - 20 avril. $3,500. tout compris, références requises. Soir: 271-2955. 2-11-81

RÉGION ST-JOVITE, maison village, bien meublée, 3 chambres, foyer, chauffage électrique. Mtl: 381-6043, La Conception: 1-819-686-2783. 2-11-81

CANTONS DE L'EST, St-Venant de Hereford, grande maison à louer pour individus, ou groupes; site enchanteur, paix et calme assuré. (819) 658-3750, 563-8170. 2-11-81

■ **Maisons de campagne à vendre**

BASSES LAURENTIDES, maison hivernisée, pièce sur pièce, construction 1978, style canadien, 3 cc., 1½ s.b., poêle Franklin, terrain 200 x 100 boisé, ruisseau, jardin, véranda, près pistes de ski de fond. Prix $50,000. discutable, 439-2135, 439-5630. 2-11-81

■ **Oeuvres / objets d'art**

GRAVURES à vendre dont: Riopelle, Messagier, Bram Van Velde, etc... Tél.: 488-6127. 2-11-81

ESQUIMAU: 2 jeux d'échecs sculptés, 2 lampes traditionnelles inuit, objets, dessins. Occasion unique. Prix à discuter. 674-8914. 2-11-81

Un Raynald Connely, 1966, à vendre. (819) 658-3750, 563-8170. 2-11-81

LIVRES D'ART, "Le Cirque Sacré" (6 lithographies) d'Alfred Pellan $3,500 et "La Philarmonie du plaisir" (8 lithographies) de Stanley Cosgrove, $3,750. Prix (toute proposition d'échange discutable). Tél.: 621-9064. 2-11-81

RECHERCHE FRÉNÉTIQUEMENT tableaux de Louis Robert. Appeler F.M. à: 845-4549. 2-11-81

RICHARD HÉTU, "Le Visiteur", 30 x 40, $2800 ou meilleure offre. 937-6237, Denise. 2-11-81

COLLECTION PRIVÉE d'art esquimau et africain, pièces principales: ours polaire 9' (819) 396-3159 après 8 h p.m. 2-11-81

Jean-Paul Lemieux, M.A. Fortin, Henri Masson, Ayotte, René Richard, Gingras et A.Y. Jackson, Goodridge Roberts, Philip Surrey, Jean Duffy, Picasso, peintures d'une collection privée. Pour rendez-vous s.v.p. appelez 274-7382 de midi à 10h PM. 2-11-81

■ **Propriétés à vendre**

EXCLUSIF. Résidence pierre située bord de l'eau, ouest de Montréal, vue panoramique, garage double, piscine, très grand terrain, $260 000. Appeler Ferdinand Berner, 465-5580. Immeubles Express Inc. 2-11-81

QUÉBEC quartier St-Sacrement, cottage jumelé, brique, 6 pièces, très propre, 1372 Garnier, cause départ. (418) 527-4172, (514) 679-8209. 3-11-81

OUTREMONT 6½ - 7½, en copropriété, de l'Épée près Bernard, au moins $15,000 comptant, libre juillet 1982, pas d'agent. Après 6h P.M., 739-1385. 3-11-81

■ **Propriétés à vendre** ■ **Propriétés à vendre**

ANJOU
Split level luxueux, 8 pièces, salle à dîner, 2½ salles de bain, 2 foyers, climatisation central, chauffage électrique, garage, piscine creusée, secteur recherché. Occupation à discuter. **Gaby-A. Thériault: 254-4566, 354-7176.**

CANTONS DE L'EST
À 5 milles des pentes de ski, résidence bord du lac, 5 chambres à coucher, 2 salles de bain, 3 foyers. MLS. **Camille Malo: 354-2950, 585-3722.**

MAISON 1900
12 pièces, boiseries, vitraux intactes, décor Victorien, très original. Venez visiter. MLS. **Madeleine Taillon: 354-2950, 581-2264.**

BORD DE L'EAU
Maison unique, 18,000 p.c., piscine intérieure, 3 foyers, cave à vin, plusieurs extra. Il faut voir. **Andrée Ouimet: 336-5216, Sylvie Gagné: 273-3432, 735-6433.**

OUTREMONT
OUTREMONT: Chaine de cottage et de co-propriété Prix et date d'occupation variés. Durocher, Champagneur, Wisman, Ducharme, Édouard Charles, Querbes, Wilder, Rockland, Édouard Montpetit. **Louise Valois: 735-6433, 733-6681.**

OUTREMONT EN HAUT
Résidence de grande classe. 6 grandes pièces, plus magnifiques grande baies vitrées offrant une vue magnifique sur la ville. Double garage. **Michèle Asselin: 735-6433, 279-9803.**

ADJ. WESTMOUNT
Townhouse, 3 chambres — pièces très spacieuses bien éclairé, site unique et enchanteur. Impeccable. Faut voir. **Sylvie Gagné: 273-3432, Andrée Ouimet: 336-5216, 735-6433.**

OUTREMONT
Triplex en bon état, bien situé. Possible co-propriété à $35,000. et $40,000. bon financement. **J.-M. Martin ou A. Thomas: 334-0700.**

TRUST GÉNÉRAL
courtier
2-11-81

Trust Royal
Services immobiliers

CARRÉ ST-LOUIS
Rues Laval, Henri Julien, Drolet, Coloniale, Napoléon; 7 duplex — 3 triplex à vendre séparément. Idéal, co-propriétés. Pierre Seguy, 274-9491, 388-2558.

FABREVILLE
Secteur Ferme Ste-Thérèse, cottage pierre des champs — vue sur bord de l'eau, 11 pièces, 2 foyers. Impeccable $120,000. Michèle Gagnon, 621-1156, 621-6100.

OUTREMONT
Duplex, triplex en co-propriété. Location de choix. Estelle Trudel, 737-8691, 489-5321.

CÔTE-DES-NEIGES
Près université, duplex 6½-7½, plus 5 pièces sous-sol, garage double, jardin. $235,000. Thérèse LaBossière, 735-2681, 276-2176.

BOUCHERVILLE
Bungalow pierre & brique, près du fleuve, 7 pces, garage 13 x 28, salle familiale 22 x 13 avec foyer, près de tous services. A. Vachon, 463-3731, 465-4450

BROSSARD
Bungalow, condition impeccable, 3 chambres, salle à dîner, sous-sol terminé, foyer, garage double, piscine hors-terre. Beau terrain. Annick Piché, 672-0235, 671-4562.
2-11-81
COURTIER

OUTREMONT
LUXUEUX APPARTEMENTS À VENDRE
OCCUPATION IMMÉDIATE
3½-4½ pièces, garage disponible, "Le Biltmore", 433 boul. St-Joseph ouest, coin Querbes. Prix variant de $49,000 à 67,000. ★ 55% vendus.
277-3186, 271-6674
2-11-81

■ **Propriétés à vendre**

ENTRE DULUTH & CARRÉ ST-LOUIS, maison rénovée, intérieur pin et brique, un grand 5½ sur 2 étages, et un petit 3½ à revenu. Terrain clôturé avec espace pour auto. Chauffage électrique. $85,000 pas d'agent. 844-2109, 849-2834. 2-11-81

N.D.G., magnifique cottage semi-détaché, 1916, état exceptionnel, 4 chambres à coucher, foyer, verrière, puit de lumière, grand jardin, superbes cuisine et salle de bain rénovées (fresque, mur comptoir céramique, évier à l'Italienne), excellent financement. Ne tardez pas. Faut vendre. Réduit à $127,000. 649-4431 particulier. 4-11-81

CARTIERVILLE, duplex semi-détaché, 5½-7½, solarium, hyp 13%, due 1985, près parc Ste-Odile. $67,000. 739-8526. 3-11-81

BROSSARD luxueux cottage condominium, unité de bout, 4 chambres, propriété impeccable, hypothèque $55,000 à 15¼% dû en juin 86. Chantal Bergeron 672-6450, 465-7701. Montréal Trust courtier. 2-11-81

OUTREMONT. VISITE LIBRE dimanche 1er novembre de 2 à 4h. 9 Glencoe et 726 Côte Ste-Catherine, tout près de U. de M., maisons de style 1930, idéals pour professeurs. Avec salon double + s. à dîner, dont vivoir, 3 ou 4 chambres à coucher, boiseries en chêne, grande cuisine ensoleillée, complètement rénovées. $190,000. Exclusif. Alice Kennedy. 935-9046, 934-0121. CROWN TRUST COURTIER. 2-11-81

CÔTE-DES-NEIGES face Université, duplex 8½ pièces, foyer, boiseries, bon financement. Y. Leblanc 735-2281, 733-8713 Montréal Trust courtier. 2-11-81

■ **Propriétés à vendre**

OUTREMONT maison de ville, 8 pièces, excellente condition, jardin, garage. Y. Leblanc 735-2281, 733-8713 Montréal Trust courtier. 2-11-81

LONGUEUIL: Superbe quadruplex détaché, face au parc, "C-31" Hyp. 11¼% due sept. 1984. Muriel Lanctot, 463-0060, 659-4534. MONTRÉAL TRUST (8377). 2-11-81

ST-LÉONARD, bungalow 5 pièces, salle à manger, comptant minimum $25,000, secteur de choix, rénové au complet. Air climatisé central. Impeccable. 324-5959. 2-11-81

GRAND SPLIT-LEVEL avec garage, en pierre et brique, construit sur un terrain de 70' x 200', situé près du bord de l'eau à environ 35 milles à l'ouest de Montréal. Appelez 284-7243 le jour ou 455-7485 le soir. 3-11-81

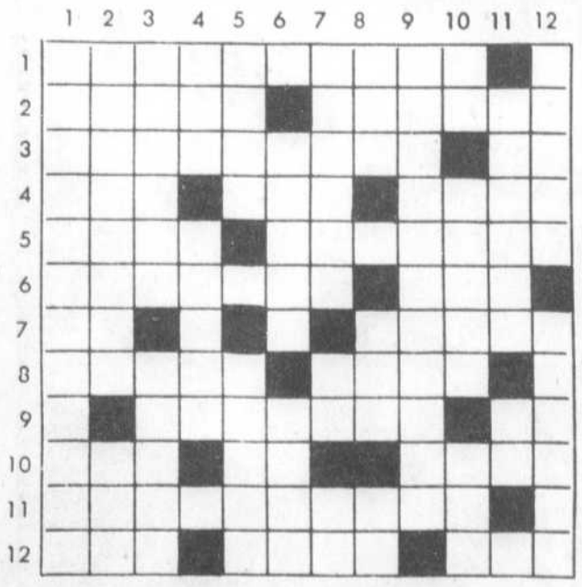
RIVE-SUD — Propriété unique, 15 min. de Montréal. Réalisez votre rêve. Split-Level 4 paliers. Terrain 17,000 p.c. avec piscine en forme de rein de 41,000 gallons plus maisonnette pour invités ou domestiques avec 2 foyers. Yves Cromp ou Albert Ouellet 651-1000, 655-5200, 677-5858. MONTRÉAL TRUST courtiers. 2-11-81

BELOEIL — Bungalow briques, 7 pièces, foyer, piscine, cabanon, terrain avec arbres matures, près Centre d'Achats. Lionel Hébert 467-1120, MONTRÉAL TRUST, courtier. 2-11-81

Bungalow Cité Jardin, 10 pièces, sous-sol, foyer. Garage. Terrain 60 x 95. Des Saules pour professionnel. G. Hacquin 382-8000, 722-3701. TRUST GÉNÉRAL, courtier. 2-11-81

Un mot vous échappe... le petit Robert le rattrape.

LES MOTS CROISÉS



Horizontalement
1—Destiné à tromper.
2—Acide sulfurique partiellement déshydraté. — Nommée par un juge ou par un conseil de famille.
3—Qui arrive après. — Dans.
4—D'un verge gai. — Se rendra. — Que l'on apporte en naissant.
5—Graminée commune dans les prés. — Papillon.
6—État de ce qui est inerte. — Seule.
7—Scandium. — Dégoûté de tout.
8—Fente qui se forme au sabot du cheval. — Changeas de poil, en parlant de certains animaux.
9—Nié. — Lac des Pyrénées.
10—Sans inégalités. — Quatre saisons. — Quittance.
11—Orienter dans une nouvelle direction.
12—Dénué d'esprit. — À eux. — Volonté.

Verticalement
1—Personne ou établissement auquel on achète (plur.).
2—Jonc. — Nouveau.
3—Épître. — Dénué d'esprit.
4—Parcourue des yeux. — Action théâtrale.
5—Roi d'Israël. — Recouvre la couronne des dents.
6—Te rendrais. — Prince troyen.
7—Qui n'existe que dans l'imagination. — Mangnèse. — Sans vêtement.
8—Pluie. — Point que l'on vise. — Tour.
9—En forme d'utricule.
10—Onze. — Petit cigare cylindrique. — Unité de travail.
11—Action de vendre. (plur.). — Du dialecte provençal.
12—Dirigée. — Femme.

Solution d'hier

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	G	A	L	I	P	O	T	E	R	■	E	X
2	E	V	A	S	I	V	E	M	E	N	T	■
3	N	O	M	B	R	E	R	■	V	I	R	A
4	R	I	P	A	I	■	T	R	A	C	E	R
5	E	R	E	■	F	O	I	E	■	H	■	A
6	■	■	R	H	O	D	A	N	I	E	N	S
7	E	M	■	U	R	E	I	D	E	■	A	A
8	T	O	T	E	M	■	R	U	N	E	S	■
9	A	■	A	R	E	T	E	■	A	N	S	E
10	G	O	U	T	■	R	■	V	■	C	E	T
11	E	N	R	A	C	I	N	E	R	A	■	R
12	R	U	E	■	M	O	U	R	A	N	T	E

annonces classées / 286-1202

■ Propriétés à vendre



OCCASION UNIQUE

Grande maison de pierre construction neuve, 14 grandes pièces très luxueuses, terrain paisible et retiré de 10 arpents à 2 milles de Rawdon coût évalué à $150,000. Faites votre offre pour moins de 100,000 pour vente rapide. **376-8893.**

2-11-81

A. E. LePAGE

Le nom qu'un ami recommande!

GEORGEVILLE

$108,000. Nouvelle maison solaire passive avec atelier et garage sur 117 acres. Vue splendide du Lac Memphremagog. **BRIDGET STOREY: 1-800-363-1234, 243-0466.**

2-11-81

MAISON 1900

La vraie maison du notaire, intacte avec boiseries, vitraux, portes à carreaux biseautés, fresque sur les murs, salle à manger-salon; décor de la maison Victorienne avec tous ses lustres d'époque, salle de bain et vestibule en marbre, immense escalier conduisant aux 5 chambres à coucher. Un brin de folie plane sur la décoration récente, 12 pièces, garage triple chauffé, métro à la porte. Vendue avec meubles d'époque si désiré. $125,000 meublée. Ça n'arrive qu'une fois!

Madeleine Taillon: 354-2950 3-11-81

Ville Mont-Royal

Très beau bungalow, 4 chambres, 3 s. de bain complètes, salon, s. à manger, cuisine, garage, air climatisé, chauffage central, sous-sol fini. Le tout rénové en 81. Hyp. $60,000, possibilité financement privé de $50 à $60,000. PAS D'AGENT. Pour visites:

932-2293, samedi et dimanche 733-1777 2-11-81

OTTERBURN PARK — Cottage briques-aluminium — 11 pièces — quartier tranquille — pour famille nombreuse — taxes basses — près des écoles à 5 minutes des transports C.N.R. etc., à 15 milles de Montréal. Prix demandé $59,000.00 Hypothèque possible par propriétaire, 3 ans, 14%. Paul Fréchette 467-2885, 467-1120. MONTRÉAL TRUST, courtier. 2-11-81

■ Sociétés-Loisirs

CÉLIBATAIRES



"Un homme doit souvent la réussite professionnelle à une femme qui le comprend" CLUB 25-35

C.P. 548, Succ. Outremont H2V 4N4

Service de rencontre pour personnes sérieuses.

($45 seulement)

2-11-81

■ Propriétés à vendre

OUTREMONT: Magnifique cottage détaché, 9 pièces, 5 chambres, 3 salles de bain, 3 foyers, garage, jardin, très bon financement. Pierre Pétrucci 342-1039, 735-6433. TRUST GÉNÉRAL, courtier. 2-11-81

CÔTE-DES-NEIGES — Meilleur achat, 10 apts 3½, intérêt 11½%, 1984, près métro, université, hôpital. Faut voir! Jeannette Laplante, 651-9381, 672-1576.TRUST GÉNÉRAL, courtier. 2-11-81

VIEUX LONGUEUIL — Maison de rêve, proche du métro et tous services, occasion unique à ne pas manquer, Sam Tran 651-9381, 677-8846.TRUST GÉNÉRAL, courtier. 2-11-81

OUTREMONT, plusieurs triplex vacants nécessitant réparations, idéal pour copropriété. Marc Baillargeon, 276-6269. Les Immeubles Outremont. 271-6855. 2-11-81

CALIXA LAVALLÉE: $34,000, cottage âgé avec poulailler dans village, 6 pièces, taxes $300 pour informations Murielle Plouffe, 467-1365, 467-1211. TRUST GÉNÉRAL, courtier. 2-11-81

ST-JEAN BAPTISTE: 30 minutes de Montréal, prix réduit, bungalow 1976, 6 pièces, taxes $364, terrain 31,246'c. MLS. Murielle Plouffe 467-1365, 467-1211. TRUST GÉNÉRAL, courtier. 2-11-81

STE-THÉRÈSE EN HAUT, Joli bungalow, 6 pièces et sous-sol fini, foyer en pierre dans salon terrain 13,466 p.c. hyp. 16%. Claude Doyon 430-5545, 435-2067. TRUST GÉNÉRAL, courtier. 2-11-81

BORD DE L'EAU, Rive-Sud, cottage 10 pièces, foyer, garage, chambre froide, plusieurs extras, se prête bien pour clinique ou bureau d'affaires. Hyp. 12¾% nov. 84. 655-0179. 6-11-81

N.D.G., duplex semi-détaché, 7½-6½, foyer dans chaque logements, boiseries et parquet en chêne, chauff. au gaz, garages, $149,000. Particulier. 277-3658. 3-11-81

BOUCHERVILLE, hypothèque 13%, luxueux cottage 1980, foyer salon, 3 chambres, sous-sol fini, terrain paysager clôturé, cause départ, 641-0175 après 6h P.M. 2-11-81

■ Propriétés industrielles à vendre

CHAMBLY, rue Bourgogne, louer ou vendre immeuble commercial, 2800 p.c., location $4.50 le p.c., grand terrain de stationnement. Après 6h: 671-9254. 2-11-81

■ Propriétés de campagne à vendre

RÉGION ST-JOVITE, grande maison village, bord de l'eau, grand terrain, 2 logis, confort moderne, hyp. 15¼%. Mtl: 381-6043, La Conception: 1-819-686-2783. 2-11-81

Très chic. Bungalow 3 c.c., salle à dîner, foyer, 1 c.c., au sous-sol. Chauf. élect. Garage. Terrain clôturé. Hypothèque 11¾%. À 20 min. de Montréal. (MLS) Jean-Charles Massé, 658-0688. TRUST ROYAL, courtier. 2-11-81

■ Sociétés-Loisirs

JAMAIS PLUS SEUL(E)

LE CERCLE PROJET SOLEIL, qui a pour but de favoriser l'amitié chez les personnes seules de 35 à 55 ans, t'offre de partager ses activités culturelles et sportives et t'invite à célébrer son 5e anniversaire.

Réunion d'information:
le 3 novembre à 20 h
5115, rue Rivard
(métro Laurier)
Renseignements:
389-1533

2-11-81



RENDEZ-VOUS...

... est une agence de rencontres professionnelle. Une intervention discrète de notre part vous permettra de nouer des relations avec des gens sérieux.

Nous servons exclusivement une clientèle distinguée. (Cadres, Professionnels, femmes et hommes d'affaires).

Pour une brochure ou une consultation gratuite, téléphonez au:

282-0058

1117 ouest, rue Ste-Catherine, Suite 108, Heures de bureau: 1:00 PM à 9:00 PM. 3-11-81

■ Terrains à vendre

6 TERRAINS à vendre pour villégiature, situés à St-Michel de Wentworth, 20 000 p.c. et +, accès à la rivière, à proximité de route et d'électricité. À vendre au ½ prix du marché. $2 500. Soir: 1-562-4828. 2-11-81

WESTMOUNT- 6888 p.c. sur Edgehill Ch, vue de la ville, faites une offre. 482-0568. 2-11-81

décès

Les avis de décès doivent nous parvenir avant 16 heures pour publication le lendemain.

BENOIT, Florence. — À Montréal, le 28 octobre 1981 à l'âge de 69 ans, est décédée Mme Florence Pelletier-Benoit, épouse de M. Emile Benoit. Elle laisse ses enfants, M. Fernand Benoit et son épouse Monique Lavigne, Mme Gisèle Gascon et son époux Yvon, sa soeur, ses frères et belles-soeurs ainsi que ses petits-enfants. Les funérailles auront lieu samedi le 31 courant. Le convoi funèbre partira des salons Magnus Poirier Inc., 6520 rue St-Denis, pour se rendre à l'église St-Étienne, 5975 Christophe-Colomb, où le service sera célébré à 9 h 00. Et de là au cimetière St-Athanase d'Iberville lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BOUCHARD, Jean-Louis, Rév. Père. — À Montréal, le 29 octobre 1981 à l'âge de 64 ans, est décédé le Révérend Père Jean-Louis Bouchard, Dominicain, Vicaire de la paroisse St-Léon à Cowansville. Il laisse sa mère Mme veuve Charles Bouchard (Odile Morneau) de St-Hyacinthe, 1 frère André d'Ottawa, 1 soeur Mme Gilles Groulx (Mariette) de St-Hyacinthe. Né à Newburyport au Mass. Le 20 septembre 1917, il entra chez les Dominicains à St-Hyacinthe le 3 août 1939. Ordonné prêtre le 4 mai 1945, il consacra la plus grande partie de sa vie sacerdotale à la prédication de retraite. De 1970 à 1978 il fut attaché à l'oeuvre du Sanctuaire de Ste-Anne de Fall River dont il fut le directeur pendant plusieurs années. Depuis 1979 il travaillait à la Communauté Chrétienne St-Léon de Cowansville. Exposé au Centre Communautaire St-Léon de Cowansville, un premier service aura lieu samedi à 10 h 30. La dépouille mortelle sera réexposée samedi à 19 h 00 au Monastère des Pères Dominicains, 2200 rue Girouard à St-Hyacinthe. Un deuxième service aura lieu lundi à 14 h 00 en l'église Notre-Dame-du-Rosaire à St-Hyacinthe. Inhumation au cimetière de la communauté. Direction Ubald Lalime Inc., 900 rue Bourdages à St-Hyacinthe.



Agnès Proulx a ses affaires bien en main.

Comme elle, vous trouvez-vous soudainement seule dans la vie? Ce n'est pas facile et s'il faut en plus prendre une foule de décisions financières importantes...

Si vous manquez d'expérience dans la gestion de vos placements, ou si tout simplement vous voulez l'opinion de personnes expérimentées et désintéressées, venez causer avec un gestionnaire-conseil du Trust Général.

Téléphonez à Normand Laroche, C.A., directeur, pour prendre rendez-vous, ou encore, demandez notre brochure explicative. C'est gratuit et sans obligation. Nous acceptons les frais d'appel.

TRUST GENERAL

1100, rue University, Montréal (514) 871-7261

Réouverture de deux usines en Gaspésie

(Par Louis-Gilles Francoeur) — Deux usines de pâtes et papier de la Gaspésie vont rouvrir leurs portes au cours des prochains jours, soit l'usine Bobois, de Marsoui, et celle de Rexfor, qui était fermée depuis trois mois à cause d'une grève.

L'usine Bobois avait été cédée au gouvernement par la Consolidated Bathurst, qui l'a revendue symboliquement à un acheteur, Les Entreprises La Croix, qui s'est engagé à y investir $2.6 millions pour la rénover au cours des trois prochaines années. Le syndicat des employés de l'usine, affilié à la CSN, a mené une lutte constante pendant plus d'un an pour forcer la main du gouvernement dans ce dossier alors que certains édiles locaux invitaient la population à plus de modération dans leurs revendications.

L'usine devrait offrir 100 emplois au printemps: la compagnie en cause a obtenu une concession de 20,000 cunits de bois pour ses opérations.

Quant à la grève chez Rexfor, elle portait notamment sur sa modernisation et les clauses économiques habituelles. Le conflit se compliquait d'un différend entre deux groupes d'intérêts locaux pour le contrôle des droits de coupe sur la forêt domaniale. Le règlement, qui liera désormais la compagnie et le syndicat en ce qui a trait aux conditions de travail, survient après l'annonce d'un protocole d'entente sur les droits de coupe entre les groupes intéressés. Le projet d'utilisation de ces coupes forestières sera toutefois soumis au conseil des ministres avant d'entrer en vigueur.

Ottawa émet un timbre sans prix....

OTTAWA (PC) — Le 1er janvier prochain, les Canadiens pourront acheter un timbre qui ne comportera aucune indication de prix. Le nombre de cents qu'il coûtera sera remplacé par la simple lettre «A».

Un porte-parole des Postes a expliqué que, le 1er janvier, le courrier de première classe passera de 17 cents à un prix indéterminé. On a parlé de 30 cents, mais la décision finale ne sera prise qu'à la mi-décembre par le cabinet.

Comme on a demandé que le nouveau timbre, qui arborera une feuille d'érable, soit en vente le 1er janvier, et qu'il faut de trois à quatre mois pour préparer un nouveau timbre, on a pensé de mettre une lettre au lieu de chiffres.

Ainsi, si le prix fixé est de 30 cents, «A» voudra dire 30 cents; si le prix est de 25 cents, «A» signifiera 25 cents.

Jusqu'à maintenant, les Postes ont reçu 1,700 protestations contre la hausse à 30 cents, dont 1,200 lettres et une pétition de 500 noms. Cela est considéré, selon le représentant des Postes, comme une «réaction modeste».

Auto blindée pour le pape

ROME (Reuter) — La Mercédès décapotable du pape a été garnie de blindages pour assurer une meilleure protection à Jean-Paul II à la suite de l'attentat dont il a été victime en mai dernier.

La voiture vieille de 15 ans a été renforcée par des panneaux d'acier tout autour de la carrosserie, une couverture blindée pour le toit escamotable et des glaces à l'épreuve des balles, par un garage spécialisé de Rome.

Une voiture à commande orale pour handicapés

TOKYO (AFP) — Une voiture spécialement conçue pour les handicapés et dont plusieurs organes fonctionnent au son de la voix tient la vedette au Salon de l'automobile de Tokyo, qui a ouvert ses portes vendredi.

Mise au point par la compagnie Nissan, elle est réservée aux handicapés des membres supérieurs et sa direction se commande à l'aide de pédales. Les portes avant s'ouvrent et se ferment également avec les pieds.

Neuf opérations peuvent s'effectuer sur commande orale: contact et démarrage, position et inclinaison du siège, lave-glaces et essuie-glaces, phares, clignotants, rétroviseurs, plafonnier, ouverture des vitres et radio. Afin d'éviter les vols, un dispositif spécial enregistre la voix du propriétaire, de sorte que le véhicule ne réagira par la suite qu'à cette voix.

Nissan ne peut encore mettre cette voiture sur le marché car la législation japonaise interdit la circulation de tels véhicules sur les routes. Elle espère cependant que cette législation sera prochainement modifiée. Le prix de vente prévisionnel devrait se situer aux alenteurs d'un million de yen ($4,360 US).

Levasseur coupable de meurtre

par Bernard Morrier

Un jury composé de sept hommes et de cinq femmes en est venu à la conclusion cette semaine, à l'issue d'un délibéré de deux jours, qu'un jeune homme de 22 ans, Denis Levasseur, était coupable de meurtre au deuxième degré.

Levasseur subissait son procès devant le juge Jean-Paul Bergeron, de la Cour supérieure, pour répondre du meurtre au premier degré de Claude Tremblay et Bryan Wilson, âgés respectivement de 41 et 39 ans, qui avaient été assassinés à coups de couteau dans leur domicile du boulevard Gouin, à Pierrefonds, le 21 avril dernier.

À l'issue de leur verdict, les jurés se sont retirés à nouveau durant environ une heure pour étudier les explications que leur avait fournies le juge Bergeron sur la sentence qui, dans les circonstances, pouvait aller d'un minimum de 10 ans d'emprisonnement à la perpétuité. Après réflexion, ils ont suggéré une peine de 10 ans.

Quant aux représentations avant le prononcé de la sentence, le juge s'est dit d'acord avec le procureur de l'accusé, Me Francine Chartrand, et le procureur de la Couronne, Me Claude Haccoun, pour les entendre le 8 décembre prochain.

Par ailleurs, le procès d'un présumé complice dans cette affaire, Karol Frimmel, âgé de 26 ans, devrait débuter le 3 novembre devant un jury de la Cour supérieure.

Levasseur avait soutenu avoir agi avec ce dernier dans le double meurtre, dont les mobiles seraient le vol et la vengeance.

Conseil central: les permanents n'ont fait que leur «devoir syndical»

par Louis-Gilles Francoeur

«C'est le devoir des permanents syndicaux d'assister aux réunions des instances de la CSN et d'inciter les membres à aller voter».

C'est en ces termes que la secrétaire du Conseil central de Montréal, Mme Irène Ellenberger, a commenté cette semaine la présence fort active de nombreux permanents de la centrale au 22e congrès du Conseil central, durant la dernière fin de semaine.

Mme Ellenberger a souligné que le reportage du DEVOIR sur la clôture du congrès du Conseil central donnait à penser que la bataille menée par les permanents en faveur de l'équipe socialiste et aux dépens de l'aile radicale, souvent identifiée au Parti communiste ouvrier, procédait d'un mot d'ordre du syndicat des permanents.

Pour la secrétaire du Conseil central, les permanents syndicaux sont très bien placés pour inciter les membres des syndicaux locaux à participer aux votes cruciaux à l'intérieur de la centrale et «c'est même leur mandat de stimuler cette participation».

Mme Ellenberger n'a toutefois pas nié que certains permanents aient pu faire cette bataille contre l'aile radicale en ayant à l'esprit les intérêts du syndicat des employés de la centrale. «Tout simplement, je n'en ai pas entendu parler», a-t-elle dit.

De son côté, l'ex-président du syndicat des employés de la CSN, M. Michel Gauthier, a précisé au DEVOIR que sa participation au congrès de la fin de semaine n'avait aucun rapport avec les politiques de ce même syndicat.

AVIS PUBLICS

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No: 500-02-028884-802. CAROLE FORGET, demanderesse -vs- BRUNEAU PARENT, défendeur. Le 11 novembre 1981, à 13 heures au domicile du défendeur, au No 33, rue Landry, en la cité Iberville district d'Iberville seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 stéréo meuble en bois naturel, 1 table de salon de centre en bois naturel, effets mobiliers, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. DENIS EMOND, huissier, 845-7286, Montréal, le 29 octobre 1981.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No: 500-02-017611-802, VILLE DE LAVAL, demanderesse -vsRAYMOND TURCOTTE, défendeur. Le 10 novembre 1981, à 10 heures au domicile du défendeur au No 402-A rue Ste-Rose en la cité Laval, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 laveuse Kelvinator, 1 sécheuse Kelvinator, 1 TV Zénith, effets variés, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. YVAN TALBOT, huissier, 845-7286, Montréal, le 29 octobre 1981.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No: 500-02-049557-791. VILLE DE LAVAL, demanderesse -vs- RAYMOND TURCOTTE, défendeur. le 10 novembre 1981, à 10 heures au domicile du défendeur, au No 402-A rue Ste-Rose, en la cité Laval district de Montréal seront vendus par autorités de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 table Panasonic, 1 écouteur York, effets variés, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. YVAN TALBOT, huissier, 845-7286, Montréal, le 29 octobre 1981.

Provinoe de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No: 500-02-051817-802, MME H. BARBE & FILS LTÉE, demanderesse -vs- VIVIANE BOIVIN, défenderesse. Le 12 novembre 1981, à 12 heures au domicile de la défenderesse au No 500, rue 70ème avenue, en la cité Chomedey, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: 1 TV couleur de marque Granada, 1 mini-laveuse Inglis, effets mobiliers, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. YVAN TALBOT, huissier, 845-7286, Montréal, le 29 octobre 1981.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No: 500-02-010339-799. LUCENTE CLODOMIRO ET NINO SCULCO, demandeurs -vs- PHILIPPE TANG, défendeur. Le 10 novembre 1981, à 10 heures au domicile du défendeur, au No 4700 rue Dornal, en la cité Montréal district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 voiture de marque Cougar XR7 1976 de couleur bleu et acc., 1 lampe de plancher base doré avec abat jour, effets mobiliers, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. JEAN-GUY LACHANCE, huissier, 845-7286, Montréal, le 29 octobre 1981.

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-001585-798. CUISIRAMA INC., demanderesse, -vs- MICHEL AUTRAN, défendeur. Le 1er décembre 1981, à 10 heures au bureau du secrétaire-trésorier de la demanderesse au No 4522 rue Du Muguet, en la cité de Lachenaie, district de Joliette, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 certificat d'actions no. 6 représentant 33 actions ordinaires de la compagnie Cuisirama Inc. Conditions: ARGENT COMPTANT. Montréal, ce 29 octobre 1981. RÉJEAN CHAILLÉ, huissier, 288-8988. Montréal, ce 29 octobre 1981.

Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPÉRIEURE, No: 500-05-008695-817. BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE, demanderesse -vs- RICHARD CARRIÈRE, défendeur. Le 17 novembre, 1981, à 10 heures au domicile du défendeur au No 8799 rue Beyries, à Ville LaSalle, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur: RICHARD CARRIÈRE saisis en cette cause, consistant en: 1 camionette Ford Econoline 100, 1980 de couleur bleu, immatriculée 573L677. Conditions: ARGENT COMPTANT. YVON DUBÉ, huissier, 842-5291. Montréal, ce 29 octobre 1981.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No: 500-02-043500-805. SYLVIE ISABELLE, demanderesse -vs- ALAIN ROUSSEAU, défendeur. Le 11 novembre, 1981, à 10 heures au domicile du défendeur au No 5921 rue Roi René, #1 à Ville D'Anjou, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur: ALAIN ROUSSEAU saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur couleur portatif Hitachi, 1 table tournante Thorens et 2 boites de son et 1 amplificateur Fisher, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. PIERRE LABRÈCHE, huissier. 842-5291. Montréal, ce 29 octobre 1981.

Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPÉRIEURE, No: 500-05-003365-812. RENÉ LAFLEUR, demandeur -vs- HUGUETTE FORGET, défenderesse. Le 17 novembre, 1981, à 10 heures à la place d'affaires de la défenderesse au No 4690 rue Ste-Catherine, est, en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse: HUGUETTE FORGET saisis en cette cause, consistant en: 1 caisse enregistreuse électrique National Cash, 2 tables de travail formica et chêne avec tiroirs, 1 dactylo Royal, meubles de bureau, articles d'usage, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. PIERRE LABRÈCHE, huissier 842-5291. Montréal, ce 29 octobre 1981.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR PROVINCIALE

NO. 500-02-039092-817

LA COMMISSION DES NORMES DU TRAVAIL,
partie demanderesse;
c.
SQUIRE KNITTING MILLS LTD.,
partie défenderesse.

PAR ORDRE DE LA COUR

La partie défenderesse SQUIRE KNITTING MILLS LTD., est par les présentes requise de comparaître dans un délai de trente (30) jours suivant cette publication. Une copie du bref d'assignation et de la déclaration a été laissée à son intention au Greffe de la Cour.

MONTRÉAL, ce 28 octobre 1981
PROTONOTAIRE-ADJOINT
RONALD CHASSÉ

Mes Juneau & Associés
a/s Me Daniel Péloquin
2, Complexe Desjardins
C.P. 730, 24e étage
Tour de l'Est
MONTRÉAL
Tél. 873-2068

Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPÉRIEURE, No: 500-05-007252-818. BANQUE NATIONALE DU CANADA, demanderesse -vs- NICOLE GOHIER, défenderesse. Le 12 novembre, 1981, à 13 heures au domicile de la défenderesse au No 1071 rue Mont-Royal, à Outremont, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse: NICOLE GOHIER saisis en cette cause, consistant en: 1 berceau antique en bois canadien, 1 téléviseur couleur portatif Sony avec support et acc., meubles de ménage et articles d'usage. Conditions: ARGENT COMPTANT. YVON DUBÉ, huissier, 842-5291, Montréal, ce 29 octobre 1981.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No: 500-02-007021-814. FROID NATIONAL INC., demanderesse — ANTIMO PASCARELLA (BOULANGERIE & PÂTISSERIE BÉLANGER ENRG.), défendeur. Le 11 novembre, 1981, à 11 heures à la place d'affaires du défendeur au No 6101 rue Bélanger, est, à St-Léonard, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur: ANTIMO PASCARELLA saisis en cette cause, consistant en: 1 caisse enregistreuse électronique Victor 511, 1 balance Globe Stimpson, frigidaires... etc.... Conditions: ARGENT COMPTANT. PIERRE LABRÈCHE, huissier, 842-5291, Montréal, ce 29 octobre 1981.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No 500-02-016578-812 LES ALIMENTS LESTERS LIMITÉE, demanderesse -vs- 91176 CANADA LTÉE RESTAURANT LE BON GOÛT, défenderesse. Le 17 novembre 1981, à 10 heures de l'avant-midi à la place d'affaires de la défenderesse au No 2701 boul. Les Promenades, en la cité de Ste-Marthe sur le Lac, district de Terrebonne seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: 1 réfrigérateur à pâtisserie, 1 rôtissoire à poulet, équipement de restaurant, etc.. Conditions: ARGENT COMPTANT. Roland Bourdages, huissier, Tél.: 473-6644. St-Eustache, 31 octobre 1981.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No 500-02-024112-810 RENWICK OF CANADA LTD, demanderesse -vs- BUDDY SCHWARTZ ET ALS, défenderesse. Le 12 novembre 1981, à 10 heures de l'avant-midi à la place d'affaires de la défenderesse LES ARTICLES EN CUIR ALANA au No 99 rue Chabanel ouest, suite 507 en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse LES ARTICLES EN CUIR ALANA saisis en cette cause, consistant en: 1 lot de 155 sacs à main assorties, 1 lot de porte-feuille assorties, 1 lot de 25 manteaux d'hiver, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. JERRY TURCOTTE, huissier 842-9192. Montréal, le 31 octobre 1981.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE No 500-02-026578-810 LES DEVELOPPEMENTS IBERVILLE LTÉE, demanderesse -vs- PRET A PORTER CARESSE PARIS INC, défenderesse. Le 12 novembre 1981, à 11 h 00 de l'avant-midi à la place d'affaires de la défenderesse au Les Galeries Richelieu, en la cité de St-Jean, district d'Iberville seront vendus par autorité de Justice' les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 calculatrice SCM, 1 lot de vêtements: robes, chandails, pantalons assorties, 2 comptoirs fini arborite, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. PIERRE PELLETIER, huissier, 842-9192. Montréal, le 31 octobre 1981.

PRENEZ AVIS QUE, TRANSPORT GILLES-ROBERT LIMITÉE s'adressera à la Commission des transports du Québec afin d'obtenir le permis spécial suivant: TRANSPORT RESTREINT — LONGUE DISTANCE — ROUTE RESTREINTE — CONTRAT. De tous les points dans les comtés d'Abitibi-Est, d'Abitibi-Ouest, de Rouyn-Noranda-Témiscamingue, à la frontière Québec/États-Unis, (tous ports d'entrée sur l'État de New-York), pour le transport de clôtures en panneaux et clôtures à neige vendues par l'expéditrice, à destination de tous les États des États-Unis d'Amérique à l'est de la rivière Mississippi, pour le compte de Clark Bros. Rustik Fence Inc. 364 jours.

Tout intéressé peut contester cette demande de permis spécial déposée à ladite Commission, dans les cinq (5) jours de la troisième parution de cet avis, en s'adressant à la Commission des Transports du Québec, 505 est, rue Sherbrooke, Montréal, Québec.

1ère publication: le 29 octobre 1981
2ème publication: le 30 octobre 1981
3ème publication: le 31 octobre 1981

PAQUETTE, PERREAULT, RIVET & ASSOCIÉS
200, St-Jacques ouest, #900
Montréal, Québec, H2Y 1M1
PAR: Me Adrien R. Paquette/PROCUREUR

PROVINCE DE QUÉBEC

CITÉ DE CÔTE SAINT-LUC

AVIS PUBLIC RELATIVEMENT À UNE ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné que, suite à l'adoption par résolution no 811031 d'un projet de règlement lors de la séance mensuelle ordinaire tenue le 21 octobre 1981, le Conseil de la Cité de Côte Saint-Luc tiendra une assemblée publique de consultation de 16e jour de novembre 1981 à 19 h 12 dans la Salle du Conseil, située au 5490 avenue Westminster, à Côte Saint-Luc.

Le règlement proposé est intitulé règlement pour modifier le règlement 1150, étant le règlement consolidé de zonage de la cité de Côte Saint-Luc, et le règlement 1203 lequel modifié également le règlement 1150, afin de reviser les réglementations régissant la classe R-10 (appartements-jardins), la classe R-11 (maisons en rangées en co-propriété) et la classe R-13 (appartements-jardins et maisons en rangées en co-propriété) l'objet duquel étant de consolider et d'améliorer le chapitre 11 du règlement 1150 et les règlements pertinents qui le modifient, dans la Cité de Côte Saint-Luc.

Au cours de cette assemblée, le maire expliquera le projet de règlement et les conséquences de son adoption et entendra les personnes et organismes qui désireront s'exprimer.

Le projet de règlement est disponible pour consultation au bureau de la municipalité.

DONNÉ à Côte Saint-Luc, ce 21e jour d'octobre 1981.

LA GREFFIÈRE
MME J. HABRA

AVIS LÉGAL

"AVIS est, par les présentes, donné conformément à l'article 31 de la Loi des Pouvoirs Spéciaux des Corporations (L.R. 1977, C.P. 16) que la garantie créée par l'acte de fidéicommis comportant privilège, hypothèque, nantissement, cession et transport, exécuté par LES EQUIPEMENTS J.N.B. DU CANADA LIMITÉE en faveur de FIDUCIE DU QUÉBEC et reçu devant Me Pierre Beaudry, notaire et enregistré au bureau de la division d'enregistrement de Missisquoi, le 21 mars 1979, sous le numéro 157250 est devenue exécutoire.

FIDUCIE DU QUÉBEC,
FIDEICOMMISSAIRE EN VERTU
DUDIT ACTE DE FIDEICOMMIS.

Prenez avis que, Les Entreprises Audet Enrg. 292 Boulevard, Bourque, C.P. 189, Deauville, Qué. J0B 1N0, demandera à la Commission des transports du Québec dans le but d'obtenir le permis suivant: transport restreint — remorquage seulement — contrat, transport par remorquage. Pour tirer les remorques et ou semi-remorques vides ou chargées de ANDRE VIENS TRANSPORT LTEE, détentrice du permis M-304-736 qui agira comme voiturier-routier. Ce service sera effectué selon toutes les clauses du permis du roulier.

À titre de roulier, demande un permis de courtier réciproque.

Tout intéressé peut faire opposition à cette requête dans les 5 jours suivant cet avis.

1ère publication: 29 octobre 1981
2ème publication: 30 octobre 1981
3ème publication: 31 octobre 1981

AVIS LÉGAL

AVIS est, par les présentes, donné conformément à l'article 31 de la Loi des Pouvoirs Spéciaux des Corporations (L.R. 1977, C.P. 16) que la garantie créée par l'acte de fidéicommis comportant privilège, hypothèque, nantissement, cession et transport, exécuté par GREGG INC. (autrefois connue sous les nom et raison sociale de GREGG CABINETS LTD) en faveur de FIDUCIE DU QUÉBEC et reçu devant Me Pierre Desjardins, notaire, le 15 juillet 1977 et enregistré aux bureaux de la division d'enregistrement de Québec, le 10 août 1977, sous le numéro 883829 et de la division d'enregistrement de Chambly, le 9 août 1977, sous le numéro 486122 est devenue exécutoire.

FIDUCIE DU QUÉBEC,
FIDEICOMMISSAIRE EN
VERTU DUDIT ACTE
DE FIDEICOMMIS.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE

NO. 500-05-02259-72

ERIC PAUL JENSEN,
partie demanderesse,
c.
VILLE DE MONTRÉAL & AL.
partie défenderesse.

PAR ORDRE DE LA COUR

A: ERIC PAUL JENSEN

Vous êtes par les présentes requis de comparaître dans un délai de trente jours suivant la présente publication. Une copie de la requête pour rejet à été laissée au dossier de la Cour à votre intention.

Veuillez agir en conséquence.

MONTRÉAL, ce 28 octobre 1981
PROTONOTAIRE ADJOINT
ARMAND BEAULIEU

Mes Pépin, Létourneau & Associés
500 Place d'Armes # 2200
MONTRÉAL (Québec)
Tél. 284-3553

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR PROVINCIALE

NO. 500-02-037493-819

SAVVAS SPINNOS
demandeur
—vs—
DAME NANCY WHITE
défenderesse

La partie défenderesse est par les présentes requise de comparaître dans un délai de trente (30) jours de cette publication.

Une copie du bref d'assignation, déclaration et avis 119 A a été laissée à son intention au greffe de la Cour.

À défaut par elle de comparaître dans ce délai, il sera demandé de prononcer contre elle un jugement par défaut avec les mêmes conséquences juridiques qu'à la suite d'un débat contradictoire.

Montréal le 28 octobre 1981.
Me Ubald Lalanne,
2588, Jean-Talon Est
Montréal, Québec
Téléphone: 725-9549

PRENEZ AVIS QUE, RENÉ BONHOMME (faisant affaires sous le nom de René Bonhomme), détenteur du permis M-305653, s'adressra à la Commission des transports du Québec afin d'obtenir le permis spécial suivant:

TRANSPORT SPÉCIALISÉ — LONGUE DISTANCE — RAYON — CITERNE — CONTRAT. Des raffineries de Montréal-Est de PETRO-CANADA, à tous les endroits situés dans un rayon de 85km de Montréal, Montréal inclus, au moyen de véhicules citernes, pour le transport de mazout lourd "bunker", pour le compte de JOSEPH ELIE LIMITÉE, et retour avec marchandise refusée. 364 jours.

TRANSPORT SPÉCIALISÉ — LONGUE DISTANCE — ROUTE RESTREINTE — CITERNE — CONTRAT. Des raffineries de Montréal-Est de PETRO-CANADA, à Huntingdon, au moyen de véhicules citerne, pour le transport de mazout lourd "bunker", pour le compte de JOSEPH ELIE LIMITÉE, et retour avec marchandise refusée. 364 jours.

RESTRICTION:

Le requérant sera limitée à un seul tracteur.

Tout intéressé peut contester cette demande de permis spécial déposée à ladite Commission, dans les cinq (5) jours de la troisième parution de cet avis, en s'adressant à la Commission des transports du Québec, 505, rue Sherbrooke est, Montréal, Québec H2L 1K2

1ère publication: le 29 octobre 1981
2ème publication: le 30 octobre 1981
3ème publication: le 31 octobre 1981

PAQUETTE, PERREAULT, RIVET & ASSOCIÉS
200, rue St-Jacques ouest, #900
Montréal, Québec
H2Y 1M1
PAR: Me Adrien R. Paquette/PROCUREUR

AVIS

Monsieur Abraham Katz, domicilié au 6560, Clanranald à Montréal, s'adressera au Ministre de la Justice du Québec afin de changer son nom en celui de Zoltan Farkas.

LOI SUR LA FAILLITE
AVIS AUX CRÉANCIERS
DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE

Dans l'affaire de la faillite de:

JOSEPH VILLENEUVE ET LUCIE T. VILLENEUVE

Avis est par les présentes donné que M. Joseph Villeneuve, menuisier et Dame Lucie Thibault Villeneuve, 1960 rue Cartier, App. #4, Montréal, P.Q., ont fait cession de leurs biens le 27ième jour d'octobre 1981, et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 13ième jour de novembre 1981, à 9.00 heures de l'avant-midi, au bureau du syndic soussigné, 1305 ouest rue Girouard, Saint-Hyacinthe, P.Q.

LAURENT LANGEVIN L.S.C., Adm. A. Syndic

BUREAU
1305 ouest, rue

AVIS PUBLICS

Ventes en justice

Conditions et Renseignements

1 Les ventes judiciaires ont lieu aux adresses ci-dessous mentionnées.

2 L'enchérisseur doit en payer le montant immédiatement et en argent comptant.

3 Il est préférable de téléphoner au bureau de l'officier instrumentant le matin de la vente en cas d'annulation.

La Chambre des huissiers du Québec

Canada, province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No 500-02-031925-81-6. JOURNAL DE MONTRÉAL, partie demanderesse -vs- M. CLAUDE ST-DIOTTE, partie défenderesse. Le 11 novembre 1981 à 11:00 heures au 5624 D'Orléans, MONTRÉAL, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de MME CAMELLIA DIOTTE saisis en cette cause, consistant en: 1 laveuse-sécheuse de marque Admiral. Conditions: ARGENT COMPTANT. GASPARD GRANATA, huissier, 288-0211. Montréal, ce 28ème jour d'octobre 1981. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

Canada, Province de Québec, district de Montréal. COUR PROVINCIALE. No 500-02-031927-81-6. JOURNAL DE MONTRÉAL, partie demanderess -vs- M. CLAUDE ST-GERMAIN, partie défenderesse. Le 12/11/81, à 11:00 heures, au 920, rue Louise, ST-FRANÇOIS, district de MONTRÉAL, seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de M. CLAUDE ST-GERMAIN, saisis en cette cause, consistant en: 1 T.V. couleur de marque Zenith, 1 vaissellier en bois 3 sections, 1 set de salle à manger de 7 morceaux. Conditions: ARGENT COMPTANT. SYLVAIN GAGNÉ, huissier, 288-0211. Inf.: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 28ème jour d'octobre 1981.

Canada, Province de Québec, district de Montréal. COUR PROVINCIALE. NO 500-02-034132-81-6. JOURNAL DE MONTRÉAL, partie demanderesse, -vsM. ANDRÉ BERTRAND, partie défenderesse. Le 11/11/81 ap 10:30 heures, au 119, rue Renaud, NOTRE-DAME DE L'ILE PERROT, district de MONTRÉAL, seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de M. ANDRÉ BERTRAND saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile no série 454379Y197789 de marque Buick Lesabre. Conditions: ARGENT COMPTANT. PIERRE TARDY, huissier, 288-0211. Inf.: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 28ème jour d'octobre 1981.

Canada, Province de Québec, district de Montréal. COUR PROVINCIALE. No 500-02-017715-81-9. VILLE DE LAVAL, partie demanderesse, -vs- SOUTH WEST PAVING CO., partie défenderesse. Le 11/11/81 à 12:00 heures, au 6292, St-Jacques ouest, MONTRÉAL, district de MONTRÉAL, seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de SOUTH WEST PAVING CO., saisis en cette cause, consistant en: 1 bureau, 1 fauteuil, 1 chaise. Conditions ARGENT COMPTANT. PIERRE TARDY, huissier, 288-0211. Inf.: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 28ème jour d'octobre

---

Canada, province de Québec, district de Montréal. COUR PROVINCIALE. No 500-02-042342-80-3. ROLLAND THÉORÊT INC., partie demanderesse —vs— YVON ROBILLARD & AL, partie défenderesse. Le 11/11/81 à 11:30 heures, au 2, 29è Avenue, BOIS DES FILIONS, district de TERREBONNE, seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de YVON ROBILLARD, saisis en cette cause, consistant en: 1 TV couleur meuble de marque Admiral, 1 lave-vaisselle de marque General Electrique, 1 laveuse-sécheuse de marque Inglis. Conditions: ARGENT COMPTANT. ROGER JOBIN, huissier, 288-0211. Inf. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 28ème jour d'octobre 1981.

Canada, Province de Québec, district de Roberval. COUR PROVINCIALE. No 160-02-000351-80-7. MARLENE BOIVIN, partie demanderesse, -vs- CHRISTIAN PROVOST, partie défenderesse. ÉCOLE DE CONDUITE VERDUN LTÉE, tierce-saisie. Le 12/11/81 à 11:30 heures, au 4012 Wellington VERDUN, district de MONTRÉAL, seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de ÉCOLE DE CONDUITE VERDUN LTÉE, saisis en cette cause, consistant en: 1 carrousel de marque Kodak, 1 photocopieuse de marque Minolta, 1 projecteur de marque Singner. Conditions. ARGENT COMPTANT. ROGER JOBIN, huissier, 288-0211. Inf.: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 28ème jour d'octobre 1981.

Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No 500-02-005781-807 ANTONIO MORENA, demandeur, -vs- CARL H. FOGH, défendeur. Le 10 novembre 1981, à 12 heures au domicile du défendeur, au No 909, rue Notre-Dame, en la cité Repentigny district de Joliette, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 TV couleur portative Zenith, 1 lot de bibelots de salon, effets mobiliers, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. PIERRE HAMELIN, huissier 845-7286. Montréal, le 29 octobre 1981.

Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No 500-02-017994-810. COMMONWEALTH PLYWOOD CIE LTÉE., demanderesse -vs- RENÉ LAROCHELLE / ATLAS CHROME FURNITURE ENRG., défendeur. Le 11 novembre 1981, à 10 heures de l'avant-midi à la place d'affaires du défendeur au No 8830 rue Pascal Gagnon, en la cité de St-Léonard, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: — Lot de chaises et tables en métal, — Lot d'articles variés. Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHEL MAISONNEUVE, huissier, 845-2804. Montréal, ce 31 octobre 1981.

Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No 500-02-031677-813 GESTION IMMOBILIÈRE CRV INC., demanderesse, -vs- MARC BERGERON, défendeur. Le 10 novembre 1981, à 12 heures au domicile du défendeur au No 1716 rue Tassé, app. 2, en la cité de St-Laurent, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile Pontiac Astre, 1 téléviseur Zenith, et mobilier de maison. Conditions: ARGENT COMPTANT. REJEAN CHAILLE, huissier, 288-8988, Montréal, ce 28 octobre 1981.

Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No 500-02-042958-772. JEAN-MARIE CHAMPAGNE, demandeur, -vs- FORGET CONTRACTEUR GENERAL LTÉE, défenderesse. Le 11 novembre 1981, à 10 heures au lieu d'entreposage du gardien au No 8135 rue Langelier, en la cité de St-Léonard, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 photocopieur Xerox 660 II, 1 dactylo SCM, et mobilier et équipement de bureau. Conditions: ARGENT COMPTANT. REJEAN CHAILLE, huissier, 288-8988, Montréal, ce 28 octobre 1981.

Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No 500-02-051458-805 CRÉDIT FORD DU CANADA LIMITÉE, demanderesse -vs- LOUISE PILARESIK, défenderesse. Le 11 novembre 1981, à 10 heures au domicile de la défenderesse au No 7056 rue Joncaire, en la cité de Montréal, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 3 téléviseurs, 1 piano, 1 orgue, et mobilier de maison. Conditions: ARGENT COMPTANT. REJEAN CHAILLE, huissier, 288-8988, Montréal, ce 28 octobre 1981.

Canada, province de Québec, district de Montréal. COUR PROVINCIALE. No 500-02-022327-81-6. ROLLIN DAGENAIS DESMARAIS INC., partie demanderesse —vs— JEAN-MARC TRANSON, partie défenderesse. Le 11/11/81 à 11:00 heures au 4025 b., boul. Leman, St-Vincent de Paul, district de MONTRÉAL, seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de JEAN-MARC TRANSON, saisis en cette cause, consistant en: 1 sableuse industrielle de marque Progress, 1 banc de scie de marque Rockwell, 1 perceuse industrielle de marque Rockwell. Conditions: ARGENT COMPTANT. SYLVAIN GAGNÉ, huissier, 288-0211. Inf. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 28ème jour d'octobre 1981.

Canada, province de Québec, district de Montréal. COUR PROVINCIALE. No 500-02-035516-81-9. VISA CONST. INC. partie demanderesse —vs— LES CARREAUX CAVANA INC., partie défenderesse. Le 13/11/81 à 13:00 heures, au 1658 St-Martin, ouest, LAVAL, district de Montréal, seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de LES CARREAUX CAVANA INC., saisis en cette cause, consistant en: 120 boites de céramique de type B1, 110 boites de céramique de type A1, 1 caisse enregistreuse de marque Sanyo. Conditions: ARGENT COMPTANT. ANDRÉ ROY, huissier, 288-0211. Inf.: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 28ème jour d'octobre 1981.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No 500-02-000198-81-7. JOURNAL DE MONTRÉAL, partie demanderesse -vs- M. NORMAND MORIN, partie défenderesse. Le 11/11/81 à 11:00 heures, au 6050 Bélanger est, app. 108, MONTRÉAL, district de MONTRÉAL, seront vondus par autorité de justice, les biens et effets de M. NORMAND MORIN saisis en cette cause, consistant en 1 automobile 1969 no série 1644791015899 de marque CHEVROLET IMPALA, 1 sytème de son de marque CANDLE, 1 calculatrice électrique de marque SHARP. Conditions: ARGENT COMPTANT. ROGER JOBIN, huissier, 288-0211. Inf.: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 28ième jour d'octobre 1981.

Canada, province de Québec, district de Montréal. COUR SUPÉRIEURE. No 500-05-008950-81-6. AIMÉ DUFOUR, partie demanderesse -vs- ANTONIO PAQUETTE & AL, partie défenderesse. Le 12/11/81 à 10:00 heures, au 7030 Boyer, Montréal, district de MONTRÉAL, seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de ANTONIO PAQUETTE, saisis en cette cause, consistant en: 1 balance à viande de marque BSM, 1 glacière à viande de marque General, 1 scie à ruban de marque Mird. Conditions: ARGENT COMPTANT. DANIEL JOBIN, huissier, 288-0211. Inf.: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 29ième jour d'octobre 1981.

Canada, province de Québec, district de Montréal, COUR PROVINCIALE. No 500-02-031653-81-4. SERV. SANITAIRES LONGUEUIL INC., partie demanderesse —vs— ALBERT RICHER, partie défenderesse. Le 11/11/81 à 10:00 heures, au 62-1è avenue nord, ROXBORO, district de MONTRÉAL, seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de ALBERT RICHER saisis en cette cause, consistant en: 1 TV couleur de marque Quasar, 1 répondeur téléphonique de marque Radio Shack, 1 tape & cassette de marque Akai. Conditions: ARGENT COMPTANTs DANIEL HENAULT, huissier, 288-0211. Inf. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 28ème jour d'octobre 1981.

Canada, province de Québec, district de Richelieu. COUR PROVINCIALE. No 765-02-000550-80-0. CAISSE POP. RIVIÈRE, partie demanderesse, -vs- RICHARD VIAU, partie défenderesse. Le 13/11/81 à 10:00 heures, au 224, rue Pierre Héroux, STE-ROSE, LAVAL, district de MONTRÉAL, seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de RICHARD VIAU saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile 1977 immatriculée: 484M925 de marque Chevelle Malibu, 1 laveuse de marque Inglis, 1 sécheuse de marque Maytag. Conditions: ARGENT COMPTANT. ANDRÉ ROY, huissier, 288-0211. Inf.: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 28ème jour d'octobre 1981.

Canada, province de Québec, district de Montréal. COUR PROVINCIALE. No 500-02-034005-79-8. GUY FREDERIC GERVAIS & AL, partie demanderesse -vs- MARIE-LUCE DULAC, partie défenderesse. Le 10/11/81 à 10:00 heures au 2, rue des Brises, DOMAINE DES HAUTS BOIS, Ste-Julie, district de MONTRÉAL, seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de MARIE-LUCE DULAC, saisis en cette cause, consistant en: 1 système de son de marque Dual, 1 TV portative de marque Admiral, 1 piano de marque Donald Langelier. Conditions: ARGENT COMPTANT. PIERRE PAUL DUCHARME, huissier, 288-0211. Inf.: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 28ème jour d'octobre 1981.

Canada, province de Québec, district de Montréal. COUR PROVINCIALE. No 500-02-028577-81-0. LES ENTREPRISES PUBLICAIRE LTÉE, partie demanderesse -vs- CENTRE DE PISCINES DE BROSSARD, partie défenderesse. Le 11/11/81 à 11:00 heures au 1670 est, Provencher, BROSSARD, district de MONTRÉAL, seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de CENTRE DE PISCINES DE BROSSARD, saisis en cette cause, consistant en: 1 piscine hors-terre de 15 pieds de diamètre, 8 filtreurs. Conditions: ARGENT COMPTANT. CLAUDE B. ANGER, huissier, 288-0211. Inf.: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 28ième jour d'octobre 1981.

Canada, province de Québec, district de Montréal. COUR PROVINCIALE. No 500-02-045630-80-8. SUCCESSION J.H. FORTIN, partie demanderesse, -vs- ARMAND D. PALMA, partie défenderesse. Le 11/11/81, à 11:00 heures, au 2026, Cartier, app. 4, MONTRÉAL, district de MONTRÉAL, seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de ARMAND D. PALMA, saisis en cette cause, consistant en: 1 TV portative couleur de marque Zenith, 1 set de salon 2 morceaux, 1 stéréo AM-FM de marque Olympic. Conditions: ARGENT COMPTANT. GASPARD GRANATA, huissier, 288-0211. Inf.: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 28ième jour d'octobre 1981.

Canada, province de Québec, district de Montréal. COUR PROVINCIALE. No 500-02-013187-81-5. LAMPES & CADEAUX QUALITÉ ZERBINI, partie demanderesse, —vs— HUGUETTE FORGET DASILVA, partie défenderesse. Le 11/11/81 à 11:30 heures, au 4690 rue Ste-Catherine est, Montréal, district de MONTRÉAL, seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de HUGUETTE FORGET DASILVA, saisis en cette cause, consistant en: 1 caisse enregistreuse de marque ALARIE, 1 réfrigérateur de marque NCE, 200 pantalons assortis. Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHEL LEMIEUX, huissier, 288-0211. Inf.: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 28ème jour d'octobre 1981.

Canada, province de Québec, district de Montréal. COUR SUPÉRIEURE. No 500-05-011130-75-2. M. MICHEL LAFLAMME, partie demanderesse —vs— ENT. ROGER PILON INC., partie défenderesse. Le 12/11/81 à 10:30 heures, au 39 boul. Val d'Ajol, LORRAINE, district de TERREBONNE, seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de ENT. ROGER PILON INC., saisis en cette cause, consistant en: 1 calculatrice de marque Monroe, 1 photocopieuse de marque Canon, 2 bureaux en bois. Conditions: ARGENT COMPTANT. ROGER JOBIN, huissier, 288-0211. Inf.: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 28ème jour d'octobre 1981.

Canada, province de Québec, district de Montréal. COUR PROVINCIALE. No 500-02-028577-81-0. LES ENTREPRISES PUBLICAIRE LTÉE, partie demanderesse - vs- CENTRE DE PISCINES DE BROSSARD, partie défenderesse. Le 11/11/81 à 11:00 heures au 1670 est, Provencher, BROSSARD, district de MONTRÉAL, seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de CENTRE DE PISCINES DE BROSSARD, saisis en cette cause, consistant en: 1 piscine hors-terre de 15 pieds de diamètre, 8 filtreurs. Conditions: ARGENT COMPTANT. CLAUDE B. ANGER, huissier, 288-0211. Inf.: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 28ième jour d'octobre 1981.

Canada, province de Québec, district de Montréal. COUR PROVINCIALE. No 500-02-045630-80-8. SUCCESSION J.H. FORTIN, partie demanderesse, -vs- ARMAND D. PALMA, partie défenderesse. Le 11/11/81, à 11:00 heures, au 2026, Cartier, app. 4, MONTRÉAL, district de MONTRÉAL, seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de ARMAND D. PALMA, saisis en cette cause, consistant en: 1 TV portative couleur de marque Zenith, 1 set de salon 2 morceaux, 1 stéréo AM-FM de marque Olympic. Conditions: ARGENT COMPTANT. GASPARD GRANATA, huissier, 288-0211. Inf.: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 28ième jour d'octobre 1981.

Canada, province de Québec, district de Montréal. COUR PROVINCIALE. No 500-02-013187-81-5. LAMPES & CADEAUX QUALITÉ ZERBINI, partie demanderesse, —vs— HUGUETTE FORGET DASILVA, partie défenderesse. Le 11/11/81 à 11:30 heures, au 4690 rue Ste-Catherine est, Montréal, district de MONTRÉAL, seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de HUGUETTE FORGET DASILVA, saisis en cette cause, consistant en: 1 caisse enregistreuse de marque ALARIE, 1 réfrigérateur de marque NCE, 200 pantalons assortis. Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHEL LEMIEUX, huissier, 288-0211. Inf.: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 28ème jour d'octobre 1981.

Canada, province de Québec, district de Montréal. COUR SUPÉRIEURE. No 500-05-011130-75-2. M. MICHEL LAFLAMME, partie demanderesse —vs— ENT. ROGER PILON INC., partie défenderesse. Le 12/11/81 à 10:30 heures, au 39 boul. Val d'Ajol, LORRAINE, district de TERREBONNE, seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de ENT. ROGER PILON INC., saisis en cette cause, consistant en: 1 calculatrice de marque Monroe, 1 photocopieuse de marque Canon, 2 bureaux en bois. Conditions: ARGENT COMPTANT. ROGER JOBIN, huissier, 288-0211. Inf.: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 28ème jour d'octobre 1981.

Canada, Province de Québec, District de Montréal. COUR SUPÉRIEURE. NO: 500-12-041051-743. GISÈLE GOUPIL Partie demanderesse -et- JACQUES LAPOINTE Partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 12 novembre 1981 à 10:30 heures au 5160 Verdun, à Verdun, district de Montréal seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de JACQUES LAPOINTE saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur portatif couleur Sharp, 1 enregistreuse à bobines Sony, 1 enregistreuse à cassettes Sony, 1 récepteur AM-FM Sears, 1 table tournante B.S.R. 2 haut-parleurs Sears. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: CAROL PAUZÉ, huissier. DE L'ÉTUDE: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers (tél: 284-1007). Montréal, le 28 octobre 1981.

Canada, Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. NO: 500-02-053937-798. O.C.Q. Partie demanderesse - et- ANTONIO FARAONE Partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 11 novembre 1981 à 11:00 heures au 7305 Chabot #4, à Montréal, dit district seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de ANTONIO FARAONE saisis en cette cause, consistant en: 1 set de torches, 1 chargeur à batteries, 1 laveuse Westinghouse, 1 aspirateur Filter Queen, 1 polisseuse industrielle, 1 support pour armes à feu en bois 4 espaces pour les armes et 1 tiroir, 1 pupitre 2 tiroirs, 1 fauteuil en cuir noir, et autres biens meublés. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: HENRI DESCOTEAUX, huissier. De l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers (tél: 284-1007). Montréal, le 28 octobre 1981.

Canada, Province de Québec, District de Montréal. COUR SUPÉRIEURE. NO: 500-12-101860-819. IRÈNE FORCIER Partie demanderesse -et- LÉONARD (LIONEL) JOLIN Partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 12 novembre 1981 à 11:00 heures au 11549 boul. Rivières des Prairies, à Rivière des Prairies, district de Montréal seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de LÉONARD (LIONEL) JOLIN saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile de marque Mercury de couleur rouge et grise 1977, imm. 669L462. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: LAURENT SOLARI, huissier. DE L'ÉTUDE: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers (tél: 284-1007). Montréal, le 28 octobre 1981.

Canada, Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. NO: 500-02-053935-792. O.C.Q. Partie demanderesse - et- NICOLA DI PAOLO, MARIA DI PAOLO Partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 11 novembre 1981 à 10:30 heures au 11760 Damasse Potvin, à Rivière des Prairies, district de Montréal seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de NICOLA DI PAOLO ET MARIA DI PAOLO saisis en cette cause, consistant en: 1 sofa en matériel vert et blanc, 1 fauteuil en matériel vert et blanc, 1 table de salon en bois, 2 tables de coin en bois, 1 téléviseur console Admiral 26'', 1 fauteuil pliant en cuirette rouge, 1 téléviseur portatif couleur de marque Admiral, 1 téléviseur noir et blanc de marque Philco, et autres biens meublés. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: LAURENT SOLARI, huissier. DE L'ÉTUDE: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers (tél: 284-1007). Montréal, le 28 octobre 1981

Canada, Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. NO: 500-02-029277-816. SIMPSONS SEARS LTÉE, Partie demanderesse, -et- HUGUETTE BÉNARD, Partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 12 novembre 1981 à 12:00 heures au 451 Des Autels, à Ste-Julie, district de Richelieu seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de HUGUETTE BÉNARD saisis en cette cause, consistant en: 1 t.v. couleur console, 1 set de salon 2 morceaux teinte rouge et or, 1 table de salon en bois, 1 table de coin, 1 cadre (toréador), 1 cadre (danseuse espagnole). Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: MICHEL GRENIER, huissier. DE L'ÉTUDE: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers (tél: 284-1007). Montréal, le 28 octobre 1981.

Canada, Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. PARKWAY CHEVROLET OLDSMOBILE CADILLAC INC. Partie demanderesse -et- MIKLOS TITONELLI. Partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 12 novembre 1981 à 10:30 heures au 689 boul. des Laurentides, à Laval, district de Montréal seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de MIKLOS TITONELLI saisis en cette cause, consistant en: 1 télévision couleur de marque Zénith portative, 1 système de son comprenant 1 radio cassette AM-FM et 2 haut-parleurs, 1 table de salon, 1 divan et 1 sofa, 1 chaise de maître, 1 table de coin, 1 cadre. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: JACQUES FORTIER, huissier. DE L'ÉTUDE: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers (tél: 284-1007). Montréal, le 28 octobre 1981.

Canada, Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. NO: 500-02-013592-816. LES ENTREPRISES MARCHAND LTÉE, Partie demanderesse - et- LE MONDE ANIMAL INC. Partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 11 novembre 1981 à 11:30 heures au 01320 Charlevois, à Montréal, dit district seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de LE MONDE ANIMAL INC. saisis en cette cause, consistant en: 1 bobcat male évalue à $1500.00, 1 bobcat femelle de même valeur, 2 chats ''persan bleu'', 1 mouffette femelle de 9 mois, 1 chat ''Wire Hair'', 3 lapins ''Giant lor-eared'', 2 lapins checkered giants (papillon), 6 petits cochons d'inde assortis, 2 poodles miniatures (1 blanc, 1 noir), et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: CAROL PAUZÉ, huissier. DE L'ÉTUDE: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers (tél: 284-1007). Montréal, le 28 octobre 1981.

Canada, Province de Québec, District de St-Hyacinthe. COUR PROVINCIALE. NO: 750-02-000591-81. PIÈCES D'AUTOS ROBITAILLE INC. Partie demanderesse -et- CARROSSERIE BROSSARD INC. Partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 11 novembre 1981 à 11:00 heures au 5647 Auclair, à Brossard, district de Montréal seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de CARROSSERIE BROSSARD INC. saisis en cette cause, consistant en: 1 filière en métal 4 tiroirs de couleur brune, 1 filière latérale 3 tiroirs de couleur beige, 1 bureau ministre avec crédence en métal et dessus en bois, 1 machine à écrire de marque Smith Corona électrique, 1 paymaster, 1 petit bureau en metal dessus en bois, et autres biens meubles. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: REYNALD BRIAND, huissier. DE L'ÉTUDE: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers (tél: 284-1007). Montréal, le 28 octobre 1981.

Province de Québec. District de Montréal. COUR SUPÉRIEURE, No 500-05-009796-872. HEWITT EQUIPEMENT LTÉE, demanderesse -vs- ALINE VAILLANCOURT, défenderesse. Le 12 novembre 1981, à 3 heures de l'après-midi au domicile et place d'affaires du défendeur au No 3250 rue Belair en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de la défenderesse au No 3250 rue Belair en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 T.V. RCA, 1 camion GMC Pick-Up imm. F475-948 Qué. 81, 1 T.V. couleur Admiral, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. ROMÉO LOISELLE, huissier, 842-9192. Montréal, le 31 octobre 1981.

Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPÉRIEURE, No 500-05-004981-815 BANQUE CANADIENNE IMPERIALE DE COMMERCE, demanderesse -vs- SANKAR LABORATOIRES LTD. et AL. défendeurs Le 18 novembre 1981, à 1 heure de l'après-midi à la place d'affaires de la défenderesse SANKAR LABORATOIRES LTD. au No 2980 rue Halpern Nord en la cité de St-Laurent et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse SANKAR LABORATOIRES LTD. saisis en cette cause, consistant en: 1 Rotary evaporator, 1 pompe à vide, 1 autoclave, 1 plaque chauffante et four, appareils en verre et autres équipements, 1 séchoir sous vide, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. JERRY TURCOTTE, huissier, 842-9192. Montréal, le 31 octobre 1981.

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE, No 500-02-003-929-81, CHATEAU LEASING LTD, demanderesse - -vs- SHAW BELLIN INC. & HARVEY D. SHAW, défendeurs. Le 11 novembre 1981, à 13 heures de l'après-midi au domicile des défendeurs au No 1303 rue Greene suite 304 en la cité Westmount, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets des défendeurs saisis en cette cause, consistant en: 6 filières, chaises, calculatrices et équipement de bureau. Conditions: ARGENT COMPTANT. DANIEL BOILEAU, 849-2483 huissier. Montréal, 31 octobre 1981.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No 500-02-005 780-783 JEAN PAUL CHARBONNEAU, défendeur - vs- MAURICE CLOUTIER, défendeur. Le 11 novembre 1981, à 10 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 3292 rue Henri Bourassa, app. 204, en la cité Montréal-Nord, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile Chevrolet 4 portes 1973, licence 749 M 988 pour l'annee 1981 no. série L 39431194712. Conditions: ARGENT COMPTANT. DANIEL BOILEAU, huissier, 849-2483. Montréal, 31 octobre 1981.

Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPÉRIEURE, No 500-05-001651-791, TOYOTA PIE IX INC., demanderesse -vs- CLAUDETTE POULIN, défenderesse. Le 12 novembre 1981, à 3 heures de l'après-midi au domicile de la défenderesse au No 6270 rue Villeneuve, app. 4 en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 T.V. couleur Sylvania, 1 T.V. Sears, et meubles de ménage etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. ROMÉO LOISELLE, huissier, 842-9192 Montréal, le 31 octobre 1981.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No 500-02-028559-818 IRWIN S. BRODIE ET AL, demandeurs -vs- CARTIERVILLE EXPRESS INC., défenderesse. Le 13 novembre 1981, à 11 heures de l'avant-midi à la place d'affaires de la défenderesse au No 98 rue Lavoisier, Laval-des-Rapides en la cité de Laval et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 dactylo électrique Sears, 2 calculatrices, 1 bureau et métal, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. JEAN MARC LACHANCE, huissier 842-9192. Montréal, le 31 octobre 1981.

Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPÉRIEURE, No: 500-02-006364-812 AVENUE PONTIAC BUICK INC. demanderesse -vs- CARROSSERIE D'AUTOMOBILES HADLEY INC. défenderesse. Le 13 novembre 1981, à 11 heures de l'avant-midi à la place d'affaires de la défenderesse au No 5561 rue Hadley en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 2 calculatrice Sharp, 1 dactylo SCM, 1 copier Savin, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. JEAN MARC LACHANCE, huissier. 842-9192. Montréal, le 31 octobre 1981.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No 500-02-004833-815, KENNY WONG SOUTH SHORE INC., demanderesse, -vs- ROBERT LALONDE et THÉRÈSE LALONDE, défendeurs. Le 10 novembre 1981, à 10 heures au domicile des défendeurs au No 4230 rue Champlain, en la cité de St-Hubert, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets des défendeurs saisis en cette cause, consistant en: 2 téléviseurs, 1 système de son, et mobilier de maison. Conditions: ARGENT COMPTANT. REJEAN CHAILLE, huissier, 288-8988. Montréal, ce 28 octobre 1981.

Province de Québec, District de Joliette, COUR PROVINCIALE, No 705-02-001451-814 JOSIANE HANOTIAUX-LORENT, demanderesse, -vs- MARIO DI PALMA, défendeur. Le 10 novembre 1981, à 11 heures au domicile du défendeur au No 2026 rue Cartier, app. 4, en la cité de Montréal, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile de marque Chrysler New Yorker. Conditions: ARGENT COMPTANT. REJEAN CHAILLE, huissier, 288-8988. Montréal, ce 28 octobre 1981.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No.: 500-02-029-711-814. L'IMPRIMERIE POPULAIRE LTÉE, demanderesse -vs- LAURENT TREMBLAY, défendeur. Le 12 novembre 1981, à 13:30 heures au domicile du défendeur au No 1469 rue Gilford en la cité de Montréal, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 table tournante BSR, 1 amplificateur Ridgewood, 2 boites de son et meubles de ménage. Conditions: ARGENT COMPTANT. DANIEL BOILEAU, huissier 849-2483. Montréal, 31 octobre 1981.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE' No.: 500-02-036484-819. COMMERCE FACTORS LTD., demanderesse -vs- MEUBLES REPENTIGNY INC., défenderesse. Le 11 novembre 1981 à 10:00 heures à la place d'affaires de la défenderesse au No 350 rue Notre-Dame en la cité Repentigny district Joliette seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: plusieurs appareils électriques, tel que, cuisinières, sécheuses etc. plusieurs meubles de ménage. Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHEL FISET, huissier, 288-6317. Montréal, 31 octobre 1981.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-015346-815. LAMAS MANUFACTURING INC. demanderesse -vs- LES ENTREPRISES SYSTÈME H.W. LTD., défenderesse. Le 11 novembre 1981, à 11:00 heures à la place d'affaires du mis en cause, Mister Transmission au No 3425 rue Boul. Taschereau en la cité St-Hubert district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 trailer ''March'' avec containers et acc. série 1489-TRM-75-26 licence R 567-344 Québec 1981. Conditions: ARGENT COMPTANT. JACQUES LEMIEUX, huissier, 288-6317. Montréal, 31 octobre 1981.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-010595-812. SIMPSONS SEARS LTÉE demanderesse -vs- VIVIAN MARTINDALE défenderesse. Le 12 novembre 1981, à 10:00 heures au domicile de la défenderesse au No 2742 rue Moduno #1 en la cité St-Laurent, district de Montréal se

FOOTBALL

Ligue Canadienne

Aujourd'hui
Hamilton à Toronto
Saskatchewan à C-Britannique
Dimanche
Ottawa à Montréal
Calgary à Winnipeg
(fin du calendrier régulier)

Les meneurs

	t	tr	pl	s	pts
Kennerd, Win	0	49	39	11	177
Cutler, Edm	0	60	33	14	173
Ruoff, Ham	0	38	27	24	143
Hay, Cal	0	22	36	11	141
Passaglia, C.-B.	0	42	25	20	137

Ligue Nationale

Dimanche
Atlanta en N.-Orléans
Baltimore à Miami
Chicago à Tampa Bay
Cleveland à Buffalo
Houston à Cincinnati
Jets NY à Giants NY
San Francisco à Pittsburgh
Seattle à Green Bay
Dallas à Philadelphie
Détroit à Los Angeles
Kansas City à San Diego
N.-Angleterre à Oakland
St-Louis à Washington
Lundi
Minnesota à Denver

LIGUE CANADIENNE

Section Est

	pj	g	p	n	pp	pc	pts
x-HAMILTON	15	10	4	1	393	324	21
OTTAWA	15	5	10	0	291	407	10
TORONTO	15	2	13	0	230	485	4
MONTRÉAL	15	2	13	0	228	503	4
Section Ouest							
x-EDMONTON	16	14	1	1	576	277	29
WINNIPEG	15	10	5	0	473	293	20
SASKATCHEWAN	15	9	6	0	426	358	18
C.-BRITANNIQUE	15	9	6	0	425	372	18
CALGARY	15	6	9	0	300	323	12

x-champions de section

LIGUE NATIONALE
Conférence Américaine

Section Est

	pj	g	p	n	pp	pc	moy.
MIAMI	8	5	2	1	186	152	.688
BUFFALO	8	5	3	0	181	128	.625
JETS NY	8	3	4	1	165	202	.438
N.-ANGLETERRE	8	2	6	0	190	183	.250
BALTIMORE	8	1	7	0	148	271	.125
Section Centrale							
CINCINNATI	8	5	3	0	194	155	.625
PITTSBURGH	8	5	3	0	174	158	.625
HOUSTON	8	4	4	0	138	163	.500
CLEVELAND	8	4	4	0	150	172	.500
Section Ouest							
KANSAS CITY	8	6	2	0	207	163	.750
SAN DIEGO	8	5	3	0	253	187	.625
DENVER	8	5	3	0	154	112	.625
OAKLAND	8	3	5	0	98	133	.375
SEATTLE	8	2	6	0	104	171	.250

Conférence Nationale

Section Est

PHILADELPHIE	8	7	1	0	183	112	.875
DALLAS	8	6	2	0	197	167	.750
GIANTS NY	8	5	3	0	164	121	.625
ST-LOUIS	8	3	5	0	158	209	.375
WASHINGTON	8	2	6	0	135	191	.250
Section Centrale							
MINNESOTA	8	5	3	0	188	199	.625
TAMPA BAY	8	4	4	0	143	128	.500
DÉTROIT	8	4	4	0	197	170	.500
GREEN BAY	8	2	6	0	136	184	.250
CHICAGO	8	2	6	0	126	198	.250
Section Ouest							
SAN FRANCISCO	8	6	2	0	191	140	.750
ATLANTA	8	4	4	0	222	162	.500
LOS ANGELES	8	4	4	0	194	180	.500
N.-ORLÉANS	8	2	6	0	98	163	.250

HOCKEY

Ligue Nationale

Jeudi
Montréal 5, Boston 5
Detroit 12, Calgary 4
Islanders NY 6, Hartford 6
Philadelphie 6, Pittsburgh 4
Los Angeles 4, Washington 3
Ce soir
Islanders NY à Montréal
Québec à Edmonton
Vancouver à Philadelphie
Winnipeg à Toronto
Rangers NY à Boston
Chicago à Hartford
Buffalo à Pittsburgh
Washington au Colorado
Detroit au Minnesota
Los Angeles à St-Louis
Dimanche
Hartford à Boston
Philadelphie à Buffalo
Calgary à Rangers NY
Toronto à Chicago
Vancouver à Detroit

Les meneurs

	b	a	pts
Cloutier, Qué	10	13	23
Dionne, LA	10	12	22
Gretzky, Edm	9	13	22
Taylor, LA	6	15	21
Lafleur, Mon	7	12	19
Bossy, Isl	11	7	18
P. Stastny, Qué	9	9	18
Acton, Mon	7	11	18
Shutt, Mon	11	6	17
Coffey, Edm	7	10	17
B. Smith, Min	6	11	17
Richard, Qué	4	13	17
Federko, St-L	8	8	16
Wilson, Chi	6	10	16
Secord, Chi	6	10	16



	b	a	pts
Guy Lafleur	7	12	19
Keith Acton	7	11	18
Steve Shutt	11	6	17
Pierre Larouche	5	9	14
Mario Tremblay	9	4	13
Larry Robinson	1	10	11
Mark Napier	5	6	11
Rod Langway	1	9	10
Doug Wickenheiser	2	7	9
Pierre Mondou	4	3	7
Brian Engblon	1	6	7
Doug Jarvis	4	2	6
Bob Gainey	3	3	6
Réjean Houle	1	4	5
Mark Hunter	3	0	3
Guy Lapointe	0	3	3
Doug Risebrough	0	2	2
Gilbert Delorme	0	1	1
Rick Wamsley	0	1	1

Gardiens

	min	bc	bl	moy.
Denis Herron	353	14	1	2.38
Rick Wamsley	247	12	1	2.91

Ligue Majeure du Québec

Mercredi
Sherbrooke 8, Laval 3
Hull 4, Québec 3
Hier
Granby à Montréal
Chicoutimi à Québec
T.-Rivières à Shawinigan
Laval à Sherbrooke
Dimanche
Québec à Chicoutimi
Laval à Hull
Shawinigan à Montréal
Sherbrooke à T.-Rivières

Ligue Collégiale AAA

Vendredi
St-Laurent à Dawson
St-Georges à Thetford Mines
Limoilou à St-Jérôme
Dimanche
St-Georges à Dawson
St-Jérôme à St-Laurent
Thetford Mines à Limoilou

LIGUE NATIONALE
Conférence Prince de Galles

Section Adams

	pj	g	p	n	bp	bc	pts
MONTRÉAL	10	6	0	4	64	26	16
QUÉBEC	12	7	5	0	56	45	14
BOSTON	10	5	2	3	42	38	13
BUFFALO	10	5	2	3	35	33	13
HARTFORD	9	1	4	4	34	40	6
Section Patrick							
PHILADELPHIE	10	8	1	1	44	33	17
ISLANDERS NY	10	7	1	2	45	33	16
PITTSBURGH	13	4	7	2	43	58	10
RANGERS NY	10	3	7	0	28	46	6
WASHINGTON	11	1	10	0	32	51	2

Conférence Campbell

Section Norris

MINNESOTA	10	6	2	2	43	26	14
WINNIPEG	9	4	3	2	43	37	10
DETROIT	10	4	4	2	38	41	10
CHICAGO	10	3	3	4	50	52	10
ST-LOUIS	11	3	6	2	47	52	8
TORONTO	10	3	5	2	42	45	8
Section Smythe							
EDMONTON	12	8	4	0	60	46	16
LOS ANGELES	11	6	5	0	56	54	12
VANCOUVER	11	3	5	3	31	37	9
CALGARY	11	2	7	2	37	54	6
COLORADO	10	1	7	2	24	47	4

LIGUE MAJEURE DU QUÉBEC

	pj	g	p	n	bp	bc	pts
SHAWINIGAN	12	11	1	0	71	32	22
HULL	13	9	4	0	64	48	18
SHERBROOKE	13	8	4	1	73	57	17
TROIS-RIVIÈRES	14	8	6	0	82	58	16
MONTRÉAL	13	7	6	0	60	51	14
CHICOUTIMI	14	5	9	0	50	74	10
LAVAL	14	4	10	0	56	84	8
GRANBY	13	3	9	1	51	83	7
QUÉBEC	12	3	9	0	43	63	6

LIGUE COLLÉGIALE AAA

	pj	g	p	n	bp	bc	pts
ST-LAURENT	10	7	3	0	61	34	14
THETFORD MINES	10	7	3	0	64	46	14
ST-GEORGES	10	6	3	1	64	46	13
ST-JÉRÔME	10	4	5	1	48	41	9
LIMOILOU	10	3	7	0	49	79	6
DAWSON	10	2	8	0	40	80	4

Doug Wickenheiser a abusé de la patience de Bob Berry

par Guy Robillard
de la Presse Canadienne

L'avertissement n'aura pas servi à Doug Wickenheiser.

Le grand numéro 25 a de nouveau revêtu son chandail de réserviste lors de l'exercice hier, et cette fois l'instructeur du Canadien, Bob Berry, a confirmé que le premier choix au repêchage de 1980 devra céder sa place à Doug Risebrough ce soir au Forum contre les Islanders de New York.

«Il n'a pas très bien joué à Boston», a commenté laconiquement Berry, qui commence à perdre patience avec le joueur de l'Ouest que le Canadien a préféré au brillant Denis Savard en le présentant comme un futur Jean Béliveau.

Risebrough, lui, s'est entraîné au côté de Pierre Larouche et Mark Hunter, alors que Berry n'a pas voulu démembrer le trio de Mondou, Tremblay et Houle, qui a si bien fait à Boston, après que Larouche, Wickenheiser et Hunter aient été confinés au banc.

«Avec toutes ces punitions, a expliqué Berry, le quatrième trio ne jouait pas souvent, et j'ai pensé que nous maintiendrions un meilleur rythme avec trois lignes d'attaque, dont une centrée par Pierre Mondou, qui disputait un fort match et méritait d'avoir plus de glace. De son côté, le trio de Larouche avait été sur la glace pour deux buts.»

Berry a été fort louangeur à l'égard de Mondou, un joueur qui semble se retrouver après avoir été quelque peu oublié en début de saison.

«Il a vraiment joué de façon super, a répété Berry. Et il ne semble pas se douter à quel point il est bon pendant les désavantages numériques.

«Il n'était pas utilisé par le passé dans de telles circonstances?» s'est étonné l'instructeur du Canadien, qui ne cesse lui aussi d'impressionner.

Berry a aussi vanté Gilbert Delorme, qui disputera ce soir un 11e match professionnel, de sorte qu'il ne pourra plus être renvoyé à Chicoutimi à moins que le Canadien ne débourse une certaine somme d'argent aux Saguenéens.

«Et il n'en est absolument pas question, a déclaré Berry. Delorme m'a encore impressionné contre les Bruins, alors que nous avons dû jouer à quatre défenseurs. Et quelles mises en échec il donne. Il est très intense, tant sur la glace que dans le vestiaire. Il fut d'ailleurs un de ceux qui a sonné la charge après la deuxième période à Boston, en dépit de son jeune âge.»

Berry demeure également satisfait du rendement de Mark Hunter, qui n'a pas obtenu un seul point depuis ses trois buts à ses deux premiers matches. Il a cependant raté deux rencontres à cause d'une blessure à une main.

«Je ne crois pas qu'il ait ralenti, souligne Berry. Il joue sur un quatrième trio, moins souvent que les autres, surtout récemment, alors que nous avons livré des matches marqués de plusieurs punitions.»

Pour Berry, les Islanders demeurent l'équipe à battre dans la Ligue nationale, une formation qu'il considère à son meilleur sous la pression. Pour ce match important, la seule visite des Islanders et du millionnaire Michael Bossy à Montréal cette saison, Berry ne saura qu'aujourd'hui s'il pourra compter sur les services des défenseurs Larry Robinsons, victime d'un claquage à Boston, et Guy Lapointe, qui se remet d'une blessure à l'aine. Ce dernier était de retour à l'entraînement hier, mais Robinson brillait par son absence. Un autre défenseur, Gaston Gingras, devait recommencer à patiner ce matin.

De toute façon, Robert Picard s'avère un réserviste de grand luxe qui a fort bien répondu à l'appel de son instructeur.

Finalement, Berry a confirmé que Denis Herron protégera à nouveau la forteresse tricolore.

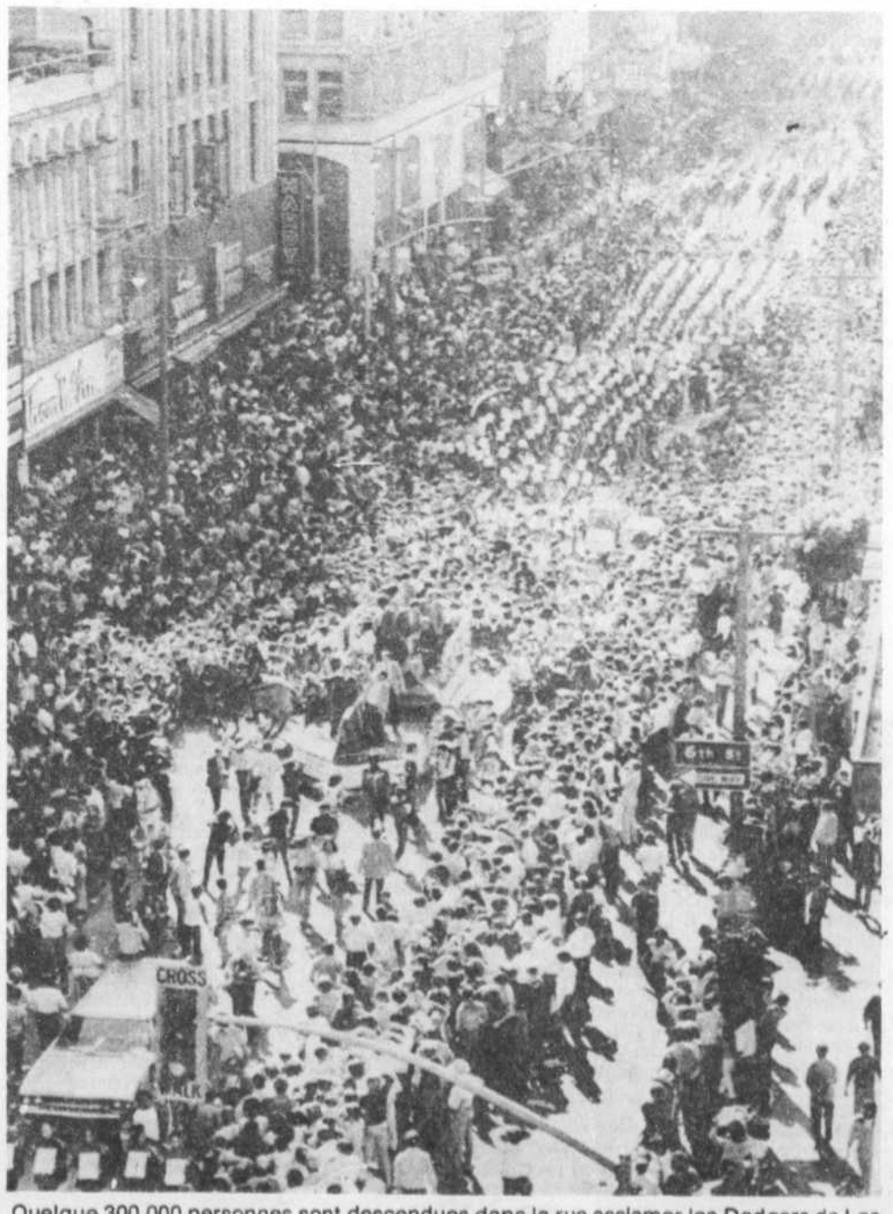


C'est sur ce jeu que le défenseur Larry Robinson, mis en échec par Terry O'Reilly des Bruins de Boston, a subi un claquage au genou qui le tiendra peut-être à l'écart du jeu contre les Islanders de New York, ce soir au Forum.
(Photolaser AP)

Le sort des Alouettes est entre les mains des Tiger-Cats

Il semble bien que les Alouettes pourront compter sur l'aide des Tiger-Cats de Hamilton dans leur tentative d'accéder à la demi-finale de la division Est de la Ligue canadienne de football.

Pour ce faire, les Alouettes doivent non seulement remporter la victoire ou à tout le moins faire match nul contre les Rough Riders d'Ottawa dimanche au stade Olympique, mais également espérer une défaite ou un verdict nul (dans ce dernier cas, les Alouettes se devraient absolument de triompher) des Argonauts qui reçoivent les Tiger Cats de Hamilton cet après-midi à Toronto.



Quelque 300,000 personnes sont descendues dans la rue acclamer les Dodgers de Los Angeles à l'occasion d'un défilé monstre, hier. Les Dodgers ont remporté la Série mondiale mercredi en battant les Yankees de New York. (Photolaser AP)

Après s'être assuré du premier rang de la minable division Est au début du mois, les Tiger-Cats sont tombés dans une léthargie et ont depuis subi deux défaites et remporté difficilement une seule victoire.

«Si nous ne triomphons pas à Toronto et poursuivons notre léthargie, a déclaré l'instructeur Frank Kush, nous serons psychologiquement affectés pendant notre attente de deux semaines avant le match de championnat final. Et ce serait désastreux.»

Il semble donc hors de question que les Tiger-Cats laissent une chance à des Argonauts qu'ils craindraient moins que les Alouettes.

Le match de cet après-midi devrait permettre au vétéran botteur de précision Bernie Ruoff d'établir un nouveau record dans la division Est. Il a besoin de seulement deux points pour surpasser la marque de 148 points obtenus en une saison par Tommy-Joe Coffey, un autre joueur des Tiger Cats. Six points de plus lui vaudraient par ailleurs d'abaisser son record personnel de 152 points, obtenus dans l'uniforme des Blue Bombers de Winnipeg en 1976.

Un autre match décisif sera disputé cet après-midi alors que les Roughriders de Regina et les Lions de Vancouver se disputeront la troisième et dernière place permettant l'accès à la demi-finale de l'Ouest.

Les deux équipes présentent une fiche de 9-6 et en cas d'égalité aujourd'hui, les Lions, qui joueront à domicile, seront favorisés en vertu d'une victoire de 28-24 remportée plus tôt cette saison aux dépens des Roughriders.

Une de ces équipes sera éliminée alors que les Argonauts de Toronto pourraient accéder à la demi-finale de l'Est avec une fiche de 2-14.

sports et loisirs

Départ de la mission du Sport pour tous lundi

Le maire Marcel Robidas, de Longueuil, donnera lundi matin à 8 h 00 le signal du départ de la mission du Sport pour tous, un groupe de quatre sportifs qui se rendra à bicyclette à Québec pour participer au lancement officiel de la Semaine du sport pour tous, à l'hôtel Clarendon, le 4 novembre. M. Lucien Lessard, ministre du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, doit faire le lancement officiel de cette semaine avec le président honoraire, M. Phil Latulippe, à 11 h 00. En cours de route, les quatre cyclistes s'arrêteront à Trois-Rivières, où ils seront reçus par le maire de la ville, M. Gilles Beaudoin, lundi soir à 19 h 00. Louise Roy, du Regroupement des organismes de loisir, fera partie de la délégation qui comprendra également le député de Chambly, M. Luc Tremblay, un retraité de 67 ans, M. Paul Picard, et un journaliste, M. Pierre Foglia, de La Presse. La Semaine du sport pour tous aura lieu du 8 au 15 novembre.

Le RONLQ appuie les joueuses de tennis senior

Le Regroupement des organismes de loisir du Québec (RONLQ) vient d'accorder son «appui de principe» aux joueuses de tennis victimes de discrimination aux Championnats seniors du Québec. D'après Guy Rouleau, agent de développement au secteur sports au RONLQ, rien n'est fait pour permettre vraiment l'accessibilité de certains sports aux femmes et le tennis senior féminin est un bel exemple. À la suite de leur participation à ces championnats, 10 joueuses ont dénoncé les pratiques discriminatoires des organisateurs, entre autres l'absence d'un tirage féminin contre deux tirages masculins et la bourse de $250 à la gagnante contre $1,000 au gagnant. Le Championnat senior de tennis a eu lieu au Club Mirabel, du 28 août au 4 septembre.

De la ringuette aux Jeux du Québec?

La Fédération de ringuette du Québec fait présentement campagne pour que cette activité soit à l'affiche des prochains Jeux du Québec d'hiver, qui auront lieu à Saint-Léonard en 1983. Pour être éligible, un sport doit être pratiqué dans 12 régions et plus, et la Fédération québécoise invoque que la ringuette est jouée dans 14 des 18 régions administratives au Québec. Sport essentiellement féminin, la ringuette a vu le jour il y a une dizaine d'années. Les joueuses chaussent les patins et doivent marquer, comme au hockey, en lançant une rondelle en forme de beigne. Il n'appartient pas uniquement à la Société des Jeux, mais également aux différentes régions et au comité organisateur de choisir les sports à l'affiche. La Société effectue présentement une tournée de consultation dans les régions.

Cross-country: championnat collégial et universitaire

Aujourd'hui ont lieu à Sherbrooke les Championnats collégial et universitaire de cross-country au Club de golf Belvédère. Le départ chez les femmes sera donné à 13 h 30 et chez les hommes, à 14 h 10. Le parcours: 4.5 kilomètres pour les femmes et 9 km pour les hommes. À surveiller, Brenda Johnston de l'Université McGill, qui essaiera de conserver son titre, ainsi que Philippe Laheurte, de l'Uquam et Alain Bordeleau, de l'Université de Montréal. Laheurte a remporté le championnat provincial de la discipline, dimanche dernier, 30 secondes devant Bordeleau qui a gagné le cross-country de l'an dernier. Entre-temps, on s'attend à ce qu'environ 600 jeunes coureurs prennent part aux Championnats scolaire de cross-country aujourd'hui, à l'École secondaire d'Oka.

En trois lignes

Raphaël Sanchez, du Rouge et Or de l'Université de Sherbrooke, a été choisi l'athlète universitaire par excellence de la semaine à la suite de ses brillantes performances au soccer. Il a marqué trois buts en deux rencontres... Jean-Paul Bussières, de la région du Saguenay-Lac Saint-Jean, a succédé à M. André Huneault à la présidence de la Société des sports du Québec... Un rappel: les Championnats mondiaux de boxe amateur auront lieu à l'Arena Maurice-Richard du 11 au 18 novembre...

Richard Milo

cartes d'affaires

ROBIC, ROBIC & ASSOCIÉS ASSOCIATES
Fondée en 1892
Brevets d'invention
Marques de commerce
Dessins industriels • Droits d'auteur
1514, Docteur Penfield
Montréal H3G 1X5. Tél.: (514) 934-0272
Télex 05-268656. Cable MARION
Telecopier international Xerox 400

SECTECH
Secrétariat technique et informatique
- traitement de textes
- traitement de fichiers
- dactylographie
- photocopie
- révision, rédaction, adaptation

Pour informations:
768-7871

721-9630
ENTREPRENEUR-ÉLECTRICIEN
JEAN K. MALOUF INC.
entretien
industriel - commercial
résidentiel
Plus de 30 ans d'expérience
6305, 25e Ave, Rosemont
Montréal

LAVERY, O'BRIEN
Avocats

Claude Lavery, c.r.	Roland G. Chauvin, c.r.
M. Carlyle Johnston, c.r.	Robert S. O'Brien, c.r.
Jerome C. Smyth, c.r.	J. Vincent O'Donnell, c.r.
Paul P. Carrière	M. Kevin Smyth
Douglas S. Pryde	Robert W. Mason
Jean Bélanger	J. Fraser Martin
Jean Guibault	Guy Lemay
Jacques Nols	André René
Edouard Baudry	Allan Lutfy
Pierre Caron	Bernard A. Courtois
André Laurin	J.-François de Grandpré
Paul Cartier	Jean Pominville
Jean-Pierre Casavant	Jacques Chamberland
Claude Baillargeon	Jean Hébert
Ian Rose	Paul Paradis
Marie-Josée Vachon	Yves Mayrand
Richard A. Hinse	Jacques M. Saint-Denis
Hélène Langlois	Jacques Audette
Alain Gascon	David M. Eramian
Daniel A. Dagenais	Donald R. McCarty
Richard F. Dolan	Richard Wagner
Louise Cérat	Jean Gauthier

Conseil
George W. Hall, c.r.
31e étage, 2 Complexe Desjardins
Casier Postal 156, Place Desjardins
Montréal H5B 1G4
Téléphone: 288-7811
Les Terrasses de la Chaudière,
Suite 400, 25, rue Eddy, Hull,
Québec J8Y 6N4
Téléphone: (819) 770-0804

BELZILE, ST-JEAN SPERANO ET ASSOCIÉS
Comptables agréés
ALAIN BELZILE, C.A.
ROBERT ST-JEAN, C.A.
GILLES SPERANO, C.A.
JACQUES BRANCHAUD, C.A.
2345 est, Bélanger
Montréal 729-5226

NETTOYEUR P. M.
Service d'une heure au comptoir
Service de chemises
8309 ST-DENIS
381-1322

samson, bélair & associés
Comptables agréés
QUÉBEC · MONTRÉAL · OTTAWA · TORONTO · CALGARY · VANCOUVER
RIMOUSKI · TROIS-RIVIÈRES · SHERBROOKE · SAINT-HYACINTHE · KITCHENER
SEPT-ÎLES · MATANE · COATICOOK · FORT LAUDERDALE (U.S.A.)

VENEZ JOUER DEHORS
Kino-Québec

LE DEVOIR

Fondé par Henri Bourassa le 10 janvier 1910 | Directeur: Jean-Louis Roy | Rédacteur en chef: Michel Roy | Rédacteurs en chef adjoints: Jean Francoeur, Lise Bissonnette, Jean-Pierre Proulx | Directeurs de l'information: Pierre Loignon, Gilbert Brunet | Trésorier: Bernard Larocque

Les évêques et la politique

LA politique intéressera toujours passionnément les hommes. On l'a constaté une fois de plus cette semaine à Ottawa où les évêques canadiens étaient réunis pour en discuter. Ils ont débattu avec le même engouement et avec cette manière hautement fraternelle qui convient aux évêques, aussi bien de politique ecclésiale, celle qui les concerne au premier chef et qu'ils appellent «la collégialité», que de politique tout court, celle qui se pratique dans les journaux et dans les parlements.

Ces échanges, il convient de le souligner et de s'en réjouir, se sont déroulés dans une large mesure en public, en présence de la presse qu'enfin on ne semble plus craindre. Plaise au ciel que les évêques québécois qui s'accommodent apparemment fort bien de ce régime quand ils se retrouvent à Ottawa, adoptent bientôt le même quand ils se réunissent entre eux au Québec. Ils ont à cet égard une longue pente à remonter. On ne le répétera jamais assez: l'opinion publique dans l'Église restera un voeu pieu tant que ceux qui y possèdent l'autorité s'enfermeront deux fois l'an dans le fond des couvents de soeurs pour l'exercer.

■

La «session sur la vie politique canadienne» qu'ont tenue les évêques n'avait pas pour objectif de préparer une déclaration commune sur quelques points chauds de l'actualité. Il s'agissait plutôt d'une sorte de salon politique où chacun a pu partager librement son «vécu personnel», voire «révéler ses peurs, ses craintes, ses blocages, ses stéréotypes face à la vie politique». L'exercice empruntait donc un peu à la méthode de la dynamique de groupe. Pourquoi pas?

Le résultat, évidemment est à l'avenant. On ne peut pas dire que l'épiscopat partage dorénavant une vision commune de la vie politique au Canada. Ainsi, on ne sait pas plus aujourd'hui qu'hier si l'épiscopat appuie dans le dossier constitutionnel, le point de vue de M. Trudeau ou celui de la Cour suprême du Canada.

On n'aurait pas été fâché d'en savoir plus long là-dessus. En tout cas, la chose aurait pu être utile à M. Trudeau. Il y a deux semaines, il disait à Denise Bombardier à *Noir sur Blanc* qu'on n'allait pas devant les tribunaux «pour se faire prêcher la morale» mais pour connaître la loi. «Si je veux savoir ce que mon curé en pense, j'irai voir mon curé». Quand on pense que les patrons des curés étaient réunis à deux pas du bureau de M. Trudeau! Les évêques ont parfois l'art de manquer le train. Mais ne soyons pas injuste. Il s'est quand même dit à Ottawa des choses fort pertinentes pour le premier ministre canadien. Mgr Bernard Hubert, par exemple, qualifiait de «germes de mort» l'unilatéralisme de la démarche fédérale faite au «mépris des conventions», et «d'illégitime», la «révision légale» des pouvoirs du partenaire québécois. Il dénonçait «l'effet destructeur» pour l'unité canadienne de la conception unitaire que véhicule le projet Trudeau.

Mgr Hubert n'a jamais dit qu'il parlait au nom de l'épiscopat québécois mais il ne fait aucun doute que celui-ci partage largement cette vision des choses. On aurait beaucoup aimé par ailleurs savoir ce qu'en pensent les évêques des autres provinces du Canada.

On a encore appris au cours de ce débat que l'archevêque de Québec, Mgr Louis-Albert Vachon, «aime passionnément son pays, le Canada», même s'il croit que le mouvement d'affirmation du «peuple québécois est irréversible».

Dans le contexte québécois, cet «acte d'amour» envers le Canada est évidemment un geste politique puisque d'autres personnes aiment passionnément le Québec et que cet amour les amène même à vouloir en faire un pays souverain.

S'il est normal et légitime que l'archevêque de Québec prenne ainsi publiquement parti pour le Canada, il devrait l'être tout autant pour n'importe quel évêque d'exprimer publiquement le même amour passionné pour un Québec souverain. Mais personne n'a encore osé le faire. Est-ce dire qu'aucun évêque québécois n'est franchement souverainiste?

Les évêques ont toujours dit, et bien entendu on les croit que l'évangile ne dit absolument rien sur l'avenir constitutionnel de ce pays. On serait toutefois plus convaincu encore si, en pratique, la relativité des choix politiques trouvait à s'exprimer à travers une authentique diversité des positions publiques au sein de l'épiscopat. Tant qu'on n'entendra uniquement chez les uns des professions de foi envers le Canada et que l'on constatera le silence des autres, on sera porté à croire qu'en pratique le bon Dieu préfère en fait la fédération canadienne à un Québec souverain.

■

Si la politique canadienne intéresse les évêques, la politique du Vatican les préoccupe. On a en effet beaucoup de reproches à faire quant à la manière dont s'exerce le pouvoir à Rome. Le mode de gouvernement collégial auquel on aspirait depuis le concile et surtout depuis le synode romain de 1969, est resté un voeu pieux.

Les synodes romains sur lesquels on comptait justement comme outil privilégié de législation ecclésiale sont devenus de grandes sessions d'étude. Bref, dans la pratique, la curie romaine continue de dominer et c'est elle qui prépare les décrets et instructions du pape.

Les griefs de l'épiscopat canadien s'expriment en des termes très fermes. Les évêques se disent «choqués» par le manque d'accueil de la curie, l'absence de confiance mutuelle et de compréhension, du manque d'ouverture et de dialogue». On se sent «peu reconnus, appréciés et respectés dans son appartenance culturelle».

Ce débat qui, il y a douze ans, passionnait beaucoup de monde n'intéresse plus beaucoup les catholiques. Il aurait fallu que les évêques, chacun dans leur diocèse, pratiquent bien plus qu'ils ne l'ont fait, ce qu'ils souhaitent que Rome fasse avec eux. Quand l'archevêque de Montréal déclare qu'il ne peut, sans renoncer à sa charge d'évêque, laisser les prêtres de son conseil presbytéral adopter eux-mêmes l'ordre du jour, la coresponsabilité signifie bien peu de choses. A Montréal, (et peut-être bien ailleurs aussi), le conseil diocésain de pastorale n'a jamais pris la moindre responsabilité concrète. Aussi, les discours à Ottawa sur la collégialité épiscopale laissent, à vrai dire, l'auditeur plutôt froid.

Les catholiques du Canada et du Québec en particulier se réjouissent que leurs évêques s'intéressent à la politique canadienne. Mais ils souhaiteraient peut-être encore plus que, par des gestes concrets et efficaces, chaque chrétien, dans chaque diocèse, sache et sente qu'il appartient à la même Église que son évêque.

Jean-Pierre PROULX

lise bissonnette

Le gras et le maigre

DÈS qu'on s'avise de tenir une position générale, on se fait attraper à propos de cas particuliers. Ainsi m'a-t-on honnie pour avoir osé affirmer que les universités font injustement les frais des coupures budgétaires. On m'apostrophe proprement en me mettant sous le nez les «abus» des mes supposés «protégés»: 1) le salaire du recteur d'une des universités montréalaises, et ses avantages sociaux, suffiraient à nous payer deux premiers ministres au lieu d'un au Québec (ou un premier ministre fédéral au choix, si l'on tient compte de la résidence); 2) l'échelle salariale des professeurs réguliers et leur fardeau de travail n'ont plus entre eux qu'un rapport ténu, celui qui leur permet de reposer leurs pieds sur la bavette du poêle de leur résidence secondaire en relisant la préparation de l'éternel cours qu'ils donnent deux fois par semaine depuis la révolution tranquille; 3) là où une université française dispose d'un employé de soutien et demi, et seulement durant les mois de session, les universités québécoises s'appuient mollement sur trois couches de bureaucratie dont l'une est à l'emploi de l'autre, et le rachitisme intellectuel nait au beau milieu de ce cercle vicieux.

Avouons-le, il y a du vrai là-dedans, de même que quelques contradictions que le «mouvement socialiste» nouveau-né a escamotées dans son manifeste, dans l'intention probable de les fouiller à plus long terme. Mais si pointer du doigt les abus peut soulager ceux qui n'en peuvent plus de voir les budgets virer au rouge, cela ne change rien à l'injustice de décisions immédiates qui restent inéquitables. En me brandissant des cas particuliers, on m'a mise au défi de prouver l'absence de gaspillage. Je vais donc m'exécuter et proposer l'étude d'un cas particulier.

Il existe, à Montréal, une université dont on reconnaît généralement qu'elle est la source de formation universitaire la plus économique au Québec. (Précisons tout de suite que je ne parle pas, pour une fois, de l'université du Québec à Montréal). Cette université a un déficit accumulé de $4.2 millions et, au ministère de l'Éducation, non seulement on admet qu'elle ne peut faire autrement, mais on verse généralement une larme en l'assurant privément de toutes les sympathies.

En 1980, alors qu'un étudiant «équivalent à temps complet» coûtait en moyenne $6,133 à l'État dans les autres universités, celle-ci s'en tirait pour $3,951. Elle est si pauvre que la moitié des 1,400 membres de son corps professoral sont des chargés de cours, c'est-à-dire des professeurs à la pige qui ne bénéficient pas du régime de luxe décrié tantôt; mieux encore, ils sont nettement moins bien payés que les chargés de cours de l'UQAM.

Là ne s'arrête pas l'économie. Cette université est si différente des autres que ses employés de soutien ne sont pas rémunérés selon les normes de la fonction publique et parapublique, comme c'est le cas dans la plupart des autres institutions. Elle calcule, et nul ne le conteste, que si elle consentait à son personnel les augmentations auquel il aurait droit selon la «formule Parizeau», baptisée ainsi parce que le ministre des Finances l'a négociée lui-même, elle augmenterait son déficit de quatre ou cinq millions de dollars. Elle leur a versé 6.7% d'augmentation, soit environ la moitié du taux d'inflation; elle abaisse donc carrément leur pouvoir d'achat. Plus, son conseil d'administration a confié au recteur le mandat de «couper» encore trois millions. Buvant le calice de l'austérité jusqu'à la lie, celui-ci a obtempéré: on subira donc une réduction de 8% des cours, un contingentement des admissions dans certains programmes, une diminution des heures d'ouverture des bibliothèques et des services du registraire. Et on ne créera surtout pas de nouveaux programmes. Cette université est en fait si mal en point qu'elle ne dispose que d'un peu plus de 5,000 pieds carrés de bibliothèque, alors qu'il lui en faudrait plus de 19,000 pieds selon les normes reconnues.

Bref, non seulement on devrait l'absoudre de toute accusation de gaspillage, mais on devrait lui décerner une palme. Et on devrait admettre aussi que son «gras», celui que M. Parizeau aime tant couper, est disparu. De nouvelles compressions, celles qu'on lui impose comme à toutes les autres institutions cette année, attaqueront le «maigre», détérioreront les services, diminueront la qualité de l'enseignement. Elles réduiront, elles réduisent déjà, l'accès à une université fréquentée pour moitié par une clientèle à temps partiel, plus «populaire» que la moyenne.

Cette université en difficulté, on l'aura certes reconnue, c'est l'Université Concordia. Selon un haut fonctionnaire du ministère de l'Éducation, elle est la plus pauvre de toutes. Et si l'on devait répartir équitablement les revenus entre les universités québécoises, il faudrait faire des ponctions à McGill, Laval, Sherbrooke et donner douze millions demain à Concordia. Que celui ou celle qui est prêt à le faire lève la main...

Car parler de Concordia, c'est aussi soulever l'épineux problème politique des universités de langue anglaise au Québec. Concordia, souvent dite: «l'UQAM des anglophones» reçoit une large partie des allophones québécois scolarisés dans le réseau anglais au primaire et au secondaire; elle symbolise ainsi le phénomène d'assimilation qu'a voulu combattre la loi 101. Elle contribue aussi, forcément et par sa seule existence, à perpétuer un privilège propre à la communauté anglophone du Québec, celui de la jeune génération la plus «instruite», et de loin, au Canada. Mais il n'y a pas un de ces raisonnements qui tiennent devant la logique de la simple équité. À partir du moment où on reconnaît son existence, elle n'a pas à porter le poids d'une quelconque tache linguistique originelle. Il faut lui donner ce qui lui revient, comme on nous l'a appris dans les leçons de justice distributive.

Faut-il pour autant arracher douze millions à Laval, McGill, Sherbrooke, et peut-être même à l'Université de Montréal? Pour être un peu moins maigre qu'à Concordia, leur gâteau ne déborde pas et rétrécit même tous les jours. Concordia, qui n'avait pas de réserves où puiser, c'est le spectre de ce qui les attend toutes si les coupures inconsidérées continuent.

Mais on préfère continuer à croire que les universités sont riches. M. Parizeau, qui improvise ses budgets comme nous l'a appris le premier ministre, improvise aussi ses raisonnements. Puisqu'il a été lui-même «25 ans professeur d'université», il n'a pas besoin d'évaluer avant de tirer dans le tas. Il a la science infuse.

Quant au ministre de l'Éducation, il fait comme d'habitude, il consulte. De la mi-novembre à la mi-décembre, il tiendra quatre «ateliers» de quatre heures chacun sur quatre thèmes: la coordination de l'enseignement universitaire, le financement des universités, la vie professorale et la vie étudiante. Y sont invités six représentants de la Conférence des recteurs et principaux, six représentants des syndicats de professeurs, six représentants des associations étudiantes. Chacun peut se présenter avec un «observateur» ayant droit de parole. Chacun de ces 36 s'exprimera trois minutes, et un animateur professionnel dirigera le multilogue ou jouera dans la Tour de Babel pour les deux heures de reste. Le public est convié à venir s'y édifier. Le jour de l'atelier sur le financement, il devrait s'y présenter en grand nombre pour voir comment, en organisant la confusion générale, on escamote la crise particulière. M. Parizeau pourra continuer à tirer dans le tas, et il y aura d'autres Concordia, dont on attendra probablement qu'ils parlent français avant de s'en indigner.

ACTUALITÉ

Montréal est plus grand que son stade

par Alain Duhamel

Depuis six ans, le maire de Montréal n'avait pas voulu se laisser interroger à l'écran. Son passage cette semaine à l'émission «Noir sur Blanc» de la télévision de Radio-Canada avait donc un caractère particulier qui lui conférait la taille d'un événement.

Les Montréalais ont pu constater que M. Jean Drapeau n'a pas modifié son discours sur le dossier olympique et bien malin celui qui parviendrait à l'en faire dévier. Le dossier olympique demeure donc ouvert et le restera jusqu'à ce que M. Drapeau, au moment et dans la forme qu'il a choisis, le ferme. M. Drapeau tient à conserver dans cette affaire le dernier mot.

À Québec, députés et ministres peuvent discourir aussi longtemps qu'ils le désirent sur l'avenir du parc olympique. Ils ne pourront guère se soustraire au jugement du maire de Montréal qui attend «le dénouement» et compte bien le commenter.

Il y a en effet, comme il l'a dit lui-même, «bien d'autres choses dans l'histoire actuelle de Montréal». Le maître d'oeuvre des jeux olympiques de 1976 n'est pas que le maire d'une ville au stade inachevé.

Depuis cette date, il s'est produit à Montréal une mutation profonde et importante à laquelle il n'est pas étranger. Il est acquis, désormais, tout au moins à Québec, que la ville de Montréal, son île et sa région, constituent le moteur du développement économique. Le sommet économique du Grand Montréal, qui a donné lieu à la veille des échéances que l'on connait à une réconciliation publique entre personnages politiques, a clairement établi la prépondérance de Montréal dans le développement économique. Après plusieurs années d'efforts dans le sens d'une déconcentration du développement, il y a là un retournement de situation qui laisse les Montréalais pleins d'espoirs et d'interrogations sur leur avenir. Or, à cet égard, l'initiative montréalaise compte tout autant, sinon plus, que l'appui qu'elle peut espérer de Québec.

À moins que le gouvernement de Québec ne veuille l'escamoter, il se prépare à l'Assemblée nationale un important débat sur l'avenir de la Communauté urbaine de Montréal dont la loi constitutive, vieille de dix ans, doit être revue. Les enjeux politiques de ce débat sont considérables et là, encore, l'initiative montréalaise aura son poids.

Il serait étonnant que M. Drapeau s'attarde à sa table de rédaction pendant que ces interventions se préparent. Bien au contraire, il entend participer et contribuer à un avenir dont il a une certaine idée. Les élections générales de l'automne prochain lui offriront peut-être l'occasion de la défendre s'il la juge menacée ou compromise par quelque initiative extérieure à l'administration municipale.

C'est beaucoup plus sur cet avenir que les Montréalais l'interrogeront l'automne prochain, lui ou l'aspirant à sa succession, que sur l'état d'un dossier auquel il manque encore quelques pièces. Il y aurait donc lieu de commencer à en parler.

LETTRES AU DEVOIR

■ *L'État-providence et la confessionnalité*

Le Mouvement laïque québécois désire faire quelques commentaires à la suite de l'éditorial de M. Jean-Pierre Proulx sur le «prix de la confessionnalité» paru dans le Devoir du 16 oct. dernier. D'abord le MLQ n'a jamais voulu «insinuer», comme le laisse croire M. Proulx, que les $267 millions alloués à la confessionnalité scolaire auraient pu servir à combler les $108 millions de coupures dans l'Éducation. Nous avons mis ces chiffres en parallèle pour que la population comprenne bien l'ampleur de la somme consacrée à des fonctions qui normalement reviendraient aux Eglises alors que tout le système scolaire souffre de très graves compressions budgétaires. Dans cette période de crise économique, il ne se passe pas un jour sans qu'on ne remette en cause la notion d'État-providence; il nous apparaît inacceptable de voir la population en payer la note en se serrant constamment la ceinture, de voir les services publics continuellement réduits ou menacés, de voir des organisations populaires forcées de disparaître faute de subvention alors que l'Église continue elle de bénéficier des largesses de l'État. Ici l'État demeure encore la Providence de certains!

Ceci est légitime selon M. Proulx puisque les sondages démontrent que la population tient à l'enseignement religieux à l'école. Évidemment puisqu'on ne lui offre rien en retour! Depuis trop longtemps l'école tient lieu d'église et celle-ci a toujours tiré profit du fait que l'école assure la sacramentalisation et l'enseignement religieux. Mais à l'heure où on baptise les enfants non pas pour les envoyer à la messe mais pour les envoyer à l'école, il serait temps que chacun reprenne son rôle.

Les sondages ne font pas non plus la différence entre enseignement religieux et structures confessionnelles. Nos chiffres concernent les deux. Mais compte tenu des moyens et des ressources dont disposait M. Bergeron, auteur de la recherche, il a été impossible de chiffrer avec exactitude les frais encourus par l'existence de deux systèmes confessionnels séparés et l'auteur conclut en précisant que «cette avenue de recherche appartient au ministère de l'Éducation. Lui seul a la capacité d'évaluer correctement ce que pourrait coûter un système d'éducation non-confessionnel.»

A mesure que grossissent les rangs de ceux qui réclament la déconfessionnalisation des structures, il est du devoir du gouvernement d'informer la population sur la part des fonds publics consacrés à ce système. Cette question ne sert pas que la cause du MLQ mais concerne tous les contribuables et tous les groupes impliqués dans ce débat, y compris M. Proulx lui-même dont les positions sur cette question sont bien connues, ont intérêt à ce que des précisions soient apportées. L'éditorialiste aurait donc pu profiter de sa tribune pour exiger que le gouvernement fasse la lumière et compléter nos chiffres qui dépasseraient alors de beaucoup les $267 millions.

Finalement cette étude se veut aussi une réponse à ceux qui prétendaient que l'exemption était un luxe chèrement payé! Pourtant l'exemption n'est que l'envers de la confessionnalité: le coût de l'exemption est justement un des éléments du coût de la confessionnalité Si on nous a dit qu'il en coûtait quelque $3 millions pour exempter environ 20,000 élèves, nous savons maintenant qu'il en coûte au moins $264 millions pour évangéliser les autres.

DANIEL BARIL
pour l'exécutif national du
Mouvement laïque québécois

Montréal, 21 octobre

■ *PAPT et la loi 101*

J'ai lu avec intérêt la lettre parue dans l'édition du journal LE DEVOIR en date du 13 octobre 1981, signée Marcel Girard, ayant pour titre «La loi, c'est la loi!», et je me permets d'y répondre.

Quoique l'Association provinciale des enseignants protestants du Québec (PAPT) ne soit pas d'accord avec certaines dispositions de la loi 101, nous n'avons jamais encouragé nos enseignants à accepter les élèves qui sont considérés inadmissibles, tel que le prétend M. Marcel Girard dans sa lettre.

En tant que centrale représentant les enseignants des écoles anglo et franco-protestantes, notre intérêt premier a toujours été de nous assurer que tous les élèves soient inscrits correctement, soit dans les écoles françaises ou anglaises, afin de garantir le plus grand nombre d'emplois pour nos membres.

Harvey WEINER
président
Association provinciale
des enseignants
protestants du Québec

Dollard-des-Ormeaux, 22 octobre

■ *Des idées aujourd'hui malvenues*

J'ai déjà été aussi excité que M. André Fortas et ne vous ménageais pas de mes lettres que vous avez publiées pour la plupart, fort aimablement, mais sans leur donner autant de place qu'à M. Fortas, probablement parce que je suis indigène et que ma toquade, à moi, était de ne pas parler anglais. Ça ne sera pas la première fois que nous serons trahis par notre députation fédérale. Un de mes oncles, par ailleurs grand ami de Ligori Lacombe, vota pour la conscription de MacKensie King, au mépris de la parole donnée et se fit réélire aisément parce qu'il apportait pour prix de sa trahison «de la belle argent», les allocations familiales. Un peuple pauvre, à peine sorti de la crise, n'a pas de quoi faire le fier. Moi, un peu plus privilégié, j'ai décidé de ne pas parler anglais et, à soixante ans passés, je suis unilingue français. De là, probablement, m'est venue une théorie, à savoir que deux langues de même âge, de même formation, ayant l'une et l'autre une bibliothèque complète, ne peuvent coexister sur un même territoire sans que l'une l'emporte sur l'autre ou qu'elles se salissent toutes deux. Le dictionnaire de Léandre Bergeron en est la démonstration.

Cela ne veut pas dire que je suis né nationaliste. Je le suis devenu toute honte bue, en cherchant à la mettre à gauche. La guerre d'Algérie est survenue à point nommé, preuve que nous n'etions pas racistes, impérialistes et pantins pour le cher M. Fortas: nous y fûmes anti-français, sans pour autant avoir l'outrecuidance de nous comparer aux Algériens. Nous ne nous sommes jamais trouvés dans une situation révolutionnaire et le portrait du colonisé de Monsieur Memmi ne correspondait pas au nôtre. La violence ne pouvait que se retourner contre nous. Dès 1964, nous avons fondé le Parti rhinocéros, bête à souhait, seul digne de nous représenter à Ottawa. Et les péquistes qui parlent actuellement de se lancer au fédéral sont probablement plus bêtes que le Rhinocéros.

Je sais qu'il s'agit d'une idée de M. François-Albert Angers. Un de mes meilleurs amis, John Grube, avec qui je me suis lié lors de la sinistre crise d'Octobre, vient d'écrire en français, lui, lettré ontarien, un beau livre sur M. Angers: «Bâtisseur de pays». Après la trahison de la dernière guerre, M. Angers a continué seul la lutte; il a su fournir à Duplessis des armes efficaces. Lui, fasciste? Fortas et Gilbert Tarrab sont dans les patates; pour être fasciste comme durant la crise d'octobre, il faut disposer de formations para-militaires, et nous n'en avons jamais eues, nous n'en aurons jamais. C'est un fasciste en tout cas qui a été plutôt heureux de nous accueillir quand nous avons vidé le NPD et le PSQ de ses effectifs pour en bourrer le RIN, puis le PQ. Certes, nos vieux croyants, tel Angers et Groulx, avaient commis une grave erreur en nous donnant pour héros national un Dollard des Ormeaux, mort contre les Iroquois, nation exterminée, autrement plus colonisée que la nôtre; nous l'avons remplacé par le Docteur Jean-Olivier Chénier, mort contre les Anglais et les irréguliers, traînant à la queue, genre fortaille et chiens affamés, nos véritables ennemis.

M. le directeur, vous savez qu'avant de prendre conscience de nous-mêmes, aidés par le mensonge canadien, nous avons été grands importateurs d'idées européennes, en général racistes et antisémites et que nous avons pu les répéter sans trop les comprendre. Elles sont aujourd'hui malvenues et ce ne sont que les malvenants, à la André Fortas, qui déterrent et se délectent, en public, de cette viande pourrie.

Jacques FERRON

Longueuil, 25 octobre

■ *Le prix de la déconfessionnalisation*

(Lettre adressée à M. Jean-Pierre Proulx en réponse à son éditorial du 16 octobre.)

Monsieur Jean-Pierre Proulx, ne faudrait-il pas plutôt parler du prix de la déconfessionnalité? Un étudiant d'une polyvalente me disait qu'en deux ans les professeurs d'enseignement religieux ne leur ont jamais parlé de Dieu, du Christ, de l'évangile, des écritures saintes, etc. L'un de ces professeurs consacrait parfois le temps du cours à parler de la mode. Je crois qu'il faudrait pousser plus à fond l'enquête avant d'affirmer qu'il en coûte cher pour maintenir vivante la foi chrétienne. Naturellement la religion n'est pas rentable comme un stade olympique ou une bombe nucléaire. Faut-il monnayer notre foi?

La solution serait peut-être de s'en remettre uniquement à l'église pour l'enseignement religieux. Mais encore là, que fait l'église pour intéresser les jeunes? Ne serait-il pas grand temps de modifier la formule d'assistance à la messe? Les jeunes (et même des moins jeunes) ne veulent plus seulement assister à la messe, mais y participer. L'église se meurt (si les jeunes la désertent), faute de combattants. Au lieu d'assister à la messe, ne devrions-nous pas aller à l'église pour se rencontrer, discuter, chanter, prier ensemble, participer à la bonne nouvelle, approfondir notre foi? Il y a ceux naturellement qui se passeraient de la parole divine mais non de bière...

Si la religion devient du folklore comme la langue française pour certains Canadiens français anglicisés; si nous laissons la culture aux mains de vulgarisateurs comme Kirshnamurti, Jacques Languirand, de marchands de méditation en sandales et autres, nous perdrons peut-être le fondement même de cette culture, à savoir les raisons profondes qui motivent les humains, les raisons de croire et d'espérer (en assumant et dépassant l'immédiat dans la quotidienneté) pour ceux et celles qui ne s'en tiennent pas quitte pour une joute de baseball, quelques verres de bière ou quelques slogans de certains scientifiques qui nous promettent des enfants sans père ni mère, fabriqués en série un peu comme des bottines.

Oui, quel bel été nous avons eu à nous mettre sous la dent, un bel été en effet, avec le théâtre du roi du spaghetti, des films de fesse à planche à Matane, Rimouski, etc. (seul menu pour désennuyer les vacanciers les jours de pluie). J'exagère, parce qu'il y a eu aussi notre merveilleux Guy Mauffette. On a beau vouloir nous faire prendre les «bouchées doubles» maintenant, ce n'est pas l'oiseau de nuit qui, lui, ne manque pas d'imagination (même pour nous présenter les choses les plus ordinaires). Nous avons eu «le bestiaire de l'été», certainement l'une des émissions les plus vivantes, le magistral «Mon oncle d'Amérique» ou cette bouffée d'air frais avec «Moscou est insensible aux larmes» et le petit bijou de film du festival «Qui chante là-haut?», etc. Et le sport et la bière pour les éternels tenants du «pain et des jeux», et les gogo boys pour celles qui vivent comme s'il n'y avait pas une majeure partie de l'humanité qui se meurt littéralement, les danseuses aux tables à n'importe quel prix... comme si Dieu était mort pour vrai! Oi, parfois nous le sommes combien déconfessionnaliés, dépersonnalisés, déhumanisés, déféminisés, marxisés, américanisés, désaxés, intoxiqués, acidulés, chimifiés, achetés, vendus, éventés, télévisés, téléguidés, menacés, horrifiés... Mais à quel prix!

Luc PERRIER

Saint-Bruno, 20 octobre

LE DEVOIR est publié par l'Imprimerie Populaire, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 211, rue du Saint-Sacrement, Montréal H2Y 1X1. Il est composé et imprimé par l'Imprimerie Dumont, division du Groupe Quebecor Inc., dont les ateliers sont situés à 9130 rue Boivin, Ville LaSalle. L'agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR.

ABONNEMENT: Édition quotidienne: $70.00 par année; six mois, $38.00; trois mois: $27.00. À l'étranger: $75.00/par année; six mois: $41.00; trois mois: $29.00. Éditions du samedi: $19 par année. Édition quotidienne, livrée à domicile par porteur: $1.50 par semaine. Tarif de l'abonnement servi par la poste aérienne sur demande. Courrier de deuxième classe: enregistrement numéro 0858. Dépôt légal. Bibliothèque nationale du Québec.

TÉLÉPHONE: 844-3361 (lignes groupées).

Comprendre le pacifisme

Jacques Dufresne



LES Soviétiques occupent l'Afghanistan et ils sont aux portes de la Pologne; on connaît d'autre part la fraternité qu'ils pratiquent à l'intérieur de leurs frontières et, néanmoins, les pacifistes européens, de plus en plus nombreux, leur tendent les bras.

On passe de l'étonnement à la sueur froide quand, ayant constaté cela, on parcourt ensuite l'histoire de cet empire qui évoque plus un glacier en expansion qu'un peuple conquérant, plus la puissance muette du minéral que les exploits d'un groupe humain normal. Cette histoire en devient monotone: en 1703, Pierre Le Grand obtient le littoral du golfe de Finlande et fonde St-Petersbourg; en 1721 il enlève à la Suède la Livonie et l'Estonie; en 1723, il arrache à la Perse le littoral de la mer Caspienne... Ce processus avait commencé plusieurs siècles auparavant. Il se poursuit depuis avec la même régularité, renforcé, semble-t-il, plutôt qu'entravé par les difficultés internes.

Les pacifistes savent en outre, ou devraient savoir, que, dans les années trente, d'autres idéalistes, voulant en finir avec le mal radical, ont permis à Hitler de préparer la guerre en toute tranquilité, alors qu'il aurait suffi, en 1935, d'une promenade au-delà du Rhin pour l'arrêter; ce geste était même prévu dans le traité de Versailles. Comment expliquer la récidive actuelle?

Un jeune «alternatif» d'ici, à qui j'ai présenté ces arguments de faucon, m'a répondu en des termes qui rappellent le slogan allemand «plutôt rouges que morts! » «Les Américains, m'a-t-il dit, ne valent pas mieux que les Russes. Ils me font penser à deux enfants qui détruisent leurs châteaux de sable respectifs. C'est avec la guerre qu'il faut en finir. Les Russes peuvent bien prendre le contrôle de Québec et d'Ottawa, qu'est-ce que cela changerait à ma vie? Ils ont déjà beaucoup de peine à maintenir la terreur dans les pays satellites. Ils seraient vite débordés s'ils devaient assurer la tutelle du reste du monde, et puis ils prendraient goût à nos libertés.»

Ce défaitisme avoué, bien qu'il enferme encore quelques illusions, est plus réaliste que la position consistant à affirmer qu'après l'Afghanistan et la Pologne, au seuil des champs pétrolifères, les Russes vont s'arrêter gentiment, retenus par je ne sais quel désir de réaliser immédiatement l'utopie communiste.

Les autres positions possibles sont négligeables. On pourrait par exemple s'opposer au nucléaire pour lancer ensuite une vaste opération de militarisation conventionnelle. Cette position a peu de défenseurs, la plupart de ceux qui s'opposent au nucléaire ayant d'aussi bonnes raisons de s'opposer à la croissance du complexe militaro-industriel conventionnel.

Pour des raisons analogues, on peut difficilement retenir l'hypothèse d'une Europe qui éloignerait les Américains pour reprendre sa défense en mains avec un regain de détermination.

On revient donc au défaitisme avoué, militant pourrait-on dire. En dehors du militarisme, reaganien ou non, c'est une question d'accent, il est la seule position réaliste. Il reste à savoir laquelle de ces deux positions est la moins suicidaire.

On connaît les problèmes que pose l'humeur belliqueuse, notamment les dangers d'accident. La thèse défaitiste pose autant de problèmes, mais elle n'est pas aussi dépourvue de cohérence qu'on pourrait le croire.

Pour une certaine sensibilité écologique et pacifiste, la frayeur qu'inspirent les Soviétiques ou les Américains s'estompe devant le désespoir que provoque le comportement des puissances industrialisées en tant que telles. On peut soutenir que ces dernières répandent leurs produits et leurs méthodes uniformes dans toutes les civilisations, les détruisant ainsi, négligemment; on peut ajouter qu'elles dilapident la passé énergétique et culturel de l'humanité, tout en hypothéquant son avenir, qu'elles étendent enfin leurs tentacules étatiques et mercantiles aux ultimes îlots d'authenticité. Et c'est pour faciliter cette vaste entreprise totalitaire qu'on continuerait de jouer à la roulette russe!

En d'autres termes, la crise écologique serait si grave qu'elle ferait apparaître comme dérisoires tous les efforts pour maintenir un équilibre entre des puissances obsédées par le même progrès.

Les fondements de cette position ont été bien exposés dans un article de Luc Racine intitulé *«la Crise écologique et la symbolique de l'apocalypse»*, paru dans le dernier numéro de *Sociologie et Sociétés*, consacré à l'écologie sociale. Après avoir, de façon alerte, évoqué les métamorphoses du radicalisme depuis vingt ans, Luc Racine se laisse dériver vers ce qu'il appelle le rien libérateur. Sa conclusion aurait sans doute un sens pour beaucoup de jeunes européens pacifistes: «Que reste-t-il, se demandera-t-on, si la crise s'avère inévitable, et dérisoires les moyens proposés pour la surmonter? Mis à part le suicide, le retrait égoïste, le découragement neurasthénique et l'adhésion aux croyances scientistes ou religieuses, il ne reste rien. Mais ce rien est libérateur, il est la plénitude d'une utopie que l'on ne voit nulle part parce qu'elle habite au coeur de tous... Il est la vie immédiate et de toujours recommencée, l'Amour qui transfigure toutes les différences et abrège tous les exils: l'ange qui conduit la femme et l'homme, l'enfant qui guide le vieillard.»

Nous voici au seuil du surnaturel, dans la conspiration du Verseau. Plusieurs croient que la contagion du surnaturel pourra changer le cours des choses, qu'un nouveau corps mystique réduira, de part et d'autre, l'importance des complexes militaro-industriels. Ce rêve ferait sourire Machiavel et tous ceux qui, avant et après lui, ont montré que les affaires humaines étaient, sauf exception, soumises aux lois de la pesanteur; il enferme toutefois moins d'illusions que la position de ceux qui croient qu'on pourra atteindre le même objectif par des moyens naturels.

Mais existe-t-il vraiment des exceptions aux lois de la pesanteur politique, des cas où un petit nombre d'êtres purs ont pu, par leur seule pureté, infléchir le cours de l'histoire de façon imprévisible. Dans quelles conditions un tel miracle s'est-il produit? Une réponse affirmative nous aiderait à croire que ce qui apparaît comme du défaitisme est peut-être le début d'une nouvelle ère. Quelles raisons avons-nous, par exemple, d'espérer que les groupuscules religieux d'URSS puissent un jour devenir une force de dissuasion efficace? Qui s'occupe d'établir la liaison avec eux, avec quels moyens?

Il faut aussi noter que, même dans la meilleure des hypothèses, le défaitisme peut contribuer à renforcer le militarisme dans ce qu'il a de plus dangereux: le nucléaire. En effet, plus on perdra le goût de se défendre, plus on sera tenté de se rabattre sur des armes propres et savantes, pouvant être téléguidées à partir d'un salon. C'est pour épargner des risques à leurs hommes que pendant la dernière guerre, les Américains ont souvent utilisé des techniques de bombardement en hauteur, qui aggravaient les risques autour des cibles lointaines et abstraites; le recours à l'arme atomique a été justifié de la même manière. Incidemment, les Russes sont plus rassurants de ce point de vue. Ils ont généralement été en état d'infériorité sur le plan technique et s'ils ont gagné tant de guerres c'est en partie parce qu'ils ont toujours eu plus d'hommes à sacrifier que leurs adversaires. D'où peut-être leur ardent désir de mettre un terme à la course aux armements. Mais à ce jeu ce sont les Chinois qui seront un jour gagnants.

Il n'y a donc pas de solutions simples, mais, en attendant l'Apocalypse, le militariste et le pacifiste pourraient relire ensemble une histoire faite pour les émerveiller tous deux: celle de la résistance de la ville espagnole de Numance contre l'envahisseur romain. Cette cité libre semblait pouvoir tenir indéfiniment, résistant à des sièges longs et nombreux et elle n'a rendu elle-même la vie que lorsque tous ses habitants eurent rendu la leur. Voilà un exemple à imiter! dira le militariste. Mais justement, dira le pacifiste, Numance était une cité et non une agglomération! Refaisons des cités et le goût de nous défendre nous reviendra.

La nostalgie reste bien ce qu'elle était

La Lutte pour l'information. Histoire de la presse écrite au Québec, Pierre Godin, éd. Le Jour, collection «Les idées du jour», Montréal, 1981, 320 pages.

par Jean Francoeur

S'AGISSANT du dernier livre de Pierre Godin, il importe, pour lui rendre justice, d'en bien vite oublier le titre *(La Lutte pour l'information)* et surtout le sous-titre *(Histoire de la presse écrite au Québec)*.

Certes les luttes (au pluriel) n'ont pas manqué au sein des entreprises de presse chez nous depuis vingt ans; mais si certaines de ces batailles ont été livrées *pour* l'information, comment ne pas reconnaître en même temps que d'autres ont joué *contre*.

Quant à affirmer qu'il s'agit d'une histoire de la presse écrite au Québec, c'est trop dire. Voyons-y plutôt des matériaux (l'auteur parle d'ailleurs d'une «tradition orale») à partir desquels les historiens doués de quelque discernement pourront un jour peut-être écrire cette histoire.

La genèse d'ailleurs de cet ouvrage marque bien les limites de la méthode «historique» utilisée par Pierre Godin: une série d'émissions radiophoniques fondées sur des témoignages. Plus d'une vingtaine de témoins sont cités à la barre: de grands patrons de presse (Pierre Péladeau, Jacques Francoeur; on notera le silence d'un Gérard Filion et autres Claude Ryan; les a-t-on invités, ont-ils décliné?); suivent les rédacteurs en chef (Jean-Louis Gagnon, Gérard Pelletier, plus tard Michel Roy); puis finalement une quinzaine de journalistes connus, véritable *Who's Who* de la FPJQ. Beaucoup d'absents, bien sûr, et ils ont toujours tort.

J'ai raté l'émission. Je le regrette. La presse m'aurait été contée, et j'y aurais pris un plaisir extrême. À la radio, la voix y est, bien sûr.

Les intonations, les hésitations, les accents nostalgiques et les sursauts d'indignation. On s'y laisse prendre: Ah! que la grève est jolie... Mais le passage de l'oral à l'écrit ne se fait pas toujours sans mal. L'écriture, c'est plus cérébral; l'esprit critique s'éveille, on s'arrête, on s'interroge. On se surprend à noter une inexactitude ici, et là une interprétation erronée, plus loin une grossière exagération. Et l'on voit s'ouvrir mille sentiers pour la polémique se prolongeant dans toutes les directions.

Prenons le cas du *Devoir*, à titre d'exemple. Qu'apprend-on de l'histoire de ce quotidien: que ce journal est né («avec la bénéfiction de Mgr Bruchési») de la réaction du clergé effrayé devant la montée de la presse populaire qui risquait de lui faire perdre son emprise sur les esprits; qu'en 1932, Henri Bourassa, le fondateur, a fait son testament, qu'il a confié 51 pour cent de ses actions (sic) à l'archevêque de Montréal; que ce dernier, à contrecoeur, a choisi Georges Pelletier comme son successeur. Des années passent. D'autres précisions suivent: en 1949, Gérard Pelletier a couvert la grève de l'amiante pour *le Devoir;* plus tard Laurent Laplante a quitté ce journal, excédé d'avoir à discuter «pendant trois heures» chacun de ses éditoriaux avec le directeur de l'époque; et finalement, au passage, une belle vacherie, qu'on hésite à colporter. Mais rien en somme qui puisse tenir lieu d'histoire de ce journal, même dans ses traits essentiels.

Les luttes au sein des entreprises y tiennent beaucoup de place; cela tourne au lavage de linges sales en famille, ou à la séance de thérapie de groupe sous le thème: à qui la faute?

À qui la faute si le Nouveau Journal est mort? Au petit Jésus, continue de répéter Jean-Louis Gagnon. Qui est responsable du congédiement de Gérard Pelletier de *la Presse*? Une sourde conspiration; plusieurs ont leur petite idée là-dessus. Et qui a tué *Montréal-Matin?* Pourquoi le fonctionnement du comité de l'information au *Devoir* laisse-t-il à désirer? Le dossier reste ouvert...

Cela s'achève tout de même dans une certaine nostalgie, même un goût de cendres laissé par le caractère meurtrier de toutes ces luttes, les plus récentes surtout.

Que conclure? Si non que le «discours sur les médias» au Québec est plutôt monocorde et répétitif. Il n'en faut pas pour autant tenir rigueur à ceux qui le tiennent, ce discours. Mais le moment ne serait-il pas venu de le renouveler?

Ne faudrait-il pas modifier, ou mieux diversifier les angles sous lesquels cette histoire a été abordée jusqu'ici. Appliquer à cette histoire d'autres «grilles», en faire de nouvelles «lectures». Si l'on réexaminait, pour ne prendre qu'un exemple, les rapports entre les infrastructures des entreprises de presse et la taille du public, de la clientèle, du marché auquel les destinaient leurs politiques rédactionnelles, que de péripéties de la lutte des vingt dernières années (surtout celles de l'époque que Pierre Godin appelle «l'âge d'or») recevraient un nouvel éclairage.

Imaginons une ligne horizontale. À l'une des extrémités, le grand journal de masse, polyvalent, familial, à grand tirage *(la Presse* de Trefflé Berthiaume, si vous voulez); à l'autre bout le journal d'opinion, à forte concentration politique et culturelle, s'adressant à une clientèle infiniment plus restreinte (disons, en toute modestie, *le Devoir);* entre les deux un vaste espace, occupé par une variété de journaux à formule mixte, et qui allait être transformé en champ clos.

Sous l'impulsion de Jean-Louis Gagnon, puis de Gérard Pelletier (les deux aiguillonnés par une poignée de journalistes talentueux et actifs), la bonne vieille *Presse* grise de Trefflé rompt ses amarres et se détache en direction de la presse dite «de qualité», du journal d'opinion, de l'instrument d'intervention politique ou sociale (Gérard Pelletier évoque cette ambition d'en faire *le Monde*, le *New York Times*, sinon le *Guardian...*).

Mais voilà que s'engage sur ce terrain, avec la fondation du *Nouveau Journal*, une lutte de titans menée à coups de millions, et avec le résultat que l'on sait. Mais entre-temps, Pierre Péladeau, fine mouche, avait observé le vide qui s'était créé dans le secteur de la presse populaire. Il s'y est engouffré avec le succès que l'on sait également. Le magnat de Québecor se targue de n'avoir enlevé de lecteurs à quiconque. Il aurait créé une nouvelle clientèle. C'est exagéré, mais il y a une part de vrai. Ce qui est vraisemblable c'est que les lecteurs du *Journal de Montréal* seraient restés fidèles à *la Presse* de Trefflé, le typographe devenu millionnaire.

(À l'autre extrémité de notre ligne imaginaire s'est déroulée une autre bataille: celle des pygmées, *LE DEVOIR* c. *le Jour*, dont l'épilogue est aussi bien connu).

Ce qui, à mon sens, a été perdu de vue dans toute cette affaire, c'est qu'une entreprise de presse qui chez nous, veut s'orienter vers le journal «de qualité» doit à cause de l'exiguïté de ce marché, s'assurer de la légèreté et de la souplesse de ses infrastructures; ce qui n'était manifestement le cas ni de *la Presse* ni du *Nouveau Journal* (ce dernier privé des millions de Mme du Tremblay n'avait plus qu'à fermer ses portes et, au meilleur de sa forme, il ne dépassait les 45,000 de tirage).

Vingt ans plus tard, *la Presse* se retrouve assise, si l'on peut dire, entre deux chaises, d'un côté Québecor qui occupe l'espace de la presse populaire, de l'autre une clientèle trop clairsemée pour faire vivre le grand journal dont on rêvait. Que fait-on? Les lois du marketing sont impitoyables: on revient à *la Presse* de Trefflé, pas nécessairement la «grise» les techniques ont bien évolué et nous sommes à l'âge du visuel, mais quand même au journal d'un peu tout le monde, *la Presse* que nos grands-pères lisaient.

Une autre avenue possible pour les historiens de la presse: l'évolution du concept d'information. Lancez un concours chez les journalistes sous le thème: qu'est-ce que l'information? Vous en remplirez, je le parie, un gros ouvrage de 800 pages, et il en manquera des points de vue...

Mais trêve d'hypothèses. Pierre Godin le dit bien: s'agissant de l'histoire de la presse écrite au Québec, nous n'en sommes qu'aux préliminaires. Il n'y a pas entre «lutte» et «histoire» adéquation totale, sinon dans les manuels scolaires surannés où les hauts faits ne sont que militaires. Car enfin s'il était exact que, dans les journaux, nous passions 20% du temps à nous chamailler entre nous (au *Monde* ce serait plutôt 33%), il reste tout de même 80% de l'histoire à écrire...

L'intégrisme à chaud

L'Infâme Trahison, Gabrielle Rochon, Montréal, éd. Saint-Marc, 1981, 110 pages.

par Claude Lagadec

LA thèse du livre est simple. Depuis le 7 décembre 1965 il n'y a plus de pape à la tête de l'Église catholique. Ce jour-là en effet, Paul VI promulgait un document du concile Vatican II sur la liberté religieuse. Or une longue tradition de l'Église abonde en condamnations, pour hérésie, d'une telle position. Par conséquent «Jean-Baptiste Montini est tombé de façon publique dans l'hérésie, et il a fait schisme». Il faudrait donc parler dorénavant de «Jean-Baptiste Montini alias Paul VI, Albino Luciani alias Jean-Paul I, Karol Wojtyla alias Jean-Paul II». C'est l'infâme trahison.

Il est certain qu'avant le concile Vatican II, une telle thèse eût été orthodoxe. Depuis le concile de Trente (1545-1563) en effet, la doctrine de l'Église a été constante sur la nature du dogme, sur son droit à l'intolérance à l'égard du libéralisme, du modernisme, du socialisme, et sur le sort qu'il convient de réserver aux Juifs, aux protestants schismatiques et à tous ceux qui sont dans «l'erreur». On a la vérité ou on ne l'a pas.

L'ouvrage offre ainsi le contraste saisissant de nombreuses citations parallèles entre, d'une part, les prises de position inflexibles du concile de Trente et des papes plus récents qui ont continué à s'en inspirer, comme Pie IX, Pie X et Pie XI; et d'autre part les textes et déclarations des papes depuis Paul VI qui pratiquent ouvertement la politique de la main tendue à l'égard des Juifs: «iniquité, ruse et perfidie»; «satanique réforme liturgique de Paul VI»; le nouvel oecuménisme, «blasphème exécrable contre l'Esprit-Saint». Jean-Paul II se réfère souvent aux droits de l'homme, mais l'auteur rappelle que «la charte des droits de l'homme est l'ennemie des droits divins»; elle est «diabolique et maçonnique», tout comme l'ONU. Bref, tout le texte est sulphureux; il n'est question que de blasphème, d'anathème et d'oeuvres impies des trois derniers papes, qui se seraient ainsi disqualifiés eux-mêmes et devraient être considérés hérétiques.

Le lecteur peu friand de littérature religieuse, particulièrement celui que rebutent l'habituelle onction et la componction dégoulinantes d'auto-satisfaction, a pu s'imaginer que le dernier concile a été plus fécond en paroles d'ouverture aux non-catholiques qu'en gestes concrets.

Ce petit livre fait comprendre que c'est plutôt le contraire qui s'est passé. Pour une fois l'action des professionnels de la religion a précédé la législation qui traditionnellement aurait d'abord dû l'autoriser. Il faut se rappeler que depuis 10 ou 11 siècles environ, l'Église subit l'influence déterminante des hommes de loi et des juristes dont le premier souci a toujours été d'asseoir par voie législative et canonique la super-puissance politique, la multinationale des bien-pensants qu'a été l'Église, entre le Haut Moyen Âge et l'année 1870, date à laquelle elle perd ses armées et se voit contrainte de renoncer à ses ambitions territoriales dans l'Italie du centre. De sorte que tout l'oecuménisme conciliaire, les tentatives de rapprochement avec les Juifs, protestants et musulmans, et d'une façon générale «l'humanisme» des derniers papes, heurtent de plein front des siècles d'intolérance triomphante et une bonne partie du Droit canon qui n'a pas encore été remanié. Il y a là un opportunisme politique évident de l'Église, qui laisse nécessairement inconsolables les intégristes non avertis du changement intervenu dans les règles du jeu. Le nouveau texte du Droit canon était annoncé pour le 20 octobre prochain.

Ce genre d'opportunisme est courant et souvent souhaitable en politique ordinaire: un gouvernement peut ne pas appliquer pendant de longues années la peine de mort, avant de modifier en conséquence les dispositions du code criminel. L'opération est évidemment plus délicate, et sans doute plus pénible, quand on se réclame d'une tradition d'infaillibilité.

Qu'on le veuille ou non la religion est une entreprise éminement politique, et à ce titre, une donnée permanente de l'existence humaine. Le sociobiologue Edward O. Wilson rappelle dans son dernier ouvrage *La Nature humaine*, qu'en 1977 94% des Américains interrogés affirmaient croire en Dieu ou en quelque forme d'être supérieur. Ce qui fait des États-Unis, dit-il, la plus avancée en science et en technique des nations de l'histoire, la deuxième nation la plus religieuse après l'Inde. Nul doute qu'aux États-Unis, Dieu est Américain et n'aime pas beaucoup les Russes, communistes ou pas.

Il n'est pas dit que le dernier virage pris par l'Église soit définitif. Wilson rappelle que le fondement de la religion est bien exprimé par l'évangile de Marc (16,15-16): «Allez sur toute la terre enseigner la bonne nouvelle. Ceux qui croiront et seront baptisés seront sauvés; ceux qui ne croiront pas seront damnés». Il y a une sorte de xénophobie sacrée, si l'on ose dire, dans la plupart des religions occidentales. Le groupe des élus tire une partie importante de son unité interne du fait d'être une «unité-contre». La fraternité affirmée des croyants entre eux se nourrit d'une haine parfois mal déguisée envers tous les étrangers au groupe.

Cette haine vertueuse et vengeresse, tenue pour nécessaire au salut du groupe, apparaît sans cesse dans l'exaspération et la violence intégristes de Gabrielle Rochon, et donne froid dans le dos. Encycliques à l'appui, l'auteur est sans pitié pour les traditionnalistes d'Écone et Mgr Lefebvre, qui ne dénoncent pas les imposteurs et les hérétiques. Compte tenu des atavismes du genre humain quand il s'agit de religion, cette haine ne doit pas étonner. Il est plutôt étonnant dans les circonstances que de tels témoignages ne soient pas plus fréquents.

Car cette haine, bien sûr, est encore très actuelle. C'est elle qui se manifeste dans sa version administrative, par le sort lamentable et l'injustice criante que la politique chrétienne réserve aux petits «exemptés» de notre système scolaire; vous verrez, on coudra bientôt des étoiles jaunes sur leurs vêtements, afin de les mieux identifier. Les Québécois ne devraient pas regarder Gabrielle Rochon de trop haut, ils ne sont pas au bout de leurs peines.

■ *Les jours d'octobre*

Tout ralentit, s'englue, raidit dans ce Québec fouetté par les vents et les pluies d'octobre. Le travail se fait rare, les restrictions nombreuses. Le soleil disparu, la lumière grisonne. On gèle, on réfléchit, on a le temps. Mais on observe peu.

C'est la grande chasse d'automne aux potins sportifs, aux idéaux politiques; deux sujets qui rapportent énormément. Deux sujets qui ont en commun d'accaparer toute l'information.

À Montréal, Pierre Larouche — encore un hockeyeur francophone — sert une fois de plus de bouc émissaire à des propriétaires qui achetent des individus comme on achète des pommes... et qui ont acheté bien d'autres choses avant. Parlez-en aux chroniqueurs sportifs montréalais.

À Québec, on nous parle de mesures restrictives, de combats pour les Québécois, on nous parle de langue, de culture, mais jamais du travail parce que les gens en place sont inaptes à créer de l'emploi.

À Ottawa, on parle constitution, de droits constitutionnels, de rapatriement de la constitution. Mais on nie la difficulté des propriétaires à payer leur maison, on nie les droits du Québec, on nie la plupart des réalités qui déchirent le pays en nous parlant d'unité. On parle d'économie, mais on ne fait qu'en parler. Là aussi on est inapte à redresser la situation.

Tout ça pour une question de pouvoir, de possession, alors que les gens n'en ont jamais eu moins. Pourtant les grands et véritables propriétaires n'en ont jamais eu plus.

Félix le disait bien: «...c'est lent, c'est long...»

Luc EVANS
Cap-de-la-Madeleine, 23 octobre

Vous sentez-vous à la dérive...



face à la gestion de placements d'une succession?

Quand un parent ou un ami vous désigne comme exécuteur testamentaire, c'est là un signe de grande confiance. Mais cette marque de confiance entraîne avec elle de lourdes responsabilités.

Sans engagement, vous pouvez venir causer avec un gestionnaire-conseil du Trust Général. Venez vous renseigner sur les différents moyens qui existent pour vous faciliter la tâche. Par exemple, nous pourrions vous conseiller quant aux diverses options du marché des actions, des obligations, des hypothèques et des immeubles.

Téléphonez à Normand Laroche, C.A., directeur, ou encore, demandez notre brochure explicative. C'est gratuit! Nous acceptons les frais d'appel.

TRUST GENERAL
1100, rue University, Montréal (514) 871-7261

Nos droits et libertés dans la tourmente constitutionnelle

suite de la première page

droits et libertés qu'on nous reconnaîtrait constitutionnellement en ce pays.

Considéré en lui-même, en dehors de toute référence aux conditions politiques de la démarche du gouvernement canadien et en faisant abstraction des effets prévisibles de la nouvelle autorité des tribunaux qu'elle consacrerait, le texte de la charte canadienne des droits et libertés est un document sans envergure, limitatif et largement déficitaire par rapport à des textes équivalents dans des sociétés démocratiques comparables à la nôtre.

M. Gordon Fairweather est président de la commission canadienne des droits et l'une des autorités les plus respectées du pays sur ces questions. En novembre dernier, il dénonçait devant le comité mixte l'oubli total et inconsidéré dans le projet canadien d'un ensemble de données fort utiles, fournies par les constitutions de plusieurs états modernes, par la charte européenne des droits et par la déclaration universelle des droits de l'homme.

A cet égard le rapport du comité mixte spécial du sénat et de la chambre des communes sur la constitution est un écran-témoin important des effets de la précipitation et de la superficialité de toute l'entreprise. Pendant des semaines, des parlementaires de tous les partis entendent et reçoivent les témoignages de dizaines d'organisme et de centaines de citoyens. On aurait pu croire qu'en ces matières, le forum que présidait Serge Joyal eut été sensible à la diversité, aux perspectives minoritaires et marginales. On aurait pu croire que ce comité eut été sensible à la dimension comparative des choses, mais l'opération était d'abord publicitaire. Elle produisit un rapport de trois pages, composé essentiellement de tableaux statistiques témoignant d'une mathématique partisane.

Il faut regretter cette perte de l'initiative, cet engouement pour le quantitatif et ce mépris pour le qualitatif. Il est vrai que les patrons avaient donné des ordres. Au delà d'une certaine date, comme on le fait dans les contrats de publicité, il fallait bloquer la réflexion et préparer le paquet pour Madame Thatcher.

Une charte des droits dit-on, est la formulation juridique concrète du consensus social au sujet des droits. Dans ce cas-ci, elle était plutôt un personnage secondaire dans un roman de fiction politique. D'où l'extrême faiblesse du projet initial et la qualité médiocre du produit final. Cette charte ne vise pas d'abord la protection des droits. Elle vise d'abord à imposer sous le masque des droits, une conception politique du Canada.

Les articles 6(2)b et 16 à 24, consacrés à la liberté de gagner sa vie dans toutes les provinces et aux droits linguistiques généraux et scolaires illustrent cette regrettable entreprise. Dans le même ordre d'idée, l'article 27, qui élève au rang des droits et libertés fondamentales l'objectif de promouvoir le maintien et la valorisation du patrimoine multiculturel des canadiens, est un emprunt au programme politique des partis et une concession d'ordre politique à des clientèles électorales.

Étrange conception du pays; dans la balance des droits collectifs (notion d'ailleurs décriée par les apologètes fédéraux quand il s'agit du Québec) le poids des groupes culturels se fait plus réel dans la constitution même que celui du Québec.

La propagande s'est faite insistante ces dernières semaines pour magnifier les nouveaux droits linguistiques des Canadiens et des minorités. Enfin, nous dit-on, sur un fond de décor champêtre, les francophones hors Québec auront les mêmes droits que les anglophones du Québec. Le message serait-il aussi rampant qu'une épidémie, il n'en demeure pas moins l'expression d'un rêve que contredisent les termes mêmes de la charte des droits.

Cette dernière traduisant le rêve dans la froide prose d'un texte légal subordonne (article 20(1) a) et b), l'emploi des langues dans les bureaux fédéraux au volume de la demande ou à la vocation du bureau. De plus les groupes minoritaires auront le droit de faire instruire leurs enfants dans leur langue «lorsque le nombre le justifie». «Les prestations, sur les fonds publics» pour citer le jargon de la Charte sont soumises aux mêmes critères.

Sur le sens de cette expression limitative, le ministre de la Justice nous renvoie aux interprétations éventuelles des tribunaux. Le ministre n'ignore sans doute pas que l'expression a subi en décembre dernier l'épreuve des tribunaux en Saskatchewan. On se souviendra qu'ils ont alors renvoyé les francophones du petit village de Vonda à leur commission scolaire sans rien décider. La question étant politique, son règlement dépend du rapport de force politique.

Enfin la nouvelle constitution impose au Manitoba et au Québec les obligations qui découlent de l'article 133. Seules ces deux provinces auxquelles s'ajoute le Nouveau-Brunswick par consentement volontaire, se voient imposer ces obligations inégalement contraignantes pour les provinces canadiennes et fixées au XIXème siècle.

Le chapitre central de la charte définissant les droits à l'égalité et fixant le sort des diverses formes de la discrimination, bien qu'amélioré par les amendements de janvier 81, traduit une sclérose dans l'initiative. En 1981, on est en droit d'exiger une identification plus exhaustive des motifs de discrimination. La charte québécoise énumère cinq motifs de discrimination qu'on ne retrouve pas dans le texte fédéral.

Même si la liste des sources de discrimination n'est plus une liste exhaustive, la protection aurait été sûrement mieux assurée si, aux motifs déjà inclus, on avait ajouté le statut civil, les convictions politiques, la langue, l'orientation sexuelle et la condition sociale. De plus, la formulation proposée initialement aurait dû être élargie pour inclure une affirmation claire et sans équivoque du droit fondamental des femmes à l'égalité. La formulation définitive est essentiellement semblable à l'article 1-b de la déclaration canadienne sur les droits.

Testée devant les tribunaux, cette formulation s'est avérée non contraignante.

La liste est longue des ambiguités, des imprécisions et des restrictions qui potentiellement dissolveront la reconnaissance des droits, par les tribunaux.

L'article 1 parle des «limites qui soient raisonnables et dont la justification puisse se démontrer dans le cadre d'une société libre et démocratique». La formule reste plutôt perméable et ambiguë. Cet article conditionne l'application de la totalité de la charte.

L'article 2 énumère les libertés fondamentales d'une manière fort restrictive.

L'article 7 restreint le droit à la vie, à la liberté et à la sécurité aux principes de la justice fondamentale. Il y a là manifestement une énormité.

L'article 12 relève de l'improvisation. Il faudra qu'un traitement soit «cruel et inusité» pour qu'il justifie la protection.

On pourrait ajouter à cette énumération. Elle est cependant suffisamment éloquente. Ce texte se singularise par ses ambiguités, ses imprécisions, ses restrictions et ses omissions. Ces dernières, il faut le souligner, définissent tout autant le champ des droits et libertés que les domaines retenus. On doit en particulier déplorer l'absence de toute limitation au pouvoir d'exception du gouvernement fédéral en période de crise et l'omission de la plupart des droits économiques et sociaux.

Compte tenu de ce qui précède, peut-on considérer la charte fédérale comme une étape marquant un progrès véritable dans la protection de nos droits et libertés?

Outre les conditions politiques de l'opération actuelle et le peu de réflexion et d'analyse consacrées aux effets du transfert massif des pouvoirs des parlements aux cours de justice, le contenu même de cette charte ne suscite pas l'adhésion. Au contraire, il faut craindre ce piège, tout autant dans l'ordre politique que dans celui de la définition et des conditions d'exercice des droits et libertés.

Enfin, pour le Québec et cela même dans la perspective du maintien du lien fédéral, la reconnaissance du droit à l'auto-détermination constitue une exigence préalable à l'existence réelle et à l'exercice des droits et libertés. Nous sommes évidemment à des années lumière de ce seuil indispensable. Il importe de se rappeler pour situer cette exigence préalable que la charte constitutionnelle canadienne pourrait être, bien après que nous ayons franchi la frontière du deuxième millénaire, le texte de référence constitutionnelle encore en usage.

Le texte de cette charte traduit intrinsèquement des valeurs et porte des espérances. Elles sont cependant beaucoup plus l'expression du passé que la projection forte, généreuse et complète des droits et libertés d'une fédération saine et de sociétés résolument engagées, après y avoir librement consenti, à établir des règles strictes et contraignantes assurant le contrepoids toujours fragile à la contrainte, à la violence, à la manipulation et à la discrimination.

La charte canadienne des droits, à moins de deux décennies du XXIe siècle, n'assure pas aux citoyens de ce pays qu'ils pourront vivre désormais à l'abri de toute menace ou atteinte à leurs droits fondamentaux.

Fondée sur la contrainte politique, dépourvue de toute exemplarité, médiocre et farcie d'intentions secondes dont la plus évidente est cette imposition d'un modèle mensonger de l'égalité linguistique, la charte canadienne des droits traduit tragiquement les limites d'une vision abstraite du pays et des attitudes répressives et sans perspective que Pierre Trudeau, cet homme remarquablement doué et superbement buté, s'est fait un jour des québécois francophones. Paradoxe et ironie de l'histoire, c'est la démocratie référendaire québécoise qui a donné naissance à la lourde entreprise que l'on sait.

Lundi prochain, les participants à la conférence constitutionnelle chercheront à démêler cette incompatibilité radicale entre le système fédéral et le projet des droits et libertés qu'on cherche à nous imposer. Pour réussir cette tâche, ils devront sans doute composer, réduire et limiter la charte des droits: opération gênante et en un sens artificielle. Il vaudrait mieux qu'ils la déposent aux archives comme un modèle éloquent d'une entreprise qui trahit la nature même de ce pays. Alors peut-être, la véritable négociation constitutionnelle pourrait débuter avec des équipes renouvelées. Ces dernières fonderaient leurs travaux sur d'autres bases que le souvenir ou l'anticipation de l'échec.

Gordon Robertson, cet ancien secrétaire du Conseil privé canadien qui fut pendant longtemps, aux côtés de Pierre Trudeau, l'architecte de la politique constitutionnelle du gouvernement canadien, a résumé récemment d'une façon lapidaire l'état de la question: «Comment peut-on croire qu'une charte constitutionnelle commandera le respect si sa naissance même est entâchée d'inconstitutionnalité? Comment serait-elle un instrument efficace pour la protection des droits si sa naissance repose sur la suppression de droits constitutionnels reconnus depuis 1867?»

SUITES DE LA PREMIÈRE PAGE

◆ Attitude

Quoiqu'il en soit de ces altercations partisanes, la conférence fédérale-provinciale sur la constitution débutera lundi matin à 10 heures par une séance publique.

Les premiers ministres provinciaux arriveront à Ottawa dimanche soir. Il se pourrait qu'ils tiennent en soirée une réunion privée, mais vendredi soir personne ne pouvait confirmer officiellement la tenue d'un tel meeting.

◆ Brassens

cette voix si discrète se soit fait entendre si loin et si longtemps, au point que tous les grands artistes d'aujourd'hui lui doivent quelque chose. Il sera désormais difficile de vivre sans Georges Brassens. Son oeuvre, heureusement, n'est pas près de mourir.»

Ce fils de maçon, venu à Paris au lendemain de la seconde guerre mondiale, ne reniera jamais ses origines modestes ni le temps de la vache enragée, de la bohème et du temps de l'impasse Fleurimont, où il noue ses premières amitiées, et écrit ses premières chansons, qui feront quelques années plus tard le tour du monde francophone: Le gorille, La chasse aux papillons, J'ai rendez-vous avec vous, La Mauvaise réputation...

Poussé plus par ses amis que par l'ambition ou la vocation, la «Mauvaise herbe» commence timidement le circuit des cabarets parisiens, sans grand succès, avec une guitare prêtée par un ami.

C'est Patachou qui le découvre vraiment, et le lance dans le cabaret qu'elle tient à l'époque. Le succès vient, qui l'obligera pendant 30 ans à composer entre sa timidité, son goût de la vie tranquille et le plaisir de communier avec le public pour lequel il chantera, seul ou avec quelques musiciens, comme il chantait au départ pour ses amis.

D'emblée, Brassens impose un «ton» qu'il ne reniera jamais, qu'il condamne la peine de mort en chantant avec des mots crus l'escapade d'un gorille ou qu'il estime ne faire de mal à personne en «laissant courir les voleurs de pommes».

Il se moquera lui-même de ce vocabulaire dans une chanson en forme d'auto-portrait: Le pornographe du phonographe.

Brassens, quand il chante les grands thèmes de la vie, l'amour, la mort, l'amitié, cache le plus souvent ses émotions derrière une pointe d'ironie qui se reflète aussi dans le fond de son regard.

Ce gros ours dont la moustache, la pipe et la chevelure frisée sera une tête d'affiche parmi les plus cotées, n'a jamais mené une vie de vedette.

Avec le succès vient la fortune, mais elle ne change guère ses habitudes: il vit avec ses chars, sa compagne de toujours, Puppchen (petite poupée) et ne se départit pas de la devise d'une de ses chansons, Les copains d'abord, des copains qui ne changent guère.

En dépit de ce refus du show business, son audience ne se dément pas et pendant longtemps le moindre récital de Brassens se donnera à guichets fermés, et chaque nouveau disque est un événement. Il était d'ailleurs question qu'il se produise à Bobino au printemps prochain.

En dépit aussi de sa modestie, il obtient en 1964 le grand prix du disque de l'Académie Charles Cros, et en 1967 le grand prix de poésie de l'Académie française.

Ces dernières années, il fut moins présent. L'âge, dont il se moquait joliment dans ses chansons, et la maladie, pesaient déjà sur lui. En outre, il l'avait dit lui-même, il ne voulait pas se répéter.

Il laisse au monde près de 200 chansons, que tous ceux qui sont nés avant 1968 reconnaîtront dès les premières mesures. La nouvelle de sa mort a ému et attristé tous ceux qui le connaissaient et l'aimaient.

Il sera inhumé à Sète, comme il en avait exprimé le souhait, dans une de ses chansons.

Hier soir, avant d'entrer en scène au théâtre de l'olympia, le chanteur Yves Montand a dit au public qui l'a écouté dans un grand silence: «Georges Brassens nous a fait une blague. Il est parti en voyage».

«Certains disent qu'il est mort, a-t-il poursuivi. Mort? Qu'est-ce que ça veut dire, mort. Comme si Brassens, Prévert ou Brel pouvaient mourir».

Léo Ferré, joint par téléphone dans sa retraite de Toscane, a fait part de sa grande émotion. «Il avait du désespoir au fond de lui, je crois, et il le laissait paraître quelquefois d'un coup d'oeil. Peut-être savait-il des choses de ce monde, et il le faisait savoir comme ça».

Un des amis les plus intimes de Brassens, Raymond Devos, a dit de lui: «Beaucoup de gens croyaient que Brassens était un ours. Mais c'était un ours bougrement bien léché. Il adorait les gens et la compagnie de ses amis».

Brassens lui-même, à propos de la mort, avait dit, lors de la disparition, en 1978, de Jacques Brel: «Quand on aime les gens, ils meurent, bien sûr, c'est-à-dire ils s'absentent un petit peu. Jamais personne de ceux que j'ai aimés n'est mort.»

Il avait écrit dans les années 60 une chanson intitulée Le testament dans laquelle il ironisait sur la mort: «... j'ai quitté la vie sans rancune, j'aurai plus jamais mal aux dents. Me v'là dans la fosse commune, la fosse commune du temps».

◆ Trudeau

détérioration des relations canado-britanniques.

Toutefois, M. Trudeau espère que le consensus s'élargira à la conférence d'Ottawa et que les craintes exprimées par un journal londonien quant à l'appui des parlementaires anglais à sa résolution ne seront pas justifiées.

Selon toutes les spéculations et les rumeurs qui ont circulé récemment, si un compromis devait être atteint ce serait vraisemblablement sur la charte des droits.

Hier, M. Trudeau a rappelé avoir dit à M. Bill Bennett, le représentant des provinces, que le gouvernement fédéral pourrait être flexible sur le langage et le calendrier (timing), ce qui peut inclure «une certaine notion de délai».

D'autre part, le premier ministre a indiqué très clairement hier que la formule de «l'opting in» ne l'intéresse pas. «Je ne veux pas, a-t-il dit, d'un Canada où il n'y a pas un certain nombre de valeurs qui sont respectées dans toutes les provinces et par tous les gouvernements».

On lui a demandé sa réaction sur un présumé embryon de compromis dont certains journaux parlent depuis quelques jours. M. Trudeau a simplement expliqué que si on lui fait une proposition lundi, il devra y répondre, mais pas en public.

Quoi qu'il en soit, cette nouvelle d'un présumé compromis a été complètement dégonflée hier soir par le premier ministre ontarien, M. Bill Davis, et par les délégations des deux autres provinces concernées, la Saskatchewan et la Colombie-Britannique.

On a expliqué que des discussions ont effectivement eu lieu depuis la réunion des huit plus tôt cette semaine à Toronto, mais qu'aucune entente officielle ou officieuse n'a pris forme et qu'en conséquence il est nettement exagéré de parler de «fondements pour un compromis».

Dans sa conférence de presse, M. Trudeau a bien voulu vanter également sa flexibilité sur la procédure d'amendement. «C'est négociable», a-t-il répété sporadiquement tout au long de sa conférence de presse.

Pourquoi a-t-il mis la formule de Victoria dans son projet de résolution? Parce que c'est la seule qui a réussi à faire l'accord de tous les gouvernements. Il y a eu aussi à un certain moment la formule Fulton-Favreau mais temporairement seulement.

«Je pourrais facilement voir une autre formule qui ne nommerait aucune province et qui mentionnerait seulement un nombre de provinces représentant de la population», a expliqué le premier ministre, qui s'interroge sur les différences qui existent en termes d'égalité entre provinces et égalité entre citoyens. Il signale qu'il faut beaucoup plus de monde pour avoir une majorité au Québec qu'il en faut dans l'Ouest ou dans les provinces de l'Atlantique.

Si jamais la conférence de la semaine prochaine conduit à un certain consensus à la suite de changements à la résolution, M. Trudeau serait bien d'accord pour que le Parlement vote ces amendements, mais il estime que tout dépendra de M. Joe Clark, qui peut-être préférera parler d'économie.

Le premier ministre n'a pas envie non plus qu'en présentant ces amendements il ouvre la porte à un autre débat de 10 mois aux Communes. S'il lui est impossible d'avoir l'appui de l'opposition à cet égard, le gouvernement enverra tout simplement la résolution, telle qu'elle est, à Londres et n'y fera apporter les amendements qu'au retour, une fois la constitution rapatriée.

◆ Tardif

DRM et fait valoir qu'on va le congédier illégalement.

Après avoir pris connaissance des documents, M. Dumas effectue une série de démarches dans le but de sensibiliser le gouvernement à cette affaire et d'apporter au plus tôt les correctifs nécessaires. L'ensemble de ces démarches a été décrit dans LE DEVOIR de samedi dernier.

M. Dumas a de plus confirmé hier qu'il avait également sensibilisé le gouvernement au fait que le congédiement de M. Latouche pourrait s'avérer illégal. Il a également mentionné que les informations de M. Latouche pourraient éventuellement être étalées sur la place publique. M. Dumas dit avoir raconté ces choses à M. Jean-Roch Boivin, chef de cabinet du premier ministre; M. Michel Lemieux, chef de cabinet de M. Tardif; M. Richard Guay, député de Taschereau et adjoint parlementaire de M. Tardif; et M. Jean Foisy.

À cette même époque et à la suite des avertissements de M. Dumas, s'engagent au sein de quelques officines gouvernementales diverses discussions à la fois sur la véracité des renseignements de M. Latouche ainsi que sur son congédiement.

À cet égard, M. Lemieux a confirmé au DEVOIR que les membres du cabinet de M. Tardif ont discuté à maintes reprises, sur une période d'une quinzaine de jours, s'il convenait ou non d'offrir un emploi à M. Latouche. Selon M. Lemieux, la conclusion de cette discussion a été qu'il ne fallait pas céder à ce qu'il a cru être «une menace de chantage faite par M. Latouche». M. Lemieux explique que M. Tardif n'a pas participé à ces discussions mais qu'il a été informé de la conclusion.

Cette version est corroborée par le député de Taschereau, M. Richard Guay, qui dit avoir personnellement conseillé à son ministre de ne pas céder à pareil chantage. M. Guay explique avoir tenu ces propos vers la fin du mois d'août 1980.

Quoi qu'il en soit, M. Tardif décide de tenter une démarche en faveur de M. Latouche et demande à un de ses conseillers, M. Jean Foisy, de voir s'il n'est pas possible de trouver en emploi pour cet homme. Selon les informations du DEVOIR, cette demande de M. Tardif a été faite à l'insu des autres membres de son cabinet.

Selon M. Foisy, M. Tardif lui aurait formulé cette demande autour du 10 septembre 1980. Celle-ci est par ailleurs confirmée dans une note de service écrite le 4 novembre par M. Foisy à l'adresse de M. Tardif.

Cette note, dont LE DEVOIR a copie, dit notamment ceci: «Vous (M. Tardif) m'avez demandé verbalement de vérifier la possibilité de trouver un emploi à M. Latouche, en excluant toutefois la Société d'habitation du Québec et le ministère des Affaires municipales. Vous m'avez de plus demandé de vérifier auprès de Transit Construction, s'il n'y aurait pas possibilité que cette entreprise embauche M. Latouche. Ce que je fis, sans succès»

Interrogé au sujet de cette note, M. Tardif a confirmé jeudi au DEVOIR qu'il avait effectivement fait pareille demande à M. Foisy.

Le ministre dit avoir posé ce geste pour des raisons humanitaires et parce qu'il croyait sincèrement que la SHQ avait mal agi en congédiant ainsi M. Latouche.

À cet égard, il explique que l'ex-président de la Société d'habitation du Québec, M. Jean-Marie Couture, lui avait affirmé avoir le droit de congédier M. Latouche et que, «de toutes façons, il ne voulait plus le voir à la SHQ.»

«C'est alors, a dit le ministre, que j'ai fait venir le contrat de M. Latouche et que je me suis rendu compte que l'affaire était loin d'être claire et que la SHQ n'avait peut-être pas agi avec toute l'équité nécessaire. C'est pourquoi j'ai demandé à M. Foisy de voir ce qu'on pouvait faire.»

M. Tardif affirme en outre qu'il a agi de cette façon par simple esprit de justice et qu'à ce moment-là, il n'était nullement question dans son esprit de céder à quelque forme de chantage que ce soit.

«D'ailleurs, ajoute-t-il, dès que je me suis rendu compte que M. Latouche pouvait faire du chantage avec cette histoire, j'ai demandé immédiatement qu'on cesse toute démarche en vue de lui trouver un emploi. Pour sa part, M. Foisy dit cependant ne pas se souvenir que M. Tardif lui ait demandé de cesser ses démarches.

Le ministre explique enfin qu'à la même époque, M. Latouche avait fait parvenir une mise en demeure de $47,000 à la SEQ pour bris de contrat et que cette mise en demeure était également un élément à prendre en considération.

Joint par LE DEVOIR, M. Latouche a de son côté expliqué qu'il avait effectivement cherché, par l'intermédiaire de M. Dumas, à faire respecter son contrat d'engagement à la SHQ. Il nie toufois avoir jamais exercé quelque forme de chantage que ce soit en relation avec les documents relatifs aux irrégularités administratives de M. Cyr.

Quoi qu'il en soit, M. Foisy exécute alors le mandat que lui a confié son ministre et fait notamment des démarches auprès de Transit construction, dont le propriétaire est nul autre que M. Cyr lui-même. Interrogé à ce sujet, M. Foisy a expliqué que MM. Tardif et lui-même ont considéré normal que M. Cyr embauche M. Latouche puisqu'ils ont déjà travaillé ensemble et qu'ils se connaissent bien. M. Cyr refuse toutefois et l'affaire en reste là.

Cependant, M. Foisy continue ses démarches et parle de l'affaire à M. Ronald Perrault, vice-président de Duroc Construction. MM. Foisy et Perrault se connaissent déjà depuis un certain temps puisque M. Perrault a un litige de $1.2 million avec la SHQ et que M. Foisy s'est occupé de son dossier.

À cette époque, M. Foisy a même réussi à obtenir, avec d'autres, une table de concertation dans le but de régler ce différend. Par ailleurs, M. Perrault connait également M. Latouche puisque ce dernier a, dans les mois précédents, monté un dossier dans le but de faire la lumière sur ce litige. Cette histoire a été expliquée vendredi dernier dans LE DEVOIR.

À l'insu de son ministre, M. Foisy parle donc, au téléphone, à M. Perrault de la possibilité de «rajouter $50,000 sur le tas pour M. Latouche». Le tas dont il est question, c'est évidemment l'éventuel règlement du litige de $1.2 million, un litige qui, incidemment, n'est pas encore réglé.

Selon M. Foisy, il ne fait alors que rapporter une conversation qu'il a lui-même eue avec M. Lemieux, ce que M. Lemieux nie par ailleurs. Enfin, M. Foisy dit avoir tout de suite convenu avec M. Perrault que cette histoire de $50,000 n'avait aucun sens.

Toutefois, ce que M. Foisy ne sait pas au moment de ce téléphone, c'est que M. Latouche est en présence de M. Perrault et que ce dernier lui raconte tout.

M. Latouche, qui estime alors avoir été lésé par la SHQ et le gouvernement qui l'ont, selon lui, congédié à tort, décide alors de rendre l'affaire publique et d'informer l'opposition libérale de tout le dossier.

Et c'est ainsi que cette histoire «d'un pot-de-vin de $50,000 pour faire taire Latouche», a finalement rebondi au cours des derniers mois à l'Assemblée nationale.

Camille Laurin modifie un règlement de la loi 101

QUÉBEC (d'après PC) — Dorénavant, tout élève séjournant temporairement au Québec pourra fréquenter l'école anglaise sans que lui ou l'un de ses parents aient reçu obligatoirement leur enseignement primaire ou secondaire en anglais.

C'est dans ce sens que la Charte de la langue française vient d'être modifiée, a annoncé hier le ministre de l'Éducation et responsable de l'application de la loi 101, M. Camille Laurin.

La décision a été arrêtée mercredi dernier par le cabinet Lévesque. C'est la première fois qu'un règlement de la loi 101 est modifié depuis qu'elle fut adoptée en 1977.

Pour profiter de cet assouplissement, précise un communiqué du ministre, l'élève ne devra pas séjourner au Québec pour une période excédant trois ans. M. Laurin retient ainsi l'avis du Conseil de la langue française et reconnait les arguments voulant que certaines entreprises et firmes d'ingénieurs éprouvent des difficultés à recruter à l'étranger des spécialistes oeuvrant temporairement au Québec dans des domaines où les spécialistes québécois sont peu nombreux.

Cette modification devrait également faciliter les transferts au Québec, pour une période limitée, de spécialistes que certaines entreprises emploient à l'étranger, lorsque ceux-ci n'ont pas effectué leurs études primaires et secondaires à l'école anglaise.

M. Laurin estime enfin que cette décision «pourra sans doute permettre qu'une entreprise étrangère appelée à choisir un site d'implantation au Canada considère avec plus d'attention les possibilités que le Québec peut offrir, notamment à ses employés en transit».

Cette modification relative à l'article 85 de la loi 101 s'applique donc, entre autres, aux enfants des personnes affectées officiellement au Québec à titre de représentants ou de fonctionnaires d'un organisme international ou d'un pays étranger, à la condition que ces personnes ne détiennent pas le statut de résident permanent au Canada.

Innocenté après 13 ans de détention

SACRAMENTO, Californie (AFP) — Peter Pianezzi, emprisonné pendant 13 ans pour un double meurtre dont il s'était toujours déclaré non coupable, a été officiellement déclaré innocent, mardi, par M. Edmund Brown, gouverneur de Californie.

Le double meurtre avait été commis en 1937, et M. Pianezzi condamné en 1940. «Je suis arrivé à la conclusion que Peter Pianezzi a été condamné à tort pour ce crime», a indiqué le gouverneur Brown, qui lui a fait remettre un «certificat de pardon». M. Pianezzi est aujourd'hui âgé de 79 ans.

Moi un pollueur?
JAMAIS!
AQTE

31 octobre

par la PC et l'AP

1980: de son exil au Caire, le fils du shah d'Iran décédé se proclame successeur de son père au trône iranien;

1979: accident aérien à l'aéroport de Mexico: un appareil américain s'écrase à l'atterrissage dans le brouillard. Il y a 72 morts sur les 89 personnes à bord;

1973: les États-Unis mettent fin à leur alerte militaire mise en oeuvre durant les hostilités au Proche-Orient;

1961: nuage radio-actif au-dessus de la Sibérie centrale après l'explosion de la plus grosse bombe atomique jamais construite par l'Union soviétique;

1956: bombardement franco-britannique des terrains d'aviation égyptiens;

1925: Reza Khan s'empare du Trône de Perse. L'armée grecque envahit la Bulgarie;

1918: assassinat du comte Tisza, premier ministre hongrois;

1848: le prince autrichien Alfred Windischgratz prend Vienne;

1731: début de l'expulsion des protestants de Salzbourg (Autriche);

1517: Martin Luther affiche ses 95 thèses à l'église du palais Wittenberg, ce qui marque le début de la Réforme en Allemagne.

Ils sont nés un 31 octobre: Chiang Kai-Tchek, président de la Chine nationaliste (1887-1975). Jan Vermeer, peintre hollandais (1632-1675). John Keats, poète britannique (1795-1821). Norodom Simanouk, prince cambodgien (1922).

AUJOURD'HUI

A 19 h, au Saint James United Church Hall, 1435 City Councillors, le mouvement «La voix des femmes» organise un repas fraternel pour souligner le besoin de paix universelle. Pour inf.: 333-3015.

■

Pour célébrer l'Halloween, le Restaurant coopératif d'alimentation naturelle La Becquée, 4282 rue de Lanaudière, vous invite, petits et grands, à faire partie des «32 heures de la Bacquée». Il y aura spectacles toute la nuit, danse, films, yoga, encan chinois, etc. Entrée libre. Pour inf.: 521-6283.

■

Le Centre de psychologie humaniste, 6 est, boul. Saint-Joseph offre un atelier intitulé «Vers de nouveaux rapports homme-femme». Pour inf.: 845-6427.

■

La faculté d'études supérieures et de recherche de l'Université McGill organise un colloque d'une demi-journée sur les dernières innovations dans le domaine de la biotechnologie. La rencontre aura lieu à 13 h 30 à l'amphithéâtre H. Noël Fieldhouse, salle 132, pavillon Leacock.

■

M. René Lévesque sera l'invité d'honneur lors du colloque organisé par les Hautes Études commerciales. Le colloque qui aura lieu à l'École 5255 avenue Decelles est intitulé «Le Québec économique dans un deuxième mandat».

■

L'Association pour les droits de la communauté gaie du Québec organise quelques danses afin d'amasser les fonds nécessaires à son fonctionnement. La première de ces danses aura lieu à l'occasion de l'Halloween, à 21 h, au Cégep du Vieux Montréal. Entrée: $3. Pour inf.: 843-8671.

DIMANCHE

A 13 h, au parc Lafontaine et au parc Westmount, des marcheurs de la paix partiront à destination du carré Dominion, angle Peel et Dorchester. Suivra une célébration interreligions à la cathédrale Marie-Reine-du-Monde, à 14 h 30. Le Dr Victor Goldbloom et Mme Solange Vincent prendront la parole au cours de cette célébration à laquelle prendront part plusieurs mouvements et regroupements dont les «Enfants de la paix» (jeunes de 4 à 14 ans) ainsi que des chorales. Pour inf.: 937-9176.

■

En la salle Maisonneuve de la Place des Arts, le Ladie's Morning Musical Club de Montréal accueille à 14 h, MM. Gérard Jarry, violoniste, Serge Collot, viola ou alto et Michel Tournus, violoncelliste, qui interpréteront des oeuvres de Beethoven, Roussel et Mozart.

■

De 13 h à 15 h, aura lieu la première conférence de la saison de l'Institut Moe-Levine des Affaires publiques avec le rabbin Gunther Plaut de Toronto. Le sujet sera «Israël: démocratie ou théocratie? Les relations entre la Synagogue et l'État», Rendez-vous au Centre Saidye Bronfman, 5170 Chemin de la Côte Sainte-Catherine, Entrée: $2; étudiants et gens âgés, $1. Pour inf.: 739-2301.

■

À la messe de 16 h, à l'Oratoire Saint-Jospeh, les Petits Chanteurs du Mont-Royal, sous la direction de M. Gilbert Patenaude, interpréteront la Messe «Douce Mémoire» de De Lassus et, à l'Offertoire, le motet «Cantate Domino» de H.L. Hassler. Pour inf.: 733-8211.

■

À la messe de 11 h, la chorale mixte de l'église Notre-Dame, sous la direction de M. Marcel Laurencelle, interprétera «Regina Mundi» de Gilles Fortin et à l'Offertoire, Gaudent in Coelis deVittoria. M. Pierre Grandmaison sera à l'orgue.

■

Le premier colloque international sur l'avenir du français dans les publications et les communications scientifiques a lieu jusqu'au 3 novembre à l'hôtel Régence Hyatt de Montréal. Organisé par le Conseil de la langue française, ce colloque sera consacré à une étude du phénomène de l'utilisation croissante de l'anglais par les scientifiques francophones et à la recherche de mesures susceptibles d'infléchir les tendances observées. Pour inf.: (418) 643-2740.

LE DEVOIR
Montréal, samedi 31 octobre 1981
CAHIER 7 CULTURE ET SOCIÉTÉ

EN VENTE PARTOUT
TOUT CE QUE VOS ADOLESCENTS VOUS CACHENT ET QUE VOUS DEVRIEZ SAVOIR
par Richard Lauzon et Suzanne Bougie-Lauzon sexologues
Éditions Sélect

Jovette Marchessault

Ce chaos brûlant de la mémoire

par Jean Royer

SUR les bords de la rivière Ouareau, dans les Laurentides, Jovette Marchessault a planté ses «Femmes telluriques», totems d'une mémoire mythique, déesses d'une cosmogonie d'avant la société patriarchale. Ces silhouettes ont l'air d'habiter l'espace pour la première fois, tant on avait occulté la mémoire des femmes. Dans le paysage, l'artiste recommence le monde. Chaque «femme tellurique» est née de rebus recyclés que notre société de consommation jetait aux poubelles «comme les femmes rendues à un certain âge», ajoute Jovette Marchessault.

Puis, les premières images surgies de la mémoire, les mots arrivent. Jovette Marchessault se met à écrire. Un premier roman, *Comme une enfant de la terre* (Prix France Québec 1976). Un deuxième roman, qui déborde de lyrisme et de mythes retrouvés, *la Mère des herbes*. Mais l'écriture solitaire ne suffit pas à Jovette Marchessault. Le théâtre lui révélera ses doubles. D'abord, elle cherche les liens avec la mère, avec les autres femmes, dans *Les Vaches de nuit*, un texte joué par Pol Pelletier avec grand succès à Montréal, Toronto et New York. Ensuite, elle cherche ses autres personnages dans la littérature. C'est *La Saga des poules mouillées*, mise en scène par Michelle Rossignol au Théâtre du Nouveau Monde. Un événement théâtral. Où le baroque se déploie somptueusement à travers quatre personnages de la littérature québécoise: Laure Conan, Germaine Guèvremont, Gabrielle Roy et Anne Hébert. Quatre portraits où Jovette Marchessault dessine ses plus fortes émotions: sa naissance aux forceps, sa peur du feu (des femmes et des livres qu'on brûle), sa révolte contre la violence patriarchale, son amour de la nature et de la création par l'art.



Photo KÉRO

Depuis *la Saga*, Jovette Marchessault a choisi le théâtre. D'ailleurs, plus de 25,000 personnes ont vu la pièce au TNM. Voici qu'elle se prépare à écrire une autre pièce avec comme personnages des écrivains américains: Gertrude Stein, Natalie Barney, Hemingway. Mais aujourd'hui, elle nous propose une pièce sur Violette Leduc, au Théâtre Expérimental des Femmes. C'est à la demande de Luce Guilbeault, qui joue le rôle-titre, que Jovette a écrit *La terre est trop courte, Violette Leduc*, un spectacle qui risque d'être inoubliable et qui est mis en scène par Pol Pelletier.

Jovette Marchessault me reçoit dans son appartement du plateau Mont-Royal, où règnent quelques-unes de ses «Femmes telluriques», sculptures rapportées des bords de la rivière Ouareau. Au mur, ses peintures et ses dessins, dont l'imagerie retrouve une source amérindienne.

«La peinture, la sculpture, l'écriture, pour moi, c'est toujours le chaos brûlant de la mémoire. J'essaie de ramener constamment à la surface des choses qui concernent l'humanité des femmes, leur civilisation et leur culture. Quand je dis «chaos brûlant», cela évoque la formation du monde: je veux aussi parler de la création d'un langage. L'art plastique est cependant différent de l'écriture: c'est un plaisir physique, immédiat, spectaculaire. L'écriture, au contraire, c'est pour moi douloureux, c'est une ascèse. «Écrire, c'est persévérer», comme le disait Violette Leduc.

Mais il y a aussi la magie de la création. Violette Leduc parlera de l'écriture comme d'une «façon différente de faire tourner les tables». Jovette Marchessault, pour sa part, me dit: «Je n'ai pas toujours l'impression que c'est moi qui écris et cela me bouleverse». L'écrivaine relie la magie de la création littéraire à la petite enfance, aux premières sensations, aux premières mémoires retrouvées.

«La magie est là, dans la petite enfance. On le voit: les bébés sont absolument magiques. C'est extraordinaire, la confiance des enfants. Les bébés, ils nagent, ils flottent dans la magie tout le temps. Pour moi, ils sont comme les chats: ils doivent voir des choses que nous ne voyons pas! Je sais que moi, petite fille, bien avant l'âge de l'école, je vivais dans un univers absolument magique. Je vivais à la campagne. Je vivais au niveau du sol. Enfant, on ne vit pas debout. Les fourmis, les guêpes, les taons, les oiseaux-mouches, les fleurs étaient mon univers familier. Aujourd'hui, en ville, je ne suis plus en contact avec cet univers. Le sol des villes est complètement scellé, sans résonnance, l'asphalte nous coupe de la magie de la terre. Moi, il faut que je retourne à la campagne pour retrouver l'univers de mon enfance, pour retrouver la terre, pour marcher sur l'herbe. On regarde toujours le ciel, pour savoir s'il fait beau. Si on regardait la terre, on saurait qu'il

Suite à la page 40

La guerre quotidienne des Québécoises de 39-45

par Renée Rowan

NI l'une ni l'autre ne sont historiennes. Geneviève Auger est muséologue, directrice des expositions pour le Musée du Séminaire de Québec qui ouvrira ses portes en 1983. Raymonde Lamothe est graphiste; son champs d'activité est le domaine social et culturel.

L'une habite Québec; l'autre Montréal. Et c'est ainsi que pour des raisons d'ordre purement pratiques, je me retrouve attablée dans un restaurant vietnamien du Plateau Mont-Royal avec Raymonde Lamothe pour parler *De la poêle à frire à la ligne de feu* ou la vie quotidienne des Québécoises pendant la guerre 39-45.

«Ça fait longtemps que je m'intéresse à l'histoire», confie-t-elle. Plus qu'en dilettante, puisque Raymonde Lamothe a déjà publié deux livres sur la connaissance de notre société, *Les Patenteux du Québec* (éditions Parti-Pris), et *L'Histoire vraie de tous les jours* (éditions du Remue-Ménage) ainsi qu'un agenda, *Notes sur l'histoire des femmes* (éditions du Remue-Ménage).

«Au départ, nous voulions faire une étude sur la publicité, sur les annonces dans les journaux d'autrefois pour en faire une histoire de la culture matérielle des femmes. Nous voulions, à travers une exposition d'annonces accompagnée d'un catalogue, montrer comment, en misant sur les valeurs traditionnelles, la publicité contribue à perpétuer «l'ordre établi». Nous nous sommes très vite aperçu que la publicité d'hier n'était pas tellement différente de celle d'aujourd'hui: le discours était sensiblement le même. L'image que l'on présentait de la femme en était une de faiblesse, de dépendance. Sauf pendant la période de guerre où l'on a demandé aux femmes de jouer un autre rôle, où on a présenté une image de la femme hardie, indispensable.

«Mais même là, c'est trompeur. L'imagerie publicitaire disait aux femmes qu'elles étaient essentielles à l'effort de guerre, mais en même temps, elle le faisait avec une pointe d'ironie, de dérision comme si on avait peur que les femmes prennent trop de pouvoir à cause de l'importance de leur travail».

Ainsi, par exemple, pour annoncer les timbres d'épargne de guerre, on montre une femme qui, du haut d'un tout petit avion, lance une bombe et l'on écrit en exergue: Mme Morin bombarde Berlin! Et cette autre annonce qui fait dire à une femme: «La seule chose que je connaisse qui ressemble à un obus, c'est mon rouge à lèvres».

Quand on est le moindrement féministe, il n'en faut pas tant pour piquer la curiosité. Les deux chercheuses ont donc décidé d'élargir le cadre de leur projet et de se lancer sur le sentier de la guerre. Pour le faire, elles ont interviewé une cinquantaines de Québécoises qui toutes, à leur manière, ont fait la guerre qu'elles aient été ménagères, bénévoles, ouvrières, soldates ou infirmières militaires, des femmes qui aujourd'hui ont entre 57 et 89 ans.



«Nous avons choisi de raconter la vie de ces femmes en juxtaposant les politiques gouvernementales et leurs répercussions dans la vie privée, en entremêlant les anecdotes qui nous ont amusées et les drames qui nous ont touchées parce que nous croyons que l'histoire prend son véritable sens dans la vie de tous les jours».

Pour certaines, la guerre a été une exhaltante histoire d'amour... et puis, quand on a 20 ans, c'est excitant de sortir avec des militaires. Pour d'autres, ça été un désastre qui a marqué toute leur vie. C'est le cas de cette femme dont le mari, père de deux jeunes enfants, s'est enrôlé dans l'armée à 40 ans: il avait toujours rêvé de faire le tour du monde... il a été envoyé outremer, mais il est revenu malade et pendant 25 ans, elle l'a soigné. Pour elle, la guerre a été le début de la misère.

Si pour un grand nombre, ça été «de la poêle à frire à la ligne de feu», pour d'autres, ça été «de la ligne de feu à la poêle à frire» puisqu'une fois la guerre terminée, cela signifiait la fin d'un métier, celui d'infirmière ou de soldate, pour fonder un foyer.

Suite à la page 40

Pourquoi les États généraux du théâtre?

par Robert Lévesque

IL n'aura fallu que trois mois de consultations et de réflexion pour que le ministre de la culture du gouvernement socialiste français, Jack Lang, jette les bases d'une politique théâtrale qui va remettre à flot le théâtre en augmentant le taux d'accroissement de son budget, en répartissant 60% de ces crédits vers l'action théâtrale décentralisée, notamment aux jeunes compagnies, et en encourageant les expressions culturelles autonomes. De quoi faire rêver les pratiquants du théâtre au Québec qui, eux, attendent depuis toujours une politique théâtrale.

Las de faire le pied de grue, désabusés de jouer le jeu de la subvention qu'on finit par arracher au bout d'un dédale bureaucratique, et qu'on se trouve bien souvent à soustraire à une autre troupe dont les lobbyistes sont moins expérimentés, les gens de théâtre ont décidé de tenir leurs premiers États généraux du théâtre professionnel pour «exiger des politiques culturelles claires et cohérentes, des conditions de travail décentes et des regroupements conformes à l'évolution de la réalité théâtrale québécoise».

Durant quatre jours, du 6 au 9 novembre, «tous ceux et celles qui, à l'aide de leur imaginaire et de leurs mains, créent le théâtre d'ici et essaient tant bien que mal d'«en vivre» sont invités à élaborer en ateliers les lignes de force de cette politique théâtrale que le milieu réclame depuis qu'il existe.

Soixante pour cent des gens de théâtre au Québec gagnent moins de $5,000 par année. Le chiffre, que me soulignent Pierre MacDuff et Christiane Raymond du comité organisateur de ces Etats généraux, est éloquent. Pourtant il existe au Québec, et de plus en plus, un public de théâtre. En 79, près de 2 millions de spectateurs ont fréquenté les différentes salles, grandes compagnies ou petits théâtres, et cela sans compter les théâtres d'été. Cette explosion du public n'a pas semblé sensibiliser les responsables culturels du gouvernement québécois qui assistent présentement, silencieux, à l'effondrement financier de la grande majorité des troupes dont les subventions sont franchement, de l'avis de tous, insuffisantes. Le budget alloué au théâtre par le gouvernement québécois équivaut à 0,017% du budget national.

Ce qui fait que les compagnies de théâtre, des plus importantes aux plus marginales, ne peuvent plus envisager de monter un théâtre autre que modeste, parfois indigent. Plus de Shakespeare évidemment. Mais ce qui est plus grave peut-être, plus de création québécoise qui ne soit limitée par toutes sortes de contingences matérielles. D'où la tendance de monter des pièces qui ont fait leurs preuves ailleurs, plus faciles, moins progressistes souvent, mais qui assureront une fréquentation du guichet. On le voit, il s'agit d'un drame culturel où se trouve pratiquement bloquée toute possibilité d'une création théâtrale nationale. Un beau cas pour cet Institut de recherche sur la culture que le Parti Québécois a créé.

Le théâtre est le talon d'Achille des bonnes intentions culturelles du gouvernement Lévesque. Rien n'a été fait, affirment Pierre McDuff et la comédienne Christiane Raymond. «C'est un problème politique. Jamais les gouvernements québécois n'ont considéré le théâtre comme un art vivant, jamais ils n'ont réalisé son importance, et le PQ encore moins, ce qui est décevant pour ceux qui l'ont porté au pouvoir et parmi lesquels se retrouve l'ensemble du milieu théâtral».

Pierre McDuff continue sur sa lancée: «Le gouvernement péquiste est en fait le pire des gouvernements envers le théâtre. Il n'a fait, depuis 76, qu'encourager la culture passéiste, l'art mort, le patrimoine, et jamais il n'a pu être sensibilisé à la dimension culturelle vivante, effervescente, du théâtre québécois. On pensait trouver des sensibilités à cet égard au PQ, et l'on n'a rencontré que de petits gérants».

L'accusation est sans détours. Mais elle correspond au sentiment généralisé dans le milieu théâtral où, à chaque année, on voit une troupe fermer boutique. La plus récente à se décourager, la troupe de La Rallonge, avait huit ans d'existence et des dizaines de productions originales dans ses malles. Pour une raison non expliquée, les Affaires culturelles ont tout simplement annoncé que la Rallonge n'avait plus droit à sa subvention annuelle. Même chose pour l'Organisation O, l'an passé.

Un des aspects de la politique théâtrale actuelle à Québec qui démontre, selon Pierre McDuff, le manque de bonne volonté de la part du ministère des Affaires culturelles, c'est la stagnation du budget. «Vous ne pouvez pas donner $2,000 à une troupe à chaque année durant dix ans. Ses besoins augmentent. Ce qui fait que la troupe, à un moment donné, étouffe, disparaît, et c'est le théâtre québécois qui en souffre. Tout est toujours à recommencer. Et le théâtre national demeure toujours au stade des vagissements».

Il en va de même pour les grandes compagnies qui ne peuvent plus se lancer dans des initiatives autres que sûres au plan financier. Au TNM, par exemple, la saison actuelle n'offre du travail qu'à 24 comédiens, alors qu'on a déjà connu des saisons où plus de soixante comédiens y étaient engagés. On coupe dans les budgets de décors, de costumes. Les cinq millions, que totalisent les subventions d'Ottawa, Québec et Montréal, ne suffisent nettement plus. Pour Pierre McDuff, qui consulte le milieu depuis deux ans, le budget alloué au théâtre québécois doit, au moins, être doublé.

C'est évidemment cette augmentation des subventions qui fera l'objet d'une des principales revendications qui ressortiront des assises du théâtre professionnel dont les ateliers auront lieu à l'École nationale de théâtre et la plénière à la salle Port-Royal le 9 novembre. Mais aussi, le comité organisateur espère bien qu'il en sortira la formation d'un Conseil québécois du théâtre, un organisme autonome et à but non lucratif, où toutes les disciplines du théâtre seront représentées, et qui prendra la défense des intérêts autant culturels qu'économiques de la profession dramatique.

Ces États généraux du théâtre professionnel sont un précédent. Le 3 février 1980, 300 pratiquants du théâtre, venant du Rideau-Vert jusqu'au Théâtre de quartier, se réunissaient et décidaient du coup d'envoi à donner à ce premier regroupement collectif dans l'histoire du théâtre au Québec. En moins de deux ans, une équipe a fait le tour des régions, consulté toutes les troupes existantes chez ceux dont le théâtre est un gagne-pain, établi une base de discussion qui sera soumise à l'ensemble de la profession, et le milieu théâtral québécois est sans doute maintenant prêt à interpeller le gouvernement avec un cri de ralliement que connait bien le premier ministre: c'est le temps que ça change!

SIMPLES SOLDATES...

par ANDRÉE FERRETTI

«JE ne cherche pas, je trouve», a dit, un jour, Picasso. Comment exprimer mieux la joie sauvage de la découverte, cette joie de trouver soudain ce qu'on ne cherchait pas, mais de comprendre en le trouvant que c'est ce qu'on cherchait, cette joie de s'y retrouver en trouvant.

Geneviève Auger et Raymonde Lamothe nous donnent l'impression d'avoir éprouvé avec force un sentiment de cette nature en découvrant peu à peu, au fil d'une recherche d'abord orientée par une autre hypothèse, la matière d'un ouvrage sur la vie quotidienne des Québécoises pendant la dernière guerre mondiale. On les suit avec d'autant plus de plaisir qu'on sent à chaque page combien elles se sont enthousiasmées à l'idée de nous donner à voir ce qui a éclaté à leurs yeux dans chaque archive dépouillée: les formes de manipulation spécifique des Québécoises en ce temps de guerre.

Et elles nous offrent en effet un très beaux livre (1). D'abord à regarder. En commençant par la page-couverture qui, à l'égal du titre, révèle d'emblée et avec humour un contenu qui s'avère un formidable coup de boutoir aux discours démagogiques de l'État canadien dans cette histoire et, au-delà, à ses politiques toutes dévouées au service des intérêts capitalistes anglo-saxons. Presqu'un livre d'images qui se laisse comprendre juste à se laisser feuilleter tellement les illustrations qui abondent à chaque page dévoilent clairement l'idéologie dominante véhiculée tant par le gouvernement fédéral que par les entreprises privées et dont la propagande envahit au même moment stratégique toutes les formes d'information et tous les moyens de communication. Leur message est simple et a toujours pour objectif d'inciter les Québécoises à participer à l'effort de guerre, en leur faisant croire qu'elles vivent, ne serait-ce qu'en achetant des bonds de la victoire, directement en prise sur le cours des événements dont l'issue, par conséquent, dépend d'elles.

Et les Québécoises qui, pourtant, se sont en très grande majorité opposées à la conscription s'y laissent prendre. D'autant plus facilement qu'il se trouve toujours une Canadienne-française pour accepter d'être nommée adjointe de la directrice en chef, toujours une anglophone, des divers mouvements féminins de mobilisation. Mobilisation en tant que ménagères pour lutter contre l'inflation, pour se faire rembourser leur monnaie en timbres d'épargne de guerre, pour la conservation et la récupération de tous les objets pouvant servir à l'industrie de guerre, pour l'épargne et, même, pour la restriction de la consommation de nourriture afin d'augmenter la quantité de nos envois outre-mer. Par exemple, on pouvait lire dans *La Presse* du 30 juillet 1941 un encouragement de l'Office du bacon à manger moins de porc «pour que nous puissions être en mesure de répondre à la demande du ministère anglais des vivres, qui désire recevoir une plus grande quantité de notre bacon». Mobilisation des jeunes filles et des femmes mariées sans enfants pour le service militaire, ici, et pour le service actif, en Europe. Mobilisation, surtout, de toutes les catégories de femmes pour le travail directement utile à l'industrie de guerre. Et, pourtant, même en ce temps de pénurie de main-d'oeuvre masculine et d'inflation d'emplois, on ne reconnait aux femmes le plein droit d'exercer un métier traditionnellement réservé aux hommes que lorsque ceux-ci ne peuvent vraiment pas occuper la place. On prend par ailleurs bien soin de rappeler à celles qui l'oublieraient le caractère provisoire de la situation, étant bien entendu que la place d'une femme est au foyer.

Il ressort de ce livre, d'une manière d'autant plus probante que les auteurs s'abstiennent de tous commentaires, de toutes analyses et de toutes critiques tendant à légitimer leur hypothèse, qu'elles se limitent, au contraire, à nous présenter des témoignages et des documents tous puisés dans les archives publiques du Canada et les journaux et revues de l'époque, que quelle que soit la situation, les femmes sont toujours subordonnées aux hommes, sous les hommes (honni soit qui mal y pense) c'est-à-dire qu'elles sont reléguées à des zones secondaires de l'organisation sociale. En temps de guerre comme en temps de paix, elles ne sont toujours que de simples soldates qu'on mobilise ou démobilise à volonté, selon les besoins de l'heure.

Il ressort également que dans le rapport des forces qui existent entre le Canada et le Québec, dans le système actuel, le peuple québécois sera toujours appelé à faire la guerre des autres et à y servir surtout comme cheap labor et chair à canon.

On ne peut tirer de ces faits que la conclusion qu'en dégagent elles-mêmes Geneviève Auger et Raymonde Lamothe. Parlant des femmes qui ont vécu la dernière guerre et qui ont accepté d'en témoigner pour elles, elles disent: «Elles nous ont convaincues que c'est en temps de paix que nous pouvons identifier nos véritables ennemis, ceux qui de tous temps et de tous côtés, bâtissent leur pouvoir sur le dos de la majorité. C'est en temps de paix qu'il faut faire la guerre à la guerre.»

(1) *De la poêle à frire à la ligne de feu*, Geneviève Auger et Raymonde Lamothe, éd. Boréal Express, Montréal, 1981, 232 pages.

Knut Hamsun

Grandeurs et misères d'un génie

par MARIO PELLETIER

Knut Hamsun, *Benoni; Rosa; Sous l'étoile d'automne; Un vagabond joue en sourdine; La Dernière Joie*, et *Sur les sentiers où l'herbe repousse*, tous édités par Calmann-Lévy.

IL y a des fascinations dangereuses. Surtout quand elles viennent de pôles d'énergie démesurés. Et qu'est-ce que le génie, sinon un champ magnétique irrésistible? Ainsi en est-il de Knut Hamsun, prix Nobel 1920, le plus grand romancier que la Norvège ait produit. Écrivain coulé dans le granit du Nord et, dans une certaine mesure, proche de la sensibilité québécoise comme bien des Scandinaves, il a créé des personnages animés d'une vie puissante et sauvage, des mystiques du retour à la nature. Mais quand, à quatre-vingt ans passés, il se met à chanter les louanges de Hitler et devient collaborateur du régime pro-nazi de Quisling, en Norvège, quelque chose ne tourne plus rond. Bien sûr, maints rêveurs et assoiffés de pouvoir ont admiré Hitler, de près ou de loin, mais Hamsun constitue un cas très particulier. Il ne s'en est jamais repenti, comme le montre *Sur les sentiers où l'herbe repousse*, son dernier livre qu'il a publié en guise d'autojustification et qui a paru pour la première fois en français cette année, près de trente ans après sa mort (en 1952). Les explications, il faut aller les chercher dans sa vie et dans son oeuvre.

Fils de paysans pauvres, formé directement par un oncle pasteur qui en fait son valet et secrétaire à neuf ans, Knut Hamsun (de son vrai nom Pedersen) quitte son Nordland natal à quinze ans pour chercher du travail. Acculé à la famine, il émigre aux États-Unis où il connaît, de travailleur agricole à receveur de tramway, trente-six métiers, trente-six misères. Il revient en Norvège frapper à la porte des éditeurs, mais en vain. Il vit des temps difficiles, retourne en Amérique, revient dans son pays. Il décide alors de narrer son infortune dans un livre qu'il intitule tout simplement *La Faim*. L'ouvrage paraît en 1890 (Hamsun a trente ans), et c'est le décollage. On le compare tout de go à Nietzsche, on l'encense, on le porte aux nues.



Knut Hamsun, au début de sa carrière.

Dès 1895, Octave Mirbeau parlera de «cet admirable et rare artiste, à la simple image de qui j'ai vu briller la flamme du génie». André Gide n'en sera pas moins élogieux pour *La Faim*, qu'il tient pour un chef-d'oeuvre. «Ah! s'écrie-t-il, combien toute notre littérature paraît, auprès d'un tel livre, raisonnable».

Le paria consacré génie

Le paria d'hier est consacré génie littéraire, mais il n'en gardera pas moins une intransigeance farouche. Toute son oeuvre, qui sera abondante, Hamsun la vouera à vilipender une société industrielle, dont il a éprouvé dans sa chair les pires aspects. La ville devient l'objet d'exécration par excellence. Ses héros la fuient ou, quand ils s'y frottent trop, ils en reviennent dépravés irrémédiablement. Ainsi l'illustre un diptyque datant du début du siècle et qu'on vient de traduire en français: *Benoni* et *Rosa*. Ces deux romans que Hamsun situe dans son rude pays du Nordland sont centrés sur l'ascension sociale de Benoni Hartvigsen, un garçon fruste mais astucieux qui de facteur deviendra un riche industriel en s'associant au puissant Mack de Sirilund. Mais Benoni-la-Poste essuie d'abord un échec en voulant épouser Rosa, la fille du pasteur. Celle-ci lui préfère un ami d'enfance, l'avocat Arentsen, qui revient dans son pays après plusieurs années d'études en ville. Les gens sont d'abord éblouis par ce plaideur retors, qui tâche de capitaliser sur les chicanes de clôture. Mais le succès de Nikolai Arentsen ne dure qu'une saison, celle des procès. Comme il ne gagne pas ses causes aussi vite qu'il le laissait croire, on commence à se détourner de lui. Une réprimande des autorités judiciaires précipite sa déchéance. Il se met à boire, à flâner et à quereller sa femme, la douce Rosa qu'il a ravie de justesse à Benoni. L'auteur souligne: «... il était davantage perdu intérieurement, plein de méchanceté, manquant à sa parole, féru de calembours et paresseux. La vie de la ville avait fait de ce garçon de la campagne un pauvre diable». Pendant ce temps, Benoni, l'homme de la campagne, prospère. Après avoir surmonté sa déception amoureuse, il fait fortune d'un coup en revendant un terrain argentifère qu'il a obtenu à peu de frais. Le vent souffle de son côté. Rosa, que son mari a quittée et qui a gardé du sentiment pour Benoni, est entraînée mi-réticente, mi-consentante vers le nouveau riche. Mais elle acceptera de devenir son épouse seulement après que son ex-mari, revenu furtivement, se sera jeté à la mer devant plusieurs témoins effarés.

Autour de cette trame principale, courent plusieurs thèmes que les divers personnages développent au fil de leurs histoires. D'abord, «l'amour est cruel» (leitmotiv qui jalonne *Rosa*), puisqu'il ne cesse de meurtrir les coeurs, de décevoir les rêves de l'étudiant Parelius, amoureux secret et sans espoir de Rosa; de la baronne Edvarda, qui essaie avec des frénésies wagnériennes de retrouver l'amour primitif qu'elle a vécu jadis avec Glahn (le héros d'un roman précédent, *Pan*); de Rosa, qui assiste à la déchéance de son mari et marche sur son orgueil pour refaire sa vie avec un Benoni triomphant; d'Ole Menneske, qui entraîne sa femme dans un naufrage parce qu'elle le trompe. Tous ces personnages, et c'est là une constante hamsunienne, vivent en symbiose passionnée avec la nature: du gardien de phare, qui poursuit un détachement renfrogné face à l'immensité orageuse de la mer, jusqu'au Lapon Gilbert, qui vénère ses idoles de bois dans la forêt. Nous sommes à peu près à la latitude de l'Ungava, c'est-à-dire dans la région du soleil de minuit: des jours sans nuit où l'esprit se surexcite et, en contrepartie, des jours trop brefs où le rêve doit compenser la fermeture des horizons.

Le thème de la ville exécrée et de ses corruptions que Hamsun joue en sourdine dans *Benoni* et *Rosa*, il le reprend fortissimo dans une trilogie parue entre 1906 et 1912 et qui était jusqu'ici restée inaccessible au public francophone. «Me voici loin du vacarme et de la presse de la ville, des journaux et des gens, j'ai fui tout cela parce que, de nouveau, on m'appelait de la campagne et de la solitude dont je suis originaire.» Ainsi entre en scène, au début de *Sous l'étoile d'automne*, un narrateur vagabond que Hamsun a gratifié de son propre nom, Knut Pedersen, et dont on suivra les pérégrinations jusqu'à la fin du triptyque. Il va de ferme en ferme offrir ses services mais s'attache bientôt au domaine Falkenberg, séduit par la maîtresse des lieux. Cette jeune femme malheureuse en mariage, notre chemineau soupire après elle en secret, «ver de terre amoureux d'une étoile» comme le Ruy Blas de Victor Hugo. Mais ici tout se passe au coin d'un regard, au détour d'un mot, dans l'ambiguïté d'un geste. Cet amour vain, voué à une perpétuelle déception, oscille entre l'abnégation et le masochisme. Surtout lorsque notre héros est témoin et presque complice, dans *Un vagabond joue en sourdine*, des amours illicites de Mme Falkenberg. Comme par hasard, Hamsun situe cette dépravation en ville, la ville tentaculaire, qui est pour lui la source de tous les maux. Ici aussi l'amour est cruel, non seulement pour Knut mais pour Mme Falkenberg qui n'avait cédé à un autre que pour reconquérir son mari. La tragédie est toujours là, sous-jacente, appelée par une fatalité inéluctable. Une fatalité qui est d'abord lié au vieillissement des êtres et au pourrissement de toutes choses. Tout robuste et alerte qu'il soit demeuré à cinquante ans, Knut Pedersen est hanté par le vieil âge. Devant les désillusions de la vie sociale et de l'amour, qui en est le miroir ultime, il puise consolation dans la nature, source de calme, d'harmonie et de renouvellement perpétuel. Cet attachement est poussé jusqu'à une sorte de mysticisme, surtout lorsqu'il passe l'hiver en ermite dans une hutte rudimentaire, au commencement de *La Dernière Joie*. On a comparé souvent Hamsun à Dostoievsky. Ses personnages sont animés par les mêmes pulsions ténébreuses, les mêmes élans farouches vers la solitude alternant avec les mêmes aspirations mystiques à l'amour.

L'homme du Nord, proche de nous

Par-dessus tout, Hamsun est un homme du nord et c'est en cela qu'il est proche de nous. Sauf quelques différences de vernis social, on pourrait retrouver ses personnages tels quels en Abitibi, au Lac Saint-Jean ou sur la Côte-Nord. *Benoni*, par exemple, met en scène plusieurs personnages à la Vignault, des Jean du Sud et des Jack Monoloy, gens de mer et de forêt, gens d'espace à la mesure de leurs rêves. Et Rosa, la fille du Nordland, a beaucoup d'affinités avec Maria Chapdelaine. D'ailleurs Louis Hémon lui-même est un personnage hamsunien, frère du chemineau Knut et comme lui écrivain. Knut, ce «vagabond qui joue en sourdine», cet homme costaud, mystérieux et farouchement indépendant, n'est-ce pas le Survenant? Puis il va s'engager au flottage du bois, murmurant contre l'industrialisation, et c'est Menaud, ruminant de sauver sa patrie de l'emprise des industries étrangères. Mais nous tombons déjà dans d'autres analogies.

Hamsun a été profondément marqué par l'industrialisation rapide de la Norvège à la fin du 19e siècle, industrialisation coïncidant d'ailleurs avec une émancipation nationale, qui se traduisit par la rupture de l'union avec la Suède en 1905. Notons en passant que ce petit pays de deux millions d'habitants produisit alors, outre Hamsun, le dramaturge Ibsen, le compositeur Grieg, le peintre Munch et le dramaturge Bjornson, prix Nobel 1903. Hamsun joignit donc le mouvement de contestation de la société industrielle à la fin du siècle dernier, mais sans adopter aucune étiquette, socialiste ni autre. Roman après roman, il creusa son propre sillon pour aboutir, en 1912 avec *La Dernière Joie*, à une satire virulente du modernisme et de son cortège de phénomènes pour lui débilitants comme le journalisme, le tourisme, l'émancipation féminine, etc. C'était l'époque où on embouchait partout les trompettes du retour à la terre et aux valeurs traditionnelles: en France, avec les Barrès, les Péguy et les Maurras; ici avec le chanoine Groulx. Derrière ces nostalgies se profilaient cependant des ombres redoutables.

Un effet de la sénilité

Déjà très sympathique à la pensée allemande, proche des conceptions hautaines et délirantes de Nietzsche, Hamsun, dans l'entre-deux guerre, fut plus sensible qu'un autre à l'idéologie nazie. Mais la collaboration ouverte qu'il apporta au régime de Quisling, après l'invasion allemande de 1940, en surprit et déçut plusieurs. On voulut y voir l'effet de la sénilité, puisqu'il avait déjà dépassé 80 ans. Le panégyrique qu'il écrivit en mai 1945, après la mort du Führer, sembla folie pure. «Je ne suis pas digne, disait-il, de parler à voix haute d'Adolf Hitler, et sa vie et ses actes n'invitent à aucun attendrissement sentimental. Ce fut un guerrier, qui fit la guerre pour l'humanité, et un annonciateur de l'Évangile de Justice pour toutes les nations. Ce fut un réformateur du plus haut rang, et son destin historique fut tel qu'il vécut dans une époque d'une cruauté sans exemple, qui finalement l'abattit. C'est ainsi que les Européens de l'Ouest doivent voir Adolf Hitler, et nous autres, ses disciples, nous courbons maintenant la tête devant sa mort.» Cette déclaration intempestive eut l'effet qu'on pense; quelques semaines plus tard, le vieil écrivain et sa femme étaient assignés à résidence avant d'être amenés dans des établissements de santé. Pour couvrir le scandale, on fit courir le bruit que Hamsun avait perdu la raison. Or c'était loin d'être le cas, comme le prouve *Sur les sentiers où l'herbe repousse*, un livre composé à partir des notes qu'il rédigea durant sa vie de reclus forcé. On retrouve en fait le meilleur du génie de Hamsun — «ce livre est une manière de miracle», clamera Sigurd Hoel — dans ces pages où, trimballé d'asiles psychiâtriques en foyers de vieillards, l'écrivain donne toute son attention à la nature qui l'entoure, y puisant le sujet de ses réflexions et de ses contemplations; narrant de fugaces rencontres au cours de ses longues promenades en montagne et de ses fugues occasionnelles, mais avec une fine ironie, un détachement qui pourrait être sublime s'il ne recouvrait une réalité plus gênante. En fait, l'octogénaire manie magistralement l'art d'escamoter le morceau, de passer à côté du principal. Quand il mentionne au passage qu'il vient d'apprendre par les journaux «pour la première fois, les actes scandaleux des Allemands dans notre pays», on attend davantage mais on reste sur sa faim. Aucune lueur de contrition. Il continue obstinément à s'en tenir à son pénible quotidien d'assigné à résidence. Il mentionne seulement pour sa défense qu'il est intervenu souvent auprès des autorités allemandes pour plusieurs de ses compatriotes arrêtés, qu'il n'a jamais été antisémite, et c'est vrai. Il a agi, dit-il, par patriotisme, croyant que l'association avec l'Allemagne vaudrait à la Norvège une haute place parmi les pays germaniques d'Europe. Son traducteur, Régis Boyer, essaie pour sa part d'expliquer l'option nazie de Hamsun par la fascination qu'il avait pour l'époque héroïque des Vikings, notamment le XIIIe siècle, le fameux «Storhetstid», siècle par excellence de la grandeur norvégienne. Il parle d'une mystique de la force et de l'énergie primitive, qui avait particulièrement séduit Hamsun dans l'idéologie nazie. Cette séduction, il n'a jamais voulu la renier, comme en témoigne son dernier livre. En le lisant, qui ne serait pris de sympathie pour ce vieillard sourd, atteint d'artériosclérose et en butte à la persécution publique mais qui trouve encore les ressources intérieures pour se préoccuper d'un arbre ou du plus humble passant? En soi, c'est un très beau livre. Mais il faut le refermer avec la pleine conscience de l'artifice. Knut Hamsun est un écrivain fascinant, et, comme pour tous les génies, il faut savoir en distinguer l'ivraie du bon grain. Car nul talent ne saurait absoudre l'aveuglement.

Les adieux à Marie Uguay

C'est mardi le 3 novembre que se réuniront les parents et amis de Marie Uguay pour les derniers adieux à la poète décédée lundi dernier à l'âge de 26 ans.

La cérémonie se fera simplement, à 14 heures mardi, à l'Ile Perrot Village, en l'église Sainte-Jeanne-de-Chantal. Tous les amis de Marie Uguay sont invités à se joindre à la famille pour cette cérémonie qui sera présidée par le curé Jean-Guy Primeau.

Alain ROBBE-GRILLET au QUÉBEC



Conférences

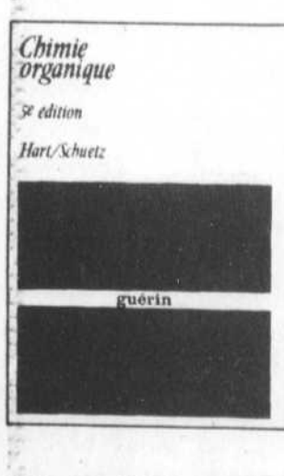
"Le nouveau roman et le nouveau cinéma"

à Québec:
mercredi, 4 novembre à 20 h
Institut Canadien (succ. Saint-Jean-Baptiste)
755, rue Saint-Jean

à Montréal:
jeudi, 5 novembre à 20 h
Université du Québec
Pavillon Hubert-Aquin salle AM-050

M. Alain Robbe-Grillet a publié récemment aux Éditions de Minuit: ***"Djinn**, un trou rouge entre les pavés disjoints."*

guérin
l'éditeur qui édite
Chimie organique
23,5 cm x 15,5 cm
419 p. (cartonné)
12,95$ Cégep
Le présent manuel est destiné aux étudiants qui ont besoin de certaines connaissances en chimie organique mais qui n'entendent pas faire carrière dans le domaine de la chimie. Leurs intérêts peuvent être axés sur l'agriculture, le nursing, l'écologie humaine, la médecine, l'art dentaire et la pharmacie. Souvent, après ce cours, les étudiants optent pour un cours de biochimie, et ont un vif intérêt pour la chimie des systèmes biologiques. Par conséquent, l'accent a été mis sur ces aspects de la chimie organique qui ont une certaine pertinence pour la biochimie.

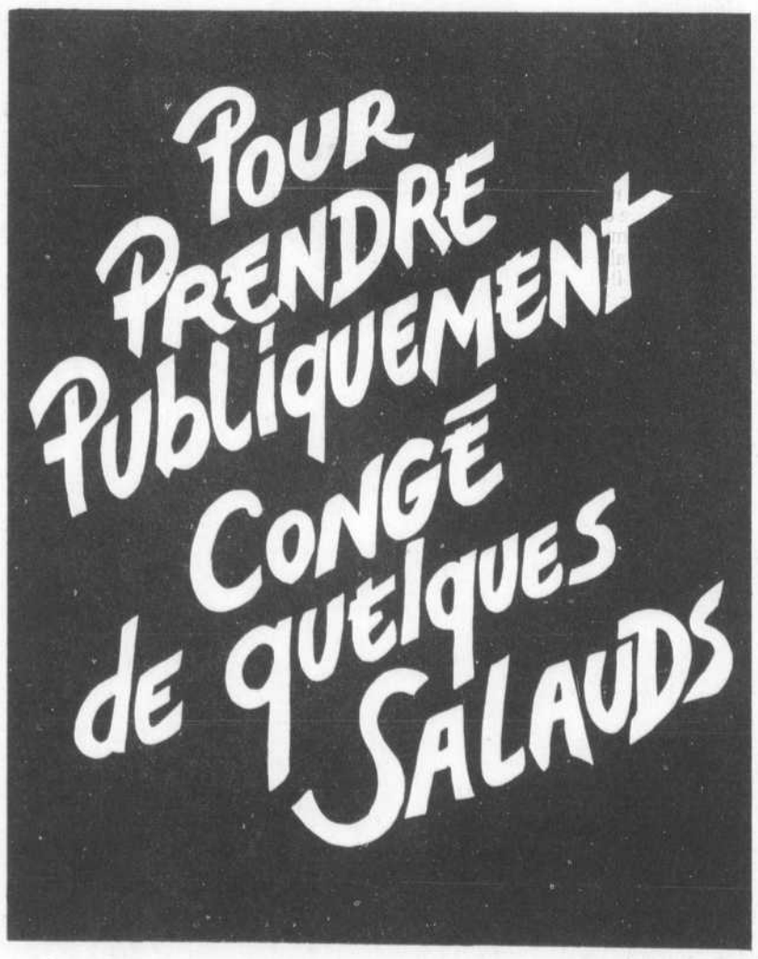


En vente dans toutes les librairies
guérin éditeur limitée
4574 rue SAINT-DENIS
MONTRÉAL H2J 2L3
TÉL.: (514) 842-3481

En vente dans toutes les librairies

4560 rue Saint-Denis, Montréal, Québec, Tél.: (514) 849-1112
Station Métro-Longueuil, Longueuil, Québec, Tél.: (514) 677-6525
168 est, rue Sainte-Catherine, Montréal, Québec, Tél.: (514) 861-5647
4440 rue Saint-Denis, Montréal, Québec, Tél.: (514) 843-6241

MARCEL RIOUX



Les débats qui entourent l'après Référendum et la «patriation» de la Constitution font le sujet de ce petit traité de salauderie appliquée.

Marcel Rioux n'a jamais cru que son métier de sociologue exclut l'engagement politique et l'humour. Bien au contraire!

80 p. — $5.00

L'HEXAGONE



DE LA POÊLE À FRIRE À LA LIGNE DE FEU

LA VIE QUOTIDIENNE DES QUÉBÉCOISES PENDANT LA DEUXIÈME GUERRE MONDIALE

par Geneviève Auger et Raymonde Lamothe

Ménagères, bénévoles, ouvrières, infirmières ou soldates, les Québécoises ont fait largement leur part dans l'effort de guerre. Un épisode crucial de l'histoire des femmes enfin raconté avec maîtrise et sensibilité

Livre grand format, abondamment illustré. En vente dans toutes les librairies à $18.50.

Boréal EXPRESS

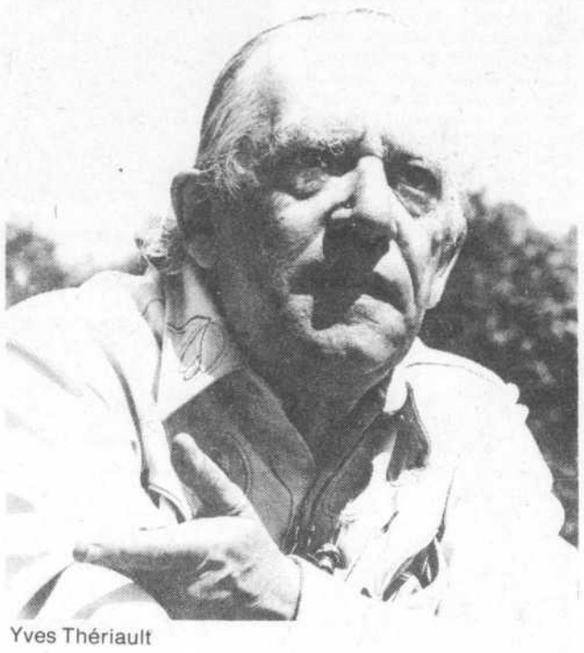
Yves Thériault

Des contes au ras de la vie

par Noël Audet

La Femme Anna et autres contes, Yves Thériault, préface de Victor-Lévy Beaulieu, VLB éditeur, Montréal, 1981, 321 pages.

DANS l'importante préface qu'il consacre à l'oeuvre de Thériault et à ce recueil de contes en particulier, Victor-Lévy Beaulieu rend un hommage bien mérité à un auteur qui a marqué la littérature québécoise et continue de produire des livres bon an mal an. Yves Thériault y est présenté, «Pour saluer un géant», comme cet amoureux des mots qu'il a toujours été, sensible à leur poids, à leur son et à l'étrangeté de leur présence sur la page. Pour écrire un conte, il lui suffit parfois de partir d'un titre, ou d'un mot qui lui parle à l'oreille, et le conte se déploie «naturellement» selon les deux versants du langage et de la réalité vivante. Il a écrit ainsi des milliers de contes,



Yves Thériault

encore inédits, dont les éditions VLB publient ici un premier recueil fort intéressant. L'auteur de la préface en profite d'ailleurs pour dénoncer «les dénigreurs complaisants d'Yves Thériault (qui) seront enfin capables de se représenter ce qu'est l'imagination et ce qu'elle peut faire quand celui qui la détient a le courage de son écriture» (p. 37). C'est une précaution plus ou moins utile, puisque l'oeuvre de Thériault se défend fort bien toute seule.

En effet, dans ce recueil comme dans ses autres oeuvres, Yves Thériault montre son grand talent de conteur, aux voix multiples, à l'imagination toujours nouvelle. Il connaît d'instinct la technique du conte qui tient beaucoup dans la concision du récit, le raccourci non pas dans les choses évoquées mais dans la langue qui en parle, enfin et surtout cette façon de suspendre le sens principal jusqu'au dernier paragraphe, qui tout à coup le transfigure. Il en est ainsi de plusieurs contes, notamment dans «La femme Anna», dont la mémoire aurait vite été oubliée n'eût été ce vol dont elle fut victime au lendemain de sa mort. Tout au long du conte, cet étrange vol était justement raconté à la fois pour lui-même, pour le plaisir de raconter, et en même temps pour produire un autre sens qui ne se révélera qu'à la dernière ligne: le vol permet à la morte d'être consacrée par la légende, ce qui la portera dans toutes les mémoires.

De même l'admirable petit conte de deux pages et demie intitulé «Le secret de Justine», qui décrit un couple: lui, peu bavard, «Il ne dit que l'utile, pointant du doigt ou du mot, et que cela suffise.» (p. 145), elle portant son secret et affrontant jour après jour le silence de l'autre. Et Thériault ajoute: «Le temps se vécut», c'est-à-dire que l'on se situe bien après le mariage. On s'attendrait alors à toute révélation sauf à celle que choisit le narrateur, d'autant plus qu'il note encore: «Justine sentait s'accroître en elle le poids de son secret», et quand le lecteur imagine par exemple la plus terrible maladie, le conte se dénoue sur la dernière réplique: «Je t'aime...» dit-elle. De petites touches à peine visibles parsèment le texte, puis les derniers mots font tout basculer; c'est en fin de course que le tableau s'éclaire d'une lumière nouvelle et subite. On a envie de relire pour comprendre comment s'est construit le piège, comment on a été mené par la main jusqu'à cette surprise. On relit et ça fonctionne toujours. Voilà, en partie du moins, l'art du conte tel que pratiqué par Yves Thériault.

Tous les contes, bien sûr, n'atteignent pas cette perfection formelle. Il arrive quelquefois à l'auteur de rajouter des commentaires ou d'expliquer ses miracles, comme dans «Denis le boiteux» (p. 77-82) où la dernière page réduit le conte, de merveilleux qu'il était, à une histoire de ruse médicale. Mais c'est là l'autre versant de la personnalité du conteur qui ne donne pas facilement dans le merveilleux tout court, préférant le débusquer dans la réalité même la plus banale.

Les thèmes également sont bien toujours de Thériault: ces amours peu bavardes, collées à la nature et charriant quand même tout un arrière-plan culturel ou mythique; ces personnages typiques, avaricieux ou têtes brûlées, ces vieux roués, ces femmes belles à faire commettre des bêtises; ces règlements de compte amoureux exécutés froidement comme sous la dictée du destin; ces fatalités tragiques d'où la mesquinerie est exclue.

Et la langue d'Yves Thériault s'adapte chaque fois à son objet, bien qu'elle se situe la plupart du temps du côté de la langue parlée, et fort heureusement en ce qui concerne les contes. C'est une langue alerte, pleine d'images concrètes et de surprises métaphoriques. Ainsi la nouvelle de la mort d'Anna se répand littéralement comme une traînée de poudre «que l'on a semée sur le chemin, et à laquelle on a mis le feu...» Et «en passant à la cabane de la femme Anna, (deux hommes) s'étaient arrêtés, soi-disant pour boire un coup d'eau, mais surtout pour voir la femme, qui était belle et jeune d'oeil! / Alors ils l'avaient trouvée morte» (p. 41).

C'est une langue d'artiste, produisant l'effet poétique qui convient, une langue très belle qui fait vite oublier les quelques subjonctifs superflus: «après qu'Hélène (...) en tournât le bouton» (p. 189), ou quelques tours syntaxiques particuliers: «Céline avait Jean-Marcel et vécu avec lui...» (p. 177); «Puis il retourna aussi vite où il était venu» (p. 106) au lieu de «aussi vite d'où il était...» Ce sont là des broutilles que je mets au compte de l'éditeur, qui aurait pu facilement repérer et corriger ces quatre ou cinq coquilles. Mais tout le reste du texte est parfaitement bien édité et présenté dans des caractères d'imprimerie qui en rendent la lecture agréable. Victor-Lévy Beaulieu a l'immense mérite d'avoir obtenu ces très beaux contes de Thériault et de les publier.

Le prix Esso

Un miroir tourné au goût du jour

par Mario Pelletier

Miroir à deux visages, roman de Lise Blouin, éd. du Cercle du livre de France, Montréal, 1981, 165 pages.

LES prix littéraires nous donnent toujours de bonnes indications sur les goûts du moment, les thèmes à la mode et les façons de dire qui vont flatter le public dans le sens du poil. Le dernier prix Esso du Cercle du Livre de France, accordé cette semaine à Lise Blouin pour son *Miroir à deux visages* (un titre poncif, qui renvoie à beaucoup d'autres), ne déroge pas à la règle. Ce premier roman n'est pas sans qualités, il est même assez habilement tourné pour accrocher le lecteur, avec la dose qu'il faut de cris et de larmes; mais allons-vois de quoi il retourne.

Une femme entend crier une autre femme, un soir, dans un parc déserté, elle court vers elle et c'est parti. Diane va se retrouver bientôt forcée d'héberger cette femme en détresse et sa petite fille de quatre ans. En fait, elle ressent une forte attirance pour cette Fannie révoltée, dont elle va apprendre peu à



Lise Blouin

peu qu'elle est en rupture de ménage avec un médecin aussi morne que la pluie et qui, en outre, ne baise qu'avec condom interposé. On est hygiénique ou on ne l'est pas. Cette petite manie n'étant cependant pas du genre à favoriser les naissances, le couple a dû adopter une petite fille, Valentine. Et c'est avec elle qu'elle trouve refuge chez Diane, pour un temps seulement, car elle est en rupture de ban avec la société entière et elle craint qu'on ne vienne à tout moment lui enlever sa fille. Elle s'enfuit donc à la campagne avec la petite Valentine, s'y sent de plus en plus dans une impasse et projette de se suicider avec l'enfant, la veille de Noël. Mais au moment ultime, dans une de ces interventions que la Providence nous ménage toujours, arrive le jeune Théo, les bras chargés de cadeaux. Il va prendre en charge pendant quelques jours une Fannie effondrée. Puis, au moment où celle-ci commence à reprendre pied, le service social vient lui reprendre son enfant pour le confier à un autre foyer. Nouveau drame et nouveau rebondissement. Cette fois, c'est Diane qui intervient. Elle a réussi à trouver le refuge de celle qu'elle considère désormais comme son amie et va mettre tout en branle et tout en jeu, y compris son poste d'assistante sociale et sa liaison avec André, pour que Fannie récupère son enfant. Elle y parviendra mais au prix d'efforts qui en raffermissant son amitié pour Fanny consommeront sa rupture avec un certain conformisme social, notamment celui qui lui imposait de toujours placer l'amour devant l'amitié.

Malgré certaines ficelles un peu grosses et des personnages souvent caricaturaux, ce petit roman ne manque pas de séduction; sa structure de dialogue entre le récit de Diane et le journal intime de Fannie est prenante et efficace. L'écriture est naturelle, directe et, sauf quelques naïvetés et incorrections, passe bien la rampe. D'autre part, l'auteur explore un thème encore peu fouillé: l'amitié féminine non lesbienne. C'est un sujet très actuel à une époque où bien des femmes seules cherchent à combler le vide affectif laissé par des hommes absents ou insuffisants. La présence mâle n'est guère reluisante dans le roman. On va de mari dégueulasse en amant égoïste et veule. À part Fannie et Diane, il faut le dire, la plupart des personnages ne sont que des pantins qui servent à ponctuer le récit. D'ailleurs Fannie elle-même est de nulle part, sans famille ni amie à l'horizon, toute enfermée dans sa conscience révoltée. Mais heureusement elle est l'épouse d'un médecin, et c'est ce qui lui permet sans doute de survivre des mois sans travailler, ou à peu près, et d'obtenir en règlement de divorce un pécule suffisant pour prendre le large, vers les quatorze soleils. En fin de compte, tout le monde décroche de cette «société de cul», Diane se laissant entraîner par Fannie vers des latitudes où tout est luxe, calme et volupté. C'est ce qu'on appelle l'envolée de la fin, le départ en avion et la vie pépère au coin de la plage remplaçant le «ils furent heureux et eurent de nombreux enfants».

On se prend à penser, en refermant ce *Miroir à deux visages*, aux critères qui inclinent les jurys des prix littéraires vers tel ou tel ouvrage. Ne cherche-t-on pas toujours le petit roman bien léché, qui plaira à coup sûr? Une oeuvre facile, sans profondeurs trop embêtantes, comme ce fut le cas de bien des prix du Cercle. Sait-on que ce prix a jadis dédaigné *Le Torrent* d'Anne Hébert et *L'Aquarium* de Jacques Godbout, entre autres? Le CLF n'est pas seul en cause, tous les prix littéraires sont comme ça. Pour un Proust ignoré, combien d'Yves Navarre couronnés! Mais les goûts du public et ceux des critiques sont souvent aux antipodes. Ah, les maudits critiques!

Notre sondage

Nous invitons nos lecteurs à participer à un sondage «littéraire» à l'occasion du prochain Salon du livre de Montréal. LE DEVOIR publiera en effet un supplément littéraire spécial, le samedi 21 novembre, qui portera sur la littérature québécoise des années 70.

LE DEVOIR invite donc, d'une part les écrivains (faisant ou non partie de l'Uneq), et d'Autre part le grand public, à répondre à la double question suivante: 1- Quel est l'écrivain/e québécois/e qui a le plus marqué notre littérature des années 70? 2- Quelle est l'oeuvre littéraire québécoise qui vous a le plus marqué/e durant les années 70?

Vos réponses doivent parvenir avant le 9 novembre aux soins de Jean Royer, Culture & Société, LE DEVOIR, 211, Saint-Sacrement, Montréal, H2X 1Y1.

Les résultats de ce sondage seront publiés dans le supplément littéraire du DEVOIR du samedi 21 novembre prochain.

Un nouveau roman d'Alan Paton

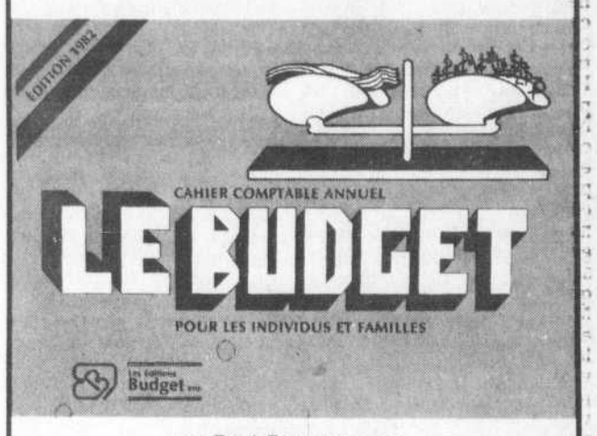
LE CAP (Reuter) — Le deuxième roman de l'écrivain sud-africain Alan Paton, qui avait atteint la célébrité il y a trente-trois ans avec son livre «Pleure, mon pays bien-aimé», est paru mardi.

Intitulé «Oui, mais votre pays est si beau» (Ah, But Your Land Is Beautiful), le livre traite des événements en Afrique du Sud entre 1952 et 1958. Il constitue le deuxième ouvrage d'un projet de trilogie qui devrait s'achever sur les émeutes de 1976.

Paton, soixante-dix-huit ans, a expliqué que le titre de son roman lui avait été suggéré par un commentaire fréquent des visiteurs en Afrique du Sud qui, tout en réprouvant l'apartheid, apprécient les beautés naturelles du pays.

LE CAHIER COMPTABLE LE PLUS COMPLET SUR LE BUDGET FAMILIAL

OFFREZ-LE EN CADEAU



par René Bergeron, c.g.a.

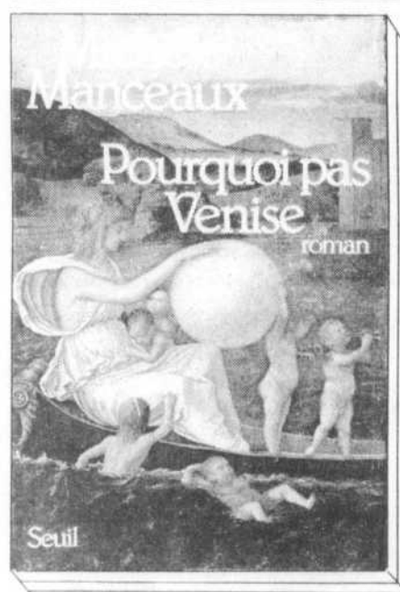
EN CES TEMPS DIFFICILES OÙ L'INFLATION GRÈVE LES REVENUS DE TOUT LE MONDE, CE CAHIER QU'IL SUFFIT DE REMPLIR HEBDOMADAIREMENT ET SELON LES INDICATIONS, VA VOUS PERMETTRE DE MIEUX ÉQUILIBRER VOTRE BUDGET, DE CONTRÔLER PLUS EFFICACEMENT VOS DÉPENSES ET, FINALEMENT DE SAVOIR OÙ VA VOTRE ARGENT.

PRIX: $10

☐ S.V.P. M'EXPÉDIER **LE BUDGET** IMMÉDIATEMENT

Les éditions Budget enr.
Case postale 277, succursale St-Martin
Laval, Qué. H7V 3P5

administration: 3225 — 6e Rue, Chomedey, Laval, Qué. H7V 1M7



Après "Grand reportage" Pourquoi pas un roman d'amour

"La voix de Michèle Manceaux, une fois entendue, ne s'oublie pas"
Monique Roy — LE DEVOIR

"Ce presque "livre-bleu" nous plonge dans cet inépuisable non-dit des mots d'amours qui se piègent et s'échappent dans d'incessants paradoxes".
Louise Vandelac — Le TEMPS FOU

252 pages — $17.15

Seuil

Les Quinze: des livres qui comptent

TOUT LE PORTRAIT DE SA MÈRE



Christine Latour
Collection prose entière
224 pages — $12.95

Les accoutumances acquises dans le cadre de l'histoire familiale masquent souvent les vrais visages et les vrais sentiments. Aurélie, jeune femme prise entre le souvenir tragique de sa mère et la vie grouillante d'une nouvelle génération d'enfants, sent le besoin de dégager, au fil du quotidien et à travers une vision tout impressionniste, ses traits personnels. Elle se fait en même temps peintre sensible d'une famille d'aujourd'hui.

Dans la même collection :

LA PREMIÈRE PERSONNE
Pierre Turgeon
PRIX DU GOUVERNEUR GÉNERAL — ROMAN 1980
160 pages — $8.95
« Il a fallu bien des années pour qu'un nouveau livre nous rappelle que Pierre Turgeon est un romancier estimable. »
Réginald Martel — La Presse

LA BELLE ÉPOUVANTE
Robert Lalonde
PRIX ROBERT-CLICHE 1981
160 pages — $8.00
« Un livre à lire lentement, à déguster, à méditer. »
Anne-Marie Aubin

En vente chez tous les bons libraires

CHRISTOPHE CARTIER DE LA NOISETTE DIT NOUNOURS



$13.95

UN MAGNIFIQUE CADEAU D' **ANTONINE MAILLET**
À SES LECTEURS DE TOUS ÂGES

Une grande oeuvre littéraire vivante et populaire
un conte poétique que toute la famille appréciera



ÉDITIONS LEMÉAC, 5111 AV. DUROCHER, MONTRÉAL. DIFFUSION: 273-2844
PAR LA POSTE: $1,00. FRAIS DE PORT, CARTES ACCEPTÉES: VISA, MASTER CHARGE

CULTURE ET SOCIÉTÉ / *littérature*

les carnets de Jean Ethier-Blais

QUI peut affirmer que l'abbé Groulx était antisémite? Ceux qui ne l'ont pas connu, sans doute, qui n'ont pas été ses élèves, qui n'ont pas lu ses livres. Ce que je sais, moi, qui l'ai fréquenté, qui ai eu l'honneur de l'entendre à l'Université, à qui il a prodigué, indigne que j'étais, les marques de sa dilection intellectuelle, c'est que, dans l'ordre de l'esprit, il fut un grand homme, parfaitement hors du commun, un génie si l'on veut, et que, dans l'ordre moral, je le considère comme un saint, au sens où Vivekanada est un saint, ou est un Saint le Père Teilhard de Chardin; être hautement spiritualisé, qui ne vit, en dernière analyse, que pour les idées et par elles. Mais l'abbé Groulx était aussi un historien, et, qui plus est, un homme engagé dans l'action. Cet historien avait une âme. Il a donc parlé à ses contemporains le langage de son temps. Pendant des années, ses ennemis (qui, comme par hasard, furent et sont toujours les adversaires du déroulement organique de notre histoire) l'ont accusé de racisme, sous prétexte que, comme Louis Hémon et tant d'autres, il utilisait l'expression «race canadienne-française». L'usage est vieilli, mais il nous venait tout droit du passé. Les Canadiens-Français de cette époque l'employaient sans se poser de questions; faut-il en conclure que nos ancêtres étaient tous, comme Monsieur Jourdain avec la prose, des racistes sans le savoir? Il est vrai que, pour beaucoup de gens, nous sommes congénitalement racistes. Les Allemands ont assassiné des millions de Tziganes, de Polonais et de Juifs pour des motifs d'origine raciale. Les bourreaux ne se cachaient pas. Dira-t-on que les Allemands nos contemporains sont des racistes? Bien sûr que non. Mais l'Allemagne est une grande et riche nation et le nationalisme allemand n compte pas dans les jeux politiques d'ici. Il n'en va pas de même lorsqu'il s'agit de nous.

Nous avons pris l'habitude d'être d'accord avec toutes les réprimandes, d'où qu'elles viennent. Nous avons toujours tort à nos propres yeux. Et pendant un siècle, nous avons accepté, tête baissée, des injures de ce genre. Pour ma part, moi qui aime la terre entière, qui, à titre de francophone en Amérique du Nord, suis la victime du racisme ambiant, j'en ai assez. Ras le bol. Je circule dans le monde entier. Je ne vois partout, à commencer par le Proche-Orient, que des luttes qui prennent naissance dans le racisme, ou qui débouchent sur lui. Or, j'appartiens à l'une des nations les plus faibles et les plus accueillantes qui soient. Et ce serait moi, par définition, le raciste? C'est un peu fort. Mais voilà le hic. On peut nous accuser de tout. Nous sommes toujours coupables. Beau résultat de deux siècles de faiblesse et d'humiliations. Je voudrais bien voir la réaction en Allemagne si le premier venu écrivait dans la *Frankfurter Allgemeine*, que Ranke, par exemple, ou en Russie, que Marx, était antisémite. Or, dans le cas de Marx, c'est chose certaine. Cessera-t-on au Québec d'enseigner sa doctrine? Déboulonnera-t-on ses statues? Karl Marx peut se permettre de penser et d'écrire ce qu'il veut. Nos arbitres en morale collective s'inclinent. Il a eu cette chance énorme de ne pas naître Canadien-Français.

Ceci me ramène à l'abbé Groulx. Il écrivait aussi, disais-je, pour les hommes de son temps. Or, ses compatriotes avaient besoin de leçons quotidiennes d'énergie. Il leur proposait des exemples de cohésion économique et de solidarité ethnique, puisque nous-mêmes, dans notre propre pays, en étions réduits au statut objectif d'immigrants. C'est dans ce contexte qu'il parlait des Anglais et des immigrants juifs. Il n'y avait pas en lui de violence; mais une légitime impatience devant le spectacle de la réussite des autres et de l'incurie de cette majorité bonasse qui refusait de prendre son destin en main. Les campagnes d'achat chez-nous étaient-elles des manifestations de racisme? Elles n'existèrent que parce que la faiblesse idéologique des Canadiens-Français frise constamment l'abandon. Lorsqu'on songe qu'il n'y a à Montréal et à Québec pas un seul grand magasin canadien-français, on se rend compte à quel point l'abbé Groulx avait raison et à quel point il prêchait dans le désert. Il est mélancolique d'avoir à rappeler de pareilles évidences de notre histoire récente. Mais combien tenace est l'ignorance.

Ce qui me choque le plus dans ce procès d'intention, c'est qu'à l'époque de Groulx, il y avait en Europe des antisémites qui ont droit aujourd'hui à des rues et à l'admiration des peuples. Prenez l'affaire Dreyfus. Valéry y fut résolument anti-juif, ainsi que Mallarmé, si je ne m'abuse. Cela en dit long. Et Gide? Lorsque Léon Blum devint Président du Conseil, ce n'est pas l'abbé Groulx qui attaqua l'homme, c'est Gide. Il écrivit des lignes peu flatteuses sur les origines juives de l'auteur du *Mariage*. *L'Action française* faisait profession d'antisémitisme; l'abbé Groulx dirigea ici une revue qui porta ce nom et qui devint par la suite *l'Action Nationale*. Mais les circonstances qui entouraient la pensée furent, dans les deux cas, radicalement différentes. Être raciste, ce n'est pas, dans un mouvement de colère ou d'ennui, dire du mal d'un groupe humain; à ce compte, on pourrait être raciste à l'intérieur de sa propre nation. Nietzsche, qui détestait et méprisait les Allemands, fut-il raciste anti-allemand? L'abbé Groulx n'a jamais persécuté personne. Au contraire, c'est lui, le persécuté. S'il fut anti quelque chose, ce fut anti-anglais et anti-canadien-français. Anti-anglais parce qu'il voyait en nos compatriotes les héritiers de l'exploitation colonialiste, qui ne dirigeaient le Canada qu'afin de mieux protéger leurs intérêts de caste et de race; anti-canadien-française dans la mesure où il méprisait notre chiennerie.

C'était un homme fier. C'était aussi un homme de travail. Il est extraordinaire et proprement inacceptable que quiconque, quel que soit le sentiment qui le meuve, puisse parler de l'abbé Groulx sur le ton qu'on a employé récemment. Voilà un homme qui a légué à ses compatriotes et à la langue française une oeuvre impérissable, la plus haute de notre littérature; expression de notre esprit, l'un des corpus intellectuels les plus significatifs de l'Amérique; un homme qui a consacré sa vie à défendre, souvent seul et contre ces puissances d'obscurantisme qui se masquent encore sous le nom de démocratie, son peuple, sa langue, sa foi, toutes choses auxquelles il croyait; un homme qui a revitalisé sa nation; en un mot, toutes proportions gardées, l'un des hommes les plus symboliques de la civilisation occidentale dans ce qu'elle a de créateur au vingtième siècle. Et cet homme, dans la ville où il a oeuvré, où son esprit flotte encore, animant les coeurs et les intelligences, on lui dénie une statue. Eh bien! qu'on ne la lui élève pas, cette statue, j'en serais enchanté, oui enchanté; ce sera la preuve une fois de plus que nous n'avons pas changé, que nous ne méritions pas d'avoir parmi nous, de compter dans nos rangs de nains, un homme de la taille de l'abbé Groulx. Pourquoi pas, à la place, des statues bicéphales à Saint-Laurent-Pearson, Mackenzie King-Lapointe, Trudeau-Chrétien? L'abbé Groulx avait fière allure. Il avait la dent dure. Comme il aurait ri, comme sans doute il se serait moqué, aussi. Mais nous, pleurons sur le triste destin de notre pays bien-aimé!

Un miroir sans tain

par Robert Lévesque

Jeanne Janvier, Louis Portal, récit, éd. Libre Expression, Montréal, 1981.

IL y a un malaise à lire la *Jeanne Janvier* de la comédienne Louise Portal. Un malaise qui l'emporte et qui vous fait abandonner avant terme la lecture d'un livre qui se veut pourtant très personnel, très «confessions», et qui n'est au bout du compte qu'un exercice raté d'écriture. Quelque chose de faux, sous des dehors de confidence. Est-ce seulement l'écriture?

Il y a toujours eu entre le moment où l'idée vient, où le besoin d'écrire nait, et celui où l'effort de synthèse s'établit, où la phrase s'installe, un «moment» qui est celui de la création. Il n'est pas donné à tous de joindre ces deux bouts de l'écriture, et c'est pourquoi il y a des écrivains.

A la rigueur, ces derniers peuvent parfois avoir «moins à dire» que d'autres qui n'écrivent pas, mais leur art en fait quand même des compagnons de route pour les lecteurs. D'autres écrivent comme ils respirent, et donnent parfois des chefs-d'oeuvre. Métier et art, l'écriture n'est (hélas?) pas donnée à tout le monde.

Louise Portal, d'abord comédienne c'est-à-dire interprète, instrument de création, n'a visiblement pas familiarisé ce «moment» de l'écriture où la synthèse rejoint le sentiment. Tout chez elle est épars lorsqu'elle écrit, même si les meilleurs intentions de recherche en elle président lorsqu'elle aborde ses cahiers. Cela n'eût dérangé personne si ses cahiers étaient restés empilés près de son lit. La sincérité de ces cahiers, incontestable pour l'auteur, n'atteint cependant pas le lecteur.

Son langage poétique distorsionne les images au point du ridicule: «aujourd'hui j'ai soulevé le couvercle de mon bocal de verre, pour mettre le pied sur la terre mouvante.» Son récit hésite constamment entre le journal intime et l'essai sentimental, et jamais l'introspection qu'elle a choisi ne semble attentive, objective. A tel point qu'on ne comprend plus, en cours de lecture, le pourquoi d'une telle publication et que cette Jeanne Janvier, devant qui se tient Louise Portal, devient plus un miroir sans tain, comme au théâtre, qu'une glace qui réfléchit.

Les samedis de la librairie HERMÈS
Elisabeth Marchaudon, libraire
Vous avez rendez-vous avec
Madeleine
OUELLETTE-MICHALSKA
auteur de
"L'ÉCHAPPÉE DES DISCOURS DE L'OEIL"
publié aux Éditions
NOUVELLE OPTIQUE
aujourd'hui de 14 h à 16 h
1120 ouest, ave. Laurier
(entre Querbes et De l'Épée)
Outremont, Montréal
Tél.: 274-3669

Pour vos lectures automnales
PARUTIONS QUÉBÉCOISES
Le choix des libraires

1er choix: Le canard de bois — Louis Caron — Roman historique — Boréal Express
2e choix: L'échappée des discours de l'oeil — Madeleine Ouellette-Michalska — Essai — Nouvelle Optique
3e choix: Il est bien court, le temps des cerises — Jacques Fillion — Roman — Leméac

AUTRES TITRES RETENUS PAR LES LIBRAIRES

4e choix: La petite maison du bord de l'eau — Eve Bélisle — Libre Expression
5e choix: Le Québec — Photos de Mia et Klaus, Texte de Gatien Lapointe — Libre Expression
6e choix: L'été sans retour — Gérard Gébry — Les Quinze
7e choix: Le journal piégé ou l'art de trafiquer l'information — Pierre Berthiaume — VLB
8e choix: Découvrons la réflexologie — Madeleine Turgeon N.D. — Éditions de Mortagne

EN VENTE CHEZ VOTRE LIBRAIRE
ASSOCIATION DES LIBRAIRES DU QUÉBEC

Solde des Fêtes
du 31 octobre au 31 décembre 1981
à la librairie Fides
Venez acheter dès maintenant vos cadeaux des Fêtes !
Réduction de 25% et plus sur tous les livres de la librairie jusqu'à épuisement des stocks
Plus de 100,000 volumes en étalage
Heures d'ouverture :
de 9 heures à 17 heures
du lundi au samedi inclusivement
• Près du Métro, Champ-de-Mars
• Stationnement gratuit à l'arrière de l'immeuble
Librairie fides
235 est, boul. Dorchester
Montréal H2X 1N9
(514) 861-9621

"JOURS DE FÊTE"
CHEZ LEMÉAC
Une collection unique pour jeunes de tous âges



Une journée dans la vie de Craquelin 1er roi de Soupe-au-lait
de Jean-Marie Poupart
Un monarque un peu spécial, entouré d'une cour de personnages fantaisistes, vit sous nos yeux amusés des situations très humaines avec un brin d'absurde qu'on pourrait lui envier.
"... à mettre dans toutes les mains de grincheux. Et dans celles des autres."
(Réginald Martel, *La Presse*)
9,95 $

Monsieur Genou
de Raymond Plante
Coiffé d'un casque d'aviateur, timide, modeste, Monsieur Genou est un drôle de bonhomme ordinaire, qui rêve d'être quelqu'un et à qui il arrive toutes sortes d'aventures surprenantes et d'incidents cocasses.
Sélection 1981 de Communication-Jeunesse pour les livres d'enfants.
9,95 $



ÉDITIONS LEMÉAC, 5111, av. Durocher, Montréal. Diffusion: 273-2844
Par la poste: 1,00 $ frais de port. Cartes acceptées: Visa, Master Card



L'ÉTAT DU MONDE 1981
ANNUAIRE ÉCONOMIQUE ET GÉOPOLITIQUE MONDIAL
• Par 56 spécialistes, un panorama complet, précis et accessible, des grands événements économiques et politiques mondiaux de l'année écoulée, et des caractéristiques des 163 États de la planète.
• Un outil indispensable et facile à consulter pour comprendre le monde d'aujourd'hui.
• Une méthode originale, combinant les approches économique, géographique, démographique, politique et stratégique.
• 104 articles de fond, 134 tableaux statistiques, 40 cartes et près de 500 adresses utiles.
Volume relié, format pratique. En vente dans toutes les librairies à $14.95.
Boréal EXPRESS

Libre Expression

Souvenirs d'un enfant de choeur

PAR CATHERINE DAGENAIS

Il n'est pas nécessaire d'avoir été soi-même enfant de choeur pour prendre plaisir à lire le premier récit de Jean-Pierre Boucher, *Souvenirs d'un enfant de choeur*, qui rappelle ou fait découvrir - cela dépend de l'âge que l'on a l'enfance et l'adolescence d'un jeune garçon qui a grandi dans un Québec duplessiste à l'aube des grands bouleversements des années soixante.

Avec une rare précision et beaucoup d'humour Jean-Pierre Boucher fait revivre cette époque où l'on achetait un petit Chinois pour vingt-cinq cents, où l'on s'assurait sa place au paradis en assistant aux messes de neuf premiers vendredis du mois. L'on suit le jeune héros depuis l'enfance. A l'école surviennent toutes sortes d'aventures. On y rencontre le pieux Frère Florent, le fougueux Frère Georges qui prévient ses jeunes émules contre les communistes, et le Frère Germain qui n'a pas son pareil pour augmenter les troupes des croisés. Quant aux enfants de choeur, ils ont un statut privilégié. Et cela commence par le fait qu'ils peuvent arriver plus tard à l'école les jours de funérailles. Il y a aussi le collège classique où l'on vit sous l'oeil vigilant de son directeur spirituel, où les retraites obligatoires servent de cours de préparation à la vie, où l'on évite le péché en se tenant à l'écart des membres du sexe opposé. Mais voilà que des laïcs envahissent l'école; des enfants d'ouvriers côtoient des fils de médecins par les bancs des collèges. Le Québec est en train de changer.

Tandis que certains retrouveront dans ces *Souvenirs d'un enfant de choeur* un morceau de leur vie, d'autres auront peine à croire qu'il pouvait en être ainsi, il n'y a pas si longtemps.

Pas de nostalgie

"Vingt ans nous séparent de la Révolution tranquille et cette distance assure l'humour», précise Jean-Pierre Boucher dont le regard sur cette époque n'a rien de nostalgique. «Jamais je ne voudrais recommencer ça», ajoute-t-il. Mais il semble bien que l'auteur ait eu du plaisir à écrire ce livre et il ne le nie pas. «Ce qui m'a le plus surpris, en quelque sorte, c'est la quantité et la précision des souvenirs qui me sont venus à l'esprit en cascades dès que j'ai eu commencé à écrire,» confie-t-il, «je ne m'attendais pas à cela. Par la suite, plusieurs de mes premiers lecteurs m'ont avoué que le même phénomène s'était produit pour eux une fois tournées les dernières pages de mon ouvrage. Cela m'a porté à croire qu'au moins un de mes objectifs était atteint: je voulais que ce livre n'ait aucune tendance autobiographique, ce qui, à mon avis lui aurait enlevé tout son intérêt».



Outre le fait que *Souvenirs d'un enfant de choeur* ressuscite une époque et une atmosphère, ce texte nous décrit également la ville de Montréal à un moment où elle comptait encore sur son territoire des champs inhabités. «Pour moi, frites et tramway 24 étaient indissociables», raconte l'auteur dans son livre. «Au carrefour Millen où le 23 achevait sa course, et surtout au terminus de Montréal-Nord jusqu'où continuait le 24, «Lesage Patates» tenait feu et lieu, invitant les voyageurs à croquer des frites chaudes, huileuses, salées, vinaigrées, dont la senteur répandue à la ronde avait comme imprégné le tramway lui-même. Il était rare en effet qu'il n'y ait pas au moins un voyageur dans le 24 en train d'engloutir de ces frites, le conducteur cassant lui-même souvent la croûte. Il y traînait toujours un sac graisseux rappelant la présence des frites et de la campagne jusqu'en pleine ville. Et, fragile esquif roulant et tanguant sur une mer de hautes herbes en été et fendant des vagues de neige dans un océan de glace en hiver, le 24 traversait des immensités inhabitées sur lesquelles s'abattrait bientôt une nouvelle ruée vers l'or.»

Tout cela semble si loin, et pourtant tous les Québécois qui ont aujourd'hui entre trente et quarante ans ont grandi dans ce contexte, ont été formés sur les bancs des écoles d'alors, et notre élite actuelle n'est-elle pas l'héritière des collèges classiques traditionnels? «En écrivant ce livre, je me suis rendu compte qu'entre l'enfant d'hier et l'adulte d'aujourd'hui, il y a bien des points communs», avoue Jean-Pierre Boucher. «On ne change pas tant que cela, vous savez. Et cette période d'avant la Révolution tranquille, même si elle nous paraît lointaine, voire même étrangère, elle est encore bien vivante en chacun de nous, soit à cause de la formation qu'elle nous a inculquée, soit à cause de la contestation qu'elle a suscitée. Par exemple, j'ai l'impression que nous avons hérité, entre autres, de valeurs profondément individualistes, de même que forcément la plupart des gens de ma génération sont marqués par l'anticléricalisme, et il n'y a rien à faire pour changer cela. Il est trop tard." Pour Jean-Pierre Boucher, qui est également professeur et donc en contact avec des jeunes qui ont entre dix-huit et vingt ans, la transformation des valeurs est d'autant plus évidente. «Alors qu'il y a quelques années tout le monde s'entendait pour faire le procès de l'ordre clérical de même que celui de la famille, il n'en va plus tout à fait de même maintenant. Les jeunes d'environ vingt ans soutiennent des valeurs qui sont à nos yeux traditionnelles; ils n'ont pas les mêmes raisons que nos aînés pour soutenir des valeurs telles que la famille et la religion par exemple, mais le résultat me surprend malgré tout, malgré moi, devrais-je dire».

S'il y a une magie dans ces *Souvenirs d'un enfant de choeur*, c'est bien celle de rappeler au lecteur les images de son propre passé; c'est un livre qui fait rire, sourire, et aussi qui fait parler car tous ceux qui ont connu cette période ne peuvent s'empêcher, après cette lecture, de se remémorer leur propre initiation à la vie à une époque où les robes noires peuplaient le quotidien des enfants, petits — ou grands.

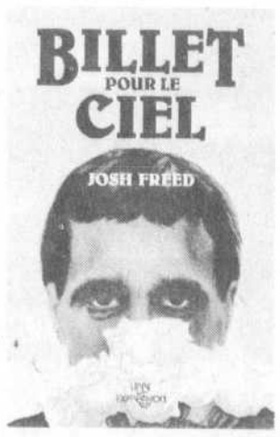


Qui a peur encore du révérend Sun Myung Moon?

Une sorte de conspiration du silence entoure la sortie récente du film «Ticket to Heaven» du réalisateur Ralph Thomas. Si la plupart des critiques cinématographiques n'ont pas manqué de souligner l'exceptionnelle qualité de l'oeuvre, certains même allant jusqu'à déclarer qu'il s'agit là du meilleur film produit au Canada anglais, rares sont ceux qui ont souligné le lien étroit existant entre le scénario de Ralph Thomas et l'ouvrage du journaliste-écrivain Josh Freed, auteur de *Moonweebs: Journey into the Mind of a Cult* et dont la version française paraît, cette semaine, aux Éditions Libre Expression, sous le titre de *Billet pour le ciel*.

Certes, les producteurs de «Ticket to Heaven», tout en faisant part de la contribution de Josh Freed, se sont bien gardés de trop faire état de son importance, craignant sans doute de devoir faire face à la puissante organisation du révérend Sun Myung Moon.

Craintes fondées, si on se fie au témoignage de l'auteur de *Billet pour le ciel*..



La secte Unification Church

La secte *Unification Church*, les «Moonies», comme on les appelle, affirme comter trois millions de membres.

Ces millions de «convertis» sont placés sous la férule du révérend Sun Myung Moon, dont l'empire politique et financier a fait l'objet d'une enquête d'un comité du Congrès des États-Unis, en 1978. Aux dires des enquêteurs, le révérend Moon devait être tenu pour un personnage-clé dans la tentative du gouvernement de la Corée du Sud d'influer sur la politique intérieure et extérieure des États-Unis. Pour ce faire, le chef de la secte Unification Church avait fait appel aux membres du gouvernement coréen et nombre de personnalités américaines. Le révérend Moon et son organisme ont de plus été accusés de faire appel à des techniques de lavage de cerveau pour obtenir l'adhésion de nouveaux membres à la secte Unification Church. Grâce à une main-d'oeuvre gratuite, composée de disciples habiles dans l'art de la «fraude céleste» pour acquérir argent ou influence sous prétexte de sauver des âmes, le révérend Moon s'est érigé un empire financier qui va de la multinationale à la petite boutique et à l'agence de service. Outre ses nombreux domaines, de ses centres de recrutement et de ses biens immobiliers comme le Manhattan Centre et l'Hôtel New Yorker, le révérend Moon possède encore la plus importante usine d'armement de Corée.

Malgré nombre d'enquêtes entreprises par des représentants des divers gouvernements nord-américains, peu de choses ont été faites pour apporter une solution aux divers problèmes que soulève l'existence d'une telle secte. Sous le couvert de la religion, une secte peut encore jouir d'un statut qui donne droit à une exemption de taxe même s'il est de notoriété publique que ses revenus sont obtenus de façon malhonnête et utilisés pour le seul bien-être du chef de la secte.



Mais il demeure que le problème le plus grave est cette fameuse «fraude céleste», arme ultime pour le recrutement et l'endoctrinement. Les gens ne reçoivent aucun autre renseignement concernant le groupe auquel ils vont adhérer sinon la promesse d'un monde meilleur à venir. Les recrues en puissance ignorent également qu'ils subiront souvent des traumatismes psychologiques graves après avoir été soumis à des techniques de lavage de cerveau développées pendant la guerre de Corée.

L'odyssée de Josh Freed

Si plusieurs hésitent à dénoncer la puissante organisation du révérend Moon, Josh Freed, pour sa part, n'a pas craint de pénétrer au coeur même de l'univers des Moonistes pour se porter au secours d'un ami montréalais, Benji, victime des techniques infaillibles de lavage de cerveau de la secte.

Billet pour le ciel raconte l'histoire de ce Benji qui serait toujours victime du révérend Sun Myung Moon et de la secte Unification Church si les membres de sa famille et Josh Freed n'avaient pas risqué des milliers de dollars, des poursuites judiciaires et même leur propre santé mentale, pour le «kidnapper» et le «déprogrammer».

C'est en Californie que Josh Freed, tentant de retrouver son ami disparu, fit l'expérience d'un séjour chez les Moonistes passés maîtres dans l'art du «lavage de cerveau». Dans *Billet pour le ciel*, il décrit en détail ces méthodes si puissantes qu'elles peuvent réduire des dizaines de milliers de personnes à l'esclavage. Josh Freed a également mené une véritable enquête sur cette secte du révérend Sun Myung Moon dont il a découvert toute la puissance.

Après cette odyssée, Josh Freed devait publier une partie de *Billet pour le ciel* sous forme d'une série d'articles dans le Montreal Star. Ceci lui a d'ailleurs valu le National Newspaper Award. La version anglaise de l'ouvrage, *Moonwebs: Journey into the Mind of a Cult* est déjà un best-seller; sa version française devait connaître le même succès puisqu'il s'agit du livre le plus important à être publié sur le phénomène des sectes religieuses en Amérique du Nord.

On ne peut pas toujours dire: "O.K. Boss"!

PAR THÉRÈSE DUVAL

Il arrive un jour où le ton change. Où on a carrément envie d'aller sur la place publique, à ses risques et périls d'ailleurs, raconter ce qu'on sait, ce qu'on a vécu, ce qu'on a observé. En d'autres termes, on cherche à «briser le mur du silence», comme l'ont si bien exprimé les femmes journalistes du Québec, réunies en colloque à Montréal, le week end dernier.

Pour moi, c'est ainsi que les choses ont commencé. Avant même que les femmes ne se soient emparées de leur droit de parole. «Il y a une quinzaine d'années, dans le monde du travail, ce n'était pas de tout repos — est-ce tellement différent aujourd'hui? — qu'une femme se permettre d'émettre des critiques et, qui plus est, d'exposer publiquement des situations profondément injustes et honteusement discriminatoires. Pour les femmes, c'était l'époque de la grande noirceur, de la nuit épaisse.

Plongée dans le monde du secrétariat, j'ai vite été saisie du désir d'en exposer les misères au grand jour. L'occasion était d'autant plus propice que j'ai eu, pendant quelques années, une rubrique régulière dans un journal d'entreprise. Et c'est ainsi que j'ai pu décrire (et décrier) la situation des femmes au travail, et des secrétaires en particulier.

Mes propos, hélas, n'ont pas eu l'heur de plaire ni aux victimes ni au «bourreaux». Ils perturbaient les unes et dérangeaient les autres. La quiétude désertait les bureaux. Il ne fallait pas troubler les consciences. Aussi les maîtres de mes destinées professionnelles mirent-ils fin à ma carrière journalistique!

Et puis vint O.K. Boss

Quelques années plus tard, ma carrière d'écrivain prend son envol et j'y vais d'un essai sur le célibat féminin dans *Madame ou Mademoiselle?* L'Année internationale de la Femme avait passé par là, éveillé les esprits et secoué les torpeurs.

«Voilà que les femmes ouvrent la bouche, et que leur langue se délie... Désormais, aucune voix d'homme ne parviendra à couvrir ces voix multiples et vigoureuses...» a écrit Annie LECLERC, dans *Parole de femme*.

Mais dans le monde du travail, les choses n'en sont pas là. L'évolution est lente. Je continue d'être frappée par l'attitude passive des femmes, quel que soit leur statut (secrétaires, petits cadres ou autres). Silencieuses, dociles et soumises, elles vivent en sourdine une vie professionnelle souvent indigente. Frustrées, leurs possibilités inexploitées, elles n'en manifestent pas moins la plus grande déférence envers l'autorité... mâle.

Mes réflexions et mes observations, jointes à ma connaissance du milieu et à mes propres expériences m'ont amenée à prendre la parole publiquement dans un bouquin intitulé: 99.9% des femmes au travail finissent toujours par dire *OK Boss*.

Les femmes ont réagi.

Celles qui n'étaient pas concernées par mes propos ont manifesté beaucoup d'enthousiasme... Les autres ont observé le mutisme ou la réticence à peine dissimulée. Les patrons, eux, ont trouvé mon livre très sympathique, surtout le titre (ils ne sont pas allés plus loin!) Peu atteints par mes projectiles, ils se sont frotté les mains. Encore une fois, les détenteurs du pouvoir s'en tiraient à bon compte.

Mais ils n'étaient qu'en sursis, je le savais bien. Je savais bien qu'un jour, ce serait leur tour. Je savais bien qu'il faudrait en venir là, que j'en vienne là...

En attendant le jour J, j'étais à l'écoute et je fourbissais mes armes. De mon poste d'observation, j'assistais au spectacle.

Les patrons, c'est bien connu, occupent les premiers rangs de la scène professionnelle et s'épanouissent — ou se brisent — au contact du pouvoir, petit ou grand. Vedettes jusqu'ici incontestées du monde du travail, ils exhibent sans vergogne leurs ruses, leurs mesquineries, leurs vanités.

À la dérobée, leurs subordonnés (ées) les observent. Si, parfois, ils ruent dans les brancards, ils savent aussi les juger et, à l'occasion, rire sous cape quand ce n'est pas ouvertement...

Sacré boss! Le cri (poli) d'une femme face à ses seigneurs. Ça vous choque, Messieurs? La parole est à vous!





La magie du quotidien

PAR JOSIANE POLIDORI

Il existait des dictionnaires de définitions de mots, de synonymes, d'antonymes, d'homonymes, de personnages célèbres et de moins célèbres, des encyclopédies diverses; mais on ne s'était pas encore arrêté à un dictionnaire des objets quotidiens.

Il semblerait que cette multitude de choses dont nous nous servons tous les jours ait toujours existé. Il n'en est rien; tous ces menus objets possèdent une histoire particulière. En feuilletant les pages de *Depuis quand?* de Pierre Germa, le quotidien prend soudain une autre dimension. Les choses de tous les jours sortent de l'anonymat habituel et le monde des objets se découvre riche d'un passé jusqu'alors inconnu. Grâce à ce livre de curiosités, les choses de la vie quotidienne ne sont plus uniquement des choses inanimés, elles prennent vie mues par le regard curieux du lecteur.

En apprenant la découverte lointaine du café, au IXe siècle par le médecin arabe Rhazès, et en sachant que le premier café fut ouvert en 1554 à Constantinople, on ne peut plus avoir la même réaction devant son café du matin. L'arôme fumante évoque vite des images byzantines et la cafetière, ayant été inventée lors du siège de Vienne en 1683, prend les allures d'un objet magique sortant des récits de Lewis Caroll.



Ainsi le moindre petit objet devient source de commentaires passionnants, que dire par exemple de notre banale fourchette: ustensile luxueux et rarissime, déjà connu au Moyen-Âge mais qui ne prit son essor qu'à la fin de la Renaissance. Et quand pensons-nous aux origines lointaines d'un pot de yaourt, met délicat qui assurait longévité aux peuples du Caucase?

Depuis quand? un livre pour les curieux qui tentent d'assouvir leur soif de savoir; un livre où l'on s'amuse en apprenant des choses passionnantes.

L'invention du monopoly

Sous la lettre M, du livre *Depuis quand?* vous trouverez l'explication suivante: monopoly, ancêtre de toute une lignée de jeux «capitalistes» au cours desquels chacun peut entrer dans la peau d'un banquier, d'un agent immobilier ou d'un armateur; le monopoly a été inventé en plein krach financier de 1929, par Charles Darron, Américain ruiné, qui avait tout son temps pour réfléchir et imaginer; il en était réduit à promener les chiens des riches - il en restait encore quelques-uns. Ce jeu a été commercialisé en 1935 et traduit en une vingtaine de langues. En 1975, il a eu son premier championnat international.

En passant en revue les nombreux articles de ce livre, les parents pourront répondre aux questions de leurs enfants, et les enfants pourront trouver de nouvelles questions à poser, comme dans le meilleur des mondes!

En bref...

Louise Portal et son amie Jeanne

Non seulement Louise Portal vient-elle de publier son premier livre, *Jeanne Janvier*, mais elle prépare également un nouveau spectacle de chansons intitulé *Un rendez-vous clandestin* qu'elle présentera à Québec du 17 au 22 novembre prochain. Elle est l'auteur de plusieurs de ses chansons, et l'une d'entre elles est consacrée à Jeanne Janvier, ce personnage que la comédienne a inventé pour nous parler d'elle, de l'amour et de la vie.

Un troisième roman pour Marguerite Beaudry

Après *Tout un été l'hiver* et *Debout dans le soleil*, l'écrivain Marguerite Beaudry offrira au public un troisième roman qui s'intitulera *Le rendez-vous de Samarcande* et qui sera publié aux Éditions Libre Expression. Il sera disponible en librairie dès le 9 novembre prochain.

Sacré Thérèse!

Pour ceux qui veulent en savoir plus long sur le dernier ouvrage de Thérèse Duval, *Sacré boss!* ils pourront entendre l'auteur à la radio de Radio Canada au cours de l'émission *La vie quotidienne*, mardi prochain, le 3 novembre.

Avez-vous vu le «révérend» Moon?

L'auteur de *Billet pour le ciel*, Josh Freed, se promène actuellement à travers le Canada pour parler de l'aventure qui donna lieu à la parution de son livre et du film *Ticket to heaven*, qui se révèle un grand succès en Amérique du Nord. Il est amusant de constater que cette dénonciation de l'«Église de l'unification» survient au moment même ou le «révérend» Sun Myung Moon est inculpé de fraude fiscale à New York par un grand jury fédéral. Il est accusé de ne pas avoir déclaré 112,000 dollars d'intérêt produits par des comptes en banques à son nom et d'avoir établi de faux documents. Mais voilà que le «révérend» est introuvable, en voyage quelque part à travers le monde....

Shogun en français

La série télévisée *Shogun*, inspirée du roman de James Clavell, sera présentée à la télévision de Radio-Canada tous les mercredis à compter du 6 janvier au 24 mars, succédant à l'actuelle série *Les Plouffe*. Cette série met en vedette le comédien Richard Chamberlain.

«Les Intellocrates»

Jeux de pouvoirs pour écrivains

par Denis Monière

Les Intellocrates, Hervé Hamon et Patrick Rotman, éd. Ramsay, Paris, 1981, 331 pages.

SI vous aimez l'humour et disposez d'un dimanche pour faire une promenade touristique sur les hauts plateaux de l'intelligentsia française, vous apprécierez ce livre. Les auteurs recourent au potinage pour illustrer les luttes hégémoniques que se livrent diverses factions d'intellectuels. Ils ont constitué un dossier journalistique sur les jeux de pouvoirs auxquels participent les écrivains.

Le succès dans le monde littéraire n'est pas déterminé uniquement par la volonté des muses. Le génie et le talent ne suffisent pas toujours pour faire entrer un mortel au Parnasse. Le succès littéraire est rarement fortuit. Il se fabrique selon des stratégies qui ont fait leurs preuves dans d'autres domaines. Ceux qui par curiosité ou par intérêt se demandent comment on devient célèbre dans la République des lettres ou encore comment on fabrique un best seller mettront à profit ce guide à l'usage des jeunes écrivains qui veulent percer.

Les auteurs examinent à tour de rôle les divers carrefours stratégiques de l'hégémonie car le sommet de la pyramide n'est accessible qu'à ceux qui réussissent à occuper simultanément plusieurs de ces carrefours de l'influence. Le cumul des postes est donc la loi d'airain de la réussite littéraire. Alain Duhamel le reconnaît sans détour: «J'ai bâti ma carrière sur les cumuls et j'ai bonne conscience, ceux qui en sont capables maîtrisent bien leur métier». (p. 26)



Les auteurs estiment qu'actuellement en France, l'université est la source et la matrice du pouvoir intellectuel à condition qu'on ose en sortir pour multiplier les fonctions de responsabilités. Un écrivain atteint le sommet de sa gloire lorsqu'il coiffe au moins trois casquettes: celle de professeur, celle de directeur de collection chez un grand éditeur et celle de critique si possible à l'Express ou au Nouvel Observateur.

La télévision est devenue l'arme la plus puissante dans la lutte pour l'hégémonie intellectuelle. Elle a déclassé la chaire et la revue pour initiés. Cette mutation a opéré un transfert d'autorité qui a favorisé les communicateurs et les esprits de synthèse au détriment des universitaires classiques. Dans ce nouveau contexte, la reconnaissance par les pairs ne suffit plus à conférer le statut d'intellectuel. Elle doit s'accompagner de la reconnaissance du marché et passer par le circuit des médias qui assure la diffusion en direction du grand public. L'intellectuel doit maintenant se préoccuper de l'effet de réalité de son oeuvre. Il ne peut plus se soustraire au jugement du public.

Ce phénomène s'explique par la demande culturelle croissante des classes moyennes, le développement des moyens de communication et l'intensification des débats idéologiques. Ceux qui sont restés dans la tour d'ivoire souffrent le martyr. Ils sont frustrés car la reconnaissance ne dépend plus d'eux. Ils tentent de passer leur rage en critiquant l'avant-garde intellectuelle qui a osé sauter dans l'arène publique. Comme les ruraux menacés par l'industrialisation, ils dénoncent les médias qu'utilisent les mandarins. Le plus souvent l'indignation vertueuse dissimule mal la jalousie. Pour ceux-là être compréhensible par le grand public est un signe de dégénérescence. L'intellectuel médiatique est considéré comme un traître à sa caste. Les traditionnalistes tolèrent difficilement que la notoriété vienne de l'extérieur car ils sont ainsi dépossédés du pouvoir d'apposer le label d'excellence qui est la garantie de leur propre valeur.

Les auteurs ne se contentent pas d'exposer les stratégies et les mesquineries du milieu universitaire, ils décrivent aussi les rouages du milieu littéraire. Ils indiquent quels sont les chemins de traverse qu'il faut emprunter pour réussir. En premier lieu il faut maîtriser l'art des relations publiques. Un bon éditeur ne peut se contenter de publier, il doit publiciser. Une stratégie de persuasion nécessite la pénétration des médias. Les déjeuners sont le moyen de pression privilégié par les éditeurs: «Les maisons d'édition nourrissent les critiques» (p. 136). Le succès s'organise et pour qu'un livre marche il faut qu'on en parle. Mais l'idéal pour un éditeur consiste à avoir prise directement sur les critiques. Pour ce faire il confiera la direction de ses collections à des écrivains qui occupent les principaux carrefours stratégiques de la critique littéraire: «Le critique c'est le passage de l'essence à l'existence» (p. 105), «L'ouvrage dont *Le Monde* ne parle pas n'existe pas» (p. 97), estime René Rémond. Ainsi Grasset, Laffont, Gallimard et le Seuil occupent en moyenne 40 à 50% de l'espace critique (p. 128).

Les prix littéraires sont aussi un atout important du succès et de la fortune. On peut constater que trois éditeurs, Grasset, Gallimard et le Seuil ont rafflé entre 1970 et 1980, 82% des cinq principaux prix alors qu'ils n'assurent que 25% de la production romanesque. Il y aurait selon les auteurs une relation entre l'appartenance éditoriale des jurés et la distribution des prix. Pour illustrer ce phénomène ils montrent que 85% des jurés du Goncourt par exemple publient chez les trois éditeurs précités. Même tendance pour le Médicis et le Femina. Pour appuyer leur thèse, les auteurs citent Robert Laffont: «Si quelques membres du jury sont incorruptibles, d'autres, année après année votent toujours pour la même maison, la leur. Et souvent, ils ont leur récompense: à valoir gonflé, réédition précipitée, tirage de luxe» (p. 159). Ils ont des moeurs bien étranges ces Français...

Cette entreprise de dévoilement du patronage au sein de l'institution littéraire est moins pudique que le pieux exercice de style que nous a présenté la revue *Liberté* sur la même question. C'est bien la preuve qu'il ne faut pas attendre des institutions littéraires qu'elles s'auto-critiquent. Elles ont plutôt tendance à s'auto-occulter lorsqu'il est question du pouvoir. Cette constante a été démontrée par l'ostracisme dont ce livre a été l'objet aux Éditions du Seuil qui devaient le publier. Un certain président du Goncourt qui avait ses entrées dans la boîte n'admettait pas qu'on mette en cause la probité du prix. Mais les jeux de pouvoir sont pervers et son influence desservit sa cause car ainsi on parla du livre ce qui contribua à sa diffusion. Voilà une histoire de pouvoir qui a une fin heureuse.

L'auteur de cet article est professeur à l'Université de Montréal et président de l'Union des écrivains québécois.

BOUQUINEZ À L'AISE
À
L'agence du livre francais inc.
1246 rue St-Denis — Montréal, Qué H2X 3J6 —
Tél.: 844-6896

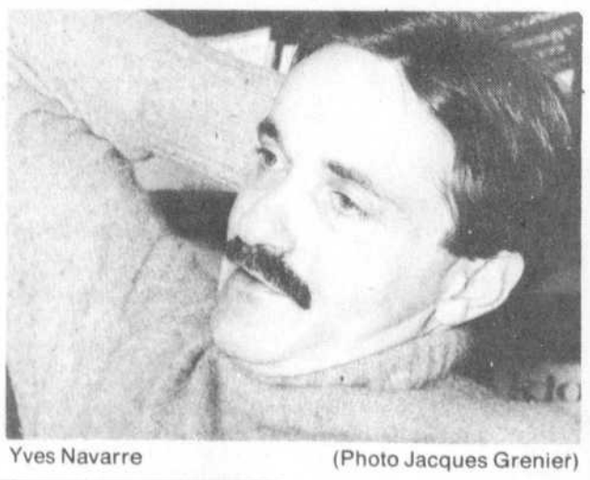
Yves Navarre

Et moi, et moi, et moi

par Bertrand Poirot-Delpech

Biographie, Yves Navarre, éd. Flammarion, Paris, 1981, 698 pages.

JAMAIS le nombrilisme des écrivains français n'a atteint cette frénésie. Tandis que les débutants se contentent, comme c'est fréquent, de romancer leurs premiers émois, les confirmés se penchent amoureusement sur leurs moindres rêves — Borel, Butor, Held — et, symptôme paroxystique, deux auteurs qui se sont déjà racontés amplement ne trouvent rien de plus urgent ni de plus grisant que de consigner, sur cinq ou sept cents pages chacun, les menus faits de leur chère existence. Ce n'est plus une rentrée littéraire, ma parole, c'est de la masturbation de groupe!



Yves Navarre (Photo Jacques Grenier)

On savait Yves Navarre prolixe (pourquoi pas?); on ne soupçonnait pas que le diarisme confinait, chez lui, au diarrhéique. Tout en achevant le *jardin d'acclimation* qui allait lui valoir le Goncourt, *Biographie* atteste qu'entre le 15 mars et le 24 septembre 1980, date de son quarantième anniversaire, il a pris le temps de raconter «toute» son existence passée et présente.

Le but assigné à l'entreprise n'a rien de bien neuf ni de risqué, mais Philippe Lejeune a montré que l'impression d'innover hardiment faisait partie de genre (*le Pacte autobiographique*, Seuil 1975). Il s'agirait ici d'aller «au bout de soi», mieux que les biographes à venir qui, eux, n'auront pas accès aux rêves du sujet (il fallait y penser!). Le signataire s'engage à ne rien écarter ni retoucher, au nom de la «vérité» absolue, et afin de retrouver le «ciel claquant» de l'enfance, de débusquer, d'apprivoiser, la «frayeur» dont il est fait. Particularité ni plus neuve ni plus intrépide que le reste: le passé sera évoqué à la troisième personne, comme par quelque domestique de Neuilly — cet été-là, Yves fit pipi-culotte, etc.

Au vrai, Navarre profite de son Goncourt tout neuf pour assouvir un besoin impérieux de parler de soi après en avoir été longtemps empêché. Voici donc en détail ses ancêtres du Gers, grand-mère, maman et ses toilettes, papa et son institut du pétrole, la 15 CV familiale suivie de l'Hotchkiss, les maisons de vacances, les barreaux du lit d'enfant, les premiers pantalons longs, les culottes Petit Bateau, les bobos ventre, tout ça. Comme pour nous reposer de cette attention lancinante à sa petite personne d'antan, l'auteur entrecoupe ses souvenirs d'informations minutieuses... sur son présent d'homme de lettres: ma machine à écrire, mes chats, mon concierge, la couleur de mon ciel ce matin-là, mes rêves de la nuit dernière, mes adorables brouillons, ma note de téléphone, mes textes refusés, le script de mes émissions, citations de mes oeuvres, félicitations de mes amis, et moi, et moi, et moi...

On voit bien le propos: ne rien omettre, tenter de saisir sa vie, à titre d'exemple bien entendu, dans sa totalité, et si possible tirer quelque apaisement de cette auto-analyse. En réalité, il n'y a aucun travail organisé sur soi, ni sur les mots, mais débagouilis incoercible. Au lieu de creuser certains thèmes qui auraient pu prendre un intérêt universel et littéraire, comme la difficulté de l'auteur à sortir de sa solitude, son homosexualité «catastrophique» parce que sous le signe perpétuel de la rupture, ou le portrait du père technocrate et borné qui a servi au *Jardin d'acclimation*, Navarre s'abandonne sans retenue ni chance de guérison à une névrose opiniâtre.

Autant qu'on puisse savoir, car l'auto-analyse, c'est connu, n'élucide rien, son piétinement ne fait qu'amplifier les symptômes, «Yves», à quarante ans, n'est toujours pas sorti de l'enfance. Il en garde un narcissisme exacerbé, et des réflexes masochistes. Seul ou avec les autres, il est sans cesse question de se cogner le front, les genoux, le coeur. Chez lui, l'écriture fait plus qu'envelopper un «refus de vivre», comme disait Sarte. C'est plus que la «forme de prière» dont parle Kafka. Elle est le seul lien avec le monde, l'unique salut. D'où un égotisme intraitable, doublé d'une mégalomanie militante.

Tous les artistes sont un peu comme ça. J'en ai connu un qui téléphonait à l'aube: «J'ai une bonne nouvelle pour toi, ça va bien pour moi!» Il y a cet autre qui, craignant d'importuner avec les confidences le concernant, se ravisait: «Assez parlé de moi, que pensez-vous de mon dernier livre?»

Navarre pousse ce culte, si chagrin qu'il soit, jusqu'au fanatisme. C'est peu dire qu'il ne supporte aucune réserve à son propos: les autres se doivent de sacraliser, comme il le fait lui-même, le moindre de ses gestes ou membres de phrase. S'ils s'y refusent, s'ils ne sont pas des inconditionnels extasiés, ils deviennent ennemis ignominieux. La douceur plaintive de l'auteur se change, à leur endroit, en rage d'intoxiqué en manque. Les éditeurs et les critiques qui ne lui procurent pas la drogue de la publication et de la reconnaissance publique, c'est-à-dire de la justification par l'art, sont suspects de sécheresse de coeur et — dernière démagogie à la mode chez les génies méconnus — de «parisianisme». Comme si l'île Saint-Louis et le Lubéron, où l'auteur se croit ermite, n'étaient pas au coeur de la mondanité culturelle! Comme s'il suffisait de se dire hors jeu pour que cela devienne vrai! Comme si la frontière ne passait pas, d'abord, entre ceux qui peuvent publier, aussitôt consacrés «écrivains» avec les avantages divers que cela comporte, et les autres, les exclus du festin de la créativité, du cirque de la notoriété, du club de la parole.

Longtemps, Navarre a fait partie des seconds, en collec-

Suite à la page 40

POUR NOËL!



à ma mère — LA POÉSIE QUÉBÉCOISE DES ORIGINES À NOS JOURS — La Bible de la poésie... pour que le Soleil des poètes illumine chaque jour de l'année nouvelle!
à Jeannine — L'ÉTANG: UN MILIEU DE VIE — Superbe gravure pour décorer sa chambre ou pour que ses élèves découvrent la nature derrière l'écran du paysage!
à Jérome — LE PETIT DÉBROUILLARD — 66 expériences scientifiques pour qu'il apprenne à se «petit débrouiller» tout seul les jours de vacances et de tempête!
à Jérémie — L'ARBRIER QUÉBÉCOIS — Album de collection de spécimens pour qu'il différencie enfin un érable d'une épinette!
à mon père — OBSERVER LES OISEAUX AU QUÉBEC — Une introduction au monde fascinant des oiseaux... pour qu'il laisse la TV et s'oxygène un peu!
à mon fils Jean — JE JOUE AVEC LES MOTS — Trois cahiers qu'il peut compléter lui-même en s'amusant. (Ils en a bien besoin!)
à moi-même — PATIENCE DANS L'AZUR — L'histoire du cosmos et son avenir... parce que les espaces sidéraux me sidèrent!

Chez votre LIBRAIRE ou chez l'éditeur, en postant ce coupon.

		Prix	Quantité	Total
POÉSIE QUÉBÉCOISE, *L. Maillhot, P. Nepveu*, 722 p.		29.95 $		
L'ÉTANG: UN MILIEU DE VIE, *É. Lacoursière*	régulier	12.95 $		
Format 66 cm × 92 cm	monté sur carton	23.95 $		
LE PETIT DÉBROUILLARD, *Prof. Scientifix*, 120 p.		9.95 $		
L'ARBRIER QUÉBÉCOIS, *É. Lacoursière*, 64 p., 28 cm × 38 cm		7.95 $		
PATIENCE DANS L'AZUR, *H. Reeves*, 320 p.		16.95 $		
OBSERVER LES OISEAUX, *N. David, M. Gosselin*, 268 p., Coll. FAIRE		12.95 $		
JE JOUE AVEC LES MOTS, *M. Makdissi, D. Paquet*, env. 60 p. chacun	4e	5.25 $		
	5e	5.25 $		
	6e	5.25 $		
		Sous-total		
		Frais de port et de manutention		1.75 $
		Ci-joint chèque ☐ mandat ☐ au montant de		$

NOM
ADRESSE
CODE POSTAL

Code 78

Expédiez à: Québec Science Éditeur, C.P. 250, Sillery, Québec G1T 2R1

ANTHROPOLOGIE et SOCIÉTÉS
VIENT DE PARAÎTRE
Volume V, no 2, 1981
«LA DYNAMIQUE BIOSOCIALE»
SOMMAIRE:

Jean Benoist
Présentation
Jean Benoist
Sur la contribution des sciences humaines à l'explication médicale
Francine M. Mayer
Histoire démographique et destin biologique de deux villages québécois
Francis Forest et Ursula Forest-Streit
Anthropologie et santé au travail, ou le cheminement empirique vers le vieillissement différentiel et l'aliénation
Pierre Philippe
L'Archéobiologie: essai de reconstitution de la dynamique bioculturelle d'une petite population. Rôle de la démographie historique et de la génétique quantitative
Jacques Gomila
Une authentique censure en anthropologie physique: suite éthique à "définir la population" (1976)
Marie-Claude Barron, Gérard Bouchard et Yolande Lavoie
La maladie de Steinert au Saguenay. Exploitation d'un fichier-réseau en génétique médicale (note de recherche)
Jean-Claude Muller
Entre le sept et l'indéterminé. Rites agraires Rukuba (suite)
Elli Kongas-Maranda
La tradition des unités et les unités de la tradition
Alain Testart
Pour une typologie des chasseurs-cueilleurs
Eric Schwimmer
Le Mystère des rizières (à propos de J. Freidman)
Guide biobliographique sur la dynamique biosociale

* **A VENIR:** Volume V, no 3, 1981: La dérision du pouvoir

CONDITIONS D'ABONNEMENTS

1981	1982	
$12.00	**$14.00**	régulier
$10.00	**$10.00**	étudiants
$20.00	**$20.00**	institutions

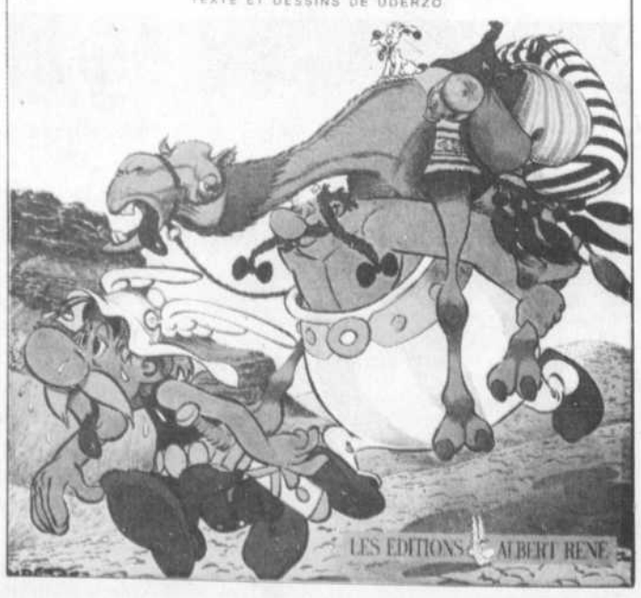
Ci-joint un chèque ou mandat au montant de $ ..... à l'ordre de Anthropologie et Sociétés, Université Laval, **pour l'abonnement de l'année .....**

NOM: .....
ADRESSE: .....
.....CODE POSTAL.....

À ENVOYER À L'ADRESSE SUIVANTE:
Anthropologie & Sociétés
Département d'Anthropologie Université Laval
Québec, G1K-7P4, Canada

LE DEVOIR
publiera un cahier spécial à l'occasion du Salon du Livre de Montréal, le samedi 21 novembre prochain, sous le thème:
«Regards sur le monde littéraire des années '70»
Renseignements:
Jacqueline Avril
844-3361

NOUVEAU
R. GOSCINNY - A. UDERZO
L'ODYSSÉE D'Astérix
TEXTE ET DESSINS DE UDERZO



LES ÉDITIONS **ALBERT RENÉ**
$5.95
LES PRESSES DE LA CITÉ
9797 TOLHURST, MONTRÉAL, 387-7316

Théâtre pour enfants: un cahier de doléances

Cette lettre ouverte porte la signature de François Camirand, Jasmine Dubé, Christiane Gerson, Louise LaHaye, Louise Lavergne, Stéphane Leclerc, Daniel Meilleur, Geneviève Notebaert, André St-Pierre, au nom du Comité de théâtre pour enfants.

AU Québec en 1981, le théâtre pour l'enfance et la jeunesse est maintenant une réalité vivante et reconnue. Il est officiellement appuyé par le Conseil des arts du Canada et le ministère des Affaires culturelles du Québec. Il possède depuis 1975 une structure permanente de regroupement, le Comité de théâtre pour enfants de l'Association québécoise du jeune théâtre. Il fait la preuve de son dynamisme par la tenue d'un festival chaque année. Il est identifié grâce à des publications, comme l'ouvrage d'Hélène Beauchamp, *Le Théâtre à la p'tite école* dont une première édition, épuisée, fut suivie d'une seconde, revue pour s'adapter à une réalité en constante évolution. On assiste, depuis quelques années, au développement de tout un courant théorique et pratique sur le théâtre pour enfants et ses disciplines connexes, telle l'expression dramatique. Ce courant aura produit plusieurs publications spécialisées. Les médias, pour leur part, couvrent de plus en plus le théâtre pour enfants.

Les éditeurs publient des textes, et même, une collection spécialisée, «Jeunes Publics», aux Éditions Québec Amérique, compte déjà huit titres.

Le théâtre pour l'enfance et la jeunesse *se distingue* des autres formes de théâtre en ce qu'il

— est essentiellement un théâtre de recherche et de création qui demeure accessible à tous;

— est un lieu privilégié de recherche dynamique au regard de l'écriture et des modes de théâtralisation;

— se préoccupe prioritairement de ses spectateurs, chez qui il recherche une part importante de l'inspiration nécessaire à sa création;

— doit perpétuellement faire face à des générations changeantes;

— réinvente fréquemment ses lieux de diffusion;

—«propose des défis aux comédiens que les autres formes de théâtre ne leur offrent pas: défis de communication avec un public spécifique; défis de tous ces personnages nouveaux à inventer...» (Hélène Beauchamp);

— exige souvent des comédiens de devenir «comédiens-créateurs»; créateurs des idées véhiculées, des textes.

Mais le théâtre pour l'enfance et la jeunesse ne veut plus orienter ses énergies vers la survie. Il est temps que ses praticiens puissent exercer leur métier sans avoir à faire face constamment à des problèmes économiques.

Le théâtre pour l'enfance et la jeunesse *réclame*

— sa reconnaissance comme un art majeur participant de plein pied à l'évolution du théâtre en général;

— la fin des coupures budgétaires imposées aux troupes par le ministère des Affaires culturelles;

— la fin des coupures aux budgets culturels des commissions scolaires;

— un appui financier accru de la part des gouvernements fédéral et provincial (indexation et augmentation des enveloppes);

— la participation financière des municipalités aux activités culturelles destinées aux enfants, ce qui constitue un de leurs devoirs envers la communauté;

— des lieux de diffusion qui lui soient exclusivement consacrés; après quinze ans de nomadisme courageux, le théâtre pour enfants, maintenant devenu un «être mature», ne veut plus attendre les creux du théâtre pour adultes quand il s'agit de vivre dans des lieux théâtraux et désire lui aussi bénéficier de lieux spécifiques.

En conséquence, le Comité de théâtre pour enfants de l'AQJT. *recommande*

— la mise sur pied par les gouvernements d'une politique culturelle claire, cohérente et articulée reconnaissant, outre ce qui précède, que le théâtre pour l'enfance et la jeunesse doit compter sur les fonds publics pour assurer la très grande majorité de ses revenus à cause du statut économique du public auquel il s'adresse;

— l'instauration par le ministère de l'Éducation du Québec d'une politique incitant les écoles à intégrer le théâtre à leur programme et l'établissement d'une mesure budgétaire permettant aux enfants d'assister à au moins deux spectacles de théâtre par année;

— l'allocation par les gouvernements des sommes d'argent nécessaire à la création d'une salle permanente à Montréal, le Centre québécois de théâtre pour enfant;

— la création d'un office québécois des tournées pour le théâtre pour l'enfance et la jeunesse.

Les géométries de l'espace littéraire

Cette lettre est co-signée par Monique St-Germain, Denis Bergeron, Yves Perron, Jean-Pierre Brun, Claude Bélair, Jean-Marc Dupuis, Robert Felton, Pierrette Hamelin, Daniel Felton, Jean-Yves Gouin.

ON sait que la censure se fait encore aujourd'hui sur certaines publications. Mais il existe une autre censure, celle-là beaucoup plus subtile: la censure du *refus* qui frappe particulièrement les jeunes écrivains. Je parlerai essentiellement dans cette lettre des revues littéraires. Ces revues étant, en fait, des laboratoires où l'on expérimente, où l'on explore l'écriture (poésie ou prose) et, donc, qui doivent être ouvertes à tout texte intéressant, ouvertes en particulier aux jeunes écrivains qui représentent la relève.

Mais voici qu'il en est tout autrement. Les revues littéraires pratiquent la censure en *refusant* continuellement des textes d'écrivains qui ne sont pas connus, ni publiés. À noter que les écrivains qui n'ont jamais publié sont taxés de «non professionnels» (!.) alors que plusieurs écrivent depuis de nombreuses années et que leurs textes, toujours refusés, ont atteint une très belle maturité.

Pour cerner le problème, je citerai tout d'abord une phrase d'André Beaudet: «Il me faut faire un aveu: je publie très peu. Il est vrai que je m'efforce d'envoyer mes choses toujours à la mauvaise enseigne, de sorte qu'on me les retourne avec la petite note de service pour me faire savoir qu'elles n'intéressent personne.»

Tout le problème se situe justement dans «cette petite note de service»: généralement, on ne donne *aucune raison* pour refuser un texte. Lorsque l'on donne une raison, ce sont toujours les deux mêmes réponses qui reviennent: 1) «votre recherche ne correspond pas à la nôtre» et 2) «envoyez vos textes à d'autres revues».

On peut analyser ces deux réponses en les comparant à des figures géométriques. Pour la première réponse («votre recherche ne correspond pas à la nôtre»), je ferai référence à Einstein qui a découvert trois géométries de l'espace: les lignes parallèles qui représentent l'espace plat, les lignes croisées qui représentent l'espace positif et enfin les lignes divergentes qui représentent l'espace négatif. La non-correspondance des recherches fait penser aux lignes parallèles et divergentes. Il est impossible qu'à une époque donnée, des recherches, des concepts, des lignes de pensée ne peuvent communiquer entre eux: ils doivent au contraire se croiser à un certain niveau sinon ils s'annuleront. Tout ce qui est parallèle est plat, monotone, tout ce qui est divergent est négatif: à quoi bon avoir plusieurs lignes de pensée si elles sont toutes isolées les unes des autres, si au bout elles ne se rejoignent jamais?

La deuxième réponse («envoyez vos textes à d'autres revues») fait plutôt penser au cercle. Le cercle, parce que l'écrivain fait vraiment le tour des revues, c'est l'éternel recommencement qui n'aboutit à rien.

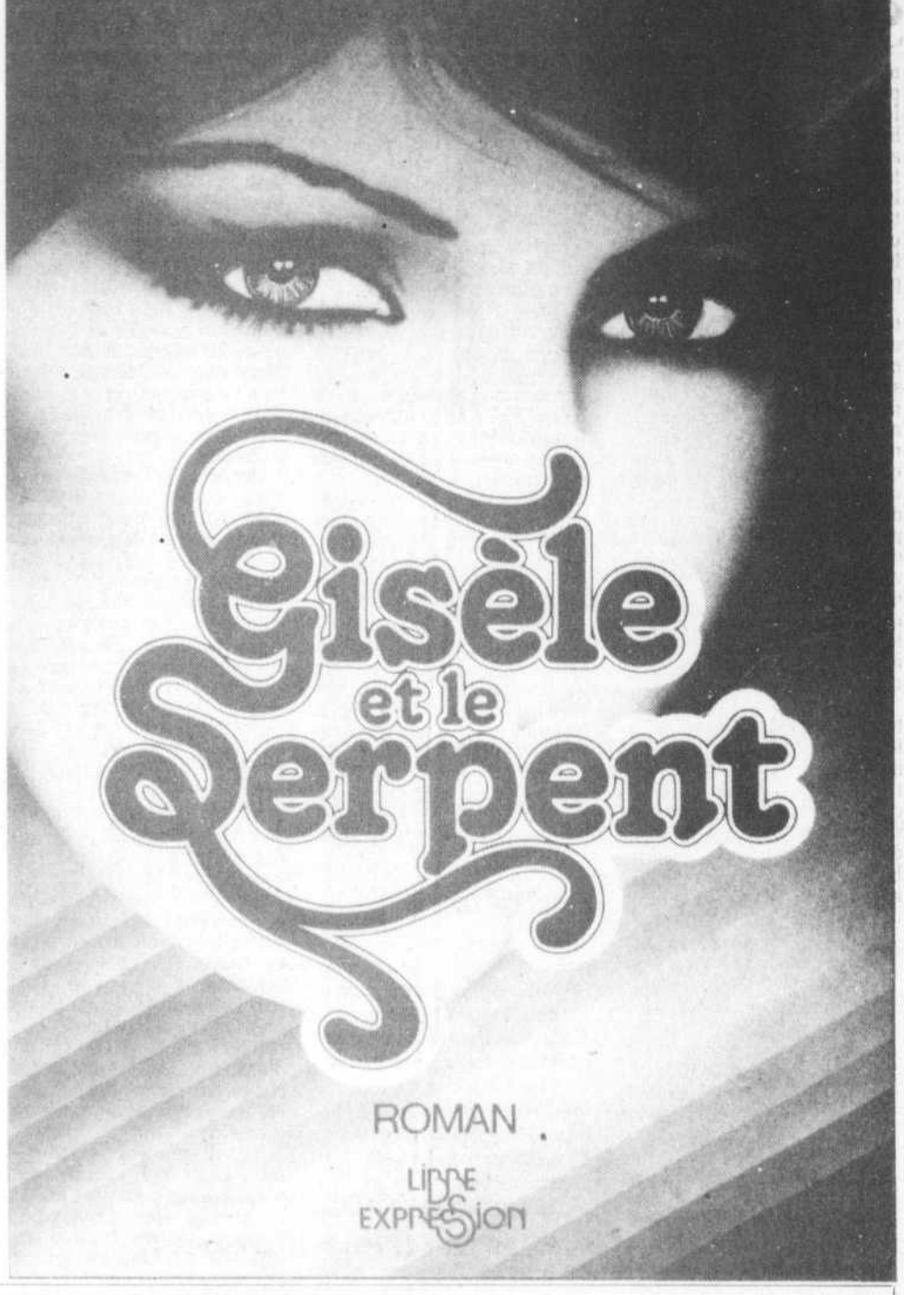
Le résultat de cette censure du refus peut se formuler par une question: où sont-ils ces jeunes écrivains qui représenteront la littérature à venir? Pendant que l'on se pose cette question, on continue à lire les mêmes écrivains et les mêmes critiques; pendant que l'on se pose cette question, les revues littéraires sont pratiquement devenues de grosses machines institutionnelles qui possèdent leurs propres écrivains, formant ainsi de petits cercles fermés; pendant que l'on se pose cette question, de vieux textes d'après-guerre sont re-re-publiés (par exemple, *Tit-Coq*, *Les Plouffe*) parce qu'il faut croire, je suppose, que tout a ete dit!

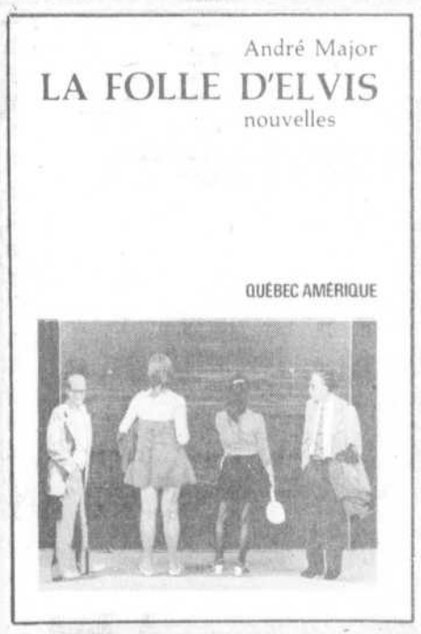
Le mythe de l'écrivain refusé? Bien sûr qu'il existe! Et un écrivain refusé, censuré est brimé dans son droit de liberté d'expression.

«Un sens de l'action qui rend la lecture poignante... Vif, tordant, sensuel, un livre loisir, un très bon livre que je vous conseille de toutes mes forces.»

Georges-Hébert GERMAIN
Bon Dimanche

JACQUES BENOIT





137 pages 8.95 $

La Folle d'Elvis

par André Major

Au-delà de l'apparente variété de ton et d'inspiration des dix nouvelles qui composent ce recueil, une unité profonde finit par s'en dégager, qui tient à la vision de l'écrivain — vision qu'on pourrait qualifier de désespérée si elle ne livrait pas un constant combat aux diverses formes de nostalgie qui empêchent les personnages de voir les choses telles qu'elles sont et de vivre. Quel que soit le paysage — tantôt urbain, tantôt rural — on se trouve confronté à des êtres en quête d'un difficile accord avec eux-mêmes et avec un monde dont ils attendent trop peut-être. Au terme d'une longue chronique romanesque *(Histoires de déserteurs)*, André Major revient donc à la nouvelle et aux thèmes esquissés, il y a une quinzaine d'années, dans *La Chair de poule*.

Livre tendre et cruel, sans complaisance (...) Je l'ai beaucoup aimé.

*(Jacques Ferron, **Livre d'ici**)*

COLLECTION LITTÉRATURE D'AMÉRIQUE



110 pages 7.95 $

Les Compagnons de l'horloge-pointeuse

Marilu Mallet

Cinq nouvelles: cinq fenêtres grandes ouvertes sur l'ambiguïté des relations humaines, sur la difficulté de vivre et même de survivre — seul ou avec d'autres — au Chili comme au Québec. C'est une vision lucide et parfois fantasmeuse de l'absurdité d'une vie qui s'épuise et s'étiole dans de sordides bureaux administratifs où l'horloge-pointeuse règle tous les gestes, dans le bruit et la fureur de la guerre et de la répression, ou dans l'enfer des prisons chiliennes où l'on torture et humilie au nom du pouvoir en place. C'est aussi un témoignage d'espoir, un acte de foi dans la vie et dans la continuité de l'Histoire — même s'il faut pour cela quitter dans la peur son pays et ceux qu'on aime, pour tenter l'aventure à l'autre bout des Amériques, sur la terre du Québec.

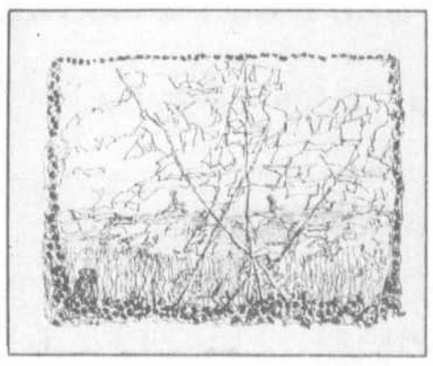
J'ai rarement lu de nouvelles aussi réussies que Les Compagnons de l'horloge-pointeuse (...)

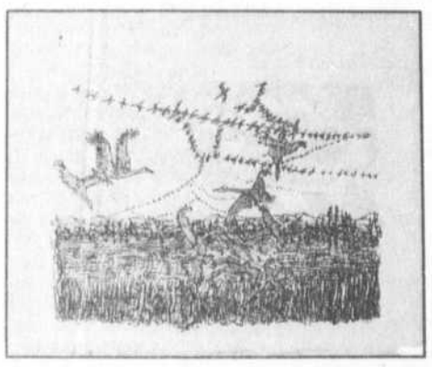
*(Madeleine Ouellette-Michalska, **Le Devoir**)*

EN VENTE DANS TOUTES LES BONNES LIBRAIRIES

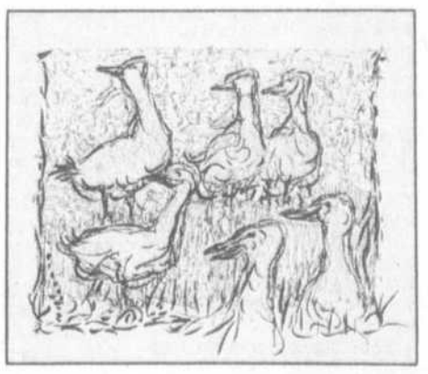
JEAN-PAUL RIOPELLE

(suite A)





(suite B)





Jean-Paul Riopelle fait l'objet actuellement d'une rétrospective au prestigieux Centre Beaubourg à Paris, exposition ensuite présentée en Amérique du Nord et qui consacre sa carrière internationale.

Simultanément, les Éditions France-Amérique annoncent la sortie d'une édition de luxe «Riopelle, chasseur d'images» de Guy Robert.

L'édition de luxe à tirage limité du livre «Riopelle chasseur d'images» est reliée cuir, pleine peau, numérotée et signée par Guy Robert.

Chaque ouvrage est accompagné de 2 lithographies originales, signées et numérotées par l'artiste, présentées dans un portfolio.

L'édition de luxe est limitée à 150 exemplaires:
de 1 à 75 (suite A), chaque ouvrage est accompagné de 2 lithographies (68 x 81 cm, 27" x 32"), "La Chasse aux oies I" et "La Chasse aux oies II",
de 76 à 150 (suite B), chaque ouvrage est accompagné de 2 lithographies (68 x 81 cm, 27" x 32" et 68 x 74 cm, 27" x 29"), "La Chasse aux oies III" et "La Chasse aux oies IV".

Ces deux suites de 2 lithographies sur vélin d'Arches ont été imprimées sur les presses de la Galerie Maeght, à Paris. A chaque lithographie, est joint un certificat d'authenticité.

L'ouvrage «Riopelle, chasseur d'images», de 280 pages, format 24 x 32 cm (9" ½ X 13") d'une richesse iconographique extraordinaire, contient plus de 350 illustrations et documents, la plupart inédits.

Date de publication: Octobre 1981. Prix de pré-publication: $1250. Prix à partir du 15 novembre 1981: $1500.

Éditions de luxe à tirage limité

Je désire recevoir un exemplaire de l'édition de luxe à tirage limité de «Riopelle chasseur d'images».
Préciser: ☐ suite A ou ☐ suite B
Un accusé de réception mentionnant le numéro qui vous a été réservé vous sera envoyé par l'éditeur.

Nom: .....

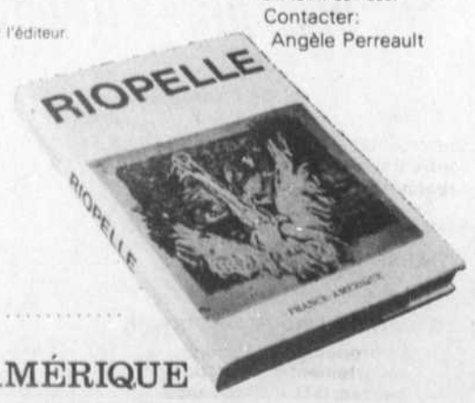
Adresse: .....

Province: ..... Tél.: .....

No carte ..... ☐ chèque ☐ Mastercard ☐ Visa ☐ American Express

Date d'échéance: ..... Signature: .....

Éditions France-Amérique
170 Benjamin Hudon
Montréal, H4N 1H8
Tél.: (514) 331-8507
Contacter:
Angèle Perreault



ÉDITIONS FRANCE-AMÉRIQUE

La politique culturelle et le théâtre

par Adrien Gruslin

PRÊTER assistance aux arts de la part de l'État dénote un souci d'assumer une responsabilité qui lui incombe, laquelle passe par une reconnaissance de l'importance du fait culturel dans la société. On ne peut s'empêcher de penser à la formule hautement politique avancée dans le livre blanc *la Politique québécoise du développement culturel* de 1978 du gouvernement québécois qui définissait l'objectif poursuivi par ces mots: «assurer à tout Québécois le pain et le livre, le minimum vital et le minimum culturel». Voilà qui est bien beau!... et bien théorique! Mais la question se pose, à savoir: comment? et combien? selon quels principes? et avec l'aide de quelles ressources?

Historiquement, au Québec en matière de théâtre, les pouvoirs publics ont exercé une action (les mauvaises langues préfèrent parler des inactions) en ce sens. Ils ont prêté leur soutien aux arts depuis 1957 au Conseil des arts de la région métropolitaine (CARMM) et au Conseil des arts du Canada (CAC), et depuis 1961 au ministère des Affaires culturelles (MAC). Il s'agissait de venir en aide aux arts de la scène afin d'en faciliter le développement, ce que faisaient plusieurs sociétés modernes. Pas étonnant dès lors de voir le Canada s'inspirer du modèle britannique pour mettre sur pied son CAC.

Trois paliers de gouvernement allaient prêter main forte au théâtre, chacun de sa position respective: fédérale, provinciale et municipale, chacun pouvant être guidé par ses objectifs propres. On voit tout de suite apparaître des risques de tiraillements, voire de contradictions, ainsi que des obligatoires mais difficiles concertations.

La finalité fédérale s'exprimait simplement: «encourager les arts de la scène canadiens». Cette aide devait du même coup «favoriser l'unité canadienne». C'est ce qui ressort du discours du père Georges-Henri Lévesque, premier vice-président du Conseil, prononcé lors de l'inauguration en 1957. Cette perspective pan-canadienne, à l'origine du CAC, apparaît toujours valable aujourd'hui. On connaît depuis la difficulté du pari formulé, véritable quadrature du cercle. De quelle culture parle-t-on? Sommes-nous dans un pays bilingue et biculturel (selon la formule de la commission Laurendeau-Dunton) ou dans un Canada bilingue et multiculturel (selon l'acceptation de l'actuel premier ministre Pierre Elliott Trudeau)?

De son côté, en 1961, le Québec se dotait d'une créature politique (contrairement à un CAC autonome) en créant un ministère des Affaires culturelles. Il fut défini par le premier ministre Jean Lesage comme un ministère de la civilisation canadienne-française ayant pour mission de faire valoir et croître le fait français dans la nation (en 1961, nation signifie Canada).

Ce n'était là qu'une belle intention car, pendant les années qui ont suivi, le ministère aura reçu moins que la part du pauvre. S'il était politiquement rentable de parler du fait français, de la culture canadienne-française (ne l'avait-il pas toujours été?), il s'agissait dans les faits d'une «coquetterie» à laquelle l'État avait peu d'énergie à consacrer. En 1964, Georges-Émile Lapalme, premier titulaire au poste du ministre des Affaires culturelles, démissionnait, dégoûté de l'attitude du gouvernement dont il faisait partie. L'année suivante, son successeur Pierre Laporte publiait un Livre blanc qui ne sera lu que dix ans après. Les ministres, plus que partout ailleurs, se succéderont jusqu'en 1975 à la chaise musicale de la culture. La faillite s'avérait exemplaire, on avait affaire à un véritable organisme de broche-à-foin.

Quant à Montréal, son attitude est apparue plus déprimante encore. Les objectifs du CARMM se dégagent d'un discours peu abondant qui, au fil des ans, s'affirmera et s'affermira dans le sens d'un propos de censeur. Il en arrivera à n'assister sans hésitation que les pièces de répertoire «des sociétés qui ont fait leurs preuves, qui méritent de recevoir une subvention, dans l'intérêt de l'ensemble de la communauté» (ces formules sont extraites des procès-verbaux des assemblées du Conseil). Quant à savoir qui détermine les dites preuves, les dits mérites ou encore l'intérêt de la communauté, c'est évidemment le Conseil. C'est le propre du censeur de faire croire que son intérêt et celui de tous coïncident. De plus, il faut bien se rendre à l'évidence, définir la notion de «qualité» relève dans une large mesure de l'impossibilité.

Pendant dix ans et plus, c'est-à-dire jusqu'au milieu des années soixante-dix, c'est le Conseil des arts du Canada qui donne le ton. Modèle d'organisation et d'efficacité, il multiplie les études, met sur pied des modes de consultation avec le milieu, fixe des politiques qui ont été suivies par les autres paliers de gouvernement. L'ordre de grandeur fédéral s'est imposé. Il suffit de comparer les statistiques des octrois consentis aux plus anciennes maisons de théâtre par Ottawa et Montréal pour saisir ce fait. Un problème se pose: un organisme fédéral et un municipal peuvent/doivent-ils adopter les mêmes comportements?

Si l'ordre de grandeur fédéral n'a pas été épousé aussi fidèlement par Québec, c'est pour de multiples raisons: pauvreté des ressources du MAC, absence de critères minimalement objectifs, incohérence des politiques, etc... Pour le créateur, jusqu'en 1975, une demande de subvention adressée au ministère équivalait à une véritable plongée dans le vide. Il faudra attendre l'année 1975-1976 avec le ministre Jean-Paul L'Allier pour que le tout commence à s'organiser. Le Service du Théâtre sera remis sur pied et entreprendra de s'informer vraiment de la réalité théâtrale. Le mouvement se poursuivra avec le gouvernement du parti québécois qui prendra le pouvoir à l'automne 1976.

Avec la venue du PQ au pouvoir, tous les espoirs étaient permis. Enfin un gouvernement affirmait avec une clarté inédite la primauté de la chose culturelle. Et il y avait tout lieu d'y croire. Les premières années, les fonds alloués aux Affaires culturelles furent largement haussées, mais ils n'ont fait que suivre la montée du budget de toute la province. En effet, pas plus en 1980 qu'en 1961, la part du budget provincial accordée au MAC n'a-t-elle évolué différemment. Elle a toujours été d'environ la moitié de un pour cent du budget. Il n'y avait donc rien de changé même sous un pouvoir qui se vantait d'entretenir un préjugé favorable par rapport à la chose culturelle.

Certes, les crédits montaient au Service du Théâtre, mais l'inflation aussi et surtout le nombre de groupes sollicitant l'aide de l'État. Je n'ai pas ici l'espace pour y aller d'une analyse détaillée des chiffres. Je me contenterai de signaler que ces quatre dernières années les sommes versées au théâtre au Québec sont passées de $3,120,535 (1977-1978) à $3,637,250 (1980-1981) au Service du théâtre du CAC; de $3,129,400 à $3,400,763 pour les mêmes années à celui du MAC; de $465,000 à $370,559 au CARMM devenu le Conseil des arts de la communauté urbaine de Montréal. La progression, quand elle existe, est extrêmement mince. Le portrait est sombre en dépit de toutes les nuances qu'il conviendrait d'apporter. Partout les crédits sont limités en ces temps d'inflation. Mais cette inflation, si elle est un phénomène avec lequel il faut composer, n'explique pas tout et sert parfois de prétexte commode.

On sait que le Conseil fédéral a contribué, avec les années, à la mise sur pied et à la croissance des principales compagnies de théâtre au pays. Ces maisons ont grandi et avec elles les restrictions budgétaires dues à l'inflation. Ces maisons ont monopolisé la quasi totalité des fonds du Service du théâtre. Il faudra attendre la fin des années soixante-dix pour que le CAC vienne aussi en aide aux jeunes groupes.

Pour aider les nouvelles compagnies, le Conseil s'est vu forcé de geler les octrois dévolus aux plus grandes. Ce faisant, il en est arrivé à mécontenter tout le monde, allouant de toutes façons trop peu aux jeunes organisations et obligeant les grosses à réduire leurs activités. Ces dernières coupent moins dans le nombre de productions montées que dans le choix de celles-ci. Elles présentent de plus en plus de pièces avec peu de personnages. Ce sont les comédiens qui sont pénalisés. Et toute l'esthétique théâtrale avec eux. Car si les grandes maisons ne produisent pas les oeuvres à grand déploiement, qui les fera?

À l'heure actuelle, le CAC voit son action contrée par le Pouvoir politique qui voit d'un mauvais oeil l'autonomie dont il jouit. Alors, il lui limite les crédits tout en développant des structures parallèles auxquelles il consent des octrois généreux. Ainsi, le secrétariat d'État devient un superministère de la culture. Chez lui, la perspective politique redouble la culturelle. La Commission consultative du CAC révèle cette dimension lorsqu'elle signale: «On envoie nos artistes en Chine parce qu'on a du blé à vendre». Cette phrase est tirée d'un rapport adressé par la Commission au CAC en guise de réponse à un document *Vingt et Cinq*. La réflexion se penchait sur l'avenir du Conseil pour les cinq prochaines années. C'était en 1977. La Commission n'avait pas été consultée alors.

Ce qui nous amène à parler des mécanismes de participation. Nombreux au CAC, ils sont loin d'être toujours efficaces. L'exemple de *Vingt et Cinq* est éloquent. La nécessité de ces outils ne fait pourtant aucun doute. Non seulement le milieu, mais également le public doivent jouer un rôle déterminant dans la définition et la mise en application des politiques culturelles. Dans cette perspective l'État ne doit pas être celui qui commande, mais simplement le «facilitateur», le coordonnateur en plus d'être un bailleur de fonds toujours insuffisants.

La consultation ne doit pas être un simulacre. Ce fut le cas en 1978 quand le MAC a convoqué le milieu du théâtre, spécialement des jeunes compagnies, pour prendre son avis sur l'opportunité d'encourager financièrement la construction d'une salle intermédiaire dont la direction serait confiée aux dirigeants du Patriote. Malgré l'avis négatif, la salle fut construite avec force subventions ($900,000 venant du MAC et du secrétariat d'État à parts égales). L'octroi fut versé à titre d'immobilisations même si deux jurys (l'un à Ottawa, l'autre à Québec) refusaient des subventions de fonctionnement à cette maison inopérante sur le plan artistique. Ici non seulement le pouvoir politique passait-il outre aux recommandations du milieu, mais il est permis de se demander s'il ne faisait pas également fi de l'avis de ses propres agents du Service du théâtre?

La question des jurys est spécialement délicate. Cet important mécanisme de participation doit être étendu malgré ses limites. Ne faudrait-il pas les appliquer à tous les groupes de théâtre et non seulement aux dits groupes de «jeune théâtre»? La formule reste à polir. «Les États généraux du théâtre professionnel» qui auront lieu au début de novembre devront se pencher sur cette question.

Côté subventions, il ne s'agit pas tant de prendre à l'un pour donner à l'autre que d'envisager une véritable réforme. À l'heure actuelle, tant que les crédits ne seront pas haussés et que l'État (voir le livre blanc de 1978) affirmera qu'il faut maintenir l'aide aux grands organismes, c'est pourtant ce qui arrive. Il aura beau du même souffle ajouter qu'il faut accroître l'aide à «certains» parmi les jeunes organismes, les faits le contredisent singulièrement. La majorité des fonds publics vont aujourd'hui bien davantage aux structures qu'aux créateurs. C'est pourquoi, dans la conjoncture actuelle, il est quasi impensable de mettre sur pied de véritables théâtres d'état. Souhaitables en théorie, de telles structures risqueraient, encore une fois, de monopoliser des crédits dont seraient privés les artistes.

Tout doit être remis en cause, avec courage et grandeur. La tenue des États généraux du théâtre professionnel est l'occasion pour ce faire. La tâche n'est pas simple, elle passe par un questionnement en profondeur, au-delà des petites préoccupations individuelles. Que veut-on que le théâtre soit au Québec? Le théâtre, art éphémère par excellence, temps de communication directe, contredit dans son essence l'approche conventionnelle qui cherche à immortaliser des modèles. Toute politique culturelle doit tenir compte, dans la création artistique, de ce perpétuel recommencement - renouvellement. Car «la fonction culturelle est de permettre aux hommes de s'épeler dans une nouvelle humanité, non de recevoir les leçons et les modèles transcendants dans l'Art» (Edgar Morin).

opinion

Cette opinion s'inscrit dans le débat qui prendra place du 6 au 9 novembre aux États généraux du théâtre québécois. L'auteur de ce texte a été critique de théâtre au DEVOIR. Il a fait une recherche et publié un livre récemment sur le sujet.

Stravinsky

L'OSM relève le défi

par Gilles Potvin

Orchestre symphonique de Montréal. Deuxième des Concerts gala sous la direction de Charles Dutoit. Soliste: Louis-Philippe Pelletier, pianiste. Programme: Divertimento tiré du ballet «Le Baiser de la fée»; Concerto pour piano et orchestre d'harmonie; «Pétrouchka» dans sa version originale (Igor Stravinsky). À la salle Wilfrid-Pelletier, mardi soir.

LES programmes de la deuxième série de l'OSM étant chacun consacrés à un compositeur, il était plus que convenable d'honorer ainsi Igor Stravinsky, dont la présente saison marque à la fois le centenaire de la naissance et le dixième anniversaire de la mort.

Bâtir un programme consacré à Mozart, Beethoven ou Brahms ne pose aucun problème mais lorsqu'il s'agit d'un contemporain, même jouissant d'une grande réputation, cela représente un certain risque. Stravinsky lui-même, quand il vint diriger l'Orchestre philharmonique de Montréal au théâtre Saint-Denis en mars 1945 et ensuite l'OSM au Plateau en décembre 1946, avait bien pris soin de ne réserver à ses oeuvres qu'une moitié de programme.

Mais avec Charles Dutoit, dont on sait maintenant le flair et la perspicacité dans l'établissement des programmes, rien ne semble impossible et tous les risques sont permis. La soirée Stravinsky, comprenant trois oeuvres majeures du maître, dont deux assez familières et l'autre nouvelle pour Montréal, a constitué sans difficulté un autre événement mémorable qui était à la fois un vibrant hommage à l'un des plus grands créateurs de notre siècle en même temps qu'un triomphe personnel pour Charles Dutoit, lequel s'est traduit par une ovation prolongée du public, à laquelle se sont joints de bon coeur les musiciens eux-mêmes par leurs applaudissements et, à un moment donné, leur refus de se lever à l'invitation de leur chef.

Dutoit est aujourd'hui reconnu comme l'un des interprètes les plus autorisés de l'oeuvre de Stravinsky ainsi qu'en témoignent l'accueil réservé à ses exécutions publiques de ses oeuvres comme à ses nombreux enregistrements. Le *Pétrouchka* qu'il dirigeait ici en octobre 1977 avait été une révélation et encore cette fois-ci, cette partition admirable a pris un extraordinaire relief sous sa baguette. Ce fut une exécution «théâtrale» au sens fort du terme, par la puissance des images qu'elle évoquait, qu'il s'agisse du pittoresque et de la couleur des scènes de foire ou du réalisme de l'expression des sentiments divers qui traversent cette oeuvre avant d'en arriver à la désolation au moment de la mort tragique du clown. Dutoit a réussi par la magie des sons à faire vivre toutes les péripéties du ballet. Pour atteindre ce résultat, il lui fallait un orchestre quasi en état de grâce et l'OSM a de nouveau donné le meilleur de lui-même dans cette exécution dont on parlera longtemps ici et à l'étranger, car l'oeuvre constitue l'un des piliers des programmes de la tournée imminente de l'OSM dans plusieurs villes canadiennes et américaines.

La nouveauté au programme était le *Concerto pour piano et orchestre d'harmonie*, c'est-à-dire bois et cuivres, que Stravinsky composa pour lui dans les années 1920 afin de pouvoir tirer des revenus par sa participation comme soliste à des concerts d'orchestre. Il s'agit donc d'une oeuvre brillante qui ne dissimule aucunement sa recherche de l'effet. Elle est cependant parsemée de problèmes rythmiques, très complexes et il faut un véritable musicien pour lui rendre pleine justice. Louis-Philippe Pelletier était l'homme tout désigné pour en tirer le maximum et c'est ce qu'il a fait par une exécution brillante et endiablée, conduite avec sûreté par le chef et défendue à merveille par les bois, cuivres, contrebasses et timbales de l'OSM.

La soirée a débuté par le *Divertimento* tiré du ballet *Le Baiser de la fée*, dont la partition fut réalisée à partir d'oeuvres pour piano de Tchaikovsky. Stravinsky y déploie dans toute son ampleur sa science de l'instrumentation et même si l'oeuvre ne se hisse pas à la hauteur de Pétrouchka par exemple, elle constituait une page idéale pour ouvrir un programme consacré à celui qui fut l'un des créateurs de la musique du 20e siècle.

"Philosophiques"

Revue officielle de la Société de Philosophie du Québec.

SOMMAIRE

Volume VIII, numéro 2 **Octobre 1981**

ARTICLES

P. McCORMICK, *Sur le développement du concept de l'intentionnalité chez Brentano et Husserl.*

C. PANACCIO, *L'intentionnalité comme phénomène linguistique.*

J. PESTIEAU, *Le pouvoir de l'idéal et l'idéal du pouvoir.*

Y. GAUTHIER, *Sur la théorie des démonstrations.*

A. PARADIS, *Individus ou structures: existe-t-il une éthique marxiste?*

M. BELLEFLEUR, *Travail et loisir. Du loisir antique au loisir contemporain.*

ÉTUDE CRITIQUE

P. THIBAULT. *L'histoire du thomisme québécois ou De l'importance de mettre les âmes à leur place.*

COMPTES RENDUS

Julien J. LAFONTANT. *Montesquieu et le problème de l'esclavage dans L'Esprit des lois, par Josiane* ***Boulad Ayoub.***

Charles MURIN, *Nietzsche problème, généalogie d'une pensée, par* ***Joseph Tchao.***

Jacques J. RUELLAND, *Bibliographie des oeuvres de* ***Gaston Bachelard,*** *ainsi que des divers ouvrages que sa pensée et sa personne ont inspirés, par* ***Maurice Gagnon.***

Chiara CRISTIANI et Claude GAGNON, *Alchimie et philosophie au moyen âge, par* ***Louis-Claude Paquin.***

Pierre GRAVEL, *Pour une logique du sujet tragique. Sophocle, par* ***Guy Bouchard.***

Guy MASSICOTTE, *L'histoire problème. La méthode de* ***Lucien Febvre,*** *par* ***François Tournier.***

William DRAY, *Perspectives on History, par* ***Robert Nadeau.***

LIVRES REÇUS

PHILOSOPHIQUES, Vol. VIII, numéro 2, Octobre 1981

Publication semestrielle

Abonnement annuel: Institutions: **$15.00**
Individus: **$12.00**
Étudiants: ..... **$ 7.00**
Le numéro: ..... **$ 8.00**

Les Éditions Bellarmin
8100, boul. Saint-Laurent, Montréal H2P 2L9
(Canada)

NOUVEAUTÉ

L'analyse du discours comme méthode de traduction

par Jean Delisle

Théorie et didactique de la traduction. C'est une présentation d'une méthode originale d'initiation à la traduction française de textes pragmatiques anglais.

Pour les apprentis-traducteurs, aux enseignants et aux praticiens de la traduction.

12 x 22 cm., 282 pages. Prix: $9,00

BON DE COMMANDE

ÉDITIONS DE L'UNIVERSITÉ D'OTTAWA
65, avenue Hastey, Ottawa, Ontario, Canada, K1N 6N5

Veuillez me faire parvenir ..... exemplaires de **L'analyse du discours comme méthode de traduction**

Nom .....

Adresse .....

.....

Ci-inclus mon chèque ou mandat de poste .....

Les chèques ou mandats de poste doivent être faits à l'ordre des

ÉDITIONS DE L'UNIVERSITÉ D'OTTAWA

PERIODICA

AGENCE INTERNATIONAL
INTERNATIONALE SUBSCRIPTION
D'ABONNEMENTS AGENCY

Ajoutez au prestige de vos publications...

Annoncez-les
dans le Devoir !

compétence
jacqueline avril
844-3361

POUR UNE INFORMATION COMPLÈTE ET PERTINENTE

LISEZ **PLURIEL** FÉMININ

Le magazine qui informe, divertit et ... écoute !

Vous y trouverez plusieurs articles traitant à fond des sujets d'actualités, des chroniques sur la politique, l'économie, la loi, l'automobile le cinéma, la littérature et d'autres tous signés par des journalistes de renom.

Un entretien avec Pauline Marois Ministre à la Condition féminine.

Le P.Q. achète les femmes et rembourse les maris.

Ou comment le P.Q. s'est servi adroitement de l'électorat féminin pour gagner des votes à peu de frais.

Femmes et accidents de travail.

La loi sur la santé et sur la sécurité au travail a des limites, notamment celle concernant les droits de la femme ou des travailleuses.

AU SOMMAIRE DE NOVEMBRE.



Les curriculum-vitae ou l'art de devancer les questions.

Des experts expliquent la meilleure façon de préparer son curriculum-vitae pour obtenir le poste désiré.

Le club 281: Des hommes nus pour ...

Du strip-tease à la mode d'aujourd'hui : les hommes se déshabillent et les femmes applaudissent.

Mitterand et les françaises: Un président qui tient plus qu'il ne promet.

Un regard scrute les premières initiatives du gouvernement français.

FÉMININ PLURIEL EST EN VENTE PARTOUT.

CULTURE ET SOCIÉTÉ

Le théâtre à l'heure des identités régionales

par Marie-Christine Larocque

COLLÉ à la poussée du nationalisme québécois, le début des années 1970 a vu les régions revendiquer leur droit à une autodétermination dans les secteurs de leur vie économique, sociale et culturelle. L'activité artistique n'échappe pas à cet élan et le théâtre devient l'une des locomotives culturelles, voire même politiques, qui clame ses droits et ses besoins, en vue d'assurer la continuité et le professionnalisme de sa pratique. La troupe de jeune théâtre professionnel, dite aussi «troupe de métier» devient alors, tout naturellement, la façon la plus simple, la plus rationnelle, de faire du théâtre et de vivre de sa création en région.

La troupe professionnelle

Loin des institutions théâtrales montréalaises plus traditionnelles, les artisans en théâtre des régions ont mis, au départ, l'accent sur l'accessibilité au théâtre pour tous les citoyens, et sur la survie de structures permanentes que sont les troupes professionnelles, lesquelles assurent à la pratique théâtrale la stabilité nécessaire à son développement. Le travail de ces créateurs, fait sur des bases collectives et dans des condition de pionnier, exige d'eux une conviction et une volonté politique qui n'est pas sans influencer leur production théâtrale. Plus conforme à leur aspiration, mais également plus proche des gens et moins dispendieuse que le théâtre traditionnel, les troupes en région vont ainsi faire appel au théâtre de création: textes d'auteurs régionaux ou créations collectives s'ajoutent peu à peu aux répertoires français, américain ou montréalais, auxquels la télévision, les troupes montréalaises de tournée et le théâtre d'amateurs avaient jusqu'à présent habitué le public régional. Est-il nécessaire de préciser qu'en faisant un théâtre de création, les jeunes professionnels des régions bousculent les valeurs courantes et se confrontent fréquemment à la traditionnelle «élite locale» dont le discours est bien connu: «Comment peut-on prendre au sérieux ces prétendants à la scène régionale qui entendent faire du théâtre une profession reconnue en région, quand plusieurs d'entre eux auraient de sérieuses difficultés à jouer du Molière, du Racine, ou même du Dubé?».

Dans les faits, les membres des troupes sont soit des auteurs, des comédiens issus du théâtre d'amateurs, soit encore des étudiants, des animateurs, des comédiens de la région formés par une école de théâtre reconnue, et qui reviennent ensuite chez eux pour exercer leur métier; parfois ce sera des comédiens (quand ce n'est pas une troupe au complet) de Montréal ou de Québec, convaincus du bien-fondé de la régionalisation et qui vont s'établir loin des grands centres.

Pour subvenir à leurs besoins, ces artisans travaillent en permanence au sein de la troupe car, ailleurs qu'à Montréal ou à Québec, le pigisme est pratiquement impossible dans le domaine théâtral. Contrairement aux troupes montréalaises de tournée ou aux théâtres d'été, qui interviennent ponctuellement ou de façon saisonnière dans les régions, les troupes de jeunes théâtre assument à l'année longue la réalité et le développement culturel de leur région; le maintien de la troupe s'avère donc d'une importance capitale pour le soutien des individus et de leur création.

La production de spectacles ne suffisant pas, pour des raisons démographiques, à rentabiliser le travail quotidien du groupe, l'animation, les ateliers et les commandes de spectacles d'intervention, compléteront les revenus et sensibiliseront la population à la dynamique théâtrale. Constamment «siphonée» de ses artisans par Montréal et l'attrait mythique de sa télévision, ses institutions et ses promesses de gloire, la troupe doit faire face au problème de recruter continuellement de nouveaux membres, et voit ainsi menacée la stabilité de son équipe. Or, les créateurs qui sont restés ou ceux qui reviennent travailler dans leur région, sont rapidement découragés par l'absence chronique de moyens financiers et techniques adéquats. Pris tous les jours à tout faire avec peu de moyens, ces artisans souffrent de voir dans leurs productions théâtrales les marques de leur essoufflement, auquel les contraints la conjoncture actuelle.

Les circuits de diffusion

La capacité ou non de développer son propre reseau de diffusion, différencie rapidement la troupe qui survit en région de celle qui mourra: c'est pourquoi les capitales régionales. avec leurs salles de spectacles mieux équipées et leur bassin de population plus imposant, offrent d'importantes possibilités aux groupes de théâtre qui tentent de résister tant bien que mal à l'aspirateur montréalais. Si ces centres urbains peuvent relativement bien répondre aux aspirations culturelles de leur population, les zones rurales demeurent des avenues de diffusion totalement ignorées. Par contre, à partir de circuits presque nationaux, ouverts par certaines troupes de jeune théâtre professionnel, d'importantes tournées interrégionales leur permettent de rayonner à l'extérieur de leur territoire et d'élargir le pôle d'attraction que constitue la région métropolitaine de Montréal.

Malgré l'essor remarquable des dernières années, la diffusion du théâtre en région se développe encore dans l'anarchie la plus totale, principalement attribuable à l'absence d'une réelle politique culturelle en matière de théâtre, et de diffusion de produits artistiques. Cette situation et cette démission de l'État face à ses responsabilités, permet aux responsables locaux des structures d'accueil d'ignorer leur rôle d'animation et d'intervention culturelle en une région donnée, de gérer les salles de spectacles comme des centres sportifs, et de les considérer comme des lieux de prestige, des «Place des Arts» locales. Cette attitude oblige les diffuseurs de théâtre, de musique, de chanson ou de danse à devoir tout refaire, tout redire, et chaque fois tout recommencer.

À l'heure actuelle, il est impossible de prévoir le moment où la diffusion théâtrale pourra sortir de la «préhistoire» dans laquelle la maintient son développement anarchique. Le jour où s'instaurera une politique de planification des divers circuits de diffusion, sera la première journée où l'on pourra vraiment parler d'accessibilité au théâtre pour tous les citoyens. Pas avant.

Les subsides gouvernementaux

Après sept ou huit années d'existence, les troupes professionnelles ont acquis la reconnaissance partielle ou entière de leur travail auprès de la population; saisi par les revendications et par les besoins régionaux, dorénavant trop criants, l'État ne peut ignorer l'implantation de ces troupes en région. Du côté provincial, le ministere des Affaires culturelles qui, prétendument, se préoccupe de l'accessiibilité de la culture pour tous les citoyens, réplique positivement — du moins par son discours officiel — à cette formule de régionalisation du théâtre, laquelle permet à la quasi totalité de ses régions administratives d'avoir son ou ses groupe/s permanent/s de théâtre, ceux-ci développant des réseaux nationaux de diffusion.

Du côté fédéral, plusieurs de ces troupes reçoivent des octrois du Conseil des Arts du Canada, qui ignore l'accessibilité et la régionalisation, mais s'intéresse à l'originalité du langage théâtral qu'elles proposent, cette originalité permettant de renouveler de façon significative la dramaturgie québécoise.

La consolidation de structures permanentes, et surtout le développement du théâtre en région, tel que proposé par les troupes, n'est pas un luxe et exige des sommes beaucoup plus importantes que les octrois actuellement consentis par les gouvernements. Si ceux-ci considèrent les troupes professionnelles de théâtre comme des diffuseurs culturels, et conséquemment leur reconnaissent un rôle essentiel, jugé d'intérêt public, ils doivent accorder à ces groupes des moyens décents, nécessaires à la poursuite de leur travail de création; ce que ne fait ni le gouvernement fédéral, ni le gouvernement provincial, actuellement.

Le théâtre en région fut très longtemps considéré comme un pis-aller artistique, un sous-produit, pour le «reste» de la province, copié désavantageusement sur les productions montréalaises. Pendant qu'on l'ignorait, et loin des contraintes théâtrales traditionnelles, se développait la dramaturgie des Gens d'en bas à Rimouski, du Théâtre de Coppe à Rouyn, du Théâtre Parminou à Victoriaville, du Théâtre de Carton sur la Rive-Sud, et celle d'une trentaine de troupes, témoignant d'une théâtralité toute neuve et riche, ouverte sur le monde méconnu des régions.

Faire du théâtre dans les régions autrement qu'en dilettante, c'est mettre en lumière un problème de société, où la métropole monopolise l'Histoire, l'économie et les mentalités d'un peuple, au risque de défigurer la collectivité toute entière; c'est précisément à rebâtir cet équilibre culturel que les troupes en région travaillent.

opinion

L'auteur de cette opinion a travaillé avec des groupes de jeune théâtre et au sein de l'AQJT. Elle a fait une recherche sur les conseils régionaux de la culture à la demande des organisateurs des États généraux du théâtre, qui auront lieu du 6 au 9 novembre prochains.

Le cahier CULTURE ET SOCIÉTÉ du journal **LE DEVOIR** est dirigé par *Jean Royer*

■ Nous rappelons à nos correspondants que les lettres adressées à «Culture et Société» doivent être signées et comporter, de manière lisible, les nom, adresse et numéro de téléphone de l'auteur. Il nous est impossible de publier les lettres anonymes.

vlb éditeur
LA PETITE MAISON DE LA GRANDE LITTÉRATURE

Éthel, souris-moi...
par Renée Larche



Dans le monde du pensionnat, Béatrice tombe en amour avec une compagne de classe... pour faire venir un roman de belle densité et une écriture somptueuse.

136 pages — **$10.95**

Le théâtre et l'État au Québec
par Adrien Gruslin



Cet ouvrage éclaire avec pertinence l'ensemble des actions-inactions des gouvernements depuis une vingtaine d'années. Un essai révélateur sur nos pratiques culturelles et l'implication de l'État.

420 pages — **$34.95**

Sur le matelas
par Michel Garneau



La pièce de théâtre la plus populaire et la plus jouée de Michel Garneau. Un couple en amour, sublime, dérisoire et... drôle.

112 pages — **$6.95**

Le jeu enthousiaste de ce qu'oublier peut concevoir



par François Martel

"S'arracher n'est pas se disculper/je reste le seul coupable... Comment paraître responsable/sans insister, sans vendre quelque chose..."

108 pages — **$7.95**

Dictionnaire de la langue québécoise



par Léandre Bergeron

Disponible enfin dans une édition en format de poche, le **Dictionnaire** en est à son 23e mille. Plus de 20 000 mots* et expressions de chez nous.

576 pages — **$11.95**

BON DE COMMANDE

Veuillez me faire parvenir les ouvrages suivants:

Ci-joint mon chèque ☐ mon mandat poste ☐ au montant de: .....

NOM: .....

ADRESSE: .....

VILLE: ..... CODE POSTAL: .....

Envoyez votre chèque ou votre mandat poste à:

LIBRAIRIE BEAULIEU
5840 est bvd Léger
Montréal-Nord
H1G 1K6

Pour vivre mieux ouvrez ALPHA SANTÉ



ALPHA SANTÉ

Dix volumes luxueusement reliés en simili-cuir beige décorés à l'or fin — 3200 pages — plus de dix mille illustrations en couleurs — des centaines de schémas, cartes et graphiques spécialement réalisés pour cette collection.
Format 30 x 25 cm.

PLAN DE L'OUVRAGE

Volume 1 alimentation et santé
Volume 2 activité physique et santé
Volume 3 la santé mentale
VOlume 4 santé et environnement
Volume 5 une vie sexuelle saine
Volume 6 donner la vie
Volume 7 la santé de nos enfants
Volume 8 de l'adolescence au 3e âge
Volume 9 les soins du corps
Volume 10 médecine et santé

Au fil des pages, vous allez y découvrir ce qu'il faut savoir pour conserver ce bien précieux qu'est la santé.
Comment réagir aux agressions de la vie moderne: à la pollution, au bruit, à la dégradation de l'environnement...
Comment lutter contre tous les maux du siècle: le manque d'exercice physique, une alimentation trop riche et souvent mal équilibrée, le surmenage intellectuel, les abus de toutes sortes...
Comment vivre en parfaite harmonie la vie du couple...

Comment aider à l'épanouissement des enfants, a leur passage à l'âge adulte...
Comment ménager cette complexe et merveilleuse machine qu'est notre corps et connaître tous les soins à lui donner...
Alpha Santé aborde de façon originale tous les grands thèmes qui intéressent la Santé dans son sens le plus large. Les meilleurs spécialistes y exposent de façon claire, pratique et illustrée ce qu'il faut connaître et ce que l'on doit faire pour vivre mieux.

AVEC LA COLLABORATION DE
L'Organisation Mondiale de la santé

Les Encyclopédies populaires Inc.,
1246, rue Saint-Denis, Montréal, Qué. H2X 3J6 — Tél.: 843-3361.

Voulez-vous me faire parvenir, sans aucun engagement de ma part, le dépliant explicatif de l'Encyclopédie **"ALPHA SANTÉ".**

NOM ..... PRÉNOM .....

ADRESSE .....

VILLE ..... CODE POSTAL .....

PRESSES UNIVERSITAIRES DE FRANCE

puf

collection le Sociologue



Libération des femmes: le M.L.F.

Par Naty Garcia Guadilla

Comment entre-t-on dans une tendance? Comment se hiérarchisent les groupes? Comment, une fois dans le Mouvement, faut-il s'habiller, se maquiller, se coiffer, se nourrir, parler, écrire, s'amuser, désirer, aimer? Mais aussi, comment et pourquoi la lutte des femmes a-t-elle pu parfois, malheureusement, prendre la forme d'une lutte entre femmes?

L'auteur, qui participe au Mouvement depuis 1972, décrit les *comportements réels*, la *culture* des femmes qui ont fait le MLF.

Collection "le Sociologue" dirigée par Georges Balandier

EN VENTE CHEZ VOTRE LIBRAIRE

«Gallipoli» et «Houston, Texas»

Des lieux de violence

par Richard Gay

LE film *Gallipoli*, la nouvelle réalisation de Peter Weir, témoigne encore une fois de l'excellence du cinéma australien récent. Ce cinéma, rappelons-le, connaît des conditions de production relativement semblables à celles du cinéma canadien mais a su donner, ces dernières années, des oeuvres d'une qualité qui a tout pour susciter l'envie des producteurs d'ici et même d'ailleurs. Un langage cinématographique conventionnel, certes, mais un cinéma soigné dans sa photographie, sa direction artistique, son interprétation, un cinéma plus souvent qu'autrement tourné vers le passé mais qui permet aux cinéastes australiens de prendre possession de l'histoire de leur nation et de proposer aux yeux du monde une nouvelle vision historique, plus particulièrement en ce qui concerne les relations entre l'Australie et l'Angleterre. Et ceci est tout spécialement vrai pour *Gallipoli*, la plus grande production qu'ait signée Peter Weir jusqu'à ce jour.

Les férus d'histoire savent peut-être que la péninsule de Gallipoli, en Égypte, a été en 1915 le lieu d'un massacre terrible où des centaines d'Australiens venus soutenir les Anglais dans leur effort de guerre ont été tués par les Turcs. C'est à ce moment de l'histoire que nous convie le film où, dans la dernière partie, les jeunes Australiens tombent par dizaines sous les balles ennemies, chair sacrifiée à l'obstination et l'incompétence des Britanniques qu'ils étaient pourtant venus appuyer. Le propos répond comme un écho à celui de *Breaker Morant*, un autre film australien, de Bruce Beresford celui-là.

Mais le massacre de Gallipoli n'est que l'aboutissement tragique d'un récit qui commence dans la campagne australienne et qui gravite autour d'un jeune homme promis à une fulgurante carrière de coureur. Mais il y a la guerre et le jeune homme décide de s'enrôler. Un confrère coureur aussi. En fait *Gallipoli* c'est aussi l'histoire de leur amitié. La première moitié du film est en effet placé sous le signe de leur rivalité amicale et de l'humour aussi, tout cela dans un contexte où les jeunes veulent servir leur patrie. Mais progressivement la camaraderie virile, le ton léger laissent deviner une marche vers un destin inéluctable et absurde.

L'intensité du film tient en grande partie dans ce glissement vers le tragique mais aussi dans le cadrage des images qui tantôt fixent les visages en gros plans tantôt situent les êtres dans l'ampleur du paysage: une nature nue, sèche, parfois désertique où il ne reste que l'homme et le sort qui l'attend.

Les interprètes, Mel Gibson, Mark Lee entre autres, ne sont pas des noms connus ici. Un de ceux-là jouaient le rôle principal dans *Tim*, un autre film australien. Des comédiens excellents, bien dirigés aussi et dont le jeu, par conséquent, s'inscrit parfaitement dans la démarche du réalisateur et l'intention poursuivie.

Une intention magnifiquement soutenue par la musique, en particulier celle d'un adagio qui agit comme leitmotiv, un leitmotiv qui annonce et sous-tend le tragique. Car, répétons-le, *Gallipoli* est beaucoup plus que l'histoire d'un coureur prometteur, d'une amitié parfois amusante, c'est le drame d'une génération d'Australiens poussés comme du bétail devant les fusils ennemis, victimes de l'absurdité de la guerre mais plus précisément encore de l'absurdité des stratégies britanniques. Beau, puissant, dénonciateur! (Au Kent I.)

Houston Texas, un document du Français François Reichenbach que certains ont pu voir dans le cadre du dernier Festival des films du monde, a pris l'affiche hier sur nos écrans. Reichenbach, on s'en souviendra peut-être, avait déjà tourné en 1959 *L'Amérique insolite*. L'Amérique a toujours en effet fasciné ce cinéaste-documentaliste qui, cette fois, avec *Houston Texas* s'est penché sur sa violence et sa criminalité.

Territoire choisi: Houston, bien sûr, mais aussi tout le «deep south». L'approche: celle d'un reportage, un reportage vivant, dynamique axé en particulier sur le meurtre d'un policier et Charles William Bass, le présumé coupable.

Le portrait de l'Amérique qui s'en dégage inquiète et trouble: si les décors et les costumes ont changé, une certaine Amérique vit toujours à l'ère du western. Il faut voir les policiers, écouter leurs paroles, celles de Charles William Bass aussi qui fascine Reichenbach et en retour fascine aussi les spectateurs que nous sommes.

A noter l'utilisation que le réalisateur fait des images de la télévision, utilisation parfois ironique, qui participe à l'impact du document. Mais il reste qu'ici et là on sent la mise en scène et le montage, un montage qui souvent cherche à créer des effets, des effets dont s'est un peu trop facilement satisfait le regard touristique de François Reichenbach. (Au Complexe Desjardins.)

Le festival du Nouveau Cinéma

Les deux derniers jours

par Richard Gay

DIMANCHE soir, la dixième édition du Festival du nouveau cinéma, l'édition la mieux réussie de ces dix premières années, aura pris fin. Il ne reste donc plus que deux jours où seront repris quelques-uns des meilleurs longs métrages du festival et où l'on pourra voir pour la première fois à Montréal *Hitler, un film d'Allemagne* du cinéaste Hans-Jurgen Syberberg.

Hitler, un film d'Allemagne dure 442 minutes. Oui, vous avez bien lu: 442 minutes c'est-à-dire sept heures et 22 minutes! Par sa durée même, cette projection constituera très certainement pour les spectateurs une curiosité, une expérience, un défi. Syberberg est celui qui, en 1972, nous avit donné **Ludwig, requiem pour un roi vierge**. En fait *Ludwig* constituait le premier volet d'une trilogie sur les origines du racisme en Allemagne, trilogie qui s'est continuée avec *Karl May: à la recherche du paradis perdu* tourné en 1974 et qui prend fin avec *Hitler, un film d'Allemagne* divisé en quatre parties: «Le Graal», «Un rêve allemand», "(La fin d'un conte d'hiver» et «Nous, les enfants de l'enfer». Quatre parties, une vingtaine de chapitres et Hitler sous tous les angles possibles. (Au Conservatoire, dimanche à 11 heures).

Parmi les films repris pendant cette dernière fin de semaine du festival, soulignons avant tout *Nick's Movie*, le long métrage de Wim Wenders et Nicholas Ray. Du nouveau cinéma à son meilleur! Peut-être le film le plus important du festival! Ce film où Wenders a enregistré les derniers moments de Nicholas Ray avant sa mort en 1979 est l'oeuvre d'une grande amitié, d'une grande honnêteté, d'une grande liberté aussi. Un film sur la mort mais peut-être surtout un film sur la vie et sur le cinéma comme moyen d'y participer davantage. (Au Conservatoire, samedi à minuit et dimanche à 20 heures).

En reprise aussi pendant ces deux derniers jours, *Agatha et les lectures illimitées* de Marguerite Duras qui, par sa présence à Montréal cette semaine, a énormément contribué à l'intérêt soulevé par le festival. On peut aimer ou ne pas aimer les films de Duras. Ce qui est sûr cependant c'est qu'il y a là une démarche d'une cohérence indéniable. *Agatha* s'apparente par beaucoup d'aspect à *India Song* que Duras elle-même considère comme le point tournant de tout son cinéma des dernières années: plans fixes, voix off, musique en leitmotiv, des images superbement soignées qui progressivement prennent une valeur abstraite où le spectateur finalement regarde le son, le texte, et où l'imagination est renvoyée à elle-même et à différents possibles. (À la Bibliothèque Nationale, samedi à 18 heures).

Jacques Rivette, Werner Schroeter et Frans Zwartjes sont des cinéastes importants dans ce qu'il est convenu d'appeler ici le nouveau cinéma. Les films qu'ils présentent dans ce festival restent très personnels, comme des poèmes, même s'ils n'apparaissent pas aussi réussis que certains de leurs longs métrages précédents. Jacques Rivette et ses comédiennes Bulle et Pascale Ogier définissent *Le Pont du nord* comme un regard sur le Paris d'avant les dernières élections présidentielles. (À la Bibliothèques Nationale, samedi 22 heures). *La Répétition générale* tournée à partir des performances du festival de Nancy de 1980 est un film-poème où Schroeter crie son désarroi devant la vie et son besoin d'amour, en particulier son amour homosexuel pour Pina Bausch. (Au Conservatoire, samedi à 14 heures). Enfin dans *In Extremo*, Frans Zwartjes examine, sourire en coin, deux thèmes qui reviennent souvent dans ce festival: l'art et le sexe. (Au Conservatoire, samedi à 20 heures; au cinéma Parallèle, dimanche à 19 heures 30.)

En fin de seamine aussi, *Salome*, un film de l'Italien Carmelo Bene que Claude Chamberlan, l'âme dirigeante du festival, considère comme un cinéaste d'une imagination encore plus fulgurante que Fellini. (À la Bibliothèque nationale, samedi à 20 heures.)

Enfin plusieurs films québécois seront présentés pendant ces deux derniers jours: *Ceci est mon corps, ceci est mon art* de Michel Poulette sur l'art des performances (à la Bibliothèque nationale, dimanche à 20 heures), *Le Dur Désir de dire*, un film-hommage d'Alain D'Aix consacré au cinéaste breton René Vautier (au cinéma Parallèle, dimanche à 15 heures), *Distorsions*, un document où Jacques Godbout et Florian Sauvageau continuent leur réflexion sur les communications (à la Bibliothèque nationale, dimanche 20 heures), *Le Plus Beau Jour de ma vie*, un film de Diane Létourneau sur le mariage et le couple (à la Bibliothèque nationale, dimanche à 16 heures) et enfin *A Calculated Extinction* d'Arthur Lamothe et Jean-Daniel Lafond, version anglaise de *Ethnocide délibérée* axé sur l'école blanche en milieu indien. (Au cinéma Parallèle, dimanche à 21 heures 30.)

Cinq démissions à l'Institut du cinéma

OTTAWA (PC) — Cinq exemployés de l'Institut canadien du cinéma (ICC), dont son directeur associé Piers Handling, ayant démissionné récemment, ont demandé cette semaine que l'ICC fasse l'objet d'une enquête.

À leur avis, ce qui les a amenés à démissionner — quoique la présidente de l'institut, Mme Judy Crawley, affirme qu'ils ont été congédiés — est le manque de consultation, de direction et d'action dans l'organisme.

Les démissionnaires ont affirmé à la presse qu'on avait mis fin à certains projets sans les consulter et qu'ils ignoraient comment on dépensait le budget courant de $515,000 de l'institut.

Outre M. Handling, les cadres qui ont démissionné sont: M. Steve Bingham, directeur du Théâtre national du film; le coordonnateur régional John Sharkey; Mme Alison Reid, rédactrice de «Film Canadiana», et Mme Michèle Maheux.

L'institut a été créé en 1935 dans le but «d'encourager l'étude, l'appréciation et l'utilisation du cinéma et de la télévision comme facteurs éducatifs et culturels au Canada et ailleurs».

L'ICC a notamment établi un centre d'archives et d'études du cinéma (depuis remis aux Archives nationales), une importante cinémathèque de films éducatifs et culturels et, de 1971 à 1977, un festival, «Filmexpo», qui présentait des productions de qualité du Canada et d'ailleurs.

L'institut est notamment appuyé financièrement par le Conseil des arts du Canada, l'Office national du film du Canada, les archives de la télévision et du son des Archives nationales, la Bibliothèque nationale du Canada, le Conseil national des recherches, l'Ontario et le ministère fédéral des Communications.

"Le film est dur, terriblement. Mais il est essentiel".
-Serge Dussault, LA PRESSE
18 ANS adultes
VERSION FRANÇAISE
SALO
OU LES 120 JOURNÉES DE SODOME
un film de PIER PAOLO PASOLINI
5e SEMAINE
ADMISSION $7.00, Laissez-Passer & Cartes de l'Âge d'Or non acceptés.
ÉLYSÉE 1
35 MILTON 842-6053
SAM/DIM. 12.30, 2.45, 5.00, 7.15, 9.30, SEM. 7.15, 9.30.
(Première rue au nord de Sherbrooke coin Clarke)

"Affolements de bourgeois, palpitations de chairs et de sexes, songes exterminateurs: Borowczyk défie la morale et libère nos rêves intimes pour exalter la jouissance absolue."
— Le Nouvel Observateur
KARIM présente
un film de WALERIAN BOROWCZYK
DR. JEKYLL et les FEMMES
18 ANS Adultes
2e SEM.
MARINA PIERRO
UDO KIER
EN SPÉCIAL LE SKETCH ÉROTIQUE
L'ÎLE AUX SIRÈNES
de JUST JAECKIN avec LAURA GEMSER
PLACE VILLE MARIE: 12.25, 2.35, 4.50, 7.00, 9.15, LAVAL: SAM.DIM. 12.15, 2.30, 4.45, 7.00, 9.15, SAM. DERNIER PROGRAMME 11.30, SEM. 7.00, 9.15.
PLACE VILLE-MARIE CINEMA-2 866-2644
LAVAL 3 CENTRE LAVAL 688-7776

Meryl Streep
POUR TOUS
«Une beauté
Un très beau film, réalisé avec beaucoup de délicatesse par Karel Reiz, Harold Pinter et de grands artistes. Meryl Streep y paraît en pleine possession d'un immense talent.»
— Vincent Canby, New York Times
The French Lieutenant's Woman
MERYL STREEP JEREMY IRONS
A KAREL REISZ FILM "THE FRENCH LIEUTENANT'S WOMAN"
LEO McKERN HAROLD PINTER JOHN FOWLES
CARL DAVIS LEON CLORE KAREL REISZ
United Artists
3e SEMAINE
AVENUE
1224 AVE GREENE 937-2747
SAM. DIM. 12.10, 2.20, 4.30, 7.00, 9.15
SEMAINE 7.00, 9.15.

Didier FARRÉ présente
POUR TOUS
DOLBY STEREO
UN FILM DE CLAUDE LELOUCH
120 comédiens — 10,000 figurants — 200 danseurs
LES UNS ET LES AUTRES
LAISSER-PASSER NON-VALABLE
1.00, 4.45, 8.30 p.m. Sam. dernier programme 11.55.
10e SEMAINE
Le PARISIEN 1
480 STE-CATHERINE O. 866-3856

"Ariel Besse étonne d'ailleurs par le naturel qu'elle déploie et la qualité de son jeu"
France Vanier, Journal de Montréal
"Dès la première image, 'Beau Père' séduit par son charme. Tous les comédiens sont admirablement dirigés. NE MANQUEZ SURTOUT PAS 'BEAU PERE'"
Francine Laurendeau, Le Devoir
4e sem.
UN FILM DE BERTRAND BLIER
GAGNANT D'UN OSCAR (PRÉPAREZ VOS MOUCHOIRS)
18 ANS Adultes
ALAIN SARDE présente
BEAU PERE
Musique de PHILIPPE SARDE
PATRICK DEWAERE • NATHALIE BAYE • NICOLE GARCIA • MAURICE RONET
ARIEL BESSE
PLACE VILLE-MARIE CINEMA 1 866-2644
12.15, 2.35, 4.55, 7.15, 9.35

Aujourd'hui SAMEDI guichet OUVERT de MIDI à MINUIT!
DERNIER JOUR POUR ACHETER la CINÉ-CARTE du cinéma OUTREMONT
18 FILMS POUR $25.

Cineplex cinémas
2001 UNIVERSITÉ COIN DE MAISONNEUVE
849-4518
BURT REYNOLDS DANS
POUR TOUS
THE CANNONBALL RUN
12:55, 2:40, 4:35 6:20, 8:00, 9:45
14 ANS
AN AMERICAN WEREWOLF IN LONDON
12:25, 2:20, 4:10 6:00, 7:55, 9:45
À VOIR! 18 ANS Adultes
NOT A LOVE STORY
Un film qui traite de la
PORNOGRAPHIE
Produit par l'Office National du Film du Canada
12:30, 2:15, 4:05, 5:50, 7:35, 9:25
Après KES et FAMILY LIFE le premier film d'aventures de KENNETH LOACH
POUR TOUS
Black Jack
VERSION FRANÇAISE
12:15, 2:30, 4:15, 7:00, 9:15
PALME D'OR CANNES 1981
POUR TOUS
L'HOMME DE FER
UN FILM DE WAJDA
VERSION FRANÇAISE
12:45, 3:30, 6:15, 9:00

3e Mois de Succès!
UN DOUTE SORDIDE PROVOQUE L'EFFONDREMENT D'UN COUPLE!
cinémasplus présente
GARDE A VUE
SUJET COURT Prix spécial du Jury Cannes 81 « ZEA »
BERRI 2 ST-DENIS - STE-CATHERINE 288-2115
Tous les jours: 12:30, 2:20, 4:10, 6:00, 7:50, 9:40
LINO VENTURA
ROMY SCHNEIDER
MICHEL SERRAULT
14 ANS

«Black Jack»

Une excellente réalisation

«Chanel solitaire»

Un film qui reste à faire

par Francine Laurendeau

ON a peine à reconnaître le style habituel, très proche du documentaire, de l'auteur de *Family Life* et de *Looks and Smiles* (distingué à Cannes cette année). Kenneth Loach a choisi, en adaptant le roman de Léon Garfield, de nous raconter la vie errante de deux enfants sur les grands chemins de l'Angleterre du XVIIème siècle. L'existence de l'apprenti drapier Bartholomew Pickering (Stephen Hirst), orphelin d'une douzaine d'années, va être bouleversée par l'irruption de Black Jack le pendu, qu'on croyait pourtant bien mort. Cette sombre brute sera son mauvais génie après l'avoir rebaptisé Tolly. Le jeune garçon ne tarde pas à s'intéresser vivement au sort de Belle (Louise Copper), malheureuse fillette condamnée par sa famille à l'asile d'aliénés. Acceptés par une troupe de forains, ils coulent des jours heureux. Les soins attentifs et la chaleureuse amitié de Tolly auront tôt fait de guérir Belle de son étrangeté. Mais les méchants ne désarment pas et les enfants ne sont pas au bout de leurs peines. Heureusement qu'après mille péripéties, Black Jack repenti, se rendant enfin utile, délivre Belle de ses chaînes. Et les deux adolescents iront rejoindre cet oncle mythique de Tolly, capitaine au long cours, dont le bateau mouille à point nommé dans la baie.

Black Jack m'avait enchantée à Cannes, il y a deux ans. Je viens de le revoir avec un égal plaisir. L'histoire est habilement construire, le texte d'une belle simplicité, la «folie» de Belle joliment poétique. La reconstitution historique — nous sommes en 1750 — est admirable. Les images semblent directement inspirées de toiles du temps. Les comédiens sont remarquablement dirigés, jusqu'aux moindres figurants qui évoquent ces «détails» des tableaux de maîtres. Cette pure fiction respire l'authenticité. Le cinéaste ne s'est pas contenté de raconter une histoire. Il s'est donné la peine de faire revivre une époque. Et, par le biais du roman d'aventures, Kenneth Loach se penche une fois de plus sur ce que nous appelons paresseusement la folie. Il semble qu'au XVIIIème siècle, si l'on arrivait à prouver que quelque tare héréditaire pesait sur le patient, il était, sans appel, déclaré inguérissable et enfermé. Et une question — le père de Belle s'est-il ou non suicidé? — obsède Tolly et fera astucieusement rebondir l'action in extremis.

Oui, *Black Jack* est un très bon film. Et, pour une fois que c'est vrai, un film pour toute la famille, enfin presque toute (les tout petits risquent de se perdre dans les méandres du récit). En version doublée en français, de même qu'en version originale anglaise (sans sous-titres) aux cinémas Cinéplex.

Chanel solitaire, film de George Kaczender avec Marie-France Pisier dans le rôle titre, respire, lui, l'inauthenticité. Historiquement, il suscite dès le début de forts doutes. Je ne connais pas le livre de Claude Delay, dont s'inspire le scénario, mais j'ai relevé des contradictions flagrantes avec la biographie d'Edmonde Charles-Roux, *L'Irrégulière, ou mon itinéraire Chanel*, parue dans le Livre de Poche. Il n'est pas de mon ressort de décider ici qui a raison. Sauf que le personnage de Chanel, tel que traduit en américain par le réalisateur, est d'une fadeur déconcertante. On nous dépeint cette grande dame qui, entre autres exploits, révolutionna les moeurs vestimentaires de plus d'une génération, comme une modiste arriviste, une midinette un peu fantasque, une femme entretenue dont les amants façonnèrent le destin. Dans son sillage, nous parcourons ad nauseam appartements de beaux messieurs et salons de thé, en attendant qu'il se passe quelque chose. Et comme il ne se passe rien, Kaczender fait donner les renforts et appelle la musique à sa rescousse, une musique sirupeuse et bavarde qui suffira, espère-t-il, à susciter l'émotion. Elle n'engendre que l'ennui.

Enfin, si vous comptez, optimiste irréductible, sur un petit attrait documentaire, si minime soit-il, vous en serez pour vos frais. Vous ne verrez pas, dans les deux heures que dure ce long métrage, l'ombre d'une ébauche du célèbre petit tailleur. Seulement une parade de modes prétexte au flash back, quelques chapeaux, et un flacon de Chanel Numéro Cinq, ce qui n'offre rien de visuellement passionnant. Le film sur Chanel reste à faire. En anglais sans sous-titres au Palace.

en tête d'affiche

Festival international du nouveau cinéma. Un cinéma différent de celui qu'on peut voir habituellement sur les écrans des salles commerciales. (Au cinéma Parallèle, à la Bibliothèque Nationale et au Conservatoire d'art cinématographique jusqu'au 1er novembre.)

Depuis que le monde est monde. L'accouchement et ses différentes formes. Un document de Sylvie Van Brabant, Serge Giguère et Louise Dugal qui démontre que la nature et les femmes savent bien faire les choses et que l'accouchement peut être une fête si la médecine accepte de se faire discrète. (Au cinéma Parallèle du 2 au 8 novembre.)

Les Beaux Souvenirs. Le deuxième film né de la collaboration entre Francis Mankiewicz et Réjean Ducharme. La photographie, l'interprétation et la réalisation sont excellentes. Le scénario l'est moins. Avec Monique Spaziani, Paul Hébert et Julie Vincent. (Au Dauphin.)

La Terre de la grande promesse. Le capitalisme en Pologne au tournant du siècle. Fresque d'Andrzej Wajda d'après un roman de Wladyslaw Stanislaw Reymont. (Au complexe Desjardins.)

Bye Bye Brésil. Une caravane d'artistes mais surtout le Brésil, terre de feu où s'opposent l'ancien et le moderne, la pauvreté et la richesse et peut-être surtout la culture du pays et celle importée des États-Unis. (Au Berri 5.)

Noces de sang. Un ballet-flamenco chorégraphié par Antonio Gadès d'après la pièce de Federico Garcia Lorca. Mais quel ballet filmé! Quel dépouillement! Quelle beauté! Du réalisateur espagnol Carlos Saura. (Au complexe Desjardins.)

Garde à vue. Pour la face à face Lino Ventura-Michel Serrault. Un drame policier signé Claude Miller. (Au Berri).

Excalibur. Le Moyen Âge de la légende. Réalisme. Fantastique. Fantaisie. De John Boorman. (Au Dauphin).

L'Homme de fer. Porté au faîte de l'actualité politico-cinémato-graphique par les événements que vit intensément la Pologne d'aujourd'hui. D'Andrzej Wajda. (Au Cinéplex).

Moscou est insensible aux larmes. Le film soviétique qui s'est mérité en 81 l'oscar du meilleur film étranger. (Au Cinéplex).

Not a love story: a film about pornography. La haine de la femme inhérente à la pornographie. Un document personnalisé produit par l'ONF. (Au Cinéplex).

Beau-père. De Bertrand Blier qui semble prendre plaisir à aborder des sujets difficiles. Ici: la relation entre une adolescente et l'amant de sa mère décédée. Avec Patrick Dewaere et Ariel Besse, tous deux merveilleux. (Au cinéma Place Ville-Marie.)

The French Lieutenan's Woman. Un roman célèbre de John Fowles adapté par Harold Pinter, interprété par Meryl Streep et mis en scène par Karel Reisz. Intelligemment dans les trois cas. (Au Avenue.)

Prince of the City. Ou quand les policiers ne sont pas les bons. Réalisation renouvelée de Sidney Lumet qui a su diriger ses comédiens, en particulier Treat Williams, avec un intense coefficient de réalité. (Au Palace I et Dorval II).

True Confessions. Deux frères: l'un est détective, l'autre religieux. Le second a des relations d'affaires avec un entrepreneur au comportement louche. Avec Robert De Niro et Robert Duvall, tous deux excellents. (Au York.)

Lili Marleen. L'histoire d'une chanson célèbre et de celle qui l'a créée. Hanna Schygulla interprète le rôle principal, Fassbinder signe la réalisation. (Au Parisien 4 et Laval 5.)

Raiders of the Lost Ark. La meilleure production américaine de l'été dernier réunissant les talents du producteur George Lucas («Star Wars») et du réalisateur Steven Spielberg («Jaws»). (Au Impérial.)

Moi Christiane F. La descente d'une jeune adolescente dans l'enfer de la drogue et de la prostitution. Cette fiction basée sur une expérience vécue intéresse tant tout pour sa valeur documentaire. (Au Parisien 5, Laval I et Versailles I.)

Viens chez moi j'habite chez une copine. Le meilleur film comique français depuis longtemps. Un nouveau souffle et un nouvel anti-héros en la personne de Michel Blanc. (Au Rivoli I.)

Les Uns et les autres. Musique, danse, spectacle, mouvement, carambolage d'images plus étourdissantes les unes que les autres, tout pour que les inconditionnels de Lelouch ne s'ennuient à aucun moment. (au Parisien I.)

L'Homme éléphant. Drame vécu par John Merrick, un être complètement difforme qu'avait recueilli à Londres le docteur Frederick Treeves. Photographie soignée, réalisation sensible de David Lynch et propos riche en leçons de toutes sortes. (Au Rivoli II.)

Salo ou les 120 jours de Sodome. Dernière réalisation de Pier Paolo Pasolini avant sa mort tragique. D'après Sade. Pour ceux qui ont le coeur et l'estomac solides. Le porte-monnaie aussi: $7. (Au cinéma Élysée.)

R.G.

RENÉ MALO Présente
4e SEM.
POUR TOUS
MÉCHANT BANDIT
BRAVE POLICE
INSPECTEUR LA BAVURE
avec COLUCHE · DEPARDIEU · CLAUDE ZIDI
un film de
DOMINIQUE LAVANANT et JULIEN GUIOMAR
Scénario et adaptation CLAUDE ZIDI et JEAN BOUCHAUD · Producteur Délégué PIERRE GRUNSTEIN
PARISIEN: 1.15, 3.15, 5.15, 7.15, 9.15, SAM. DERNIER SPECTACLE 11.15.
GREENFIELD: SAM. DIM. 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00, SEM. 7.00, 9.00.
LAVAL: SAM. DIM. 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00, SAM. DERNIER SPECTACLE 11.00, SEM. 7.00, 9.00. VERSAILLES: SAM. DIM. 1.30, 3.25, 5.20, 7.15, 9.15, SEM. 7.15, 9.15.
Le PARISIEN 2 — 486 STE-CATHERINE O. 866-3856
GREENFIELD PARK 3 — PL. GREENFIELD PARK 671-6129
LAVAL 2 — CENTRE LAVAL 688-7776
VERSAILLES 2 — PLACE VERSAILLES 353-7880 Radisson

"À VOIR ABSOLUMENT, UN SPECTACLE FASCINANT"
—VILLAGE VOICE
14 ANS
En français
Lili Marleen
Un film de RAINER WERNER FASSBINDER
avec HANNA SCHYGULLA et GIANCARLO GIANNINI
ENZO PERI et LUGGI WALDLEITNER présentent GIANCARLO GIANNINI et HANNA SCHYGULLA dans un film de RAINER WERNER FASSBINDER "LILI MARLEEN" avec MEL FERRER · Produit par LUGGI WALDLEITNER en collaboration avec ENZO PERI · Réalisé par RAINER WERNER FASSBINDER scénario original Manfred Purzer en collaboration avec Joshua Sinclair · Dialogues Rainer Werner Fassbinder · Caméra Xavier Schwarzenberger · Musique Peer Raben · Une production ROXY CIP
LAVAL: SAM. DIM. 12.20, 2.30, 4.45, 7.00, 9.15, SEM. 7.00, 9.15, SAM. DERNIER SPECTACLE 11.30, PARISIEN: 12.45, 3.00, 5.15, 7.30, 9.45, SAM. DERNIER SPECTACLE 11.55
Le PARISIEN 4 — 480 STE-CATHERINE O. 866-3856
LAVAL 5 — CENTRE LAVAL 688-7776

NOCES DE SANG, un film exceptionnel!
POUR TOUS
—LE QUOTIDIEN
Noces de sang
Un film de CARLOS SAURA
(BODAS DE SANGRE)
desjardins 4
PREMIÈRE MONDIALE
de la version intégrale 3 h 30
Une folie lyrique (...) une beauté sauvage que la caméra transforme en délire. POSITIF
Le film de Wajda est une œuvre politique totale (...) transformée par une expression cinématographique d'une grande beauté. LA SAISON CINEMATOGRAPHIQUE
Un spectacle éblouissant et profondément populaire. CINEMA
LA TERRE DE LA GRANDE PROMESSE de Wajda est un de ses films les plus envoûtants, les plus puissants de l'histoire polonaise. L'ECRAN

Le CHEF-D'OEUVRE d'ANDRZEJ WAJDA
la Pologne de 1900
la terre de la grande promesse
version intégrale
avec DANIEL OLBRYCHSKI et ANDRZEJ SEWERYN
desjardins 1
admission $5. laisser-passer non valable
BASILAIRE 1 — 288-3141

HOUSTON, à toutes les 14 heures quelqu'un y est assassiné.
On ne filme pas impunément la vie et la mort. Ce spectaculaire-là vous remet trop en question. François Reichenbach avoue avoir craqué.
TÉLÉRAMA

POUR TOUS
HOUSTON TEXAS
un film de FRANCOIS REICHENBACH
desjardins 2
BASILAIRE 1 — 288-3141


EN PREMIÈRE À MONTRÉAL
sur l'événement naissance
depuis que le monde est monde
un film de Sylvie Van Brabant, Serge Giguère, Louise Dugal
du 2 au 8 novembre à 19h.30 & 21h.00
au Cinéma Parallèle 3682 St-Laurent
843-4725 coût: $2.00

Dès le vendredi, 6 novembre, Cinémas Rivoli présenteront une sélection des meilleurs films français, en primeur afin de satisfaire les cinéphiles Montréalais
SÉLECTION OFFICIELLE CANNES 1981
Philippe Noiret, Charles Vanel, admirables...
«Un grand film—tourné avec un sens de la beauté, de la noblesse, de la grandeur des sentiments tous ses interprêtes sons excellents» —France Soir
«Trois Frères—oeuvre universelle, demeure un des plus beaux films de Rosi, d'une intensité d'une gravité, d'une noblesse, d'une sensibilité, d'une sensualité, d'une simplicité, même absolument boulversantes» —Pariscope
«NOBLE MAGNIFIQUE» —Le Monde

POUR TOUS
VIVA FILM PRESENTE
UN FILM DE FRANCESCO ROSI
TROIS FRERES
avec PHILIPPE NOIRET • MICHELE PLACIDO • VITTORIO MEZZOGIORNO
AND[illegible] FERREOL • MADDALENA CRIPPA • SARA TAFURI et avec CHARLES VANEL
sujet et scenario TONINO GUERRA • FRANCESCO ROSI • Directeur de la photographie PASQUALINO DE SANTIS
ANDREA CRISANTI • Costumes GABRIELLA PESCUCCI • [illegible] ALEXANDRO VON NORMANN
Mise en scène de FRANCESCO ROSI
DÈS VENDREDI 6 NOV. ★ CINÉMA RIVOLI

Claude Jutra

Entre l'enracinement et l'exil

par Nathalie Petrowski

CLAUDE Jutra entouré de ses chats attendait patiemment dans sa maison de la rue Laval. Dehors le Carré Saint-Louis parcouru par les reflets dorés du soleil d'automne sur les feuilles frissonnantes était calme. Une journée parmi tant d'autres dans la vie de Claude Jutra. Réfugié dans la salle à manger pour éviter de trébucher dans l'aspirateur tentaculaire de la femme de ménage, il essayait d'y voir clair dans ses idées. Revenu à Montréal de façon permanente depuis six mois déjà, il éprouvait néanmoins en ce matin fragile d'octobre, une certaine difficulté à s'y retrouver. L'heure trop matinale, le soleil trop éclatant l'emplissaient de mélancolie, lui faisant déjà entrevoir le retour incontrôlable d'une dépression.

La sonnette de la porte retentit brusquement sans pour autant le sortir de sa léthargie. La journaliste entra, suivie de près du photographe. Il fallut monter dans une chambre au deuxième pour ne pas importuner la femme de ménage particulièrement irascible ce matin. L'entrevue eut lieu dans une chambre d'amis, nue et terne, garnie d'un lavabo comme seule pièce décorative. L'entrevue devait servir de prétexte à mousser un nouveau film canadien, *Till death us do part*, où Jutra avait renoué avec ses anciennes amours d'acteur. Le cinéaste avait accepté de se prêter à la promotion du film d'un autre par politesse mais aussi pour rebâtir sa propre image. Non pas que son image soit détruite, mais sa longue absence du Québec et ses six réalisations canadiennes (4 pour la télévision et 2 pour le cinéma) avaient laissé croire aux Québécois qu'il était passé dans l'autre camp.



Photo JACQUES GRENIER

Face à l'accusation, le cinéaste se débat mollement comme quelqu'un qui n'est pas coupable et qui ne ressent pas le besoin impératif de se justifier. «Les gens m'ont exilé, commence-t-il en flattant distraitement son chat. On m'a offert du travail au Canada anglais et j'ai accepté. Pour vivre et pour faire du cinéma. Il y a eu des années très maigres au Québec. Je dois dire aussi que j'étais déçu de la réaction du public québécois. J'ai souffert de ne pas avoir de contact avec ce public. Mon dernier film québécois *Pour le meilleur et pour le pire* n'a pas marché. Personne ne l'a poussé. Il faut dire aussi qu'après *Mon oncle Antoine* et *Kamouraska*, je me sentais essoufflé. Chaque production m'a volé deux ans de ma vie. Je me sentais vraiment tout seul à me débattre avec mes scénarios. Il fallait toujours faire des pieds et des mains pour faire accepter les choses et puis finalement quand tout marchait, que le film se réalisait, il restait un gros trois semaines à l'affiche. Ça m'a déprimé, je ne blâme personne. Après les belles années de faste, ce fut la dégringolade au Québec. Les Anglais m'ont sollicité, m'ont offert des scénarios intéressants, ce fut un soulagement. J'arrivais devant une production toute prête, je n'avais plus à me battre, je pouvais apporter des modifications selon mes goûts, mes besoins, mon esthétique.»

Lorsque la journaliste lui fait remarquer que ses meilleurs FILMS sont néanmoins des films qu'il a réalisés au Québec, le cinéaste fait semblant de ne pas comprendre et entraîne la conversation sur une autre voie: «Je suis et reste profondément Québécois mais j'aime aussi le monde entier. C'est sûr qu'il faut être enraciné mais l'ouverture sur le monde est essentielle. Autrement on a tendance à se confiner à son petit monde, à être obsessif, exclusif. Si on examine le cinéma mondial, on s'aperçoit qu'il est animé par une énorme proportion d'exilés. À Hollywood, la moitié des cinéastes sont des transfuges d'autres pays. Il y a évidemment le cas de cinémas nationaux comme le cinéma allemand ou italien mais on ne sait pas à quel point la coproduction joue un rôle déterminant.»

Il faut donc comprendre à travers ses propos que Claude Jutra n'est pas du genre militant et qu'il ne croit pas à l'édification d'un cinéma national québécois. «Non, les sujets qui m'intéressent sont des sujets intimistes, des rapports entre deux ou trois personnes, des histoires d'amour. Mes préoccupations sont d'ordre psychologique, il n'y a aucune dimension symbolique dans mes films et s'il y en a, c'est inconscient. Dans *Mon oncle Antoine* par exemple, le petit garçon est un symbole mais je ne suis pas parti avec le symbole comme point de départ. Je me suis préoccupé des choses immédiates, le reste est venu naturellement. Il y a des choses qui doivent rester dans l'inconscient, de la minute qu'on veut les rationaliser, ça détruit tout. Ici il y a beaucoup de cinéastes qui ne travaillent qu'avec des symboles. L'héroïne en général représente le Québec. Je ne suis pas contre mais ce n'est pas ma démarche.»

Prenant pour acquis que l'expérience humaine doit servir de tissu et de trame à ses films, il n'arrive pas à expliquer pourquoi certaines expériences humaines sont plus marquantes que d'autres, pourquoi certains films sont plus réussis que d'autres. «L'autre jour j'ai lu un article troublant sur le fait que les artistes et les vedettes québécoises ne pouvaient avoir qu'un succès passager, compte tenu de certaines exceptions comme Vigneault, Leclerc ou Deschamps. Je ne dis pas ça pour me soustraire à la critique mais je crois que le milieu, le contexte a énormément d'incidence sur l'art. À une certaine époque à l'ONF, il y avait une conjoncture extraordinaire. L'exhubérance nationaliste stimulait tout le monde et nous poussait tous à être créateurs. Il y avait la révolution du cinéma direct et la structure de l'ONF était parfaitement adaptée à ce genre d'exploration. Tout était nouveau, beau, tout le monde était enthousiaste. Après cela la technique du cinéma direct s'est répandue. Je simplifie un peu mais de la minute que tout le monde s'est mis à en faire, les défis ont changé. Et puis la cohésion de l'équipe ne pouvait durer éternellement. Ce fut comme une sorte de bombe atomique et après cela tout le monde est parti chacun de son côté. L'allégresse nationaliste est devenue autre chose. Avec le PQ au pouvoir, on n'était plus dans l'opposition, on était du côté du pouvoir, on se battait moins. Moi-même comme tout le monde, j'ai été emporté par la vague. Il y avait d'abord le bonheur de créer ensemble dans un contexte optimiste. Le public était là avec nous mais l'euphorie fut éphémère. Ce fut de la poudre aux yeux. Les gens étaient peut-être plus conscients du cinéma québécois mais statistiquement ça ne donnait pas grand-chose au guichet.»

Il y a quelque chose d'éteint et de triste dans sa voix, une sorte d'indifférence aussi. «Comment voulez-vous qu'on se batte au cinéma quand on ne peut même plus faire de films. C'est ça le problème. Il faut toujours demander de l'argent et ceux qui en ont, des compagnies par exemple comme Esso, ne sont pas intéressés à encourager la cinématographie nationale québécoise. Alors il faut aller du côté du gouvernement et puis même après cela, les Québécois ne vont pas au cinéma.»

Il a l'air profondément découragé. «Non je ne suis pas découragé mais je déprime souvent. C'est dur, c'est comme grimper des montagnes. C'est une question de survie continuelle pas juste financière mais pour demeurer soi et accomplir ce qu'on pense qu'on est là pour accomplir. C'est à recommencer à chaque fois, que l'on s'appelle Claude Jutra ou pas.»

Le mot «accomplir» résonne encore entre les quatre murs vides de la chambre d'amis. Que veut-il au juste accomplir. «Je ne veux pas savoir la raison fondamentale pour laquelle je fais des films. Je préfère à la place décrire les petits plaisirs du cinéma. Les motivations profondes de mes personnages ne m'intéressent pas. Ça ne peut jamais être aussi clair, net et précis parce que tout ce qui est humain est tellement complexe. Le plaisir de faire des films est plus important que la raison pour laquelle je fais des films. Je fais des films parce que les rapports humains y sont merveilleux, privilégiés. Sur un plateau, on tient un monde artificiel, temporaire, c'est comme partir en croisière ou comme composer collectivement de la musique. Quant à dire quelque chose, j'espère désespérément dire quelque chose. Je ne sais pas très bien quoi et je ne veux pas le savoir.»

L'entrevue tire à sa fin et pourtant le cinéaste est plus animé que jamais, comme s'il venait tout à coup de se produire dans sa tête endormie, un déclic de vie et d'espoir. «Je veux continuer à faire des films, c'est sûr, je veux parler de l'amour comme d'habitude. En ce moment je fais un film sur les amuseurs de rue, je travaille également avec Louis Saia et Claude Meunier, je ne sais pas trop où on s'en va. Comment dire? *Kamouraska*, l'histoire d'une femme qui aime un homme au point de la détruire, c'était tout à fait dans mes cordes. Je prends des acquis, je les montre, je pose des questions. Il n'y a pas de solutions. Vivre, palpiter, les grands élans, le bonheur, la tristesse, la violence, la sérénité sont des états successifs, c'est cela que je suis intéressé à parcourir. Ceux qui veulent mettre sur film les dix commandements de Monseigneur Jésus Christ sont libres de le faire mais dans ma distribution d'oscars, il n'y aura pas d'oscars pour ces films-là, sauf pour les bonnes suggestions dans le cas des péchés de la chaire. Mais dire au monde quoi faire, c'est vraiment pas mon but...»

faites honneur à votre
GALERIE D'ART !
Donnez-lui une place dans le Devoir...



compétence
robert campeau
844-3361

«L'OEIL» 4427 St-Denis 282-1756
présente les oeuvres de
LEONOR FINI



du 24 octobre
au 21 novembre 1981.
Collection de
100 pièces
— peintures — dessins
— aquarelles — lithos
— gravures
du lundi au samedi de 11 h à 17 h ou sur rendez-vous

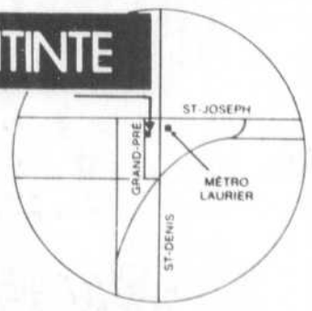
l'image



Nous vous offrons maintenant
un vaste choix d'affiches !
4257, rue Saint-Denis, Montréal, 849-7976

Présentation exclusive
NOUVELLES AFFICHES
D'EXPOSITION
de plus... affiches de la
Coupe du monde
de soccer
Espagne 1982
dessinées par Folon, Alenchinsky, Adami,
Topor etc.
— 1024 ouest, Laurier
— Centre d'achats
Les Terrasses
niveau métro - station
McGill
atelier

L'AQUATINTE



ALLÉGORIE
DE TEMPS ET D'AMOUR
dessins et collages de
Graham Cantieni
du 4 au 29 novembre 1981
vernissage le mercredi, 4 novembre de 19h. à 22h.
4933 rue De Grand Pré (métro Laurier) 849-6527
Ouvert du merc. au sam. de 13h. à 18h., dim. de 13h. à 16h.
La galerie L'AQUATINTE est un collectif d'artistes et une société à but non lucratif, non subventionnée



CHARPENTIER
Galerie LAUZE
Dessins récents
du 22 octobre
au 14 novembre
2115, rue de la Montagne, Montréal 282-1954

EXPOSITION
BRUNO COTÉ
du 4 au 14 novembre 1981
vernissage le mercredi 4 novembre de 19h. à 22h.



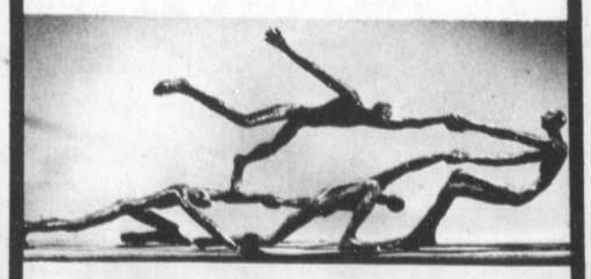
GALERIE ART & STYLE
4875A ouest, Sherbrooke, Westmount
tél.: (514) 484-3184
N.B.: Cette annonce tient lieu d'invitation au vernissage.

René RICHARD A.R.C.A.



jusqu'au 8 novembre 1981
galerie d'art martin
805, rue Tellier, St-Hyacinthe,
tél.: 774-6764
(ouvert du mercredi au dimanche inclusivement de
14 h à 17 h; les jeudi et vendredi jusqu'à 22 h.)

Esther
WERTHEIMER
Nouvelles sculptures



à partir d'aujourd'hui
GALERIE DOMINION
1438 ouest, rue Sherbrooke 845-7471 et 845-7833

Lettre de Paris

D'un baroque à l'autre

par René Viau

PARIS — Le petit Espagnol aux yeux de charbons aurait eu cent ans cette semaine. L'hydre avait du génie. Picasso, il en charriait des formes et des images. Un torrent. L'eau y coule toujours. Seulement, ses *Demoiselles d'Avignon* se maquillent au lamé doré et se parent au disco. *Guernica* dans le colimateur des Pershing 2 devient un feu d'artifice macabre: des paillettes, des paillettes!

Inquiétant? Picasso et son fantôme rodent. Et sur la dépouille de la peinture, les vers grouillent encore. L'avant-garde est morte aussi, clame-t-on. Les morts ressuscitent. Tandis que Severo Sarduy parle «d'art monstre», Catherine Millet, critique d'art, animatrice de la revue Art Press, dans le catalogue de l'exposition Baroques 81 écrit: «La peinture est morte, proclamaient les avant-gardes. Soit, répondent les artistes «baroques» des années 80, eh bien faisons de la peinture avec son cadavre!» Pas étonnant, qu'il règne ici une atmosphère somptueuse de pompe funèbre. Présentée au Musée d'art moderne de la ville de Paris, l'exposition *Baroques 81: les débordements d'une avant-garde internationale* réunit une trentaine d'artistes français, allemands, italiens et américains dont: Jennifer Bartlett, Louis Cane, Luciano Castelli, Francesco Clemente, Enzo Esposito, Ron Gorchov, Dominique Gauthier, Nino Longobardi, Mimmo Paladino, Salome, Julian Schnabel, Bernar Venet, Claude Vialat, Robert Zakanitch. Des artistes qui «débordent». On en avait soupé du monochrome, de l'art conceptuel, du minimalisme, d'une attitude radicale qui a débouché sur une austérité bien souvent stérile. Voilà que l'on donne dans le polychrome criard, dans l'éclat vulgaire, dans le décoratif, dans la sensualité. On «déborde» de la peinture vers la sculpture. L'artiste ne tend plus à un objet particulièrement éloquent et dense à travers un processus de réduction mais bien au contraire, on accumule, on en met sans pudeur et sans frein. On charrie



Pablo Picasso aurait eu 100 ans cette semaine.

— Picasso —. On tente de retrouver ce qu'a escamoté le formalisme. La fin des interdits, le retour du refoulé.

Lorgnant vers le kitsch, le mauvais goût, l'expressionnisme ou les formes populaires, les baroques 81 surmontent de nombreux taboux. On cite à qui mieux-mieux. Avec l'image, réapparaissent la peinture et surtout la tradition artisanale du métier. Art punk, new wave, disco, pattern painting, «post-moderne», qu'en est-il? En fin de compte, curieusement, cet élan synthetique aura été permis par les arts du comportement et les expressions dématérialisées des années soixante-dix. Les fantasmes sur toile d'un Castelli ou d'un Clemente renvoient aux manifestations de body-art ou à un type de performance.

Exposition provocatrice, *Baroques 81* retrouve l'image et nous réchauffe les restes de la peinture, non sans facilité. Les artistes ici contestent l'avant-garde mais aussi la continuité de l'histoire de l'art. Cet «art hybride» fait du paradoxe son matériau premier. Cela nous ramènent directement à Stella. Le Stella des volutes scintillantes et carnavelesques qui pourrait être ici un chef de file. Les baroques, a-t-on dit, dans leurs assemblages parfois incongrus incorporent violemment à la peinture tout ce que la rigueur quasi mystique des trente dernières années lui avait fait rejeté. Ces «retours», au vécu, à la «joie de peindre, à l'ancrage de l'image, à l'artifice scénographique ne vont pas sans angoisses dans leur volonté d'assumer parfois avec cynisme une brillante décadence.

Victime de l'agitation stylistique, le modernisme est aussi mort, clame-t-on, en architecture. Décidemment! On le savait malade mais tout de même! Se révélant un lieu privilégié de débats pour les courants «post-modernistes», le Festival d'automne qui présentait entre autres la très «baroque» pièce de Richard Foreman *Café Amérique* inaugure sa section architecture avec l'exposition *Présence de l'histoire*. Présentée dans le très beau cadre de la chapelle de l'hôpital de la Salpétrière, cette exposition constitue un autre «enterrement». On connaît le refrain. L'architecture moderne est triste, triste, triste. Le béton y est froid, puritain. Le style international avait dénaturé tout génie du lieu, l'esprit des régionalismes et la tradition locale de bâtir. Le remède: une bonne dose de retour aux sources et des prescriptions d'historicité. À ce titre, l'exposition *Présence de l'histoire* organisée par Paolo Portoghesi de la Biennale de Venise qui est actualisée ici en fonction des derniers développements de la création architecturale en France est tonique.

Autour du choeur orthogonal de la chapelle datant du 17e siècle, l'exposition propose un double parcours. Décors d'opérette réalisés dans les studios de Cinecitta où la colonne sous toutes ses formes domine et formant une sorte de rue avec ses façades postiches, enjouées, enflures caricaturales et grandiloquentes, la *strada novissima*. D'emblée, on annonce les cartes, sous le signe du jeu.

L'autre parcours offre dessins et maquettes d'une centaine d'architectes. Ceux-ci proposent, tous à leurs façons, des solutions à la crise du «manque» occasionnée par l'architecture moderne «dégénérée». Ici, la recherche d'identité est déterminante. Ici encore, on clame la fin des interdits. On ne veut plus de coupures entre le bâti et le tissu urbain qui l'entoure. L'objet architectural n'est plus une soucoupe volante qui peut se poser n'importe où. L'architecture se veut un langage dont les dimensions symboliques s'affirment. Les architectes présents veulent composer avec le «contexte». Devant cette profusion de colonnes, de portiques, de perspectives savantes, d'effets théâtraux, la tentation est grande d'y voir un retour à l'académique, du moins chez certains. Il y a des excès. Trop de grandeurs. On pense parfois avec effroi à la troisième Rome de Mussolini. Certains architectes proposent carrément des pastiches! Il serait tentant de voir dans l'émergence des régionalismes comment est investie différemment cette notion de présence de l'histoire particulièrement chez les Américains où le «contexte» est l'arche de MacDonald et où le vernaculaire est la maison de banlieue, peu dégagée des goûts douteux d'une middle-class conventionnelle. Bien sûr, les Européens sont plus sophistiqués et tempérés, particulièrement les Français, classiques, réfractaires à tous excès. L'un d'eux, Christian de Porzamparc, parodie pourtant avec bon goût Tatlin. Architecture post-moderne? Dieu que ce terme est galvaudé. On le prêche. Le modernisme est mort tout comme l'avant-garde. C'est avant tout une architecture ambiguë, paradoxale, qui refuse l'extrémisme des pionniers et leur radicalisme pour s'acclimater. «Digérer» peut-être, comme chez les nouveaux baroques, soixante-quinze ans d'art moderne! Inquiétant, ce passé partout présent. À Paris, le marché de l'art, lui, est loin d'être mort. À la récente F.I.A.C. — ce n'est pas une marque de voiture mais bien la Foire internationale d'art contemporain — se rencontraient la semaine dernière la majorité des galeries importantes. On y faisait des affaires d'or. «Foire» attirant un vaste public, la F.I.A.C. veut prendre contact avec un public conservateur qui lui, réagit, plus aux vestiges de l'École de Paris qu'aux après du modernisme. Conséquence heureuse: on y voit des oeuvres «classiques» dignes d'un musée. Les «nouvelles tendances» y sont toutefois et bien sûr quelques-uns des nouveaux baroques et chaque marchand semble tout aussi satisfait des contacts que des ventes. Seule ombre au tableau. Collectionneurs et marchands s'inquiètent du nouveau projet sur l'imposition du capital prôné par le gouvernement socialiste. Le gouvernement songe en effet à inclure tous les objets de collection et oeuvres d'art dans l'assiette de l'impôt sur le capital qu'il entend lever. Les inquiets estiment que l'oeuvre d'art, par cette loi, sera réduite à sa seule dimension d'actif financier. Est-ce la «mort» du marché?

Popularité des Impressionnistes

NEW YORK (AFP) — Sotheby Parke Bernett met en vente les 4 et 5 novembre deux des plus importantes collections américaines privées d'impressinnistes et de post-impressionnistes contenant parmi les plus célèbres des oeuvres de Renoir, Cézanne, Monet et Dali.

Parmi les quelque 300 pièces des collections Salm Salz et Julien Lévy offertes, figurent quatre oeuvres qui devraient selon Sotheby rapporter au-dessus d'un million de dollars: «La femme au chapeau de paille» de Renoir, «Nature morte avec des pommes» et «La montagne Sainte-Victoire vue de Gardanne» de Cézanne, et «Les bateaux à Argenteuil» de Monet.

D'autres oeuvres majeures comme «Au bois de Boulogne» de Toulouse-Lautrec, «Mère et enfant au bord de la mer» de Picasso et «Accommodations du désir» de Dali sont évaluées à plus de 500,000 dollars.

Enfin une très belle collection de sculptures de Maillol, Ernst, et Giacometti, dont le «On ne joue plus», évalué à plus de 400,000 dollars, sera aussi mise en vente.

Des oeuvres «mineures» rassemblées au cours de nombreuses années passées en France vers 1920 par les deux hommes sont également mises en vente. A noter notamment, des oeuvres de Sisley, Van Gogh, Vlaminck, Bonnard, Matisse, Chagall, Kisling et Derain.

Galerie
TREIZE
Denis JUNEAU
travaux récents
jusqu'au 15 novembre 1981
4015, Drolet, Montréal, tél.: 288-5903
Ouvert du mardi au dimanche de 12h à 18h.



Jeanne Auclair
expose les tableaux
et tapisseries à
Faire douce
galerie d'art
7867 rue Saint-Denis
(métro Jarry)
Montréal tél.: 271-1611
jusqu'au 21 novembre 1981

GALERIE SAINT-DENIS
3772 RUE SAINT-DENIS · 288-2340
Suzanne OLIVIER
peintures et pastels
L'exposition se poursuivra
jusqu'au 12 novembre

Oeuvres récentes de
John BANNISTER
du 4 au 15 novembre 1981



Atelier J. LUKACS
1430 rue Sherbrooke, ouest
Tél.: 933-9877 - 845-4361
Mardi au samedi: 9 h 30 à 17 h
Dimanche de 13 h à 16 h

MMMMMM
1906 75e anniversaire 1981
«Paysages de la Gaspésie»
Hervé-A. POITRAS



Anse à Beaufils
jusqu'au 10 novembre 1981
Galerie Morency
1564 rue Saint-Denis 845-6442 — 845-6894

GP
GALERIE
GILLES SAINT-PIERRE
5283 av. du Parc, Montréal
tél: 279-1919
l'exposition des sérigraphies
et oeuvres récentes de
JOHN WARD
se poursuit jusqu'au 12 novembre
En vente, oeuvres sur toile de
Borduas, Riopelle, Lemieux, Surrey, Cullen et Little
Du mardi au vendredi de 11 h 00 à 18 h 00. Samedi et dimanche de 13 h 00 à 17 h 00.

Un Atelier Boutique
'TISSAGE'
1522 Sherbrooke ouest
Vêtements et accessoires
tissés à la main
Cadeaux originaux
ouvert mardi au vendredi de 12h à 17h30
samedi de 12 à 17h
933-6110

Galerie Jolliet
Les oeuvres récentes de
Katja Jacobs
Dernière journée aujourd'hui
À VENIR...
PLAGES TACHES... du 4 nov. au 21 nov.
Michel Goulet, du 25 nov. au 19 déc.
Jean McEwen, du 6 au 30 janvier 1982
tableaux récents
du mercredi au samedi de 11h00 à 18h00
le jeudi et le vendredi jusqu'à 21h00
et sur rendez-vous
24 St-Cyrille ouest
Québec G1R 2A4 (418) 529-3308
L'exposition des oeuvres de
Louise Robert
se poursuit jusqu'au 14 novembre
À VENIR...
F. Tounissoux, du 18 nov. au 5 déc.
Jean McEwen, du 9 déc. au 16 jan.
tableaux oubliés
Les dessins et tableaux récents de
Richard Mill, du 20 janvier au 13 février 1982
du mercredi au samedi de 11h00 à 18h00
et sur rendez-vous
279 Sherbrooke ouest, suite 211,
Montréal H2X 1Y2 (514) 842-8883

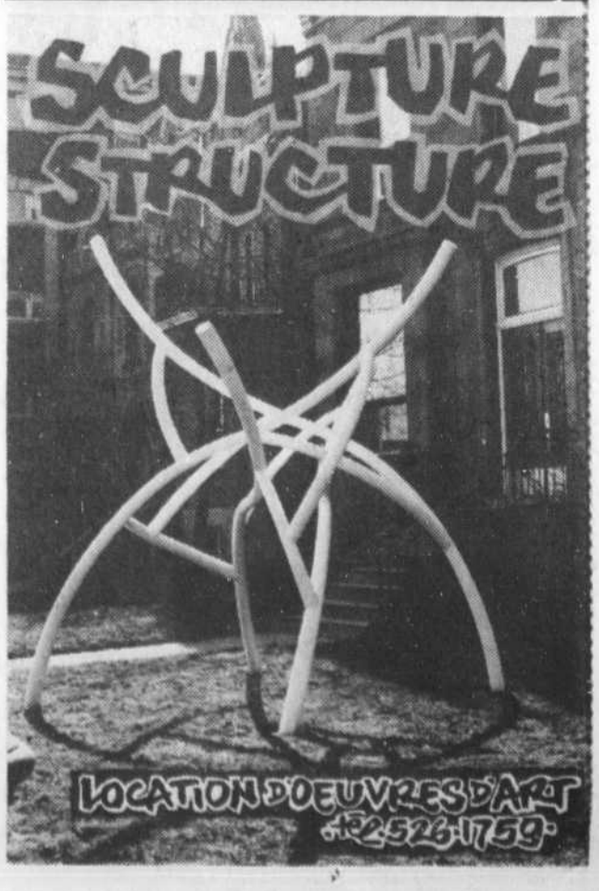
Musée des beaux-arts de Montréal
1379, rue Sherbrooke ouest
Du mardi au dimanche, de 11 à 17h
Autobus 24 ou métro Guy
Renseignements: 285-1600
La Boutique du Musée et le Café
sont ouverts aux mêmes heures
Expositions
■ Largillierre, portraitiste du dix-huitième siècle
Renseignements: 843-3333
Billets: 4 $, plus frais de service, à tous les comptoirs Ticketron, (514) 288-3651
Billets gratuits pour les personnes handicapées:
Mme Ann Gagnon, (514) 527-4521
Acoustiguides: location, 2 $
Visites guidées: de midi à 14 heures
Jusqu'au 15 novembre
■ Dessins et estampes anciens
Cabinet des dessins et estampes
Jusqu'au 15 novembre
■ Toiles des Indes
Au fil des collections
Jusqu'au 17 janvier 1982
Conférence-récital
■ L'activité musicale en Nouvelle-France
Par Elisabeth Gallat-Morin, musicologue et claveciniste
Prix d'entrée habituel au Musée
Le dimanche 1er novembre à 14 h
Les ateliers du samedi
■ Ateliers de création pour enfants de six à douze ans
Thème: portraits et costumes
Prix: 1 $ par enfant
De 13 h 30 à 15 h 30
Rencontre spéciale
■ 20e anniversaire du service éducatif
Invitation adressée aux guides anciennes et actuelles
Le vendredi 6 novembre
Renseignements: 285-1600, poste 136

Marc-Aurèle FORTIN
Huiles et aquarelles de 1920 à 1950
jusqu'au 6 novembre 1981
Membre de l'Association professionnelle des galeries d'art du Canada
galerie l'art français
ANNE-MARIE/JEAN-PIERRE VALENTIN
370 ouest, avenue Laurier, Montréal.
Téléphone (514) 277-2179

exposition
Rétrospective et oeuvres récentes de
Jean Grégoire
L'exposition se poursuivra jusqu'au 7 novembre 1981
galerie colbert
1396A ouest, Sherbrooke (face au musée des Beaux-arts) Tél.: 843-8777
Heures d'ouvertures: mar. au ven. de 10h à 18h, sam. de 10h à 17h, dim. de 13h à 17h.

Nous achetons peintures de qualité
GALERIE DOMINION
1438 ouest, Sherbrooke, 845-7471, 845-7833
le plus grand choix de peintures et sculptures au Canada
mar. au ven. de 9h à 17h30, sam. 9h à 17h, fermée dim. et lun.

LA GUILDE GRAPHIQUE
LA MAISON DE LA GRAVURE
OUVERT AU PUBLIC
7 JOURS PAR SEMAINE
9 RUE SAINT-PAUL OUEST
VIEUX-MONTREAL
844-3438



Odette Blouin-Cliche

Le théâtre vu du ministère

par Julie Stanton

QUÉBEC — Première femme au Québec à détenir la direction du Service du théâtre des Affaires culturelles, Odette Blouin-Cliche parle de sa présence à ce poste comme d'un retour aux sources, «mais de l'autre côté de la médaille», pour l'amante du théâtre qu'elle est et la comédienne qu'elle fut, deuxième prix, en 1961, du Conservatoire de théâtre tout juste implanté à Québec sous la direction alors du «grand maître» Jean Valcourt. Elle en parle aussi, de ce poste, comme d'un défi pour une capricorne à l'ascendant verseau que les aventures difficiles ont toujours séduite. En acceptant cette direction, en février 80, cette femme au rire lumineux, à la voix douce mais assurée, n'était pas sans savoir, en effet, que son mandat serait marqué d'une pierre blanche ou noire pour les artisans de théâtre qui travaillent depuis plus d'un an à mettre sur pied «Les États Généraux du théâtre professionnel au Québec» dont les assises débuteront le six novembre prochain.

Passant au crible tous les éléments inhérents à la pratique théâtrale au Québec, les instigateurs de ces États Généraux entendent remettre en cause la présente conjoncture de notre théâtre et interroger ici le rôle de l'État qui, depuis une trentaine d'années, intervient dans l'activité théâtrale par son soutien économique. À la veille de cette rencontre, peut-être historique (si l'on en juge par le plan de cette monumentale recherche), où toutes les questions seront posées, que demander à Odette Blouin-Cliche sinon de redéfinir, sur certains points, la présente politique théâtrale du Ministère des Affaires culturelles. Et puis, tenter de savoir aussi comment elles se sent dans ses nouvelles fonctions où elle vient d'hériter d'un dossier brûlant. Comment elle se sent face aux doléances et aux exigences que ne manqueront pas de réfléter les mémoires soumis aux participants et intervenants des



Photo CLAUDEL HUOT

Etats Généraux, auxquels, bien sûr, assistera la directrice du Service du théâtre (maintenant fusionné avec le Service de la danse):

— *"Vous sentez-vous un peu comme Daniel dans la fosse aux lions?»*

«Oui, un peu, lance-t-elle en même temps que fuse la lumière de son rire. Mais, ces États Généraux étaient nécessaires et le ministère les voit d'un très bon oeil. Voici une excellente occasion de poursuivre plus en profondeur le dialogue constant qu'il a toujours eu avec les organismes de théâtre par l'analyse suivie de leurs dossiers. Nous attendons beaucoup de cette rencontre, de cette tribune commune qui, je crois, nous livrera enfin un portrait global de la situation théâtrale vue par les artisans eux-mêmes.

Jusqu'à maintenant, ce portrait n'était que parcellaire. Les États Généraux, dont nous entendons tirer le maximum d'informations, vont sans doute traduire une réalité que nous ne parvenons pas toujours à bien identifier dans l'action immédiate, chacun arrivant avec ses problèmes particuliers. Car, nous ne sommes pas sans savoir qu'il y a des problèmes. Les nier, fermer les yeux serait jouer à l'autruche. Subséquemment aux États Généraux, le ministère entend produire un document d'orientation à l'égard du théâtre, document qu'il veut également enrichir par le biais de consultations particulières. Ça bouge ici aussi! Notre politique n'est pas quelque chose d'acquis et d'assis, elle évolue à la lumière de la dynamique théâtrale qui est en pleine effervescence.»

— *«On parle justement de crise de croissance mais aussi d'essoufflement du théâtre québécois...»*

«Depuis dix ans, le théâtre chez nous connaît, en effet, une activité sans précédent et peut-être sans précédent par rapport à ce qui se fait à l'étranger. Quand on pense au nombre impressionnant de créations qui émergent actuellement au Québec, c'est énorme! Deux-cent créations par année! Avons-nous la capacité de maintenir ce rythme à l'infini? Comme le cycle de vie des individus, celui d'un organisme, théâtral ou autre, connaît parfois un temps de repos, d'arrêt. Il arrive aussi qu'il atteigne un certain seuil ou qu'il soit tout simplement essoufflé, comme vous dites. Mais, je parlerais plutôt ici de nivellement. Le ministère n'ayant pas cependant le recul nécessaire pour juger globalement les forces vives actuelles, il table beaucoup sur les conclusions des États Généraux pour évaluer à sa juste mesure l'état de santé de l'activité théâtrale. N'oubliez pas que nous subventionnons près de cent organismes. C'est peut-être minime en regard de ce qui se fait mais c'est considérable par rapport à d'autres pays.»

— *«Peut-être, mais certains pays ont des théâtres d'état, des centres dramatiques nationaux. D'autres, comme les États-Unis par exemple, reçoivent beaucoup de l'entreprise privée et des fondations à caractère culturel...»*

«Au Québec, nous nous situons à mi-chemin entre le régime de subventions prises totalement en charge par l'État et le régime totalement privé et soumis aux lois du marché. À ce chapitre du financement, la politique du ministère se veut davantage incitative que compensatoire car, s'il est un intervenant important, il n'est pas le seul. Le gouvernement fédéral et les municipalités contribuent également à favoriser l'essor de notre théâtre. Les entreprises privées aussi, surtout depuis que l'enquête CROP a révélé, en 79, que le théâtre venait au second rang, après les sports, dans les activités socio-culturelles et de loisir des québécois! Mettant fin à une dépendance unique face au ministère, s'acheminant vers une plus grande autonomie, déjà plusieurs organismes sont allés chercher des ressources de ce côté. Non seulement des ressources financières et publicitaires mais aussi administratives en invitant, entre autre, des gestionnaires à siéger sur leur conseil d'administration.»

— *«On fait sans cesse état de l'écart entre les argents octroyées aux troupes institutionnelles et celles dont bénéficient les autres. Et ça saute aux yeux, $2,139,500 sur un budget de $3,181,000, soit les deux-tiers, vont aux premières. Qu'est-ce qui justifie un si grand écart? Le ministère des Affaires culturelles retrouve-t-il à ce point son image et celle de l'establisment culturel du Québec dans ses 11 théâtres institutionnel) 9 à Montréal et 2 à Québec, qu'il leur donne ainsi la plus grosse part du gâteau?*

«Il faut plutôt y voir un équilibre entre les argents données aux troupes institutionnelles et l'ensemble des revenus que ces argents génèrent, c'est-à-dire 9 millions, dont 4 millions provenant des entrées.»

«Mais, c'est une roue qui tourne? Comment alors promouvoir le théâtre de recherche, aider plus avant la relève, encourager le théâtre pour enfants? N'aurions-nous pas, par exemple, bien besoin d'un théâtre expérimental ici à Québec? Il y a un public qui n'attent que cela, les mentalités sont prêtes et le théâtre institutionnel nous sert de la facilité plus souvent qu'autre chose...»

«Oui, c'est une roue qui tourne mais les troupes institutionnelles ont de grandes salles à gérer. Pour produire six productions par année dans une salle de 850 places, ça prend toujours des pièces d'avant-garde, ce qui est plutôt le propre du Jeune Théâtre, mais il faut situer le produit dans son ensemble. On pourrait en discuter à l'infini. C'est une question de circonstances et de niveau de développement d'un public. Il y a des pièces qui peuvent apprivoiser un public et l'amener, sans le heurter de front, à franchir une autre étape, c'est-à-dire à absorber un produit théâtral plus difficile. Certains organismes font consciemment et sciemment cette démarche évolutive et éducative.

«Il faut voir les théâtres institutionnels comme des outils permettant de poursuivre les objectifs de la politique culturelle du ministère qui n'entend pas les subventionner à vie mais leur donner des moyens suffisants pour fournir une production de plus en plus de qualité. De plus en plus aussi, le ministère veillera à ce que la démarche des troupes institutionnelles ne soit pas statique, figée mais qu'elle s'inscrive dans une optique de responsabilités et d'obligations plutôt que de s'en tenir à des subventions statutaires. Les États Généraux et les rencontres qui vont suivre vont, sans doute, donner naissance à un nouvel équilibre des forces.

«Pour ce qui est d'un théâtre expérimental à Québec, à ma connaissance et depuis que je suis en poste, je n'ai vu encore aucune demande en ce sens. Nous n'avons ici qu'une très faible marge de manoeuvre pour forcer les artisans à tenter certaines expériences. Nous sommes semblables à un réceptacle, nous recevons des demandes de subventions!»

— *«Mais, ne venez-vous pas de dire que votre politique se devait d'être incitative? N'est-ce pas le rôle du ministère de suggérer, de devancer, d'offrir aide et soutien pour qu'une chose soit?»*

«Si cette chose exprime un voeu du milieu, le ministère essaie, bien sûr, d'en tenir compte. Mais, il est essentiel qu'une expérience théâtrale serve à un ensemble et non seulement à un petit groupe. Il faut que cette expérience, comme celle d'un théâtre expérimental, ait un impact au sein-même des artisans, un rayonnement, qu'elle soit un point d'analyse et qu'elle débouche sur une dynamique qui influence les autres groupes. Sinon, ce n'est qu'un plaisir que quelques-uns se font et l'expérience tourne en rond.»

Odette Blouin-Cliche le reconnaît: il n'est pas facile d'octroyer des subventions! Intervenir au niveau du non-quantifiable... poser des jugements de qualité sur toutes et chacune des démarches théâtrales... apposer le sceau du «bon-très bon — meilleur — excellent — ou pire» sur chacune des productions, en se basant sur les paramètres de la création et de l'accessibilité... rendre enfin des jugements à la Salomon, où tout le monde des troupes et des jury ont raison et tort à la fois... non vraiment, ce n'est pas facile! «Quand j'étais comédienne, je me suis toujours demandé comment fonctionnait ce système de subventions, ça m'apparaissait bien mystérieux. Maintenant, je le sais!», dit-elle en riant mais en précisant que le ministère essaie le plus possible d'éviter tout arbitraire.

Laissant de côté le vaste champ de la régionalisation, l'épineux problème du «localisme» si souvent dénoncé en matière de développement culturel, les points d'interrogations et de remise en question que sont les Conseils régionaux de la culture (CRC), laissant de côté tous ces points qui seront examinés sous leurs multiples facettes lors des États Généraux, nous voici à nous souvenir de notre adolescence. Claudel et *L«Échange*, au théâtre Capitol, *Le partage de Midi*, au Palais Montcalm. Avec notre coeur qui tremblait sous la musique des mots, notre soif d'absolu à se nourrir du grand mystique.

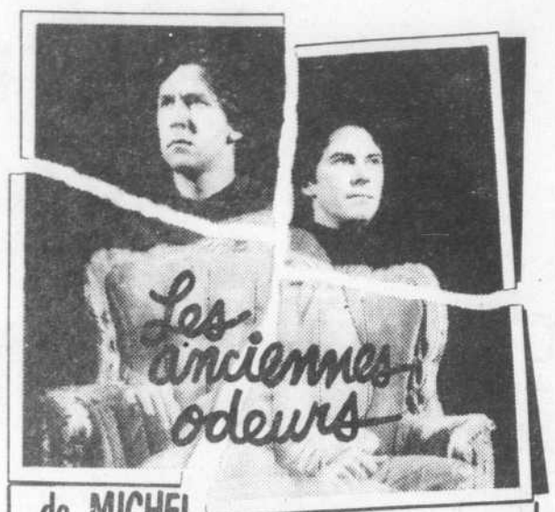
Le magnétophone ne marche plus. Une confidence amenant l'autre, Odette Blouin-Cliche parle de sa passion du théâtre. Elle évoque les auteurs qu'elle a joués: Giroudoux, Malière, Roger Martin du Gard dans *Le Testament du Père Leleu*. «Qu'on imagine, une québécoise avec l'accent bèrichon!». La dernière fois qu'elle a tenu les planches en 1971 dans une création de Barbeau *0 71*. Et puis, la vie qui l'a amenée ailleurs, à s'intéresser au vaste domaine de l'administration publique et à s'y doter d'une maîtrise à l'ENAP, pour ensuite prendre, pendant quatre ans, la direction de la Bibliothèque administrative du gouvernement «où je n'ai jamais administré de subventions mais appris cependant à être, comme ici, au service d'une certaine clientèle. Et cette clientèle spécifique du milieu théâtral pour en avoir été moi-même, j'en connais bien les états d'âme et la sensibilité exacerbée. Je dois et je veux en tenir compte.»

Dernier album de Brassens

PARIS (AP) — Le dernier double album de Georges Brassens, édité par Phonogram, avait été mis en vente mercredi.

Il reprend les chansons qui ont fait sa gloire: Chanson pour l'Auvergnat, Le Parapluie, Les Sabots d'Hélène, Au Bois de Mon Coeur, Le Pornographe, Les Trompettes de la Renommée, Le Gorille, Le Petit Joueur de Fluteau, Putain de Toi, L'hécatombe, Auprès de Mon Arbre, À l'Ombre du Coeur de ma Mie, etc.

Depuis 25 ans, il avait enregistré 120 titres et vendu plus de 20 millions de disques.



de MICHEL TREMBLAY
acteurs: Gilles Renaud
Hubert Gagnon
metteur en scène: BRASSARD
à 20h.
Du 4 Nov. au 6 Déc. Mer. à Dim.
4SOUS
100 est, Ave. des Pins 845-7277
Sherbrooke autobus 144

* FORUM * FORUM * FORUM * FORUM *
ICE CAPADES ICE CAPADES ICE CAPADES ICE CAPADES ICE CAPADES
LE SEUL SPECTACLE MAJEUR SUR GLACE AU FORUM CETTE ANNÉE
ICE CAPADES

Seulement 7 jours
10 au 16 NOVEMBRE
MATINÉES SAMEDI et DIMANCHE 14 et 15 nov.
à 13h30 et 17h30
POUR LES ENFANTS... Ils en raffoleront! LE SORCIER des AH'S
VRAIMENT FÉÉRIQUE! COMMENÇANT MARDI
FORUM
INVITÉ-VEDETTE TOLLER CRANSTON
SIX FOIS CHAMPION CANADIEN
Billets: $5.50, $7.00, $8.50
En vente au Forum et à tous les comptoirs Ticketron
LE SPECTACLE LE PLUS EXITANT EN VILLE!
FORUM * FORUM * FORUM * FORUM * FORUM * FORUM * FORUM * FORUM * FORUM

Musée d'art contemporain
JACQUES HURTUBISE:
RÉTROSPECTIVE
Jusqu'au: 8 novembre
LE DESSIN DE LA JEUNE PEINTURE:
Asselin, Béland, Comtois, de Heusch, Kiopini, Knudsen, Mill, Plotek et Robert.
Jusqu'au 1er novembre
GEORGE RICKEY
SCULPTURES MOBILES ET DESSINS
Jusqu'au 1er novembre
"Débat sur la post-modernité"
Notion ou période historique
Samedi 7 novembre 14 h 30
ENTRÉE LIBRE
Gouvernement du Québec
Ministère des Affaires culturelles
Musée d'art contemporain

Michel Gélinas présente:
"Je persiste et signe..."
De retour à Montréal!

Un succès retentissant!
BREL
avec Danielle Oddera et Jean Marchand
Mise en scène: Gaétan Labrèche
à 20 hres
du 27 octobre au 1er novembre
Relâche le 30 octobre
tritrium
255 est, rue Ontario S P 1444, succursale N Montréal H2X 3M8
Commandes téléphoniques acceptées Master Charge et Visa Renseignements (514) 284 7126 de 12h00 à 19h00
Berri De Montigny

ÉTATS GÉNÉRAUX DU THÉÂTRE PROFESSIONNEL AU QUÉBEC
Ouverts à tous les artisans et les artisanes du théâtre professionnel
Vendredi, 6 novembre:
INSCRIPTION. À Partir de 17 h 30.
École nationale du théâtre
5030, rue St-Denis
Montréal
Samedi, 7 novembre et dimanche, 8 novembre:
ATELIERS. Toute la journée.
École nationale de théâtre
Lundi, 9 novembre:
PLENIÈRE. De 12 h 00 à 19 h 00.
Salle Port-Royal de la Place des Arts.
Renseignements: 288-3384 (514)

Les 1, 3, 5, 7, 10, 12 et 14 décembre 1981
Rideau: 20 heures précises
Avec
Norma Burrowes
Jon Garrison
Robert Savoie
Claude Corbeil
Marie-Danielle Parent
Chef d'orchestre: Alfredo Silipigni
Mise en scène: Humbert Camerlo
Décors: Bernard Arnould
Costumes: Richard Lorain
Maître des choeurs: René Lacourse
Orchestre symphonique de Montréal
Billets: 11 $, 15 $, 23 $, 28 $
Une redevance de 0,75$ payable à la Place des Arts s'ajoute au prix des billets.
Place des Arts
Salle Wilfrid-Pelletier
l'élixir d'amore
de Donizetti
(chanté en italien)
Cette production est présentée grâce à la collaboration d'Hydro-Québec
Les compagnies suivantes ont généreusement contribué à la présentation d'une soirée d'opéra:
Hydro-Québec le 1er décembre
Bell Canada le 3 décembre
BP Canada le 5 décembre
La Confédération des Caisses populaires et d'économie Desjardins du Québec et la Fédération des Caisses populaires Desjardins de Montréal et de l'Ouest du Québec le 7 décembre
Banque Royale le 10 décembre
Trust Général du Canada le 12 décembre
Consolidated-Bathurst Inc. le 14 décembre
L'OPÉRA DE MONTRÉAL
Directeur artistique: Jean-Paul Jeannotte
SALLE WILFRID-PELLETIER
PLACE DES ARTS
Guichets: 842-2112
Sur tout billet de plus de 5$ s'ajoute un montant de 0,75$ à titre de redevance à la Place des Arts.

Gilles Renaud

Les risques du métier

par Robert Lévesque



Photo JACQUES GRENIER

CE n'est plus le parfum chipé chez Jean-Coutu rue Mont-Royal; ce n'est plus le bachelor d'Hosanna, le divan-lit, les ampoules rouges; ce n'est plus la violence de Cuirette dans une nuit sans issue. Michel Tremblay transforme son discours sur l'homosexualité. Plus de déguisements. C'est l'odeur d'une pipe, d'une eau de Cologne; c'est Jean-Marc le prof de 38 ans, Luc l'ancien amant qui passe, une conversation calme et sans détours, un père qui meurt, les manoeuvres d'accostage vers la quarantaine; la tendresse.

Gilles Renaud, qui crée le rôle de Jean-Marc dans cette seizième pièce de l'auteur des *Belles-soeurs*, parle avec chaleur de ce nouveau Tremblay qui a choisi d'écrire une pièce «actuelle» ne faisant plus appel au folklore du ghetto homosexuel, qui retourne vers sa génération et son milieu (vers lui?) le miroir qu'il avait toujours dressé devant les floués de la Main, les prisonniers de l'Est. Un Tremblay qui prend des risques.

Il n'y a sans doute rien de plus intéressant pour un acteur téméraire, comme l'est Gilles Renaud, que de participer à l'évolution et au renouvellement d'un auteur, et c'est ce que l'on sent assis devant lui. Huit ans après avoir créé le personnage de Cuirette dans *Hosanna*, Gilles Renaud créera à compter du 4 novembre, au même petit théâtre du Quat'sous rue des Pins, le personnage de ce professeur de français qui habite quelque chose comme Duvernay ou Outremont-en-bas et qui corrige de la copie au lever du rideau de *Les Anciennes Odeurs*.

Dans l'oeuvre de Tremblay, dit-il, Cuirette et Hosanna (le gars de bicycle et le travesti) étaient les produits de l'affirmation, de la lutte, du désespoir, des personnages issus d'une observation exercée par l'auteur; alors que Jean-Marc et Luc (le prof désillusionné par son premier roman et l'acteur écoeuré par les compromis) sont les produits du doute, de la complicité, de la quête d'espoir, des personnages issus des questions que se pose Tremblay. Les deux pièces sont comme deux pôles dans la géographie dramatique de Michel Tremblay.

Gilles Renaud, qui a joué quelques-uns des rares rôles d'hommes chez l'auteur de *La Duchesse de Langeais*, comme le père de *Bonjour là bonjour* et celui d'*A toi pour toujours, ta Marie-Lou*, prend lui aussi des risques avec *Les Anciennes Odeurs*. De Cuirette à Jean-Marc, il doit renouveler la tessiture de son jeu, élargir vers le bas son registre, et passer des personnages en force qu'on lui a souvent distribué (six pieds obligent) à un rôle en finesse, où la passion est diffuse, l'émotion en retenue. «C'est tout à fait dans mes cordes, dit-il, beaucoup plus que les *winners* ou les héros, mais on m'a rarement offert l'occasion de les utiliser». Puis il ajoute: «c'est le personnage le plus vieux que j'ai joué dans mon âge».

Le grand public connaît peu Gilles Renaud. Aucun téléroman n'est venu enfler sa réputation. Aucun message publicitaire n'a banalisé sa tête. C'est au théâtre principalement, et souvent au théâtre de création, qu'il exerce depuis 14 ans son métier d'acteur. «J'ai toujours fait un théâtre plutôt marginal, par rapport aux critères commerciaux. Je ne suis pas un acteur populaire, catalogué dans un genre, offert comme du pain tranché, et c'est comme ça que je prefere mener ma carriere, en découvrant de nouveaux trucs, de nouveaux langages, plutôt qu'en ré-utilisant les mêmes. En prenant des risques. C'est la seule façon d'évoluer pour un acteur».

Gilles Renaud estime avoir participé à au moins une quarantaine de créations québécoises à la scène depuis qu'il est sorti de l'École nationale de théâtre en 1967. Là-dessus, il veut en oublier une quinzaine, qui n'ont pas produit le spectacle recherché, mais l'important pour lui ce n'est pas tant de réussir «la» pièce que de participer à cet effort collectif de création. «Tu ne sais pas vraiment, avant de t'embarquer dans un show, si ça va être bon ou non. Il faut que tu plonges pour qu'il y ait des chances que ça marche, et pour savoir si tu as eu raison».

«Un acteur commence à être bon quand il prend des décisions. Tu as beau être dans le texte d'un autre, la mise en scène d'un autre, le costume et le décor d'un autre, il faut que ce soit toi qui décide d'avancer. Et quand, en équipe, tu prends des bonnes décisions c'est ça qui fait des gangs de théâtre intéressantes».

À la sortie de l'École en 67, juste un an après Robert Charlebois, Gilles Renaud va justement se retrouver dans une gang, celle des Enfants de Chénier, une équipe de comédiens (la relève de l'époque) animés par Jean-Claude Germain à son Théâtre d'Aujourd'hui. En moins de deux ans, il participera à sept spectacles de création qui vont imposer le petit théâtre de la rue Papineau. Avec Louisette Dussault, Odette Gagnon, Monique Rioux, Yves Sauvageau et plusieurs autres il fera partie de la première création collective au Québec qui avait pour titre *Les Enfants de Chénier dans un autre de leurs grands spectacles d'adieux*. C'était un an avant la formation du Grand Cirque Ordinaire.

Tout en jouant au répertoire à la Nouvelle Compagnie Théâtrale, où il a débuté sur une scène professionnelle dans le *Philoctète* de Sophocle, Gilles Renaud va surtout se faire remarquer, dès 72, dans une mise en scène de *L'Architecte et l'Empereur d'Assyrie* signée par Roger Blay au TPQ, puis dans deux grandes créations dirigées par Jean-Pierre Ronfard au TNM. «La Charge de l'orignal épormyable de Claude Gauvreau, et *Ah! Ah!* de Réjean Ducharme, cette pièce extraordinaire qui n'a pas connu le succès mérité. Et ceux qui ont eu la chance de voir le *Macbeth* de Michel Garneau au cinéma Parallèle n'ont pas oublié la performance de Renaud dans le rôle-titre.

Gilles Renaud a peu joué au cinéma; des rôles secondaires dans les deux films de Brassard-Tremblay, *Le soleil se lève en retard* et *Il était une fois dans l'Est*, les deux films de Paule Baillargeon, *La Cuisine rouge* et *Anastasie*, le mari jaloux dans *L'Homme à tout faire* de Micheline Lanctôt, le faire-valoir de Dodo et Denise dans *Je suis loin de toi, mignonne*, mais son rôle le plus important à l'écran il le tient dans *Une journée en taxi* aux côtés de Jean Yanne, ce film de Robert Ménard qui devrait sortir au début 82.

■

Durant dix ans, Gilles Renaud a, selon son expression, «enchaîné des pièces». On en répète une le jour, on en joue une autre le soir. Il considère aujourd'hui que ce rythme ne permets pas d'approfondir le métier d'acteur. Depuis la tournée européenne de *Marie-Lou* (63 représentations en 77 jours), qui fût d'ailleurs un succès sans précédent (un théâtre parisien leur offrait un contrat d'un an qu'ils ont dû décliné pour cause d'engagements), Gilles Renaud a très peu joué sur scène à Montréal. *Les Dernières Chaleurs* de Louise Roy et Michel Chevrier aux Voyagements, et la reprise de *Appelez-moi Stéphane*.

Mais il est un joueur assidu de la Ligue Nationale d'Improvisation, où il excelle à l'offensive dans l'équipe des Noirs. «J'ai vu des comédiens vômir avant une partie tellement le défi est grand pour le joueur-acteur qui se retrouve sur la glace sans auteur, sans costume, sans accessoires, sans filet. C'est une gymnastique incroyable pour un comédien. Une fois, je me suis retrouvé sur la glace devant un comédien que je ne connaissais pas, que j'avais à peine salué dans la rue. C'est là que tu vois ce que c'est que prendre des risques. Et c'est ce qui me fascine dans ce métier-là».

Laure-Furey: des projets

Leur récent spectacle: «Vous avez dû mentir aussi» est déjà presque du passé pour Lewis Furey et Carole Laure. Et les projets ne manquent pas.

La semaine prochaine, on enregistrera le vidéo de ce spectacle qui a été présenté jusqu'au 18 octobre au Théâtre Arlequin.

Sans donner trop de précisions, Carole Laure a évoqué, en entrevue téléphonique, de nombreux projets qui les amèneront, Lewis Furey et elle, à faire la navette entre Montréal, New York et Paris.

En novembre, comme Fabienne Thibeault qui en a enregistré la chanson-thème, Carole Laure fera en France la publicité du dernier film qu'elle a tourné avec Jean-Charles Tachella: «Croque la vie».

Sur des paroles du poète d'origine montréalaise Leonard Cohen, Lewis Furey a composé la musique d'un opéra: «Le Hall», dans lequel Carole doit chanter. Selon elle, on est prêt à produire ce nouveau spectacle d'un genre que Furey aborde pour la première fois.

L'Ex-Tasse

Café, galerie, théâtre de poche
l'Ex-tasse 816 Ontario est

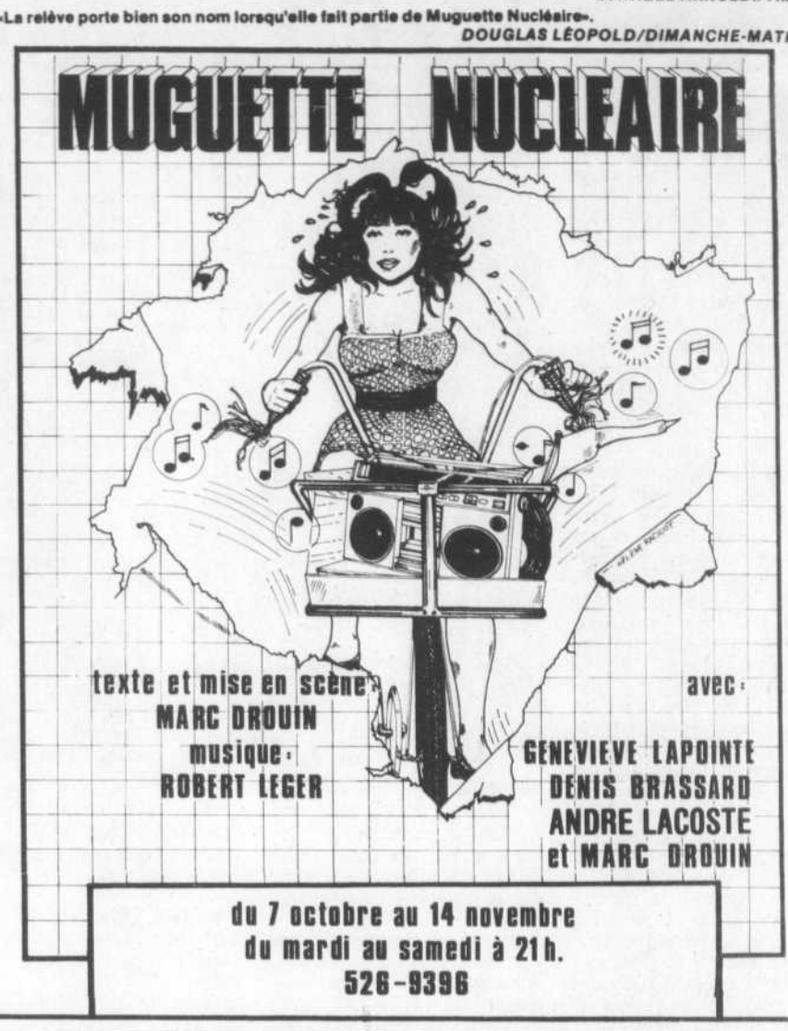
«Marc Drouin est drôle et possède un vif sens du dialogue... les trois comédiens qui jouent cette pièce sur scène maîtrisent très bien leur art, respectent toutes les règles de la distanciation, chantent bien des tounes amusantes...»
JACQUES LARUE LANGLOIS/LE DEVOIR

It is a very important theatre that can make us feel good about feeling so bad.
MAUREEN PETERSON/LA GAZETTE

«J'ai sombré pendant 1 h 15 dans l'univers tumultueux magique et troublant de l'enfance.
LOUISE BLANCHARD/JOURNAL DE MONTRÉAL

«Il faut y aller pour rire».
DANIÈLE ARNOLDI/T.M.

«La relève porte bien son nom lorsqu'elle fait partie de Muguette Nucléaire».
DOUGLAS LÉOPOLD/DIMANCHE-MATIN



du 7 octobre au 14 novembre
du mardi au samedi à 21 h.
526-9396

L'UNIVERSITÉ POPULAIRE
présente

VIVRE ENSEMBLE

pour être bien avec soi-même et avec les autres
entre hommes et femmes, entre adultes et jeunes.

Une série de 4 conférences-rencontres
avec MAURICE CHAMPAGNE-GILBERT,
auteur du best-seller "La Famille et l'homme à délivrer du pouvoir"



2-3 NOV. 20h — L'HOMME ET LA FEMME RETROUVÉ/E/S
Une conférence exceptionnelle sur un sujet brûlant: les relations hommes-femmes ou comment passer de rapports de pouvoir à des rapports de tendresse.

11-12 JAN. 20h — PRENDRE LE TEMPS D'ÊTRE PÈRE
Une conférence qui nous montrera combien le temps que l'on prend pour les êtres rend ces êtres importants, à leurs propres yeux et aux yeux des autres.

22-23 MARS 20h — LA FIDÉLITÉ LIBÉRÉE
La fidélité, c'est quoi?
L'exclusivité sexuelle?
Une façon de se comporter comme si on était le "propriétaire" de son ou sa partenaire?

3-4 MAI 20h — LA FAMILLE EN AMOUR
Est-il naturel d'être parent? L'amour et l'instinct suffisent-ils pour éduquer des enfants et s'éduquer soi-même avec eux?

ABONNEZ-VOUS MAINTENANT
Entrée $6.00
Au lieu de payer
$24.00
pour 4 conférences-rencontres
EN ABONNEMENT
$20

THÉÂTRE ARLEQUIN
1004 Ste-Catherine est
METRO BERRI
Guichets (288-2943)
tous les jours de midi à 9h00
commandes téléphoniques (288-4261)
tous les jours de midi à 6h00

La Régie de
la Place des Arts
présente

L'Orchestre national de France



Chef d'orchestre: **Lorin Maazel**

Programme:
Ouverture Le Carnaval romain, opus 9
Hector Berlioz

Extraits de Roméo et Juliette
Scherzo de la Reine Mab
ou la Fée des songes
Scène d'amour
Grande Fête chez les Capulets
Hector Berlioz

Symphonie no 5, opus 100
Serge Prokofiev

Le mercredi
2 décembre 1981
20 heures

Billets:
6,00 $, 8,00 $, 10,50 $, 13,25 $, 16,00 $

SALLE WILFRID-PELLETIER
PLACE DES ARTS
Guichets: 842-2112

Sur tout billet de plus de 5$ s'ajoute un montant de 0,75$ à titre de redevance à la Place des Arts.

PRO MUSICA
présente
L'ENSEMBLE INSTRUMENTAL DU QUÉBEC
Barbara Todd, flûte
Jacques Simard, hautbois
Renald St-Pierre, contrebasse
Sylvain Doyon, clavecin



Programme:
Bach, Blavet, Haydn, Ibert, Jacob, Tomasi, St-Pierre, Vivaldi

DIM. 8 NOV. 15h30

Billets: $10, $9, $8
Étudiants 7/25 ans: $5

Pro Musica
1270 O. Sherbrooke, Montréal
H3G 1H7 — 845-0532

THÉÂTRE MAISONNEUVE
PLACE DES ARTS
Sur tout billet de plus de 5$ s'ajoute un montant de 0,75$ à titre de redevance à la Place des Arts.

La terre est trop courte, Violette Leduc
De Jovette Marchessault
mise en scène: **Pol Pelletier**



Avec: **Hubert Fielden, Luce Guilbeault, Laurence Jourde, Louise Laprade, Luc Morissette, Guy Nadon, Sophie Sénécal.**

Du 5 nov. au 19 déc.

Au Théâtre Expérimental des femmes
320 est Notre-Dame
(métro Champ de Mars)

20 h 30 — $7.00

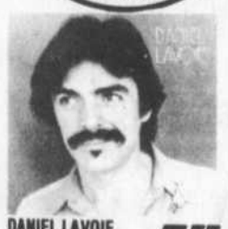
Réservations:
Entre midi et 18 heures
526-8990

LE TOURNESOL
416 Ontario est angle St-Denis

Toujours au plus bas prix

Ces disques sont en vente du 31 oct. au 7 nov.
un de chacun par client

En plus de ces spéciaux, sur présentation de cette annonce, obtenez le disque de votre choix de notre inventaire complet au prix de détail suggéré moins 40% le lundi, mardi et mercredi ou moins 30% le jeudi, vendredi et samedi.
Une annonce par client


DANIEL LAVOIE Ajgre Doux (nouveauté) **5.77**


GASTON MANDEVILLE Mandeville (nouveauté) **5.77**


CHRIS DE BURGH Spanish Train and other stories **5.77**


KING CRIMSON In the Court of the Crimson King **3.77**

Styx
Equinox 5.77
The Grand Illusion 5.77
Cornerstove 5.77
Paradise Theatre 5.77


ROBERT FRIPP & BRIAN ENO No Pussyfooting **4.77**


LOVERBOY Get Lucky (nouveauté) **5.77**


SIMPLE MINDS Sons And Fascination (nouveauté) **5.77**


MEAT LOAF Deadringer (nouveauté) **5.77**

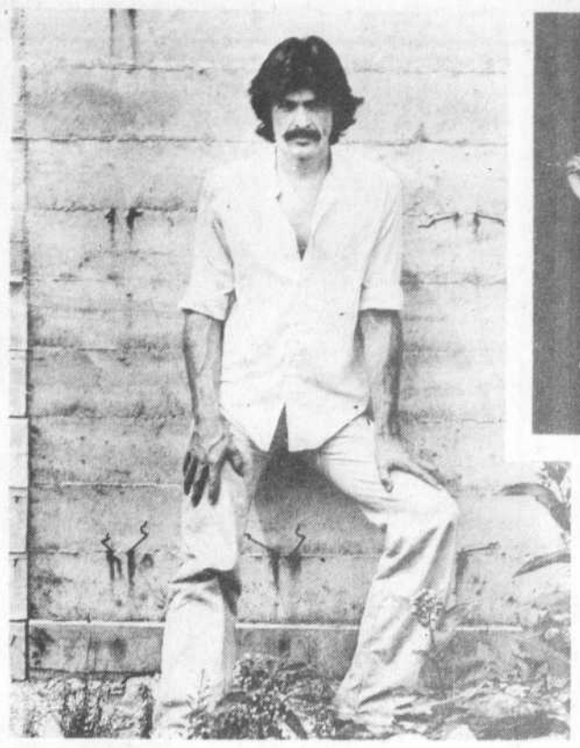
En voulez-vous du québécois?

par Nathalie Petrowski

QUI dit que le disque québécois est en crise? Au cours du dernier mois, on a assisté à un véritable déluge de nouvelles parutions québécoises. London, Capitol et Warner Bros ont peut-être presque fermé boutique mais d'autres ont pris leur place. En sortant une dizaine de productions d'un coup, Pro-culture, la nouvelle étiquette des studios Saint-Charles, a redonné de l'élan à l'industrie. Nous reparlerons de la production Pro-culture prochainement, tenons-nous en cette fois à quatre fraîches parutions de la jeune chanson québécoise.

■

Daniel Lavoie — *Aigre-doux how are you?* — Après *Nirvana bleu* et *Cravings*, un microsillon en anglais qui est passé complètement inaperçu, l'interprète masculin de l'année revient avec *Aigre-doux how are you*, un titre qui reflète l'éternelle dualité poétique (anglais-français, joie-tristesse) du transfuge manitobain. Seul survivant québécois chez Warner Bros, Daniel Lavoie s'annonce de plus en plus comme le James Taylor du Québec. Même voix délicatement nasillarde, mêmes inflections désabusées, même engouement pour le soft-rock de salon. Malgré une volonté commerciale de faire des compromis, sa grande mélancolie existentielle ne s'est pas atténuée. Partagé entre une vision intimiste des choses et un goût discret de tout casser, Daniel Lavoie nage encore dans l'ambiguité et n'arrive pas à se brancher entre les différents styles musicaux. Le numéro gagnant du microsillon sera sans doute la chanson



Daniel Lavoie

C'est'y vraiment du rock'n roll, une copie de *La danse du smatte* qui parodie ce qu'elle est finalement incapable d'égaler. Car la chanson en question donne plus dans la ballade que dans le vrai rock'n roll. La voix rauque et voilée de mélancolie de Daniel Lavoie reste son atout principal. C'est par sa voix et non par la force de ses compositions qu'il évoque images et émotions. Avec *Aigre-doux* Lavoie affirme avec éclat sa personnalité sans pour autant trouver le filon musical qui l'aidera enfin à se brancher.

■

Robert Paquette — Robert Paquette est un meilleur mélodiste que Daniel Lavoie même s'il a peut-être moins de personnalité. Ses musiques éthérées communiquent une chaleur bienfaisante et savent trouver leur propre cohérence. Sa voix n'est peut-être pas aussi séduisante que celle de Daniel Lavoie mais au cours des années il a appris à



Michel Pagliaro

chanter et à corriger un vilain défaut d'articulation. Son dernier disque chez Kebec Disc est un modèle de bonne production. La liste des musiciens de session est longue et élaborée et comprend une riche quincaillerie musicale de saxes, de clarinettes, de violons et de violoncelles. Paquette fait lui aussi du soft-rock mais il a l'intelligence de l'habiller avec des accents de jazz. Moins mélancolique que Lavoie, il semble avoir une vision plus sensuelle des choses Même les chansons tristes comme *L'Hôtel du coeur brisé* (Heartbreak hotel) suivent de fortes lignes mélodiques et ne perdent aucun dynamisme dans leur errance poétique. Avec ce disque lumineux, il règle le vieux dilemne romantique qui dit qu'il est toujours plus facile d'écrire des chansons tristes que des chansons gaies. Paquette démontre que le bonheur n'est pas encore démodé et qu'il y a moyen d'écrire de belles chansons bienheureuse sans trop faire bailler.

■

Michel Pagliaro — *Bamboo, cuisine Kung Fu* Michel Pagliaro est à nouveau en ville. Après un bref exil newyorkais, il revient en force avec de la musique «rockabilly» et de la cuisine Kung Fu. Son dernier disque produit avec les moyens du bord mais avec une solide équipe de bons instrumentistes témoigne d'une fraîcheur sans cesse renouvelée. Des chansons courtes, concises, pas compliquées, qui vont droit au but; du rock'n roll accéléré dans sa forme la plus entraînante et la plus dépouillée. Un seul mot parfois — Cadillac, bamboo, cinéma — suffit à faire danser. Ne cherchez pas ce que ça veut dire, écoutez seulement les rythmes percutants, le glissement suave des guitares, l'opacité de la basse. Rien dans la tête et tout dans le coeur, tout dans le mouvement musical qui après tant d'années, n'est pas encore à bout de souffle ou à court d'idées. Avec *Bamboo*, sorte de salade électrique de rock et de reggae, Pagliaro s'affirme comme un styliste du rock, à la fois ouvert aux courants modernes sans jamais perdre sa propre identité musicale. Avec *Bamboo*, il garde son titre de rocker numéro un dans un Québec parfois en mal d'inspiration, d'audace et d'électricité.

■

Toulouse — *Trois dimensions* — Avec la sortie de *Trois dimensions*, le jeune trio de danse formé de trois jolies choristes blanches démontre qu'il veut se décloisonner musicalement et se donner de la dimension. Au lieu cependant d'entreprendre la démarche avec un musicien de danse imaginatif comme Gino Soccio, le trio préfère malheureusement la sécurité à l'aventure. Dans ce cas-ci comme par le passé cette sécurité se nomme Yves Lapierre, grand favori du monde publicitaire. Les trois petites soeurs Pointu du Québec (voire Pointer Sisters) sont encore et toujours éprises d'une formule accessible et commerciale. Elles travaillent fort et bien dans l'arrangements de leurs belles voix. La production technique de leur disque est impeccable mais quelque chose manque à l'appel: de bons mélodistes et de bons paroliers. Toulouse nous sert une fois de plus un disco propre, blanc, professionnel qui nous rentre par une oreille et nous sort par l'autre. Seul leur duo avec Robert Charlebois fait entrave à leurs fins calculs cosmétiques. En effet, la rencontre Toulouse-Charlebois sur des paroles (tenez-vous bien) de Réjean Ducharme ressemble au mélange hybride d'un cognac au jus de tomate. Dans ce western disco, M. Ritz rencontre Dolores et lui demande «que c'est qu'ont les autres que lui n'a pas». On aurait envie de lui répondre «le talent» mais Charlebois et Ducharme ont beaucoup trop de talent pour vouloir ainsi ramper au bas de l'échelle commerciale. Que c'est qui leur a pris?

La musique occidentale perce la muraille de Chine

SHANGHAI (AFP) — La Chine vient de faire un nouveau pas en direction du showbusiness en décidant de fabriquer elle-même un disque et une cassette, à partir du spectacle de musique électronique que le compositeur français Jean-Michel Jarré vient de présenter successivement à Pékin et à Shanghai.

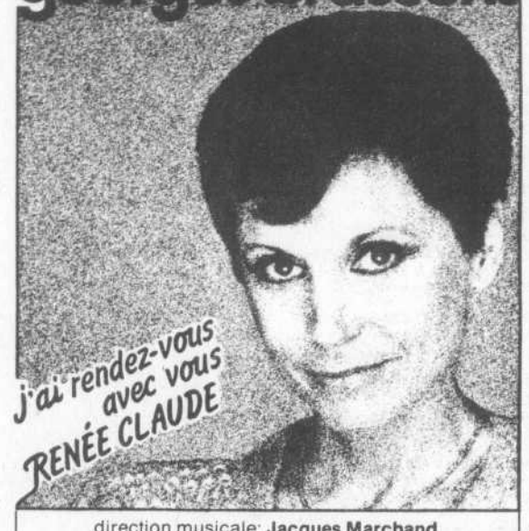
L'événement constitue une grande première en Chine, où aucun concert de musique occidentale n'avait jusqu'à présent reçu un tel égard.

Dans l'entourage du compositeur, on précise que la Société chinoise de diffusion ainsi que la Compagnie du disque de Chine ont obtenu de la maison de disques de Jean-Michel Jarré l'autorisation de produire et de distribuer en Chine 100,000 disques et un million de cassettes.

Jean-Michel Jarré, qui détient le privilège d'avoir été le premier compositeur de musique pop autorisé à se produire en Chine, se trouve actuellement à Shanghai, où il a déjà présenté deux des trois concerts prévus, devant un public particulièrement enthousiaste.

De source chinoise compétente, on a indiqué au compositeur français que 30 millions de téléspectateurs et 500 millions d'auditeurs ont déjà eu ou auront prochainement l'occasion de voir ses concerts grâce aux retransmissions de la radio et de la télévision chinoises.

IL FAIT BEAU COMME JAMAIS
proses poétiques de **Marie Uguay**
Bibliothèque Nationale
1700 rue St-Denis
Billets: $4
Étudiants: $3 disponible à l'entrée
1er, 8, 15, 22, 29 novembre
à 16 heures
Il y a longtemps que je n'avais assisté à un aussi bon récital de poésie... Jean Royer - Le Devoir

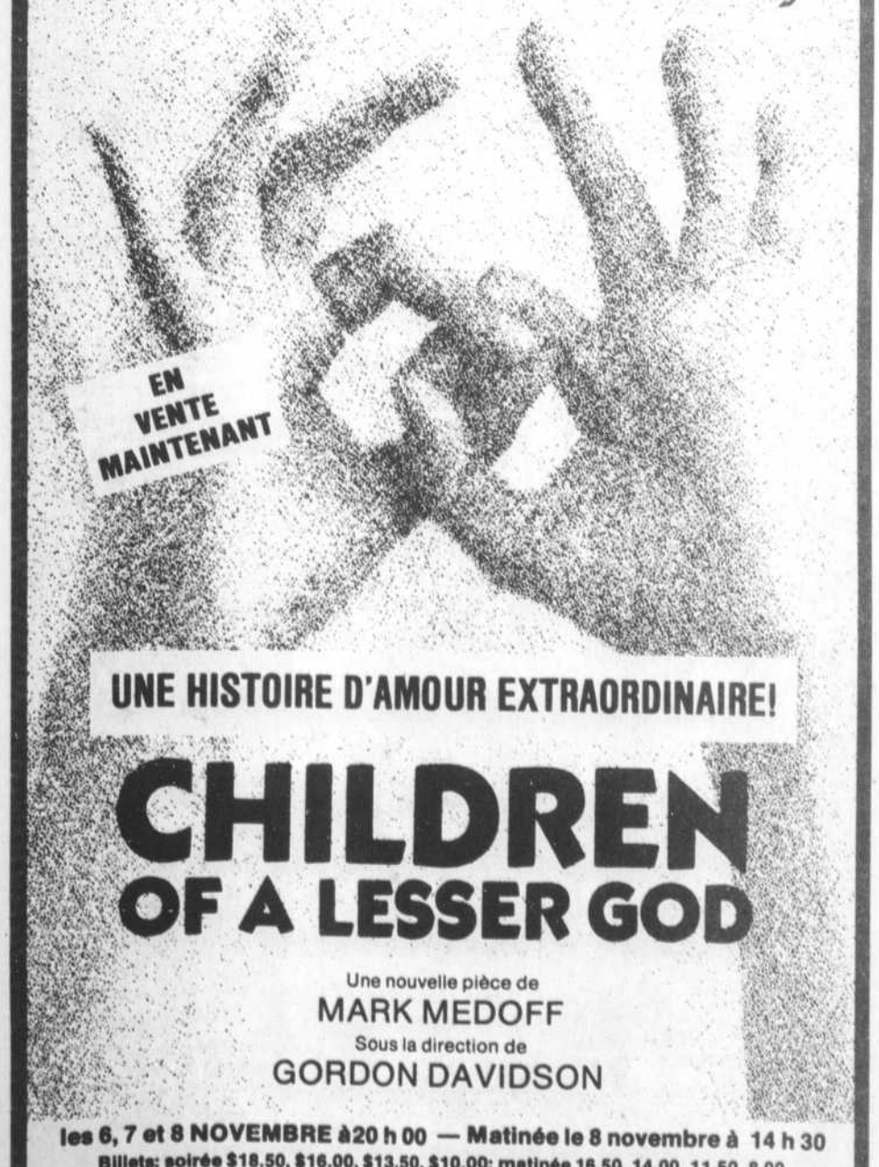
georges brassens


direction musicale: **Jacques Marchand**
du 13 novembre
au 13 décembre
Rés: 845-7277
AUX 4 SAOULS BAR
100 est ave. Des Pins
métro Sherbrooke, autobus 144

MOSUS de MOSUS de MOSUS
3ième Reprise! Une mosus de bonne pièce! (J. de Mtl.)
Monologues de
Denise Guénette
par
Jacqueline Payette

Du 27 Oct. au 29 Nov.
(mardi au Dim. incl. 20 h 30)
La critique:
Jacqueline Payette va à la conquête de son public! Que d'énergie! Une voix chaude, étonnante, forte! Une de ces voix rares et belles qui peuvent émouvoir jusqu'aux larmes! (J. de Mtl.)
Denise Guénette très bien servie! Une soirée riche et amusante! (La Presse)
À voir! (F. Grimaldi)
Jacqueline Payette excellente! À voir absolument! (Bon Dimanche)
À venir
J'file tout clochel!!
avec Marc Proulx
au Café Molière
1200, St-Hubert
Rés.: 844-7000

Grâce à l'association
la nCT et provigo
Assistez gratuitement à...
tit-coq
EN VOUS ABONNANT POUR LA SAISON 81-82 AU
THÉÂTRE DENISE-PELLETIER
Demandez votre bon de commande à votre
SUPERMARCHÉS provigo
RENSEIGNEMENTS 253-8974

Les ASSOCIÉS G.C.T. INC. présentent
LA MEILLEURE PIÈCE DRAMATIQUE
gagnante du trophée "TONY" 1980


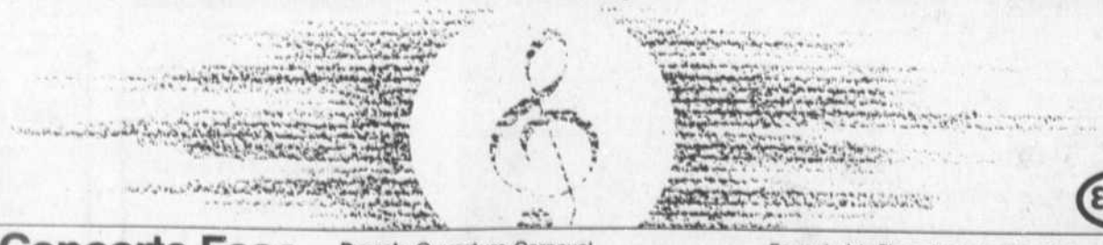
UNE HISTOIRE D'AMOUR EXTRAORDINAIRE!
CHILDREN OF A LESSER GOD
Une nouvelle pièce de
MARK MEDOFF
Sous la direction de
GORDON DAVIDSON
les 6, 7 et 8 NOVEMBRE à 20 h 00 — Matinée le 8 novembre à 14 h 30
Billets: soirée $18.50, $16.00, $13.50, $10.00; matinée 16.50, 14.00, 11.50, 8.00
Aussi en vente aux succursales du Mtl-TRUST, Place Ville-Marie, Place Bonaventure et Fairview.
Appareils auditifs en location sur place pour les personnes atteintes de surdité partielle. Quantité limitée
SALLE WILFRID-PELLETIER PLACE DES ARTS
Sur tout billet de plus de 5$ s'ajoute un montant de 0,75$ à titre de redevance à la Place des Arts.

Orchestre symphonique de Montréal
Les Grands Concerts

Charles Dutoit
directeur artistique
3-4 nov. à 20h00
Orchestre du Centre National des Arts
MYUNG-WHUN CHUNG
RICHARD STOLTZMAN, clarinette
Mercure • Mozart • Beethoven: Symphonie no 2
Concerts commandités par BELL CANADA
Billets: de $6.00 à $16.25
Billets en vente à la Place des Arts 842-2112. À partir de 19h00, 100 billets de dernière heure seront offerts au prix de $3.00, si disponibles.
Concerts présentés à la Salle Wilfrid-Pelletier.
La Régie de la Place des Arts nous a avisés qu'à compter du 1 octobre 1981, à l'achat d'un billet d'une valeur de plus de $5.00 s'ajoutera une redevance de $0.75 payable à la Place des Arts.

GUY LATRAVERSE-KEBEC SPEC présente
Jean-Pierre FERLAND
y'a pas deux chansons pareilles


du 27 octobre au 14 novembre
sem. 20h30 - sam. 19h & 22h
relache dimanche et lundi - billets: $14. & $15.
La Comédie Nationale
1450, rue Sainte-Catherine est, Montréal
Réservations: 523-1131

ORCHESTRE SYMPHONIQUE DE MONTRÉAL

Esso
Les Concerts Esso
1er novembre, 14h30
CHARLES DUTOIT
BARRY SNYDER, piano
Dvorak: Ouverture Carnaval
Rachmaninov: Concerto pour piano no 4
Beethoven: Symphonie no 5
Billets $6.50 – Balcon $4.50
En vente à la Place des Arts 842-2112.
À partir de 13h30, 100 billets de dernière heure seront offerts au prix de $3.00, si disponibles.
Concerts présentés à la Salle Wilfrid-Pelletier.
La Régie de la Place des Arts nous a avisés qu'à compter du 1er octobre 1981, à l'achat d'un billet d'une valeur de plus de $5.00 s'ajoutera une redevance de $0.75 payable à la Place des Arts.

cinéma

Toutes les informations à paraître dans cette page doivent parvenir par écrit au DEVOIR au plus tard le mercredi de chaque semaine. Demandes d'insertion ou corrections doivent être adressées à Louise Valiquet (cinéma, sur scène et expositions) et à Claudine Inizan (télévision).

ASTRE I, 9480 Lacordaire (327-5001) — "Quelque part dans le temps" Sam. dim. 13 h 00, 16 h 35, 20 h 10 "Résurrection" Sam, dim.: 14 h 50, 18 h 20, 22 h 00, Sem. 21 h 05.

ASTRE II, "Cheech et Chong la suite" Sam. dim.: 14 h 00, 18 h 15, 21 h 55. Sem.: 21 h 10. "L'île sanglante" Sam. dim.: 12 h 45, 16 h 20, 20 h 00. Sem.: 19 h 10.

ASTRE III, "La bidasse" Sam. dim.: 13 h 30, 17 h 40, 21 h 50. Sem.: 21 h 20. "Les seigneurs" Sam. dim.: 15 h 30, 19 h 40, Sem.: 19 h 15.

ASTRE IV, "Confidence de Sandra" Sam., dim. 13 h 00, 16 h 15, 19 h 30 Sem. 19 h 10. "Les nuits amoureuses de la reine Cléopâtre" Sam. dim. 14 h 00, 17 h 15, 20 h 30. Sem. 20 h 10 "Confessions érotiques" Sam. dim. 15 h 10, 18 h 25, 21 h 40, Sem. 21 h 15.

AVENUE, 1224 Avenue Greene, Westmount (937-2747) — "French lieutenant's woman" Sam. dim. 12 h 10, 14 h 20, 16 h 30, 19 h 00, 21 h 15. Sem. 19 h 00, 21 h 15.

BEAVER, 5117 Avenue du Parc (844-1932) — "Easy Alice" 12 h 00, 14 h 50, 17 h 40, 20 h 30. "The infidel" 13 h 15, 16 h 05, 18 h 55, 21 h 45.

BERRI I, 1280 St-Denis (288-2115) — "La Boum" 12 h 50, 15 h 00, 17 h 10, 19 h 20, 21 h 30.

BERRI II, "Garde à vue" 12 h 30, 14 h 20, 16 h 10, 18 h 00, 19 h 50, 21 h 40.

BERRI III, "L'arme à l'oeil" 13 h 00, 15 h 10, 17 h 25, 19 h 35, 21 h 50.

BERRI IV, "Une robe noire pour un tueur" 13 h 00, 15 h 05, 17 h 15, 19 h 20, 21 h 30.

BERRI V, "Bye bye Bresil" 13 h 30, 15 h 30, 17 h 30, 19 h 30, 21 h 20.

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE, 1700 St-Denis — 10e Festival International du Nouveau Cinéma Samedi: à 18 h 00, 20 h 00, dim. à 18 h 00, 20 h 00, 22 h 00.

BIJOU, 5030 Papineau (527-9131) — "Ursula" 13 h 51, 16 h 30, 19 h 05, 21 h 48. "Amour jeune, amour chaud" 12 h 35, 15 h 14, 17 h 53, 20 h 32.

BONAVENTURE I, 1 Place Bonaventure (861-2725) — "The night the light went out in Georgia" Sam. dim. 13 h 15, 15 h 15, 17 h 15, 19 h 15, 21 h 15. Sem. 17 h 20, 19 h 20, 21 h 20.

BONAVENTURE II, — "Heavy Metal" Sam. dim.: 13 h 15, 15 h 15, 17 h 15, 19 h 15, 21 h 15. Sem. 17 h 15, 19 h 15, 21 h 15.

BROSSARD I, Mail Champlain, 6600 boul. Taschereau (485-5906) — "La boum" Sam. dim.: 13 h 00, 15 h 05, 17 h 10, 19 h 15, 21 h 20, Sem.: 19 h 15, 21 h 20.

BROSSARD II, — "Loin de la terre" Sam. dim.: 14 h 00, 18 h 00, 21 h 55. Sem.: 20 h 00. "Sphinx" Sam. dim.: 12 h 00, 15 h 55, 19 h 50, Sem.: 18 h 00, 21 h 45.

BROSSARD III, "La malédiction finale" Sam. dim. 12 h 20, 16 h 05, 19 h 50. Sem.: 19 h 50. "L'oeil du témoin" Sam. dim. ; 14 h 10, 18 h 00, 21 h 40, Sem. 18 h 00, 21 h 40.

CARRÉ ST-LOUIS, 3900 St-Denis (842-2361) — "Plaisirs lucratifs" 11 h 30, 14 h 35, 17 h 50, 21 h 05. "Photographe de petite vertu" 12 h 10, 15 h 25, 18 h 40, 21 h 55. "Les nuits amoureuses d'Ali-Baba" 13 h 25, 16 h 40, 19 h 55.

CHAMPLAIN I, 1815 est, Ste-Catherine (524-1685) — "L'oeil du témoin" Sam. dim. 12 h 30, 16 h 10, 19 h 55, Sem. 18 h 10, 21 h 50. "La malédiction finale" Sam. dim. 14 h 15, 18 h 00, 21 h 50 Sem. 20 h 00.

CHAMPLAIN II, "Au-delà du réel" Sam. dim. 13 h 35, 15 h 25, 17 h 25, 19 h 25, 21 h 25, Sem. 18 h 10, 20 h 00, 21 h 50.

CHÂTEAU I, 6958 St-Denis (271-1103) — "La femme objet" 13 h 05, 15 h 20, 17 h 30, 19 h 40, 21 h 50. "La vie clandestine d'une ménagère" 12 h 10, 14 h 20, 16 h 30, 18 h 45, 20 h 55.

CHÂTEAU II, "La dernière maison sur la plage" 12 h 20, 15 h 35, 18 h 50, 22 h 05. "Prends l'oseille et tire-toi" 14 h 00, 17 h 15, 20 h 30.

CINÉMA DE MONTRÉAL I, 1584 est, Mont-Royal (521-7870) — "Le policier du Bronx" 13 h 55, 17 h 45, 21 h 40. "Chasse à mort" 12 h 15, 16 h 10, 20 h 00.

CINÉMA DE MONTRÉAL II, "On m'appelle Malabar" 13 h 00, 16 h 25, 19 h 40, "Les Charlots contre Dracula" 14 h 45, 18 h 05, 21 h 20.

CINÉMA DE PARIS, 896 ouest, Ste-Catherine (861-2996) — "Caligula" 12 h 00, 15 h 00, 18 h 00, 21 h 00.

CINÉMA PLAZA-COLON, 6505 St-Hubert (272-7233) — "V. Fernandes, Como Mexico no hay dos" Lun. au Sam. 18 h 30, 21 h 45, Dim. 14 h 30, 18 h 00, 21 h 45. "S. Garcia, Flor marchita", lun. au ven. 20 h 10, sam. 17 h 00, 20 h 10, Dim. 16 h 10, 20 h 10.

CINÉMA 7e ART, 3180 est Bélanger (721-5310) — "La nuit des masques" (de J. Carpenter) Sam. 19 h 15, Dim. 14 h 15, 17 h 45, 21 h 00 "Le brouillard" (de J. Carpenter) Sam. 21 h 00, Dim. 16 h 00, 19 h 30.

CINÉ-PLEX I, 2001 Université suite 100 (849-4518) — "Not a love story a film about pornography" (anglais) 12 h 30, 14 h 25, 16 h 05, 17 h 55, 19 h 35, 21 h 25.

CINÉPLEX II, "Black Jack" (en français) 12 h 15, 14 h 30, 16 h 45, 19 h 00, 21 h 15.

CINÉ-PLEX III, "Image before my eyes" (en anglais) 12 h 35, 14 h 20, 16 h 05, 17 h 50, 19 h 35, 21 h 20.

CINÉ-PLEX IV, — "An American werewolf in London": 12 h 25, 14 h 17, 16 h 09, 18 h 01, 19 h 53, 21 h 45.

CINÉ-PLEX V, "Black Jack" (en anglais) 12 h 20, 14 h 35, 16 h 50, 19 h 05, 21 h 20. "L'homme de fer" (en français) 12 h 45, 15 h 30, 18 h 15, 21 h 00.

CINÉ-PLEX VII, "Moscow does not believe in tears" 12 h 38, 15 h 19, 18 h 02, 20 h 45.

CINÉ-PLEX VIII, "D.O.A." (en anglais) 12 h 50, 14 h 36, 16 h 26, 18 h 14, 20 h 02, 21 h 50.

CINÉ-PLEX IX, "Cannonball run" (en anglais) 12 h 54, 14 h 39, 16 h 34, 18 h 18, 20 h 00, 21 h 45.

CLAREMONT, 5038 ouest, Sherbrooke (486-7395) — "Looker" Sam. dim. 13 h 00, 15 h 00, 17 h 00, 19 h 00, 21 h 00. Sem. 19 h 00, 21 h 00.

COMMODORE, 5780 ouest, Boul. Gouin (334-8560) — "L'enfer pour Miss Jones". Sam.: 18 h 25, 21 h 40. Dim.: 14 h 35, 17 h 55, 21 h 10. Sem.: 21 h 10. "Adolescentes devant le plaisir" sam.: 19 h 15, 22 h 35. Dim.: 15 h 25, 18 h 45, 22 h 00. Sem.: 18 h 45, 22 h 00. "Une hôtesse très spéciale" sam.: 20 h 20. Dim.: 13 h 15, 16 h 35, 19 h 50. Sem.: 19 h 50.

COMPLEXE DESJARDINS I, Complexe Desjardins (288-3141) — "La terre de la grande promesse" 12 h 10, 16 h 00, 19 h 50.

COMPLEXE DESJARDINS II, "Houston Texas" 12 h 45, 14 h 55, 17 h 05, 19 h 15, 21 h 25.

COMPLEXE DESJARDINS III, — "Ursula" Sem. 12 h 15, 14 h 40, 17 h 05, 19 h 30, 21 h 55. Sam. dim.: "Amour jeune, amour chaud" 13 h 30, 15 h 55, 18 h 20, 20 h 45. Sam. dim.: 18 h 20, 20 h 45.

COMPLEXE DESJARDINS IV, — "Noces de sang". Sem.: 13 h 50, 15 h 25, 17 h 00, 18 h 35, 20 h 10, 21 h 45. Sam. dim.: 18 h 35, 20 h 10, 21 h 45.

CONSERVATOIRE D'ART CINÉMATOGRAPHIQUE, 1455 boul. de Maisonneuve (879-4349) — 10e Festival international du Nouveau Cinéma: Sam.: 12 h 00, 14 h 00, 16 h 00, 18 h 00, 20 h 00, 22 h 00. Dim.: 11 h 00, 20 h 00, 22 h 00.

CÔTE-DES-NEIGES I, 6800 Côte-des-Neiges (735-5528) — "The night the light went out in Georgia". Sam. dim.: 13 h 15, 15 h 15, 17 h 15, 19 h 15, 21 h 15. Sem.: 19 h 15, 21 h 15.

CÔTE-DES-NEIGES II, — "Only when I laugh": Sam. dim.: 12 h 35, 14 h 45, 17 h 00, 19 h 05, 21 h 15. Sem.: 19 h 05, 21 h 15.

CRÉMAZIE, 8610 St-Denis (388-4210) — "Au-delà du réel". Sam. dim.: 13 h 35, 15 h 25, 17 h 25, 19 h 25, 21 h 25. Sem.: 19 h 25, 21 h 25.

DAUPHIN I, 2396 est, Beaubien (721-6060) — "Les beaux souvenirs". Sam. dim.: 12 h 50, 15 h 00, 17 h 10, 19 h 20, 21 h 30. Sem.: 19 h 20, 21 h 30.

DAUPHIN II, — "Excalibur": Sam. dim.: 14 h 00, 16 h 30, 19 h 00, 21 h 30. Sem.: 20 h 15.

DORVAL I, 260 Dorval, Dorval (631-8586) — "All the marbles": Sam. dim.: 13 h 00, 15 h 00, 17 h 00, 19 h 00, 21 h 00. Sem.: 19 h 00, 21 h 00.

DORVAL II — "Prince of the city": Sam. dim.: 12 h 00, 15 h 00, 18 h 00, 21 h 00. Sem.: 18 h 00, 21 h 00.

DORVAL III — "Paternity": Sam. dim.: 13 h 00, 15 h 00, 17 h 00, 19 h 00, 21 h 00. Sem.: 19 h 00, 21 h 00.

DECARIE SQUARE I, Centre Décarie Square, 6855 Clanranald (341-3190) — "Halloween II". Sam. dim.: 13 h 00, 15 h 00, 17 h 00, 19 h 00, 21 h 00. Sem.: 19 h 00, 21 h 00.

DECARIE SQUARE II — "Ticket to heaven": Sam. dim.: 13 h 15, 15 h 15, 17 h 15, 19 h 15, 21 h 15.

ÉLYSÉE I, 35 Milton (842-6053) — "Salo ou les 120 journées de Sodome". Sam. dim.: 12 h 30, 14 h 45, 17 h 00, 19 h 15, 21 h 30. Sem.: 19 h 15, 21 h 30.

ELYSEE II — "Salo or the 120 days of Sodome" Sam. dim.: 12 h 30, 14 h 45, 17 h 00, 19 h 15, 21 h 30. Sem.: 19 h 15, 21 h 30.

FAIRVIEW I, 7555 Transcanadienne, Pointe-Claire (697-8095) — "Body heat": Sam. dim.: 13 h 00, 15 h 00, 17 h 00, 19 h 00, 21 h 00. Sem.: 19 h 00, 21

FAIRVIEW II, — "Looker". Sam. dim.: 13 h 15, 15 h 15, 17 h 15, 19 h 15, 21 h 15. Sem.: 19 h 15, 21 h 15.

GREENFIELD I, 519 Taschereau, Greenfield Park (671-6129) — "Dernière maison sur la plage". Sam. dim.: 12 h 05, 15 h 25, 18 h 45, 22 h 00. Sem.: 18 h 45, 22 h 00. "Prends l'oseille et tire-moi". Sam. dim.: 13 h 45, 17 h 10, 20 h 25. Sem.: 20 h 25.

GREENFIELD II, — "Tendres cousines": Sam. dim.: 12 h 10, 15 h 20, 18 h 30, 21 h 40. Sem.: 18 h 30, 21 h 40. "La cajoleuse": Sam. dim.: 13 h 55, 17 h 05, 20 h 15. Sem.: 20 h 15.

GREENFIELD III, — "Inspecteur La Bavure": Sam. dim.: 13 h 00, 15 h 00, 17 h 00, 19 h 00, 21 h 00. Sem.: 19 h 00, 21 h 00.

IMPERIAL, 1430 Bleury (288-7102) — "Raiders of the lost ark": 12 h 30, 14 h 40, 16 h 50, 19 h 05, 21 h 20.

JEAN-TALON, 4255 est, Jean-Talon (725-7000) — "Sphinx". Sam. dim.: 12 h 00, 15 h 55, 19 h 50. Sem.: 18 h 00, 21 h 45. "Loin de la terre". Sam. dim.: 14 h 00, 18 h 00, 21 h 55. Sem.: 20 h 00.

KENT I, 6100 ouest, Sherbrooke (489-9707) — "Gallipoli". Sam. dim.: 13 h 00, 15 h 05, 17 h 10, 19 h 15, 21 h 20. Sem.: 19 h 15, 21 h 20.

KENT II, — "Body heat". Sam. dim.: 13 h 10, 15 h 10, 17 h 10, 19 h 10, 21 h 10. Sem.: 19 h 10, 21 h 10.

LA CITÉ I, 3575 Avenue du Parc (844-2829) — "Rich & famous": Sam. dim.: 12 h 45, 14 h 50, 16 h 55, 19 h 05, 21 h 10. Sem.: 19 h 05, 21 h 10.

LA CITÉ II, "Lili Marleen". Sam., dim: 12 h 35, 14 h 45, 16 h 55, 19 h 05, 21 h 15. Sem.: 19 h 05, 21 h 15.

LA CITÉ III, — "Paternity". Sam. dim.: 13 h 20, 15 h 20, 17 h 20, 19 h 20, 21 h 20. Sem.: 19 h 20, 21 h 20.

LAVAL I, 1600 le Corbusier, Chomedey (688-7776) — "Moi Christiane F.": Sam. dim.: 12 h 00, 14 h 20, 16 h 40, 19 h 00, 21 h 20. Sem.: 19 h 00, 21 h 20. Sam. dernier spectacle: 23 h 40.

LAVAL II, — "Inspecteur La Bavure". Sam. dim.: 13 h 00, 15 h 00, 17 h 00, 19 h 00, 21 h 00. Sem.: 19 h 00, 21 h 00. Sam. dernier spectacle" 23 h 00.

LAVAL III, — "Dr. Jekyll et ses femmes". Sam. dim.: 12 h 15, 14 h 30, 16 h 45, 19 h 00, 21 h 15. Sem.: 19 h 00, 21 h 15. Sam. dernier spectacle: 23 h 30.

LAVAL IV, — "Tendres cousines": Sam. dim.: 14 h 05, 17 h 40, 21 h 20. Sem.: 18 h 15, 21 h 40. "Les désirs amoureux": Sam. dim.: 12 h 15, 15 h 50, 19 h 25. Sem.: 19 h 55. Sam. dernier spectacle: 21 h 20.

LAVAL V, — "Lilli Marleen". Sam. dim.: 12 h 20, 14 h 30, 16 h 45, 19 h 00, 21 h 15. Sem.: 19 h 00, 21 h 15. Sam. dernier spectacle: 23 h 30.

LAVAL-ODÉON I, Centre 2000, 3195 ouest, Boul. St-Martin, Chomedey (687-5207) — "La Boum": Sam. dim.: 13 h 00, 15 h 05, 17 h 10, 19 h 15, 21 h 20. Sem.: 19 h 15, 21 h 20.

LAVAL-ODÉON II, — "L'arme à l'oeil" Sam. dim.: 13 h 00, 17 h 15, 21 h 35. Sem.: 19 h 30. "Le secret de la banquise" Sam. dim.: 15 h 10, 19 h 25, Sem.: 21 h 35.

LOEW'S I, 954 ouest, Ste-Catherine (861-7437) — "Rich & famous" 12 h 40, 14 h 50, 17 h 00, 19 h 15, 21 h 30. Samedi dernier spectacle: 23 h 35.

LOEW'S II, — "Looker" 13 h 20, 15 h 20, 17 h 20, 19 h 20, 21 h 20. Samedi dernier spectacle: 23 h 20.

LOEW'S III, — "Body heat" 12 h 45, 14 h 50, 16 h 55, 19 h 00, 21 h 05. Samedi dernier spectacle: 23 h 10.

LOEW'S IV, — "Arthur" 13 h 30, 15 h 30, 17 h 30, 19 h 30, 21 h 30. Samedi dernier spectacle: 23 h 30.

LOEW'S V, — "Paternity" 13 h 00, 15 h 00, 17 h 00, 19 h 00, 21 h 00. Samedi dernier spectacle: 23 h 00.

MASCOUCHE I, 3131 boul. de Mascouche, Place G.P.A. Mascouche (474-4141) — "Les guerriers de la formule I" Sam. dim.: 13 h 00, 16 h 30, 20 h 00 Sem.: 19 h 30. "Viens chez moi, j'habite chez une copine" Sam. dim.: 14 h 55, 18 h 20, 22 h 00. Sem.: 21 h 25.

MASCOUCHE II, — "Loin de la terre" Sam.dim.: 13 h 20, 17 h 30, 21 h 40. Sem.: 21 h 35. "Sphinx" Sam. dim.: 15 h 20, 19 h 30, Sem.: 19 h 30.

MERCIER, 4260 est, Ste-Catherine (255-6224) — "La fièvre des planches" Sam. dim.: 12 h 55, 17 h 20, 21 h 45. Sem.: 21 h 25. "L'arme à l'oeil" Sam. dim.: 15 h 15, 19 h 40, Sem.: 19 h 20.

MONTENACH I, 522 boul. Sir Wilfrid Laurier, Beloeil (464-1541) — "Tim" 19 h 10, Matinée sam. et dim. 13 h 10. "La boum" 21 h 10. Matinée sam. et dim.: 15 h 10.

MONTENACH II, — "Météor" (sauf lundi) 19 h 00. Matinée sam. dim.: 13 h 00. "Moi, Christiane F." (sauf lundi) 20 h 50. Matinée sam. dim.: 14 h 50. Lun.: Ciné Club: "Le saut dans le vide" 20 h 00. Sam.: Genessis-Yessong-Ladies and gentlemen: The Rolling Stones" 24 h 00.

OMEGA I, 2665 Ch. Chambly, Longueuil (463-3330) — "L'excalibur" Sam. à dim.: 15 h 00, 19 h 30. Lun. à jeu.: 19 h 30. "Le Chinois2 sam. à dim.: 13 h 15, 17 h 45' 22 h 15, lun. à jeu.: 22 h 10.

OMEGA II, — "Gamines émancipées" Sam. à dim.: 15 h 25, 19 h 00, 22 h 35 Lun. à jeu: 21 h 55. "Petite étrangère" Sam. à dim.: 14 h 20, 17 h 50, 21 h 30, Lun. à jeu.: 20 h 50. "Femmes pour le bloc neuf" sam. à dim.: 13 h 00, 16 h 30, 20 h 10 Lun. à jeu.: 19 h 30.

OUIMETOSCOPE I, 1204 est, Ste-Catherine (525-8600) — "Des gens comme les autres" (de Robert Redford, USA, 1980) Sam.: 19 h 15, 21 h 30. Dim.: 15 h 00, 16 h 30, 19 h 15, 21 h 30.

OUIMETOSCOPE II, — "Sam.: "Loulou" (de Maurice Pialat, France, 1979) 19 h 00, 21 h 00. Dim.: "La banquière" (de Francis Girod, France, 1980) 13 h 30, 16 h 00, 19 h 00, 21 h 30.

OUTREMONT, 1248 ouest Bernard (277-4145) — Sam.: "Orange mécanique" 18 h 45, "C'était demain" 21 h 30. Dim.: "La malédiction de la panthère rose" 14 h 00, "Roadie" 16 h 00. "Faut s'faire la malle" 19 h 00, "La cage aux folles II" 21 h 30.

PALACE I, 698 ouest, Ste-Catherine (866-6991) — "Prince of the city" 12 h 10, 15 h 10, 18 h 10, 21 h 10. Sam. dernier spectacle: 24 h 10.

PALACE II, — "All the marbles" 13 h 00, 15 h 10, 17 h 20, 19 h 30, 21 h 40. Sam. dernier spectacle: 23 h 50.

PALACE III, — "Chanel solitaire" 13 h 45, 16 h 15, 18 h 45, 21 h 20. Sam. dernier spectacle: 23 h 10.

PALACE IV: — "Mommie dearest" 12 h 20, 14 h 40, 17 h 00, 19 h 20, 21 h 40, Sam. dernier spectacle: 24 h 00.

PALACE V, — "Le choix des armes" 14 h 15, 16 h 45, 19 h 15, 21 h 45, Sam. dernier spectacle: 24 h 15.

PALACE VI, — "Taxi zun klo to the toilet" 12 h 10, 14 h 00, 15 h 50, 17 h 40, 19 h 30, 21 h 20. Sem. dernier spectacle: 23 h 15.

PARADIS I, 6215 Hochelaga (354-3110) — "Un cosmonaute chez le roi Arthur" Sam. dim. 13 h 00, 16 h 30, 20 h 00. Sem.: 19 h 10. "Le trou noir" Sam. dim.: 14 h 45, 18 h 10, 21 h 40. Sem.: 20 h 50.

PARADIS II, — "Scanners" Sam. dim.: 12 h 45, 16 h 15, 19 h 45, Sem.: 19 h 15. "New-York 1997" Sam. dim.: 14 h 35, 18 h 00, 21 h 35, Sem.: 21 h 10.

PARADIS III, — "Blondie l'ensorceleuse" Sam. dim.: 13 h 05, 16 h 00, 19 h 00, 22 h 00. Sem.: 19 h 15. "Confessions érotiques" Sam. dim.: 14 h 00, 16 h 55, 19 h 55, Sem.: 20 h 10. "Chasseurs des veuves" Sam. dim.: 15 h 00, 17 h 55, 20 h 55. Sem.: 21 h 10.

PARALLÈLE, 3682 St-Laurent (843-4725) — "10e Festival International du Nouveau Cinéma: Sam.: 13 h 00, 15 h 00, 17 h 30, 19 h 30, 21 h 30. Dim.: 11 h 00, 15 h 00, 17 h 30, 19 h 30, 21 h 30.

PARISIEN I, 480 ouest Ste-Catherine (866-3858) — "Les uns les autres" 13 h 00, 16 h 45, 20 h 30. Samedi dernier spectacle: 23 h 55.

PARISIEN II, — "Inspecteur La Bavure" 13 h 15, 15 h 15, 17 h 15, 19 h 15, 21 h 15, Samedi dernier spectacle: 23 h 15.

PARISIEN III, — "Tendres cousines" 12 h 40, 14 h 20, 16 h 10, 18 h 00, 19 h 50, 21 h 40. Samedi dernier spectacle: 23 h 40.

PARISIEN IV, — "Lili Marleen" 12 h 45, 15 h 00, 17 h 15, 19 h 30, 21 h 45. Samedi dernier spectacle: 23 h 55.

PARISIEN V, "Moi Christiane F." 12 h 00, 14 h 20, 16 h 40, 19 h 05, 21 h 25. Samedi dernier spectacle: 23 h 55.

PLACE DU CANADA, Place du Canada (861-4595) — "The deer hunter" Sam. dim. 13 h 30, 17 h 00, 20 h 30, sem. 17 h 15, 20 h 30

PLACE LONGUEUIL I, Centre Commercial Place Longueuil (879-7451) — "Le secret de la banquise" sam. dim. 15 h 30, 19 h 40, lun. à jeu. 21 h 40. "L'arme à l'oeil" Sam. dim. 13 h 30, 17 h 40, 21 h 50, Lun. à jeu. 19 h 45.

PLACE LONGUEUIL II, "Au-delà du réel" Sam. dim. 13 h 35, 15 h 25, 17 h 25, 19 h 25, 21 h 25. Sem.: 18 h 00, 19 h 50, 21 h 40.

PLACE VILLE-MARIE I, 1 Place Ville-Marie (866-2644) — "Beau-père": 12 h 15, 14 h 35, 16 h 55, 19 h 15, 21 h 35.

PLACE VILLE-MARIE II, — "Dr. Jekyll et ses femmes": 12 h 25, 14 h 35, 16 h 50, 19 h 00, 21 h 15.

PLACE ALEXIS NIHON I, Niveau du métro, Plaza Alexis Nihon (935-4246) — "Halloween" Sam. dim. 13 h 00, 15 h 00, 17 h 00, 19 h 00, 21 h 00. Sem. 17 h 15, 19 h 10, 21 h 10.

PLACE ALEXIS NIHON II, "Ticket to heaven" Sam. dim. 13 h 30, 15 h 30, 17 h 30, 19 h 30, 21 h 30, Sem. 17 h 30, 19 h 30, 21 h 30.

PLACE ALEXIS NIHON III, "An eye for an eye" Sam. dim. 13 h 15, 15 h 15, 17 h 15, 19 h 15, 21 h 15 Sem. 17 h 15, 19 h 15, 21 h 15.

PUSSYCAT, 5380 boul. St-Laurent (845-5215) — "The little blue box" 12 h 00, 14 h 50, 17 h 30, 20 h 20. "The expert": 13 h 20, 16 h 10, 18 h 50, 21 h 30.

RIVOLI I, 6906 St-Denis (277-3125) — "Viens chez moi j'habite chez une copine" Sam. dim. 14 h 50, 18 h 10, 21 h 30. Sem. 18 h 10, 21 h 30 "Flic ou voyous": Sam. dim.: 13 h 00, 16 h 20, 19 h 40. Sem. 19 h 40.

RIVOLI II, — "L'homme éléphant" Sam. dim. 14 h 05, 18 h 00, 21 h 50, Sem. 18 h 00, 21 h 50. "Le ciel peut attendre": Sam. dim: 12 h 20, 16 h 10, 20 h 05. Sem. 20 h 05.

SAINT-DENIS II, 1590 St-Denis (845-3222) — "Frayeurs": Sam. dim.: 14 h 10, 17 h 45, 21h 20, Sem.: 17 h 45, 21 h 20. "Emmurée vivante" Sam. dim.: 12 h 15, 15 h 20, 19 h 25. Sem. 19 h 25.

SAINT-DENIS III, 1590 St-Denis (845-3222) — "L'enfer en 4ième vitesse" Sam. dim. 13 h 55, 17 h 35, 21 h 20. Sem. 21 h 20. "Cul et chemise" Sam. dim.: 12 h 10, 15 h 45, 19 h 30, Sem. 19 h 30.

SNOWDON, 5225 Décarie (482-1322) — "Rich & famous" Sam. dim. 12 h 35, 14 h 40, 16 h 45, 18 h 55, 21 h 00. Sem. 18 h 55, 21 h 00.

VAN HORNE, 6150 Côte-des-Neiges (731-8243) — "Mommie dearest" Sam. dim. 12 h 15, 14 h 30, 16 h 45, 19 h 00, 21 h 15. Sem. 19 h 00, 21 h 15.

VERDUN, 3841 Wellington, Verdun (768-2092) — "L'oeil du témoin" Sam. dim. 14 h 10, 17 h 55, 21 h 40, Sem. 18 h 00, 21 h 40. "La malédiction finale" Sam. dim. 12 h 10, 15 h 55, 19 h 40, sem. 19 h 40.

VERSAILLES I, 7265 est, Sherbrooke (353-7880) — "Moi Christiane F." Sam. dim.: 12 h 00, 14 h 15, 16 h 30, 18 h 50, 21 h 10 Sem. 18 h 45, 21 h 10.

VERSAILLES II, — "Inspecteur La Bavure" Sam. dim. 13 h 30, 15 h 25, 17 h 20, 19 h 15, 21 , 15. Sem. 19 h 15, 21 h 15.

VERSAILLES III, — "Tendres cousines". Sam. dim. 14 h 45, 18 h 10, 21 h 35, Sem. 18 h 15, 21 h 40. "Les désirs amoureux de Mélodie" Sam. dim. 13 h 00, 16 h 25, 19 h 50, Sem 19 h 55.

VILLERAY, 8042 St-Denis (388-5577) — "L'oeil du témoin" Sam. dim. 12 h 10, 15 h 55, 19 h 45, Lun à jeu. 18 h 00, 21 h 40. "La malédiction finale" Sam. dim. 14 h 00, 17 h 50, 21 h 30, Lun. à jeu. 19 h 40.

WESTMOUNT SQUARE, 1 Westmount Square, Westmount (931-2477) — "Watcher in the woods" 13 h 00, 14 h 40, 16 h 20, 18 h 00, 19 h 40, 21 h 20.

YORK, 1487 ouest, Ste-Catherine (937-8978) — "True confession": 12 h 45, 14 h 50, 16 h 55, 19 h 05, 21 h 10. Sam. dernier spectacle: 23 h 20.

sur scène

ARLEQUIN, 1004 est, Ste-Catherine (288-4261) — Le groupe Corbeau. Sam.: 20 h 00. "Homme et femme retrouvés" conférence de Maurice Champagne-Gilbert, les 2 et 3 nov. à 20 h 00. Film: "L'Afrique sauvage" avec Freddy Boller, à compter de ven.: 19 h 00, 21 h 30.

AU VIEUX PORT, 120 Chemin St-Jean, Laprairie (659-0010) — "Cancun P.Q." texte de François Beaulieu. Mise en scène de Christian Bordeleau. Sam. 21 h 00.

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE, 1700 St-Denis (873-4553) — "10e Festival International du Nouveau Cinéma", jusqu'au 1er nov. "Il fait beau comme jamais". Proses poétiques de Marie Uguay. Tous les dim. de nov. à 16 h 00.

CAFÉ DE LA PLACE, Place des Arts — "Emilie ne sera plus jamais cueillie par l'anémone" de Michel Garneau avec Monique Mercure et Michelle Rossignol. Lun. à jeu.: 22 h 30. Ven. sam.: 19 h 30, 22 h 00. Relâche dim. Jusqu'au 5 déc.

CAFÉ-MOLIÈRE, 1200 St-Hubert (844-7000). "Mosus de Mosus de Mosus" de Denise Guénette, interprété par Jacqueline Payette. Mar. à dim.: 20 h 30. Jusqu'au 29 nov.

CAFÉ-THÉÂTRE LA LICORNE, 2075 boul. St-Laurent (843-4166) — "Un toaster deux toast" avec Yves Desgagnés, Marcel Leboeuf, Christian Saint-Denis. Sam.: 20 h 00, 22 h 00. "La déprime" avec Denis Bouchard, Rémy Girard, Raymond Legault, Julie Vincent. Mar. à ven.: 20 h 30. Sam.: 20 h 00, 22 h 00. Du 6 nov. au 5 déc.

CAFÉ ESPERANTO, 3553 St-Urbain — Le groupe Volcan présente "Fando et Lis" d'Arrabal. Sam.: 21 h 30. Rens.: 842-8836.

CAFÉ NELLIGAN, 550 est, Dorchester (288-9535) — "Ronald écorché vif part 2" "Vincent Lagacé" film de la Chaloupe. Mar. à sam.: 22 h 30. Jusqu'au 7 nov. "Adieu docteur Munch" de René-Daniel Dubois. Mise en scène et interprétation de l'auteur. Mar. à ven.: 20 h 00. Sam.: 18 h00, 20 h 25. Jusqu'au 12 déc.

CAFÉ CAMPUS, 3315 Reine-Marie (735-1259) — "Demain il fera congé" par le Théâtre de Quartier, lun.: 21 h 00.

CHAPELLE LOYOLA, Campus Loyola, 7141 ouest, Sherbrooke (482-0320) — poste 611. L'orchestre de Concordia, sam.: 20 h 30. Oeuvres de Brahms, Mozart, Schubert. Récital de Madeleine Osborne, soprano, mar.: 20 h 30. Programme: Vivaldi, Mozart, Berio, Barber, de Falla. Michael Crabill, piano; Laurence Albert, basse, jeu.: 20 h 30. Oeuvres de Clémenti, Liszt, Prokofiev, Schubert, Brahms, Strauss. Entrée libre.

CAFÉ-THÉÂTRE QUARTIER LATIN, 4303 St-Denis (843-4384) — Jusqu'au 23 nov. "La leçon" d'Eugène Ionesco. Jeu. à lun.: 20 h 15. Richard Franck, dans "Chapeau à vendre" du 4 au 9 nov. à 22 h 00. Maxime, auteur-compositeur, 22 h 00. Jusqu'au 2 nov.

CONVENTUM, 1237 Sanguinet (284-9352) La Grosse Valise présente "Spécial du jour" avec Johanne Benoit, Miche Comeau, Onil Melançon, Lib Spry. Mer. à sam.: 20 h 30. Dim.: 15 h 00. Jusqu'au 8 nov.

CENTRE CALIXA-LAVALLÉE, 3819, Calixa-Lavallée (Parc Lafontaine) Festival international de jazz et de musique improvisée: L'ensemble Julius Hemphill.

CÉGEP LIONEL-GROULX, 100 rue Duquette, Ste-Thérèse-de-Blainville (430-3120) — Salle Gilles-Tremblay: Hélène Panneton, clavecin et Guy Vanasse, flûte traversière. Ven.: 20 h 00. Au programme: Bach, Telemann, Loeillet, Vinci.

CENTRE SAIDYE BRONFMAN, 5170 Chemin de la Côte Ste-Catherine (739-2301) — "Spinoza" de Dimitri Frenkel Frank. Avec Richard Greenblatt, Guy L'Écuyer, Jeff Cohen, Louison Danis-Collin, Diana Fajrajsik, Walter Massey, Trull MacLeod, Septimiu Sever. Sam. à jeu.: 20 h 00. Matinées mar.: 13 h 30. Dim.: 16 h 00. Jusqu'au 21 nov.

CENTAUR, 453 St-François-Xavier (288-1229) — "Happy end" de Bertolt Brecht et Kurt Weill. Mise en scène de Bill Glassco et Félix Mirbt. Mar. à sam.: 20 h 00. Dim.: 19 h 00. Matinée sam.: 14 h 00. jusqu'au 15 nov.

ÉGLISE ST-GEORGES, Place du Canada (86607113) — Les vêpres chantées par les chorales de l'église St-Georges et l'église St-James the Apostle, sous la direction de Peter Hawkins et Anthony King. Dim.: 16 h 00. Oeuvres de Smith, Tallis, Byrd et Bullock.

INSTITUT REINE-MARIE, 9300 boul. St-Michel (697-7972) — Le choeur polyphonique de Montréal sous la direction de Miklos Takacs. ven.: 20 h 30 (entrée libre).

LA COMÉDIE NATIONALE, 1450 est, Ste-Catherine (523-1131) — Jean-Pierre Ferland, Sam.: 20 h 30. Sam.: 19 h 00, 22 h 00 relâche dim. et lun. Jusqu'au 14 nov.

LA CHACONNE, 338 est, Ontario (843-8620) 99 "Tigre" de Murray Schisgal avec Ghyslain Tremblay et Louise Laparé. Mise en scène: Yvan Ponton. Sam.: 21 h 00, 23 h 30.

LA POLONAISE, 57 est, Prince Arthur — "Dans la jungle des villes" de Bertolt Brecht. une production du Théâtre de la Rallonge. Mar. à dim.: 20 h 30. Jusqu'au 22 nov. Inf.: 273-3028.

L'EXTASSE, 816 est Ontario (526-9396) — "Muguette Nucléaire" texte et mise en scène de Marc Drouin. Avec Geneviève Lapointe, Denis Brassard, Michel-René Labelle, Marc Drouin. Mar. à sam.

CARRIÈRES ET PROFESSIONS / Les postes sont offerts également aux hommes et aux femmes

MAISON D'ÉDITION
cherche

ATTACHÉ(E) DE PRESSE

— rédiger et dactylographier communiqués; tenir à jour les fichiers et constituer dossiers de presse; maintenir contact permanent avec journalistes; organiser conférences et lancements.

— excellent français parlé et écrit; dynamisme; expérience dans l'édition souhaitée

Salaire à discuter.

Faire parvenir curriculum vitae à:

Hélène Tendron
C.P. 400
Succ. Ahuntsic
Montréal, H3L 3N7

UNIVERSITÉ D'OTTAWA

Directeur, département de Science économique

L'Université d'Ottawa est à la recherche d'un directeur du département de Science économique. Le candidat devra avoir les qualifications requises pour une nomination au rang de professeur agrégé ou professeur titulaire (doctorat, expérience de l'enseignement universitaire, chercheur reconnu dans le domaine). Le candidat devra avoir une bonne connaissance du français et de l'anglais. Une expérience administrative pertinente est souhaitable. L'entrée en fonction est prévue pour le 1er juillet 1982.
Les candidatures de pair avec un curriculum vitae à date et le nom de trois (3) répondants doivent être envoyés avant le 16 novembre 1981 à:

W. Badour, Doyen
Faculté des Sciences sociales
Université d'Ottawa
550 Cumberland
Ottawa, Ontario
K1N 6N5

---

la personne que vous cherchez lit...

LE DEVOIR

tous les matins

RÉDACTRICE(TEUR)

DÉCORATION CHEZ-SOI requiert les services d'une rédactrice(teur) à plein temps.

Exigences:
— Très bonne connaissance de la langue française, grande facilité de rédaction, dactylographie et expérience dans la correction d'épreuves.

Faire parvenir avant le 6 novembre 81, deux textes personnels et curriculum vitae à l'attention de:

Michèle Deraiche
Décoration Chez-Soi
100 avenue Dresden
Ville Mont-Royal, Qué. H3P 2B6

(s'abstenir de téléphoner).

Université Laval

PROFESSEUR
DÉPARTEMENT D'ADMINISTRATION ET POLITIQUE SCOLAIRES

Domaine:
Politique et éducation aux trois cycles. Aspects politiques de l'analyse sociale et de l'administration de l'édution.

Fonctions:
Enseignement aux trois cycles. Recherche et direction de thèses. Fonctions connexes.

Critères de sélection:
Doctorat en sciences politiques (analyse politique ou administration publique) ou l'équivalent. Expérience de recherche ou d'enseignement considérée.

Traitement et conditions de travail:
Selon la convention collective en vigueur.

Entrée en fonction:
1er janvier 1982 ou 1er juin 1982

Faire parvenir curriculum vitae et noms et adresses de trois répondants avant le 15 novembre 1981 à:

Monsieur Marcel Robert
Directeur
Département d'administration et politique scolaires
Faculté des sciences de l'éducation
Université Laval
Québec G1K 7P4

Cité universitaire, Québec

HÔPITAL POUR ENFANTS DE L'EST DE L'ONTARIO

TRAVAILLEUR SOCIAL SENIOR

Des candidats sont invités à postuler pour le poste de travailleur social, qui travaillera sous la direction du Directeur des Services Sociaux pour l'Hôpital pour Enfants de l'Est de l'Ontario, hôpital moderne de 301 lits, affilié à l'université.

Le candidat choisi aura à faire du travail clinique avancé dans l'Unité d'Investigation Clinique et à agir comme superviseur et/ou conseiller auprès des travailleurs sociaux médicaux du département.

Le titulaire devra posséder un diplôme en travail social, habileté à travailler au sein d'une équipe multidisciplinaire, et excellentes connaissances de l'administration et de l'organisation.

La préférence sera donnée aux postulants qui peuvent communiquer dans les deux langues officielles.

Faire parvenir demande par écrit, au:

Directeur du Personnel
Hôpital pour Enfants de l'Est de l'Ontario
401 chemin Smyth
Ottawa, Ontario K1H 8L1

CHIMISTE
(Assainissement des eaux)
Concours no: 81-1071

NATURE DE L'EMPLOI:
Sous la direction d'un ingénieur chef de groupe ou chef d'équipe, le titulaire de cet emploi développe et applique des méthodes d'analyses chimiques, physiques, physico-chimiques, bactériologiques, biologiques et autres; il participe aux différents travaux de recherches et d'analyses reliés au traitement des eaux usées et au contrôle de la qualité des cours d'eau et eaux usées industrielles; il coordonne et surveille le travail technique exécuté par des technologues, des techniciens et des employés de soutien dans le laboratoire du Service de l'Assainissement des eaux.

QUALIFICATIONS REQUISES:
instruction: détenir un diplôme universitaire de premier cycle en chimie et être membre en règle de l'Ordre des Chimistes professionnels du Québec; la connaissance du traitement des eaux usées serait un atout.
expérience: posséder quelques années d'expérience dans le domaine de l'analyse des eaux.
divers: aptitude à diriger et contrôler le travail d'un personnel technique; facilité d'élocution et de rédaction en français ainsi qu'une connaissance moyenne de l'anglais; qualités personnelles appropriées.
TRAITEMENT: $25 872,00 — $39 117,00

Les candidats intéressés par le présent avis doivent se procurer le formulaire "Demande d'emploi" et le transmettre dûment complété, accompagné des documents requis, le ou avant le 13 novembre 1981.

Bureau du personnel
Communauté urbaine de Montréal
2, Complexe Desjardins
20e étage
Montréal H5B 1E6
Téléphone: 872-6950

COMMUNAUTÉ URBAINE DE MONTRÉAL

HÔTEL BEAUSÉJOUR
Hôtel CN situé en plein coeur du centre-ville à Moncton (Nouveau-Brunswick)

Poste de DIRECTEUR RESTAURANT

à combler immédiatement

Le titulaire du poste sera bilingue et aura acquis un minimum de 3 à 5 années d'expérience professionnelle dans les restaurants, tout particulièrement sur les plans de la supervision, de l'organisation et de la formation.

Il sera responsable de quatre services de restauration (repas et consommations) et dirigera une quarantaine d'employés.

Excellent salaire et avantages sociaux intéressants. Le salaire annuel sera déterminé en fonction de la formation professionnelle et de l'expérience.

Prière d'adresser les curriculum vitae à:

Monsieur Kevin Emblem
Directeur adjoint —
Personnel et relations syndicales
Hôtels et Tour CN
700, boul. Dorchester ouest
4e étage
Montréal (Québec)
H3B 1X8

(Discrétion assurée)

hôtels CN

FÉDÉRATION CANADIENNE DES SCIENCES SOCIALES

DIRECTEUR(TRICE) GÉNÉRAL(E)

Fonctions:
Le Directeur général est le principal responsable administratif de la Fédération canadienne des Sciences sociales. Au-delà de la gestion routinière, ses fonctions exigent une bonne dose d'imagination, de jugement et d'initiative.

Sous l'autorité directe du président, il (elle):
— voit à la mise en oeuvre des programmes et des activités de la Fédération;
— dirige le personnel rémunéré de la Fédération et assure les services nécessaires aux comités et aux responsables élus de la Fédération;
— siège au Conseil d'administration, au bureau de direction et dans les principaux comités de la Fédération à titre de conseiller, veille à la préparation des dossiers pour chacune de ces instances;
— représente la Fédération auprès des organismes extérieurs.

Exigences:
— Bonne expérience du milieu universitaire canadien et en particulier des organismes en sciences sociales;
— Connaissance des milieux gouvernementaux responsables des politiques scientifiques;
— Maîtrise orale et écrite du français et de l'anglais;
— Aptitude à diriger un personnel d'environ 12 personnes et à promouvoir l'échange et la coopération.

Traitement:
Le salaire rattaché au poste équivaut à celui d'un professeur agrégé senior ou d'un titulaire débutant.

Le candidat choisi entrera en fonction vers le 1er juin 1982.

Les personnes intéressées sont priées de faire acte de candidature et de faire parvenir leur curriculum vitae avant le 15 décembre 1981, au:

Président du Comité de Sélection
Fédération Canadienne des Sciences sociales
151 Slater, suite 415
Ottawa, Ontario K1P 5H3

TERMINOLOGUE

Le candidat choisi devra faire des recherches ponctuelles et thématiques, créer des fiches terminologiques, suivant les méthodes de recherche en usage au Bureau de traduction du Nouveau-Brunswick, dépouiller des ouvrages documentaires, préparer des lexiques aux questions terminologiques des organismes et ministères gouvernementaux.

La personne recherchée détient un diplôme universitaire en traduction ou l'équivalent en expérience et en formation. Posséder de l'expérience en traduction ou en terminologie constitue un atout. Une connaissance des deux langues officielles est essentielle. Ce poste est situé au Ministère de l'Approvisionnement et des Services, Bureau de traduction du Nouveau-Brunswick à Fredericton. Salaire jusqu'à $29,510.

Les demandes doivent nous parvenir au plus tard le 12 NOVEMBRE 1981, référant au numéro de concours NB 81-DE-371.

COMMISSION DE LA FONCTION PUBLIQUE DU NOUVEAU-BRUNSWICK
Pièce G-17, édifice du Centenaire
Case postale 6000
Fredericton, Nouveau-Brunswick
E3B 5H1

Offert également aux hommes et aux femmes.

Appel de candidatures mixtes

Année internationale des personnes handicapées 1981 International Year of Disabled Persons

Fonction publique Canada / Public Service Canada

INGÉNIEUR
(GÉNIE MÉCANIQUE)
Concours no: 81-1072

NATURE DE L'EMPLOI:
Le titulaire de cet emploi doit étudier, concevoir, planifier et contrôler divers projets relatifs à la ventilation, à la climatisation, au chauffage et à la plomberie des bâtiments de l'usine d'épuration du Service de l'Assainissement des eaux ainsi qu'au choix et à l'entretien des équipements mécaniques requis pour le pompage, le traitement des eaux usées et des boues. Il doit également coordonner la préparation des plans et devis des équipements mécaniques, préparer des procédures d'opération de routine et d'urgence, élaborer des programmes d'entretien préventif et des instructions pour la production de statistiques sur les performances d'opération et d'entretien des équipements.

QUALIFICATIONS REQUISES:
Détenir un diplôme d'ingénieur avec option génie mécanique et être membre en règle de l'Ordre des Ingénieurs du Québec; posséder un certain nombre d'années d'expérience pertinente à la nature de l'emploi.

DIVERS:
Facilité d'élocution et de rédaction en français ainsi qu'une connaissance moyenne de l'anglais parlé et écrit; aptitude à diriger le travail d'un personnel technique; qualités personnelles appropriées.

DURÉE DE L'EMPLOI:
Cet emploi est considéré comme permanent pour la durée des travaux pour lesquels le poste a été créé.

TRAITEMENT: $25 872,00 — $39 117,00

Les candidats intéressés par le présent avis doivent se procurer le formulaire "Demande d'emploi" et le transmettre dûment complété, accompagné des documents requis, le ou avant le 20 novembre 1981.

Bureau du personnel
Communauté urbaine de Montréal
2, Complexe Desjardins
20e étage
Montréal H5B 1E6
Téléphone: 872-6950

COMMUNAUTÉ URBAINE DE MONTRÉAL

PRÉSIDENT DE COMITÉ D'APPEL

Traitement: $30 500 — $42 700
Nº de réf.: 81SM-OC-PSC-SG-1619

Commission de la Fonction publique du Canada
Direction générale des appels et des enquêtes
Direction des appels
Montréal (Québec)

Fonctions
Enquêter sur les faits entourant les nominations d'employés au sein de la Fonction publique ou sur les recommandations de rétrogradation ou de renvoi pour motifs d'incompétence ou d'incapacité, contre lesquelles un appel a été interjeté et, rendre des décisions exécutoires; appliquer, au cours de ces enquêtes, les divers principes d'interprétation des lois, les procédures relatives aux tribunaux administratifs ainsi que les principes de base de la loi et de la preuve; fournir aide et conseil aux intéressés (employés, syndicats, ministères, etc. . .) au regard du système des appels et des procédures s'y référant.

Conditions de candidature
Diplôme en droit avec expérience en droit administratif; aptitude à analyser et à évaluer une preuve volumineuse et complexe et aptitude manifeste à la rédaction.
OU
Diplôme universitaire ainsi qu'une expérience poussée dans les domaines de la dotation ou des relations de travail; expérience pertinente auprès de tribunaux administratifs; aptitude à analyser et à évaluer une preuve volumineuse et complexe et aptitude manifeste à la rédaction.

Exigences linguistiques
La connaissance du français est essentielle.

Nº d'autorisation: 331-292-025

De plus amples informations sont disponibles en écrivant à l'adresse suivante:
Job information is available in English and may be obtained by writing to the address below:

Comment se porter candidat
Envoyer votre demande d'emploi ou votre curriculum vitae à:
Hélène Paquette
Programme de dotation des cadres supérieurs
Commission de la Fonction publique du Canada
L'Esplanade Laurier, 300 ouest, avenue Laurier
Ottawa (Ontario) K1A 0M7
(613) 593-5411
Date limite: le 12 novembre 1981

Prière de toujours rappeler le numéro de référence approprié.

Canada

CEGEP JOHN ABBOTT COLLEGE

requiert les services d'un(e)

ADJOINT(E) AU D.S.P. DIVISION DES SCIENCES ET TECHNOLOGIES CONNEXES

Fonctions:
Le(la) titulaire relèvera du directeur des services pédagogiques et ses fonctions toucheront à la coordination et à la mise au point des programmes d'études, de même qu'au recrutement et à la préparation des budgets pour sa division. Lorsque nécessaire, il (elle) sera aussi appelé(e) à communiquer avec des membres du Ministère de l'Éducation, d'autres maisons d'enseignement, de l'industrie et d'organisations professionnelles.

Exigences:
Pour obtenir ce poste, il faut posséder un diplôme d'études supérieures dans un domaine connexe, avoir fait ses preuves en administration, être particulièrement doué(e) en relations humaines et savoir régler les problèmes efficacement. Les candidats(es) doivent être bilingues.

Rémunération:
La rémunération sera établie selon les qualifications professionnelles et l'expérience de la personne choisie. L'échelle des salaires pour l'année scolaire 1981/1982 est de 30,783 $ à 46,175 $.

Les candidats(es) doivent faire parvenir, avant le 16 novembre 1981, un curriculum vitae détaillé accompagné de 3 références fournies par des gens connaissant très bien leurs fonctions présentes et antérieures, à l'adresse suivante:

Le Directeur des Services de Personnel
CEGEP JOHN ABBOTT
C. P. 2000
Ste-Anne de Bellevue, Québec H9X 3L9

N.B. Une description complète des tâches est disponible sur demande au service du personnel.

CENTRE DE MAIN-D'OEUVRE DU QUÉBEC

OFFRES D'EMPLOIS
postes accessibles aux hommes et aux femmes

Titre de l'emploi:
INGÉNIEUR EN ÉLECTRICITÉ
(1 poste)
Lieu de travail: Jonquière
Conditions de travail:
Traitement à discuter
Exigences:
— Les candidats devront posséder 5 ans d'expérience.

Titre de l'emploi:
INGÉNIEURS EN MÉCANIQUE DU BÂTIMENT
(2 postes)
Lieu de travail: Jonquière et en province.
Conditions de travail:
Traitement à discuter.
Exigences:
— Les candidats devront posséder 5 ans d'expérience.

Titre de l'emploi:
INGÉNIEURS EN STRUCTURE
(2 postes)
Lieu de travail: Jonquière et en province.
Conditions de travail:
Traitement à discuter.
Exigences:
— Les candidats devront posséder 5 ans d'expérience.

Les candidats intéressées doivent s'inscrire au Centre de Main d'oeuvre du Québec le plus près de leur localité et y joindre leur curriculum vitae.

Gouvernement du Québec
Ministère du Travail et de la Main-d'oeuvre

CARRIÈRES ET PROFESSIONS / Les postes sont offerts également aux hommes et aux femmes

NOTRE RUBRIQUE

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

Téléphonez ou écrivez à:

LE DEVOIR
211, rue du Saint-Sacrement,
Montréal H2Y 1X1

Compétence:
Micheline Turgeon, **Rens.: 844-3361**

Gaz Métropolitain Inc., une entreprise québécoise comptant déjà plus de 1,100 employés, participe activement à relever le défi énergétique en assurant l'essor de cette source d'énergie par l'expansion de ses opérations. Nous recherchons une personne qualifiée pour combler, dans un contexte dynamique et prometteur, le poste de:

SECRÉTAIRE DE DIRECTION
AFFAIRES PUBLIQUES

Nous vous offrons donc une occasion unique de vous joindre à notre équipe, au service des affaires publiques.

Jouissant d'une expérience reliée aux relations publiques, vous devez être bilingue, posséder une formation de secrétariat reconnue, une parfaite connaissance de la dactylographie et de la sténographie, et une orthographe impeccable. Une expérience en comptabilité et budget est un atout. Une bonne élocution, de l'initiative et de l'entregent sont essentiels pour le poste.

Nous offrons un salaire des plus intéressants, des perspectives d'avancement rapide ainsi qu'un éventail complet d'avantages sociaux.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae en mentionnant le code de référence ***129-81*** *à:*

Micheline Savoie
Bureau d'emploi

Gaz Métropolitain

1717, rue du Havre
Montréal (Québec)
H2K 2X3

VIA Rail Canada Inc.

VIA Rail Canada Inc., la société de la couronne responsable du transport ferroviaire des voyageurs à travers le pays, offre un:

Poste de direction en formation linguistique

Le titulaire aura la responsabilité du développement et de l'administration des programmes de formation linguistique ayant pour objectif de permettre aux employés de VIA de communiquer de façon satisfaisante dans les deux langues officielles.

La personne choisie aura une formation académique pertinente et une expérience pratique de 5 à 10 ans dans le domaine de la formation en langue seconde dans le milieu de travail. Elle aura démontré ses capacités administratives et d'encadrement pédagogique ainsi que sa compréhension des deux langues et des deux cultures. Elle sera dynamique et fera preuve de créativité, elle sera disposée à voyager fréquemment de Halifax à Vancouver.

Ce poste situé à Montréal est ouvert aux hommes et aux femmes.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae au:

Coordonnateur de la dotation
VIA RAIL CANADA INC.
1801, avenue McGill College
Suite 1440
Montréal, Québec
H3A 2N4

ASPIRANTS PILOTES DEMANDÉS

Les Forces armées canadiennes sont à la recherche « d'aspirants-officiers » pour leur programme de formation de pilotes.

Voici l'occasion de mettre vos aptitudes et vos connaissances à profit et d'entreprendre une carrière de pilote ou de navigateur dans l'aviation des Forces armées canadiennes.

Un diplôme de secondaire peut vous rendre admissible.

Pour plus de renseignements, visitez le centre de recrutement le plus près de chez vous, ou téléphonez à frais virés — vous nous trouverez dans les pages jaunes, sous la rubrique « Recrutement ».

IMBATTABLE...
LA VIE DANS LES FORCES

LES FORCES ARMÉES CANADIENNES



Canada

ETUDE CONSEIL ORGANISATION **ECO INFORMATIQUE LTÉE**

SPÉCIALISTE DES TECHNIQUES DE BANQUES DE DONNÉES ET DE TÉLÉTRAITEMENT

- **conseil et développement de projets**
- **système «clés en main»**
- **progiciels et formation**

recherche des:

ANALYSTES DE LOGICIEL
RESPONSABLES DE PROJETS
ANALYSTES DE SYSTÈMES
ANALYSTES PROGRAMMEURS

POUR LE DÉVELOPPEMENT DE PROJETS «ON LINE» SUR:

- **IBM - OS/MVS - VM/CMS IMS/DB/DC - CICS - IDMS**
- **HP 3000 - MPE - IMAGE/V 3000**

VOUS ÊTES
- ☐ Spécialiste dans un de ces domaines
- ☐ Capable de vous adapter et de vous affirmer au sein de nos équipes dynamiques et hautement qualifiées

VOUS AVEZ
- ☐ Une formation de base d'un niveau minimum du D.E.C.
- ☐ Une expérience reconnue

NOUS VOUS OFFRONS
- ☐ Une excellente rémunération
- ☐ Un suivi régulier de carrière
- ☐ Des avantages sociaux
- ☐ Une bonne atmosphère de travail
- ☐ Une formation permanente

La plus entière discrétion est assurée aux candidats qui sont priés d'adresser leur demande à:

Mme Aline Doré-Lemay
ECO INFORMATIQUE LTÉE
1200 av. McGill College
suite 520
Montréal, Qué. H3B 4G7
878-1761 Réf.: 011D

Fonction publique du Québec

Concours ouverts aux hommes et aux femmes

Gouvernement du Québec
Office du recrutement et de la sélection du personnel

Personnel de direction supérieure

Directeur du service juridique du ministère des Institutions financières et coopératives

Concours spécifique numéro 623J-450016/QC — Ce concours vise à combler uniquement l'emploi identifié à cet avis.

Ministère de la Justice — Direction générale des affaires civiles et pénales
— 1 emploi à Québec

Attributions — Sous l'autorité du directeur général adjoint, planifier, diriger et coordonner l'ensemble des activités du service juridique du ministère des Institutions financières et Coopératives. À cette fin, dispenser des conseils juridiques et superviser les projets de législation et de réglementation ainsi que les autres projets à caractère légal et, s'il est avocat, plaider au besoin devant les tribunaux civils et administratifs les causes ayant une incidence particulière sur la juridiction du Québec en vue du bon fonctionnement du ministère des Institutions financières et Coopératives en ces matières.

Conditions d'admission — Être membre du Barreau du Québec ou de la Chambre des notaires du Québec. Un minimum de 8 années d'expérience reliée aux attributions de l'emploi dont 2 années dans le domaine du droit des coopératives et institutions financières. Habileté administrative éprouvée. Chaque année d'étude complémentaire à celles exigées compense pour une année d'expérience pertinente requise. Inclure une photocopie de sa carte de membre du Barreau du Québec ou de la Chambre des notaires du Québec.

Inscription — Office du recrutement et de la sélection du personnel de la fonction publique du Québec
Case postale 2188
QUÉBEC, QC G1K 7N8

Administrateur, classe III
Traitement de 39 088 $ à 53 973 $

Période d'inscription:
du 31 octobre au 13 novembre 1981

Directeur des services vétérinaires

Concours spécifique numéro 623J-450017/QC — Ce concours vise à combler uniquement l'emploi identifié à cet avis.

Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation — Direction de la production et affaires régionales
— 1 emploi à Québec

Attributions — Administrer l'ensemble des opérations des Services vétérinaires; définir les objectifs de son unité, les programmes préventifs et curatifs ou autres mesures incitatives en matière de santé animale; élaborer, développer et assurer la mise en oeuvre de programmes préventifs concernant la santé animale; déterminer les pratiques, les normes et les lignes directrices des actions à être posées; favoriser la découverte d'informations techniques et leur application pratique.

Conditions d'admission — Être membre de l'Ordre des médecins vétérinaires du Québec. Un minimum de 8 années d'expérience reliée aux attributions de l'emploi dont 2 années dans le domaine du contrôle et de la prévention des maladies animales. Habileté administrative éprouvée. Inclure une photocopie de sa carte de membre de l'ordre des médecins vétérinaires du Québec.

Inscription — Office du recrutement et de la sélection du personnel de la fonction publique du Québec
Case postale 2188
QUÉBEC, QC G1K 7N8

Administrateur, classe III
Traitement de 39 088 $ à 53 973 $

Période d'inscription:
du 31 octobre au 13 novembre 1981

Comment vous inscrire

Vous inscrire à l'aide du formulaire **Offre de service** de l'Office du recrutement et de la sélection du personnel de la fonction publique du Québec, que vous pouvez vous procurer dans ses bureaux régionaux, les centres de main-d'oeuvre et la plupart des caisses populaires.

Sauf si vous êtes déjà membre de la fonction publique du Québec, votre **Offre de service** doit être accompagnée d'une copie des documents mentionnés à l'avis de concours. Le défaut de produire les documents exigés entraînera le rejet de la candidature au concours.

Expédier votre Offre de service à l'adresse indiquée à l'avis de concours correspondant.

L'Office vous invite à prendre connaissance de ses autres concours en communiquant avec l'un de ses bureaux régionaux.

LA FÉDÉRATION CANADIENNE DES SCIENCES SOCIALES

Un organisme dont les buts sont de promouvoir la cause des sciences sociales au Canada, a besoin d'un(e)

AGENT D'INFORMATION ET DE COMMUNICATIONS

Fonctions:
— Élaborer, développer et réaliser un programme de dissémination d'information sur la recherche en sciences sociales aux membres de la Fédération et au public en général;
— Élaborant un programme de communications au public, préparant et rédigeant un bulletin trimestriel, communiquant aux membres de la Fédération les récents développements dans le domaine des sciences sociales;
— Établissant une liaison avec les médias afin de diffuser les activités et préoccupations de la Fédération et de ses membres;
— Répondant aux demandes de renseignements sur la Fédération, ses activités, et sur la communauté des sciences sociales en général.

Exigences:
— Études supérieures et diplôme en sciences sociales;
— Preuve de compétence en communications;
— Rédaction et relations publiques;
— Connaissance du milieu universitaire canadien;
— Maîtrise des deux langues officielles.

Traitement:
Ce poste intéressera les personnes recevant un traitement annuel de $22,000.

Prière de faire parvenir votre curriculum vitae avec le nom de 2 répondants, avant le 11 novembre 1981, au:

Directeur général
Fédération Canadienne des Sciences Sociales
151 rue Slater
Ottawa, Ontario K1P 5H3

Fonction publique du Québec

Concours ouverts aux hommes et aux femmes

Gouvernement du Québec
Office du recrutement et de la sélection du personnel

Agent de coordination

Concours spécifique numéro 111J-453009/QC — Ce concours vise à combler uniquement l'emploi identifié à cet avis

Ministère du Conseil exécutif — S.A.G.M.A.I.
— 1 emploi à Radisson, Nouveau-Québec.

Attributions — Assurer la mise en application cohérente des législations issues de la convention de la Baie James et du Nord québécois; appuyer les activités des ministères et organismes dans le milieu; fournir, sur demande, une information adéquate aux divers organismes oeuvrant dans le territoire; assurer que le gouvernement possède la meilleure information possible sur le milieu.

Conditions d'admission — Posséder un diplôme universitaire de 1er cycle en sciences humaines, en sciences politiques, en administration ou dans une autre discipline universitaire appropriée et un minimum de 3 années d'expérience dans des fonctions administratives reliées à des activités de services auprès de populations autochtones. Connaître la langue anglaise. Chaque année d'études pertinente complémentaire à celles exigées compense pour une année d'expérience pertinente requise. Chaque année de scolarité manquante peut être compensée par 2 années d'expérience pertinente aux attributions mentionnées. Inclure une photocopie de l'original de ses attestations d'études.

Remarque — Le titulaire de l'emploi sera appelé dans le cours normal de ses attributions à effectuer périodiquement des voyages au bureau de Québec pour des périodes pouvant aller jusqu'à deux semaines et à se déplacer à l'intérieur du territoire du Grand-Nord québécois.

Inscription — Office du recrutement et de la sélection du personnel de la fonction publique du Québec
C.P. 15350
QUÉBEC, QC
G1K 7X2

Attaché d'administration, classe II
Traitement de 26 050 $ à 34 142 $
plus une prime d'isolement de
6 024 $ avec dépendant
3 765 $ sans dépendant

Période d'inscription:
du 31 octobre
au 19 novembre 1981

Avocat

Concours sectoriel 115H-456004/QC — Ce concours vise à constituer une réserve de candiats en vue de combler ces emplois et au besoin, tout autre emploi de même nature qui pourrait devenir vacant dans divers ministères des régions administratives de Montréal et Québec durant la prochaine année.

Présentement 3 emplois à Montréal au service juridique du ministère du Revenu

Attributions — Plaider devant les tribunaux; interpréter les diverses lois et règlements régissant le ministère et en surveiller l'application; donner des opinions juridiques aux gestionnaires sur les problèmes soulevés par les opérations du ministère; collaborer à la préparation et à la rédaction de projets de lois, arrêtés en conseil, réglementations et contrats.

Conditions d'admission — Être inscrit au tableau de l'Ordre des avocats du Québec. Ce concours s'adresse également aux candidats qui sont en voie de compléter le cours de formation professionnelle de l'École du Barreau du Québec en vue de leur admission au Barreau du Québec. Inclure une photocopie de l'original de sa carte de membre ou d'une attestation appropriée.

Inscription — Office du recrutement et de la sélection du personnel de la fonction publique du Québec
Complexe Desjardins
Tour sud, 22e étage
Case postale 781
MONTRÉAL, QC
H5B 1B9

Avocat et notaire, classe III
Traitement au 1er juillet 1980
de 18 460 $ à 24 001 $
(en voie de révision)

Période 6 é É &
du 31 octobre au 13 novembre 1981

Comment vous inscrire

Vous inscrire à l'aide du formulaire **Offre de service** de l'Office du recrutement et de la sélection du personnel de la fonction publique du Québec, que vous pouvez vous procurer dans ses bureaux régionaux, les centres de main-d'oeuvre et la plupart des caisses populaires.

Toute **Offre de service** doit être accompagnée d'une copie des documents mentionnés à l'avis de concours. Le défaut de produire les documents exigés entraînera le rejet de la candidature au concours.

Expédier votre **Offre de service** à l'adresse indiquée à l'avis de concours correspondant.

L'Office vous invite à prendre connaissance de ses autres concours en communiquant avec l'un de ses bureaux régionaux.

CULTURE ET SOCIÉTÉ

Un Marie-Claire Blais porté à la scène à l'Eskabel

par
Jacques Larue-Langlois

La Belle Bête, roman à succès de Marie-Claire Blais, sera porté à la scène cet hiver. C'est Jacques Crête, directeur du Théâtre de l'Eskabel, qu'on a tiré de son repos sabbatique pour réaliser l'adaptation et la mise en scène de cette oeuvre littéraire québécoise.

Crête, qui dirige les destinés de l'Eskabel depuis dix ans et qui a mené ce théâtre expérimental à des sommets remarqués, a déjà réalisé des adaptations-mises en scène de *India Song*, d'après Marguerite Duras, et de *Mort à Venise*, d'après Thomas Mann. Dans l'un et l'autre cas, son travail a été loué par la critique et acclamé par les amateurs de théâtre, en particulier pour les qualités d'atmosphère qu'il a su rendre des deux oeuvres.

La romancière, témoin de ces travaux exceptionnels, lui a laissé entière carte blanche dans l'adaptation de son livre.

«Depuis trois ans, raconte Jacques Crête, je rêve de *La Belle Bête*, de Marie-Claire Blais. Le temps est venu... et la fête recommence. *La Belle Bête*, prévoit-il (sera) comme un chant des corps dans l'espace, prolongeant *Mort à Venise*, toujours vers cette quête de la beauté sous toutes ses formes et aux multiples significations.»

théâtre

Éreinté par dix années d'un travail fou qui se résumait avant tout aux problèmes administratifs, à la construction, au ménage et à l'entretien de l'immeuble vétuste où loge son théâtre, rue Centre, à Pointe-St-Charles, Jacques Crête avait décidé de prendre une année de congé pour vivre à la campagne et refaire ses réserves d'énergie créatrice. Six mois plus tard, sa troupe le tire de son exil rural et le prie de réaliser le deuxième spectacle de la saison en cours.

Crête montera *La Belle Bête* dans l'esprit du théâtre de l'imaginaire, du théâtre d'atmosphère et d'environnement qui caractérise l'esthétique particulière à l'Eskabel, se définissant comme surréaliste ou hyperréaliste. Selon la coutume établie à cette compagnie, le scénario sera «travaillé en équipe jusqu'à ce qu'il soit désarticulé, puis remonté par le rapport entre les acteurs».

Serge Lemaire écrira la musique et Diane Duguay dirigera les choeurs de la production. Ces deux excellents musiciens ont, jusqu'ici, contribuer à créer une musicalité propre à ce théâtre laboratoire. Les représentations auront lieu en février et mars de 1982.

En avril et mai, Richard Leclercq, que les fidèles de l'Eskabel connaissent comme comédien, dirigera la mise en scène de son propre texte. *Il était une fois maman pour toujours*, pièce en un acte et six tableaux où «une femme-mère se raconte à elle-même comment elle a fait ses huit enfants qui, sous nos yeux, deviendront grands dans leurs désirs et leurs savoirs». Le texte, précise l'auteur, doit beaucoup à Adrienne Rich, à Nancy Friday et à Claude Lévi-Strauss.

Pour le moment, la saison de l'Eskabel est en cours depuis le 22 octobre dernier avec la production, qui se poursuivra jusqu'au 14 novembre, de *A partir d'une métamorphose III*, «troisième volet d'une série de spectacles à multimédia sur les stéréotypes (famille, couple, accouplement) explorant les lieux réceptacles de l'explosion de la société nucléaire (maison, bureau, lit)».

Conçu et réalisé sous la direction de Bernar Hébert, *Métamorphose III* est présenté à 20 heures tous les jours de la semaine, sauf le dimanche, et offre ceci de particulier que le spectacle au complet, comédiens et public, est appelé à se déplacer géographiquement dans la ville pendant les représentations. Le tout débute en effet sur la scène de Véhicule Art, au 307 ouest de la rue Sainte-Catherine, puis, utilisant le métro, se transporte jusqu'à l'Eskabel, rue Centre. L'idée de ce mouvement total est de tenter d'établir une relation nouvelle entre acteurs et spectateurs, relation nécessairement modifiée et rendue plus complice par l'environnement inattendu d'un public involontaire.

Jovette

Suite de la page 21

fait beau, qu'il pleut ou qu'il va neiger! On oublie trop tout un aspect de la vie, qui est la terre et les racines, qui est la magie de l'enfance. La nature, c'est fabuleux. C'est ce que ma grand-mère m'a appris, d'ailleurs.»

Cette grand-mère de Jovette Marchessault, c'est la grande source de sa création. C'est elle qui lui a enseigné la force de vivre et d'écrire. Quand Louise est morte, Jovette s'est mise à peindre, sculpter, écrire, à planter des «Mères telluriques», sans âge et de toute mémoire, à réinventer au théâtre des femmes écrivains. On dirait que pour Jovette Marchessault la mémoire de la grand-mère habite le lit de la rivière Ouareau.

«Grand-maman Louisa, c'était le grand amour. Je savais que je ne pouvais pas la décevoir. Je savais qu'elle m'aimait et que c'était pour toujours. Un amour avec des certitudes. C'est elle qui m'a donné la culture en m'apportant mes premiers livres. Kipling, Jules Verne, Dickens. C'était l'imaginaire qui faisait irruption dans ma vie. Aujourd'hui, quand je vois des livres, j'entre en transe. Quand je vais chez quelqu'un, le pôle d'attraction, ce n'est pas le bar, ce n'est pas le lit, c'est sa bibliothèque. Quand je touche un livre que j'aime je suis en état de bien-être, qui est relié à l'enfance. À tous les vendredis ma grand-mère m'apportait un livre. Cela fait partie des premières émotions de ma vie. Aujourd'hui, c'est toujours là. Quand j'achète un livre, je le sers sur mon coeur. C'est le cadeau de l'enfance. C'est le cadeau de l'amour.

«Quand j'étais toute petite, je voulais déjà écrire, aussi. C'était un risque et c'était avoir accès de plain-pied ailleurs. C'était voyager à l'intérieur. C'était rencontrer tous les esprits qui dansaient autour de moi, qui étaient dans ma vie de petite fille. Il me semblait que ces esprits-là étaient dans la création, qu'ils étaient l'incarnation de la création et qu'en écrivant je pourrais peut-être les rencontrer.

«Une cosmogonie m'habite et j'en capte des bouts, par le langage. De même, je voudrais retrouver une langue oubliée, une langue de fête, une langue pour nous célébrer, une langue pour nous aimer. Comme je voudrais retrouver aussi l'autre mémoire oubliée. Sapho écrivait, 2,000 ans avant Jésus Christ: «Je sais qu'un jour on se souviendra de nous. Je désire et je brûle.» La seule voix lesbienne qui a fait écho à Sapho c'est celle de Renée Vivian, quatre mille ans plus tard, au début de ce siècle. Il y a de l'oubli quelque part! Il y a de l'occultation quelque part! Pourquoi ce vide total?»

Ce vide, Jovette Marchessault l'explorer dans son théâtre que traversent des vies de femmes écrivains:

«J'ai envie de parler de la création. J'ai besoin de modèles et des modèles sont féminins. Ils sont bien cachés, bien enfouis dans l'histoire mais ils sont féminins. Et j'ai envie de faire parler ces femmes. Elles ont laissé leur marque, elles ont laissé des traces. J'ai envie que l'on en entende parler. J'ai eu accès à l'écriture d'une façon marginale, grâce à ma grand-mère, qui m'a donné le goût des livres. Alors, écrire ces personnages, c'est comme si je m'appropriais quelque chose. Je fais une communion, une espèce de repas de cannibale avec ça. Je le mange, je le digère, je l'intègre. J'en fais du Jovette Marchessault. C'est important pour moi de parler de personnages historiques, surtout de personnages écrivaines. Parce qu'une seule chose est importante et c'est la création. Je pense que tout le reste est substitut. La création est vraiment pour moi le chaos brûlant».

«Et si tu me demandes qui est Violette Leduc je te dirai que c'est moi. Comme dans *la Saga* je me suis payé un luxe inoui de me faire quatre autoportraits.

«Violette, c'est une braillarde et je suis une braillarde. Quand j'écris, je braille tout le temps. Je suis bouleversée par le processus de la création. Je sais que certaines journées je ne suis pas abordable comme être humaine. Puis, tout d'un coup la création arrive, l'écriture monte. C'est bouleversant. On n'est plus mesquine, on n'est plus médiocre, ni peureuse, ni raciste. Tout d'un coup le miracle de la création te bouleverse et te fait brailler. Violette aussi passait son temps à brailler. Ce n'est pas une bourgeoise, ce n'est pas non plus une intellectuelle. C'est le canard boiteux, Violette. Je me sens comme elle. D'ailleurs, je ne suis pas didactique, je suis autodidacte!

«Violette était aussi tellement vivante! Cette espèce de tendresse qu'elle a pour la nature. Elle qui dit: «Mémère, c'est le mot mère dans mon manchon». Ou qui écrit: «Les yeux des folles pleurent ailleurs». Je pense que Violette Leduc est un des plus grands écrivains du vingtième siècle et que personne ne le sait. Il y a un risque dans le fait d'être écrivain et je pense que Violette l'a couru jusqu'au bout. Puisqu'elle est morte d'avoir la passion de l'impossible. Elle est morte et elle venait à peine de connaître le succès. Elle avait failli gagner le Goncourt avec *la Bâtarde*, en 1966. Elle avait 60 ans. C'est un succès relatif qui de toute façon ne l'a jamais consolée. Je suis sûrement beaucoup plus heureuse qu'elle en création.

«Elle est tout entière aussi, Violette Leduc. C'est un être baroque. On m'a déjà fait le même reproche. La critique m'a souvent dit que j'étais outrancière, que je disais des choses que les femmes ne doivent pas dire! Violette est généreuse aussi. Je l'admire et je me sens près d'elle. Je me sens solidaire de Violette Leduc. Elle est comme ma soeur, comme mon double quelque part. Parfois, quand j'écoute le texte de la pièce, je ne sais plus si c'est d'elle ou de moi».

Guerre

Suite de la page 21

Cet ouvrage original représente pour ses auteurs trois années de travail soutenu et enthousiaste à la fois, trois années pendant lesquelles elles ont non seulement été à l'écoute de ces Québécoises, mais ont lu systématiquement tous les quotidiens de l'époque, tous les livres d'histoire publiés sur ce qu'il est convenu d'appeler la deuxième guerre mondiale: «95% de la matière que l'on retrouve dans notre ouvrage est de la matière inédite».

Geneviève Auger et Raymond Lamothe ont voulu relever un défi: faire un livre qui soit aussi bien documenté que s'il avait été écrit par des historiennes ayant une formation universitaire et, en même temps, qui puisse être lu par tout le monde. «Il y a longtemps que nous attendions un livre relatant la vie des femmes durant la dernière guerre», commente une des femmes témoins.

Les auteurs soupçonnaient, certes, que les femmes ont toujours constitué, en temps de guerre ou de révolution, une réserve de main-d'oeuvre essentielle pour la société et l'économie du pays: «Maintenant, la démonstration est faite et clairement. Nos recherches sur les lendemains de la guerre ont aussi confirmé qu'en dépit de l'ardeur avec laquelle toutes ces femmes ont contribué à «l'effort de guerre», la compétence qu'on a été forcé de leur reconnaître, elles sont demeurées les servantes de la production et de l'État. En temps de guerre ou en temps de paix, on leur confie des tâches, mais jamais assez pour qu'elles prennent le pouvoir.»

Cette expérience d'écriture aura été d'autant plus enrichissante pour Geneviève Auger et Raymonde Lamothe qu'elles ont conçu tout le livre d'un bout à l'autre, à partir de l'idée originale jusqu'à la maquette: «C'est rare qu'une telle occasion nous est donné de pouvoir contrôler un produit du commencement à la fin.»

Ont-elles un autre livre en préparation? «Pas pour tout de suite, sûrement. Cet ouvrage a drainé toutes nos énergies, pris tous nos temps libres... ça fait si longtemps que nous n'avons pas vu nos amis.»

Navarre

Suite de la page 26

tionnant les manuscrits refusés. Ce sont des humiliations qui ne s'oublient pas, le jour où un prix vous donne soudain le moyen d'imposer votre prose, par exemple en menaçant d'aller la porter ailleurs.

L'éditeur de *Biographie* ne manquera pas de défendre solidairement son poulain. On a pourtant peine à croire que personne n'ait conseillé à ce dernier, quitte à se faire traiter de Parisien sans entrailles, de retravailler son texte. Encore une fois, des thèmes y sont esquissés. Une vraie oeuvre aurait pu naître de leur développement, moyennant un patient travail d'écrivain. Au lieu de quoi, on a laissé s'étaler une manie qui se satisfait des pires fonds de tiroir, se répandre sur sept cents pages un document de pathologie d'où toute littérature, malgré les incantations contraires, est absente.

(Le Monde)

Expositions

Suite de la page 37

Labelle; R. Simpkins; C. Bergeron; F. Constantineau et R. Cantin.

GALERIE MARTINE HÉNAULT, 2165 Crescent (845-2165) — André Bergeron, oeuvres récentes: lithographies et dessins. Jacques Hurtubise: acrylique sur toile. Jusqu'au 15 nov.

GALERIE MOTIVATION V, 1447 Bleury (845-5962) — Legros et Morin, jusqu'au 8 nov. "Lorgillière" manifestation permanente. Jusqu'au 15 nov.

GALERIE MONTCALM, Maison du Citoyen, 25 rue Laurier, Hull — Gouaches de Marie-Jeanne Musiol: "Cérébralité, sensualité". Jusqu'au 10 nov.

GALERIE OPTICA, 1029 Côte du Beaver Hall (866-5178) — Mike Billingsley: "Vie en prison", installation et photographies. Exposition d'oeuvres d'artistes de Vancouver, parrainée par Avis Lang Rosenberg. Du 3 au 21 nov.

GALERIE SARAH McCUTCHEON, Vieille Poste, 1304 Ave. Green (933-2678) — Nouvelles peintures et dessins de Paul Boohner, jusqu'au 10 nov.

GALERIE TOURNESOL, 374, 6e ave., Grand-Mère — Lucienne Zegray, peintre, jusqu'au 14 nov.

GALERIE SAINT-DENIS, 3772 St-Denis (288-2340) — Suzanne Olivier, huiles et pastels, jusqu'au 12 nov.

GALERIE TREIZE, 4015 Droiet (288-5903) — Denis Juneau, jusqu'au 15 nov.

GALERIE UQAM, Pavillon Judith-Jasmin 1400 Berri, local J-R 160 — Exposition de Henry Eveleigh, jusqu'au 14 nov.

GALERIE WALTER KLINKHOFF, 1200 ouest Sherbrooke — Henry Simpkins, jusqu'au 7 nov.

GALERIE YAJIMA, 307 Ste-Catherine, suite 515 (842-2676) — Ian Carr Harris: une démonstration, une installation. Jusqu'au 31 oct.

GUILDE CANADIENNE, Les métiers d'art Québec 2025 Peel (849-6091) — Harlan House: porcelaine, jusqu'au 3 oct.

LA CHAMBRE BLANCHE, 549 est, Boul. Charest, Québec — 418(529-2715) — Michel Labbé: installations. Jusqu'au 22 nov.

VÉHICULE ART, 307 ouest Ste-Catherine (844-9623) — Installation de Frederick McSherry, jusqu'au 31 oct. "À partir d'une métamorphose III" spectacle à multi-média sur les stéréotypes, jusqu'au 14 nov, à 20 h 00. Relâche dim.

Retrouvailles pour Barbara

PARIS (AFP) — Le public parisien a fait mercredi soir un triomphe à Barbara pour sa rentrée parisienne après 4 ans d'absence.

Pour accueillir ses admirateurs jusqu'au 22 novembre, la grande chanteuse a choisi un chapiteau de cirque, qu'un mur de velours noir a transformé en un théâtre de 2,000 places.

Après une trentaine de chansons, dont plusieurs en rappel, Barbara est venue, les larmes aux yeux, saluer un public plus ému qu'elle de ces retrouvailles.

Les chansons étaient les mêmes qu'autrefois et on les retrouvait avec émotion: «Le petit bois de Saint-Amand», «À peine», «Mourir pour mourir», «Nantes», «Gottingen», «Le mal de vivre», «L'aigle noir»... Il y avait aussi de nouvelles paroles, de nouvelles musiques, celles, inédites sur scène, de son dernier album, «Seule», et deux découvertes dont une chanson sur la nuit du 10 mai (élection de M. François Mitterrand à la présidence de la République française) «Regarde... quelque chose a changé, tout s'est ensoleillé».

La mort d'un batteur

NICE (AFP) — Le batteur de jazz Al Craig est mort dimanche dernier, à Nice.

Né en 1907 en Grande-Bretagne, Al Craig avait accompagné Fats Waller à Londres, Benny Carter en 1936 et 1937, puis Django Reinhardt au lendemain de la guerre. Fixé à Nice depuis 1949, Al Craig avait ensuite effectué de nombreuses tournées en Allemagne et en Suisse.

INFIRMIÈRES BILINGUES

- **Directrice** pour foyer de soins de 40 lits

Salaire: $25,000. par année plus résidence.

- **Infirmières** pour service général.

Salaire de base: $9.30 de l'heure plus 7% de prime au bilinguisme.

Écriver ou téléphoner (à frais virés):

Arthur Marchildon, administrateur
Villa Pascal
1301, 112e rue
North Battleford
Saskatchewan S9A 2L6
(306) 445-2376 (de 11 a.m. à 7 p.m.)
ou (306) 445-8805.

LE CENTRE HOSPITALIER JACQUES VIGER

Centre de gériatrie-gérontologie en voie de développement d'une capacité prévue de 360 lits, destinés aux soins prolongés pour malades à long terme (6 unités de soins) et pour convalescents (1 unité de soins) avec une section d'hébergement (3 unités de soins) et un Hôpital de jour,

est à la recherche d'un (e)

Directeur/trice des Services hospitaliers

SOMMAIRE DE LA FONCTION:
Dans le but de répondre adéquatement aux besoins des bénéficiaires, du personnel et des visiteurs, le Directeur/trice des Services hospitaliers, sous l'autorité du Directeur général, administre les activités relatives à la gestion des services sous sa juridiction à savoir: **a) Services diagnostiques et thérapeutiques** (Laboratoires, radiologie diagnostique, cardiographie, encéphalographie, dentisterie, inhalothérapie et pharmacie), **b) Services de réadaptation** (Physiothérapie, ergothérapie, psychologie, service social, orthophonie, audiologie, optométrie et podiatrie), **c) Service de diététique** (Diétothérapie, production et distribution), **d) Service d'animation** (Loisirs, pastorale et action bénévole), **e) Service d'administration professionnelle** (Accueil, archives et bibliothèque).

EXIGENCES:
— Détenir un diplôme universitaire préférablement de deuxième (2e) cycle en sciences de l'administration, en sciences de la santé ou l'équivalent.
— Avoir acquis une expérience minimale de trois (3) ans dans un ou des postes de nature administrative et plus particulièrement en gestion d'équipes multidisciplinaires.

CONDITIONS DE TRAVAIL:
Les conditions de travail sont celles déterminées par les politiques du Ministère des Affaires sociales et celles de l3étalitiques du Ministère des Affaires sociales et celles de l'établissement.

SALAIRE:
Selon les politiques du Ministère des Affaires sociales (classe 15).

*Faire parvenir votre candidature avec votre note biographique **au plus tard le vendredi 13 novembre 1981** à l'adresse suivante:*

Concours: Directeur/trice des Services hospitaliers
Bureau du Directeur général
Centre hospitalier Jacques Viger
1051, rue St-Hubert
Montréal, Qué.
H2L 3Y5

carrières & professions

Les postes sont offerts également aux hommes et aux femmes

VOUS AIMEZ LES DÉFIS DE TAILLE?

Vous êtes:
— un professionnel de la vente expérimenté;
— un organisateur né;
— un bon animateur de rassemblement;
— en quête d'une valorisation humaine.

Nous vous offrons:
— l'occasion de participer à l'essor d'un journal catholique d'avant-garde;
— la possibilité de fixer vous-même la limite de vos revenus;
— un marché vaste et inexploré;
— une allocation pour votre automobile;
— un avenir prometteur à la direction des ventes;
— la chance d'investir dans notre entreprise.

Si ce défi vous intéresse vous êtes prié de téléphoner au Directeur du personnel (514) 388-8331, ou d'envoyer votre curriculum vitae sans tarder à:

Spirimédia Inc.
1915 est, boul. Gouin
Montréal, Qué. H2B 1W7

GOUVERNEMENT DU MANITOBA

TRADUCTEURS JURIDIQUES
Anglais-français

Fonctions:
— Traduire des textes législatifs et réglementaires ainsi que d'autres documents juridiques
— Faire la recherche terminologique
— Collaborer à la confection de lexiques
— Relire et corriger les manuscrits et les épreuves

Exigences du poste:
— Diplôme en droit et connaissance approfondie de la langue française. Les aptitudes des candidats admissibles seront vérifiées au moyen d'une épreuve écrite.

Rémunération:
— Selon l'expérience et la formation

Lieu de travail:
— Winnipeg, Manitoba

Toutes les demandes seront traitées confidentiellement. Faites parvenir votre curriculum vitae complet au plus tard le 16 novembre, 1981, à:

Section juridique
Service de traduction
390 avenue York, Winnipeg,
Manitoba
R3C 0P3

MANITOBA

NOTRE RUBRIQUE

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

a été créée spécialement dans le but d'établir un lien sensible entre nos lecteurs et les institutions ou maisons d'affaires. Les annonces publiées sous cette rubrique coûte **75¢** la ligne agate. Nous accordons la commission habituelle aux agences de publicité.
Le service de dossiers ne coûte que cinq dollars et est strictement confidentiel.
La date limite pour réception de ces annonces est fixée à 48 heures avant parution.
Pour suggestion, rédaction, montage...

Téléphonez ou écrivez à:

LE DEVOIR
211, rue du Saint-Sacrement,
Montréal H2Y 1X1

Compétence:
Micheline Turgeon,

Rens.: 844-3361



DISPONIBLE LE JOUR MÊME

Durant vos vacances, EN TOUT TEMPS DE L'ANNÉE, vous pouvez acheter votre journal préféré en vous adressant aux endroits suivants:

Fort Lauderdale
Cunningham Drug Store
3001 N. Ocean Blvd.

Dania
Lucky Seven Inc., Jen Roger
265 South Federal Highway

Hollywood
News Rack
Hollywood Shopping Mall

Tuzzo News
1700 E. Young Circle

Beach Book Sundries
328 Johnson

Hallandale
Tobacco Town
16 - D3 Diplomat Mall
1401 E. Hallandale Blvd.

Miami Beach
Sheldon Drug
9501 Harding Ave - Surfside

Trade Winds
17600 Collins Ave

Golden Shores Pharm
18190 Collins Ave